

PROPOSITIONS POUR LE PAYSAGE

À la recherche d'une notion épistémologiquement valide,
fidèle à une conception contemporaine du sujet,
et ancrée dans le champ de l'architecture

Pierre Cloquette

Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme (LOCI)
Université Catholique de Louvain

Thèse présentée en vue de l'obtention du grade de docteur en Art de bâtir et Urbanisme, janvier 2018

Membres du jury :

Prof. Jean Stillemans (UCL), promoteur
Prof. Olivier Masson (UCL), membre du comité d'accompagnement
Prof. Pierre Marchal (UCL), membre du comité d'accompagnement
Prof. Denis Zastavni (UCL), président
Dr Pierre Caye (CNRS, France)
Prof. Paulo Dam Mazzi (PUCP, Pérou)

TABLE DES MATIERES

I.INTRODUCTION.....	4
II.LA QUESTION DU PAYSAGE.....	8
III.LE SUJET CONTEMPORAIN.....	50
IV.L'ARCHITECTURE.....	70
V.LE PAYSAGE.....	116
VI.EFFETS.....	148
BIBLIOGRAPHIE.....	162
INDEX DES FIGURES.....	166

I. INTRODUCTION

Que peut être une thèse en architecture? La question n'est pas anodine.

Non pas qu'il s'agirait ici de discuter des conditions dans lesquelles la production dessinée, construite ou non, d'un architecte, puisse être reconnue d'égale valeur à un travail de recherche, et, au-delà, à un doctorat¹: la traditionnelle division entre théorie et pratique, si elle est utile, n'est pas, en ce qui concerne l'architecte, si aisée - pour lui qui est un *intellectuel praticien*. La dialectique qui, en lui et en ses actes, s'inscrit entre pratique de l'architecture et théorie de l'architecture, rend un repérage trop strict de ce qui ressortirait de l'une ou de l'autre, caduque: des moments de distance « théorique » infusent le travail de la pratique du projet d'architecture, des œuvres construites ou dessinées peuvent constituer de véritables « théorèmes ». Notre ambition, à travers ces quelques lignes, n'est pas de semer la confusion, mais plutôt d'insister sur la nécessité conjointe de la *théorie de l'architecture* et de l'*architecture*.

Pour la première, l'affirmation est triviale.

Pour la seconde, il en va de la distance qui, salutaire, permet au dessin des lieux d'acquérir leur consistance propre, de rencontrer les aléas du monde, d'y être efficace sans pour autant en être le servile esclave.

Que l'architecture, constituée comme discipline, n'aille pas sans une théorie de l'architecture, est une affirmation qui s'illustre à travers l'histoire. Pourtant, la théorie de l'architecture n'est pas l'histoire de l'architecture, ni l'histoire des théories, bien que l'on puisse admettre qu'au détour de celles-ci, il soit également question, dans des proportions variables, de celle-là.

Comment, alors, l'envisager?

Avançons premièrement que la théorie de l'architecture entretient avec le projet d'architecture une distance réflexive potentiellement plus grande et plus soutenue que celle qui rythme la pratique dans ses oscillations fécondes. Elle aide à construire, ou au moins, elle implique un positionnement fondamental de l'architecture, comme phénomène anthropique et/ou comme discipline instituée. Ainsi, d'une part elle donne les contours qui permettent, utilement et solidement, de distinguer les enjeux de l'architecture au regard de ce que nous savons et observons du propre de l'humain. D'autre part, la théorie permet d'asseoir les responsabilités qui incombent à ceux qui font de la conception des lieux leur profession – responsabilités non pas à l'égard de tel ou tel règlement particulier, de telle ou telle convenance sociale, mais bien eu égard au positionnement fondamental de la discipline que la théorie permet d'approcher.

Continuons, ensuite, en avançant que le propre de la théorie de l'architecture est d'élaborer des concepts. Tout l'art d'une théorie, est, dès lors, de fournir les distinctions utiles permettant d'aborder la chose de l'architecture sans d'emblée l'étouffer – la cerner sans la déterminer, car il s'agit de fondement, de fondation, à

1 Marc BELDERBOS et Johan VERBEKE, *The unthinkable doctorate. Proceedings of the colloquium 'The unthinkable doctorate' at Sint-Lucas Brussels from 14-16 April 2005.*

INTRODUCTION

partir desquels ériger, et non pas de clôture. Abordée ainsi, la théorie dont il s'agit n'est pas loin de s'apparenter à une philosophie dans sa célèbre définition deleuzienne².

Notre ambition, dans les pages qui suivent, s'inscrit bien dans le programme d'une théorie de l'architecture: il y s'agira d'élaborer des concepts, de proposer des notions dont la construction se développe à partir d'un positionnement fondamental de l'architecture, lequel consommera une bonne partie des efforts consentis.

Mais dans quel but? La réponse à cette question associe la mollesse des circonstances à la vigueur d'un engagement personnel.

Il s'agit, premièrement, de « faire thèse ». En d'autres mots, et comme l'étymologie l'indique, de proposer quelque chose de neuf, quelque chose qui ne puisse se déduire de ce qui précède, qui fasse rupture. *Faire thèse* en théorie de l'architecture requiert donc de produire de *nouveaux concepts*, élaborés à partir d'un positionnement fondamental de l'architecture.

Mais il faut encore, c'est notre opinion, que ces nouveaux concepts, ces notions forgées patiemment à partir d'une tentative de compréhension du propre de l'architecture, fournissent des distinctions utiles, que ces dernières puissent avoir des effets dont les retombées soient concrètes, appréciables, et utilisables. Cette efficacité, nous souhaitons qu'elle soit dirigée vers notre situation contemporaine – en matière de spéculation théorique comme en matière de production et de transformation des lieux. Il nous semble également utile que cet effort de distinction soit associé à un contexte spéculatif large, à une thématique dont la diffusion soit, non pas anodine, mais représentative d'un esprit et d'un état du monde.

Le paysage est une de ces questions, qui, comme nous l'esquisserons, mobilise une des franges les plus larges des intérêts contemporains en matière de théorie de l'architecture et de l'urbanisme.

Il se situe également, fait peu commun pour une question potentielle en matière de théorie de l'architecture, au carrefour d'intérêts et de champs très variés – il s'agit donc d'un lieu spéculatif à partir duquel une capacité de distinction nouvellement acquise aurait un rayonnement des plus étendus.

Il s'agit aussi, en les laissant infuser les concepts que nous tenterons de développer avec autant de rigueur que possible, de donner droit de cité aux paroles qui se développent à l'atelier, en situation d'enseignement du projet d'architecture.

Nous faisons le pari qu'à côté de certaines imprécisions, de l'adoption parfois rapide de notions trop peu critiquées, cette application particulière du discours théorique emporte avec lui une part de vérité qu'aucun autre lieu n'est capable de forger. En particulier, il nous semble qu'il met en exergue un manque : celui d'une notion de paysage qui lui soit adéquate, d'une notion qui puisse, en s'éloignant des intuitions sans pour autant les nier, mettre à l'ordre du jour une posture véritablement analytique.

2 « La philosophie est l'art de former, d'inventer, de fabriquer des concepts. » Gilles DELEUZE et Félix GUATTARI, *Qu'est-ce que la philosophie?*, p.8.

PROPOSITIONS POUR LE PAYSAGE

Ainsi, si la question du paysage est au centre de ce travail, c'est bien, en premier lieu, comme une question de théorie de l'architecture que nous l'aborderons. Nous commencerons par en montrer la diffusion et ses écueils, ainsi que les exigences que ces derniers permettent cependant de formuler (Chapitre II). Nous aborderons ensuite le positionnement fondamental quant au sujet (Chapitre III) qui soutient nos positions théoriques en matière d'architecture, que nous serons alors en mesure de développer (Chapitre IV). Nous pourrons ensuite établir les distinctions que ce détour rend possibles à l'égard du paysage (Chapitre V), et faire retour sur quelques-uns de leurs effets principaux (Chapitre VI).

Nous consacrerons les derniers mots de cette courte introduction à la question des documents d'architectures qui, plus loin, émailleront le propos. Le lecteur s'en apercevra, il s'agit d'illustrer de véritables *cas*³ : aucune tentative de traitement ou de formalisation particulière n'entend ordonner leur choix plus avant. Seule compte leur capacité, que d'autres cas possèdent également, à servir le développement du propos. Certes, opérer une sélection plus fine et formaliser la présentation de ces cas est possible – cela modifierait cependant la hiérarchie des tâches que nous nous proposons. Aussi, cette absence de traitement particulier, de recherche d'un ordre supplémentaire dans la production des cas dont il est question traduit, en filigrane, une propriété du propos que nous développons : la généralité des définitions qui balisent son parcours.

3 Et qui nous tombent donc dessus.

II. LA QUESTION DU PAYSAGE

1) *Introduction à la question*

Le paysage et le contexte contemporain

Le paysage est une figure incontournable de ces dernières décennies.

La place qu'il occupe dans l'économie de la connaissance en fait un objet transversal, et son étude donne lieu aussi bien à des débats conceptuels qu'à la définition de règles de bonne pratique, implique les exigences d'une exégèse historique précise en même temps qu'elle semble inaugurer des manières de faire le territoire qui rencontrent les caractéristiques matérielles et politiques de notre situation la plus contemporaine.

C'est dire si les promesses dont est gros le paysage sont nombreuses et variées: au-delà de la passion que peut susciter son étude conceptuelle, les replis de la notion et l'histoire de son apparition, c'est du côté de son efficace opérationnelle qu'elles semblent le plus fédératrices.

Le paysage, en relation avec la forme particulière des territoires qu'il désigne, le mode d'établissement singulier qu'il concerne, aurait cette faculté de simultanément soutenir le désir collectivement partagé des sujets contemporains en matière d'habitat, rencontrer les configurations territoriales dans leur spécificité la plus actuelle, et faire avec l'instabilité des ressources économiques comme des pouvoirs politiques.

Un examen plus approfondi des conditions d'apparition de cet engouement relativement récent permet de préciser les domaines de pensée et d'action à partir desquels il se développe.

Comme l'indique le titre d'un ouvrage important pour la théorie du paysage⁴, bon nombre de monographies, articles, ou propositions débattues en matière de paysage voient le jour dans la décennie 1970, lesquels font toujours référence aujourd'hui en ce qui concerne la conceptualisation de la notion de paysage et ses conditions historiques d'apparition. Cette période est celle de l'émergence d'une "école française" de la théorie du paysage, portée par des auteurs tels Alain Roger, Anne Cauquelin, Augustin Berque, Bernard Lassus, Michel Conan. L'objet des études que conduisent ces auteurs s'apparente à une conceptualisation de la notion de paysage, non sans inclure dans cet effort d'abstraction une attention aux conditions qui entourent la naissance de la notion et leur définition tant historique que géographique. Les champs de connaissance qu'arpentent ces auteurs se situent dans le domaine des sciences humaines, et les démarches respectives, bien qu'elles diffèrent, mobilisent collectivement les apports de l'histoire de l'art, la philosophie et la géographie.

On peut repérer une chronologie similaire du côté des métiers associés au paysage, plus précisément à partir de l'examen de l'enseignement qui donne accès au titre

4 Alain ROGER, *La théorie du paysage en France, 1974-1994*.

LA QUESTION DU PAYSAGE

reconnu de paysagiste sur le territoire français. Lieu d'enseignement privilégié et renommé, l'École Nationale Supérieure du Paysage de Versailles est créée en 1976⁵ comme formation à part entière, à partir de ce qui n'est à l'origine qu'une option de la formation d'ingénieur horticole. Dans le courant des années nonante, l'École développe une antenne d'enseignement à Marseille, rayonnant ainsi de façon plus ample sur le territoire français et se rendant accessible à une plus large population. La reconnaissance de la profession et de son expertise quant à la formulation de projets pertinents pour nos territoires contemporains se développe selon des directions multiples. D'une part, le renom de certaines agences de paysagistes constitue un système de notoriété parallèle et néanmoins mêlé à celui des agences d'architecture les plus célèbres: les noms de Corajoud, Desvigne ou de l'agence Ter côtoient ceux de Koolhaas, de Geyter, Sanaa, dont les associations temporaires alimentent les reconnaissances respectives.

D'autre part, de grands prix et récompenses explicitement réservés au domaine de l'urbanisme sanctionnent la qualité du travail des praticiens du paysage les plus reconnus. Citons, à titre d'exemple, le Grand Prix de l'urbanisme, attribué en 2011 au paysagiste Michel Desvigne⁶, et en 2003 au paysagiste Michel Corajoud.

De façon plus banale, mais révélatrice, la quantité de projets publics dont les appels commandent que la qualité de paysagiste soit représentée au sein des équipes de maîtrise d'oeuvre signale avec force deux aspects d'une pensée communément admise à l'heure actuelle: le paysage est une valeur importante, un bien commun hautement désirable, *et* un outil indispensable à la lecture et à la transformation des lieux aujourd'hui, un moyen d'action dont le spectre, loin de se réduire à quelques lieux d'agrément domestiques ou publics, est considérablement élargi – en termes d'échelles mobilisées, d'usages concernés et de caractères visés.

Le développement de cette veine de praticiens ne s'est pas fait sans alimenter, à son tour, le débat et la réflexion critique quant à la définition de la notion de paysage. D'une part, certains paysagistes et enseignants ont, à leur tour, écrit et formulé des propositions⁷ qui, si elles tentent d'inclure dans leurs contours les spécificités d'une pratique particulière de la méthode du projet tout en mobilisant des champs conceptuels proches des auteurs cités précédemment, prennent cependant plus de liberté avec la définition des conditions historiques du paysage dont ces derniers se souciaient.

D'autre part, ces propositions ont pour effet de tisser une tradition du paysage parallèle – mais pas pour autant incompatible – à celle qui se dégage de l'école française brièvement caractérisée plus haut: celle-ci ouvre une fenêtre sur le monde anglo-saxon, avec en tête de proue Frederick Law Olmsted en ce qui concerne la

5 Voir http://www.ecole-paysage.fr/site/ecole_fr/historique.htm, page consultée le 22/02/2018.

6 Voir à ce sujet: Ariella MASBOUNGI, *Le paysage en préalable. Michel Desvigne, Grand Prix de l'urbanisme 2011*.

7 Voir entre autres:

Michel CORAJOUD, « Le paysage, c'est l'endroit où le ciel et la terre se touchent », dans *Mort du paysage? Philosophie et esthétique du paysage*.

Gilles TIBERGHEN et James CORNER, *Natures intermédiaires. Les paysages de Michel Desvigne*.

PROPOSITIONS POUR LE PAYSAGE

pratique du projet de paysage, et John Brinckerhoff Jackson⁸ en ce qui concerne la conceptualisation de la notion.

La place qu'occupe actuellement le paysage est également directement liée à celle qu'occupe l'écologie. Les entités, facteurs et paramètres que permet de distinguer cette dernière sont des données primordiales pour toute politique de développement actuelle. Si la description des territoires peut se faire à partir des systèmes écologiques qu'ils recèlent⁹ – description qui s'ajoute aux analyses morphologiques, sociologiques, économiques, ... - le rapport qu'entretiennent écologie et paysage est plus complexe. D'une part, l'écologie constituerait une alliée pour la description et la transformation des paysages, grossissant ainsi les rangs de l'armée de sciences auxiliaires disponibles pour la conduite du projet de paysage. D'autre part, elle réclamerait le paysage comme objet d'étude spécifique, en détiendrait les clés, en dirait le propre¹⁰.

Plus récemment, l'intérêt pour la question du paysage, et plus particulièrement pour le dessin des contours que recouvre la notion, a essaimé du côté de l'anthropologie: à travers les cours qu'il donne au Collège de France intitulés « les formes du paysage », Philippe Descola passe la notion au crible des savoirs et méthodes de l'anthropologue, et tente, à son tour, d'en élucider l'essence tout en contribuant à en étendre le rayonnement scientifique¹¹.

Ce bref exposé permet d'apercevoir la popularité de la notion au sein des milieux scientifiques et dans le chef des instances politiques, que ce soit comme objet de spéculations théoriques, comme moyen d'action et de planification, ou comme faisceau de valeurs et vecteur de désirs en matière d'habitation des territoires. À cette popularité s'associe une polysémie extrême, autant prévisible que paradoxale.

Le paysage et sa polysémie

Cette polysémie n'est pas surprenante si l'on mesure la diversité des domaines que le paysage intéresse. Réclament une part d'expertise aussi bien les sciences dites humaines que naturelles: histoire de l'art et écologie, philosophie et géographie s'en occupent, et, au-delà, prétendent en détenir le propre comme objet d'étude spécifique: ces champs de la pensée n'entretiennent pas forcément, semble-t-il, à l'abord du paysage, des relations de bon voisinage comme pourraient le faire des

8 Voir entre autres:

John Brinckerhoff JACKSON, *À la découverte du paysage vernaculaire*.

9 La superposition de systèmes constitue une voie possible et courante de description et de planification. Voir entre autres: Sybrand TJALLINJII, « Planning with water and traffic networks. Carrying structures of the urban landscape », dans *Flowscales: designing infrastructure as landscape*.

La description des réseaux constitue, pour des auteurs comme André Corboz, la seule voie pertinente de description des territoires à l'époque contemporaine. Voir André CORBOZ, *Le territoire comme palimpseste et autres essais*.

10 «[...] Un paysage s'avère ainsi comme la traduction concrète et spatiale d'un écosystème. Leurs évolutions se confondent [...]. » Jean TRICART, cité par Jean-Robert PITTE, *Histoire du paysage français. Tome 1: Le sacré: de la préhistoire au XV^e siècle.*, p. 15.

11 Philippe DESCOLA, *Les formes du paysage*.

LA QUESTION DU PAYSAGE

points de vue différents sur un même objet, mais entrent dans une concurrence dont la forme la plus ramassée se concentre dans l'alternative d'un paysage défini du côté du sujet *ou* du côté de l'objet, du côté de la nature *ou* du côté de la culture¹².

L'étendue de la polysémie à laquelle semble voué le paysage ne doit pas non plus étonner si l'on prend en compte, à l'instar principalement des approches initiées à partir des sciences humaines, le caractère historique de la notion, l'évolution de ses significations et les nuances qu'elles recèlent, voire le fossé qu'elles instaurent entre des acceptions différentes. À nouveau, la forme compacte d'un dilemme s'esquisse: prendre en compte les caractères les plus originaux de la notion – mais comment les distinguer? – et risquer de manipuler une notion désuète, peu pertinente pour la description de notre situation contemporaine et inopérante quant à ses possibles transformations, *ou* forger une nouvelle notion de toutes pièces, sans aucun lien avec son contenu original, et en se dispensant de le mettre au jour.

Pourtant, si l'on considère l'engouement pour le paysage et les promesses qu'il porte, le degré de polysémie dont il est question est paradoxal. Malgré l'intérêt qu'il suscite et l'opérativité qu'on lui reconnaît, une signification principale, fédératrice, ne semble pas pouvoir être dégagée. Pire: les contradictions qu'engendre l'opposition flagrante de certaines approches de la notion plonge cette dernière dans un flou qui en justifie tous les usages. Il faut remarquer, à ce sujet, que ce constat ne concerne pas simplement le clivage entre les usages éclairés, rigoureusement établis, du terme, et ses usages populaires tissés d'opinions: au sein même de la communauté scientifique s'intéressant au paysage et à sa définition – population grandissante depuis la fin du siècle dernier – de telles contradictions existent, non pas reléguées à l'arrière-plan obscur des débats, accessible seulement à quelques spécialistes, mais bien au devant de la scène.

L'éclat de ces oppositions radicales et l'imprécision qu'elles génèrent pourraient décourager certains de vouloir faire usage du terme, au risque de fermer la porte au potentiel que semble détenir le paysage¹³. Mais plus fondamentalement encore, l'énergie qu'il s'agit de déployer pour se dépêtrer de cette situation et s'employer à circonscrire les traits pertinents de la notion, autant en ce qui concerne son contenu original que ses contours contemporains, se fait au détriment d'avancées dans

12 La citation suivante illustre, parmi d'autres, la concurrence dont il s'agit: «[...] On considère comme allant de soi que le paysage fait partie de l'environnement dont il constituerait l'un des aspects [...] et qu'il mérite donc, lui aussi, d'être protégé [...]. Cette position, qui paraît de bon sens, est aussi fallacieuse dans son principe que pernicieuse dans ses effets [...]. Il convient de distinguer systématiquement ce qui a trait au paysage et ce qui relève de l'environnement. Cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas les articuler [...] je conviens volontiers [...] que l'écologie est une science à part entière [...] je lui dénie le droit de s'ériger en science du paysage, sous le nom de landscape ecology [...]. L'analyse objective d'un biotope, la mesure du degré de pollution d'une rivière n'ont, littéralement, rien à voir avec le paysage [...]. »

Voir Alain ROGER, « Histoire d'une passion théorique, ou comment devenir un Raboliot du paysage », dans *La théorie du paysage en France: 1974-1994*, p. 449.

13 Comme me l'a fait remarquer Bernard Declève, urbaniste et enseignant à l'UCL, l'agence Secchi-Vigano semble faire partie de ceux, théoriciens et praticiens, qui, pour parler des territoires et de leur fabrique, évitent soigneusement l'usage de la notion de paysage. Une exception notable cependant: P. VIGANO, A. SAMPIERI, V. FERRARIO, *Landscapes of urbanism*.

PROPOSITIONS POUR LE PAYSAGE

d'autres directions, d'autres précisions, notamment celle d'une compréhension fine et intégrée du potentiel opérationnel du paysage et des formes matérielles qu'il désigne, existantes comme à projeter. Autrement dit, si la question de *ce que c'est* se taille la part du lion, ses échecs apparents ont pour conséquence de laisser plus ou moins voilées celles de *comment c'est* et de *ce que ça fait* – sauf à accepter le flou ou à choisir son camp *a priori*, et non pas en connaissance de cause.

Le paysage et l'architecture

Les rapports qu'entretiennent les architectes avec le paysage ne sont pas moins multiples et complexes. Les divisions socio-professionnelles qu'institue la société, aux effets bien réels, ne nous sont pas d'un grand secours d'un point de vue spéculatif: les mécanismes qui les dirigent ont leurs logiques propres, qui ne rencontrent que partiellement et imparfaitement une explication radicale et fondamentale de la chose architecturée et les responsabilités qui en découlent pour la discipline de l'architecture. La preuve la plus péremptoire de cet état de fait est qu'il existe des architectures sans architectes¹⁴ – et pourtant, là où la figure de l'architecte est socialement instituée, ses responsabilités recouvrent celles d'actes qui, ailleurs ou en d'autres temps, sous d'autres auspices culturels, sont assumés autrement. Qu'il y ait, dans les métiers qui émaillent notre société, des architectes et des paysagistes ne permet donc pas de préciser de façon satisfaisante la question des relations entre paysage et architecture – de la même façon que le fait qu'il y ait des urbanistes, des architectes de jardin, et des architectes d'intérieur n'a pas d'impact *a priori* sur une approche théorique de l'architecture qui se veuille fondamentale, c'est-à-dire indépendante, critique et réflexive par rapport aux logiques historiques, sociales et économiques qui déterminent les conditions dans lesquelles se développe l'exercice de la profession, qui n'ont, par ailleurs, rien d'universel¹⁵. Signalons qu'il ne s'agit pas ici de dénier à la profession de paysagiste sa spécificité et sa légitimité, mais simplement de remarquer que son existence, dans le cadre de notre recherche, n'a pas d'effet *a priori*. Dès lors, un des effets de notre propos sera d'éclaircir, à partir des positions théoriques qu'il permettra de construire, les spécificités des professions en question et les distinctions sur lesquelles elles s'appuient – lesquelles

14 Affirmation rendue célèbre par l'ouvrage de Bernard Rudofsky.

Bernard RUDOFISKY, *Architecture sans architectes: brève introduction à l'architecture spontanée*.

15 Remarquons au passage que la raison principale justifiant que le monde académique suive, dans les contenus mêmes qu'il se donne à étudier, des découpages qui se justifient par ceux qui organisent l'économie des professions est justement la «professionnalisation» progressive de l'enseignement et de la recherche, c'est-à-dire l'adéquation des méthodes et objets de ces derniers aux résultats escomptés par la raison économique de nos organisations sociales et politiques. Nous prétendons que se soustraire à ce rapport de force, qui agit en défaveur de l'institution universitaire, passe par le fait d'équilibrer la question des méthodes et des tâches par celle des contenus, lesquels doivent trouver leur propre logique, voire leurs propres méthodes, et courir le risque d'être techniquement inutiles au monde tel qu'il est organisé – c'est-à-dire «non-instrumentalisables».

LA QUESTION DU PAYSAGE

pourraient, même à titre hypothétique, être le fruit de raisons historiques et sociales, et non pas fondamentales.

L'argument épistémologique, à l'instar de l'argument socio-professionnel critiqué ci-dessus, ne nous offre pas plus d'accroche pour penser le rapport entre architecture et paysage: certes, le paysage semble mobiliser des savoirs qui échappent aux architectes – par exemple, une connaissance fine de la botanique, ou des écosystèmes – mais il s'agit d'une situation qui caractérise l'élaboration de bien des lieux, l'étude de bien des objets, dont l'ancrage dans la discipline architecturale ne fait pourtant aucun doute pour personne. Il suffit de penser, à ce sujet, à l'organisation courante des équipes de maîtrise d'œuvre dans le cadre de la construction d'édifices: si l'architecte s'entoure de spécialistes de la structure, ou des réseaux d'adduction, on ne lui dénierait pas la légitimité et la responsabilité d'auteur de projet pour autant, et il est tout à fait concevable qu'ailleurs, il s'entoure d'un botaniste et d'un écologue. Nous remarquerons en outre, à ce sujet, qu'il s'agit là d'une pratique répandue parmi les paysagistes eux-mêmes.

Au-delà de ces quelques précisions, il faut remarquer que le constat fait précédemment quant à l'intérêt que suscite le paysage de façon générale vaut pour les architectes, praticiens et théoriciens, professionnels et enseignants. Les lieux d'enseignement de l'architecture et de l'urbanisme incluent dans leurs programmes des contenus qui y font explicitement référence¹⁶, et certains développent dans leurs départements une chaire dédiée au paysage¹⁷, dont les tâches se déploient du côté des missions d'enseignement des facultés et écoles en question, mais également du côté des activités dédiées à la recherche. Celles-ci sont productives, et des revues scientifiques notables ont vu le jour relativement récemment, dont le comité éditorial

16 Ci-dessous, et pour la seule faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale et d'urbanisme (LOCI) de l'UCL, l'ensemble des cours dont l'intitulé et le descriptif inclut explicitement le terme de paysage. On peut raisonnablement penser que les activités d'enseignement où il est réellement question de paysage sont plus nombreuses. Les activités reprises ci-dessous comprennent des cours théoriques comme des ateliers de projet, des cours à option comme des cours de tronc commun.

<https://sites.uclouvain.be/archives-portail/cdc2015/cours-2015-LICAR2303>

<https://sites.uclouvain.be/archives-portail/cdc2016/cours-2016-LICAR1601>

<https://sites.uclouvain.be/archives-portail/cdc2015/cours-2015-LARCB2257>

<https://sites.uclouvain.be/archives-portail/cdc2016/cours-2016-LICAR1606>

<https://sites.uclouvain.be/archives-portail/cdc2016/cours-2016-LTARC1351>

<https://sites.uclouvain.be/archives-portail/cdc2015/cours-2015-LICAR2601>

<https://sites.uclouvain.be/archives-portail/cdc2014/cours-2014-LARCT2265>

<https://sites.uclouvain.be/archives-portail/cdc2013/cours-2013-LAUCE2940>

Pages consultées le 22/02/2018.

17 C'est notamment le cas du département d'architecture et d'urbanisme de la TU Delft et de l'école de Design de Harvard, laquelle inclut architecture, urbanisme et paysage.

<https://www.tudelft.nl/en/architecture-and-the-built-environment/about-the-faculty/departments/urbanism/organisation/sections/landscape-architecture/>

<http://www.gsd.harvard.edu/landscape-architecture/>

Pages consultées le 22/02/2018.

PROPOSITIONS POUR LE PAYSAGE

est majoritairement constitué de scientifiques dont le parcours académique, l'enseignement et la pratique sont ancrés dans le champ de l'architecture¹⁸.

Si dans les milieux de l'architecture et de l'urbanisme, le succès du paysage est indéniable, les ambiguïtés et contradictions que nous avons relevées plus haut y sont tout autant actives.

C'est que ces dernières y sont tout simplement transposées, reçues comme injonctions de champs spécialisés, et les tentatives de définition du paysage qui se développent à partir d'une connaissance profonde et argumentée du propre de l'architecture sont rares, pour ne pas dire inexistantes – nous n'en connaissons pas. Que ce soit dans les lieux d'enseignement ou de recherche, comme le montrent les contenus des cours dispensés et de la majorité des publications, la tendance est de reproduire les contradictions évoquées plus tôt, et d'activer tantôt une signification, tantôt une autre, de mobiliser tantôt une tradition, tantôt une autre. Parallèlement aux imprécisions que génère cette situation, la transposition des concepts importés, en reproduisant dans le champ de l'architecture les oppositions et contradictions qu'ils entretiennent, fait du paysage cet objet paradoxal dont on ne sait plus bien s'il est légitime ou non que nous nous en occupions: à les mettre en balance, la proportion importante de savoirs importés, de paroles qui situent le propre du paysage ailleurs – mais où? - semble équilibrer presque parfaitement le poids de la légitimité qu'ont les architectes à s'intéresser aux lieux des territoires et à leurs modes de transformation, à leurs modalités d'habitation.

En outre, la notion de paysage, elle-même fortement polysémique, se trouve, lors qu'importée dans le champ spécifique que constitue l'architecture, confrontée à d'autres notions développées au sein de celui-ci. Plus précisément, les notions de *territoire* et de *site* entretiennent, comme l'ont remarqué certains auteurs¹⁹, des rapports de proximité importants avec celle de *paysage*, lesquels s'expriment parfois sous le mode de la concurrence, parfois sous celui de l'inclusion.

2) *État de la question*

La critique de Philippe Descola, un point de départ épistémologique

Faire l'état de la question, en ce qui concerne nos objectifs, consiste à relever les formulations variées que connaît la notion de paysage, et à en livrer l'examen critique afin de pouvoir établir une notion qui soit pertinente à la lumière d'objectifs à préciser.

Un tel travail existe, et présente l'avantage d'avoir été réalisé récemment et avec beaucoup de rigueur: c'est l'exercice auquel se livre l'anthropologue Philippe

18 Voir à ce sujet la revue JOLA (Journal of landscape architecture) créée en 2006. <http://www.jola-lab.eu/>. Page consultée le 22/02/2018.

19 Voir Anne CAUQUELIN, *Le site et le paysage*.

LA QUESTION DU PAYSAGE

Descola dans les premiers cours sur le paysage qu'il donna au Collège de France²⁰, et que nous commencerons par résumer²¹.

Trois questions initient l'enseignement développé par Descola:

- À quoi se réfère-t-on lorsqu'on parle de paysage?
- Peut-on généraliser cette notion au-delà des cultures qui ont élaboré des représentations paysagères, picturales ou littéraires?
- Comment définir avec précision le noyau commun d'un schème paysager?

La notion de paysage renvoie, selon Descola, à deux niveaux de réalité distincts, difficilement dissociables: une réalité « *objective* », préexistante, et une réalité « *phénoménale* », un site ne devenant paysage « qu'en vertu de l'œil qui le capte ». Cette particularité indique, pour Descola, la difficulté de la notion pour une réflexion qui s'ancre dans le fond culturel qui est le nôtre. En effet, « cette double dimension indique d'emblée à quel point l'épistémologie naturaliste est mal armée pour aborder cette notion qui ne saurait se réduire au face à face d'un appareil perceptif et d'une matérialité physique indépendante: le paysage n'est pas plus en dehors de l'observateur qui le contemple, comme un ensemble de propriétés objectives qui n'attendrait qu'un sujet connaissant pour être actualisé, qu'il n'est au-dedans de celui-ci, comme expérience interne combinant des stimuli visuels et des schèmes de représentation ».

Si le paysage n'est, dans ce cadre, ni réalité objective préexistante, ni réalité phénoménale proprement interne et subjective, il est « la résultante d'une structure d'interaction conjoignant un individu et un site ». C'est ce qui fait préciser à Descola que « la notion de paysage implique donc l'existence de modèles perceptifs fonctionnant comme une intégration entre des propriétés saillantes de l'objet et des schèmes de représentations culturellement paramétrés de cet objet ». Cette remarque introduit un thème important, celui de l'appareil non pas perceptif, mais culturel, indissociable de la capacité à percevoir un paysage: « pour qu'il y ait paysage, il faut donc qu'existe dans la conscience du sujet percevant un ensemble de traits prototypiques susceptibles d'être affectés ou non aux lieux d'un certain genre offerts à la vue [...] ». Ces propos ouvrent une question importante pour la possibilité de généralisation de la notion de paysage à d'autres cultures que celles qui ont élaboré des représentations paysagères: « Faut-il avoir stocké dans son musée intérieur des images stéréotypées de paysages pour pouvoir contempler une portion d'espace à l'instar d'un tableau, ou bien doit-on admettre que l'absence de représentation paysagère n'implique pas l'absence de l'état intérieur que le concept de paysage désigne? ».

20 Philippe DESCOLA, *Les formes du paysage*.

L'ensemble des citations figurant dans la suite de cette section renvoient à cette référence.

21 Pour le lecteur qui ne serait pas familier avec la pensée de Philippe Descola, nous renvoyons à l'*ex-cursus* figurant à la fin de ce chapitre, dont l'objectif est de disposer quelques balises permettant d'aborder synthétiquement les points clé de l'œuvre de l'anthropologue.

PROPOSITIONS POUR LE PAYSAGE

Ces quelques exigences et questions ayant été posées, il s'agit, pour Descola, d'examiner préalablement les acceptions courantes du terme. Dans cette tâche, la rencontre des objectifs annoncés sert de critère permettant d'éliminer certains usages.

Ces critères peuvent être traduits de la façon suivante:

- critère 1 : il s'agit de se mettre en quête d'une notion qui ne soit pas trop restreinte, en liaison avec l'objectif d'élargir la notion aux cultures non-naturalistes
- critère 2 : il faut une notion qui ne soit pas trop élargie, afin d'éviter la perte de pertinence, de capacité discriminante

Une typologie des approches du paysage

Les approches du paysage peuvent se classer, affirme Descola, selon une typologie qui fait intervenir quatre postures fondamentales. Afin de développer cette typologie, les travaux de Jean-Marc Besse²², annonce-t-il, ont constitué un appui.

Les types d'approches que l'anthropologue repère sont les suivants:

- 1) le paysage comme représentation culturelle et sociale, un point de vue sur un morceau de pays informé par un schème perceptif
- 2) le paysage comme territoire façonné et habité par des sociétés
- 3) en variante de la deuxième conception, le paysage comme substrat naturel de l'activité humaine, constituant une unité d'analyse d'une échelle intermédiaire entre éco-système et région, dont la description exhaustive des composants physiques est possible
- 4) le paysage comme manière d'être présent au monde, comme résultat de l'interaction entre des sollicitations sensibles caractéristiques d'un lieu et les attentes façonnées par l'habitude et l'éducation des individus qui se sont appropriés peu à peu un lieu comme un prolongement d'eux-mêmes

Ces quatre approches sont familièrement associées à des champs de la connaissance distincts:

- 1) le paysage des historiens de l'art, des anthropologues, des sociologues
- 2) le paysage des géographes
- 3) le paysage des géographes, de sciences de la terre et de l'environnement
- 4) le paysage des phénoménologues

S'appuyant sur les exigences formulées, Descola opère un tri parmi ces acceptions. La deuxième et la troisième sont exclues relativement rapidement pour deux raisons. La première est que ces approches sont les plus restrictives et que, selon celles-ci, « le paysage n'est [...] qu'une étiquette descriptive pour désigner un objet d'étude

22 Plus précisément, l'ouvrage suivant : Jean-Marc BESSE, *Le goût du monde. Exercices de paysage*.

LA QUESTION DU PAYSAGE

idéal défini par défaut, et que la notion d'environnement – à vrai dire guère plus convaincante – tend peu à peu à remplacer ». Deuxièmement, il faut ajouter que ces approches sont des purs produits de l'épistémologie naturaliste, au dualisme très marqué – et sont ainsi contre-productives anthropologiquement.

Les formulations de la notion de paysage reprises en première et quatrième position dans la liste établie ci-dessus méritent, par contre, un examen plus approfondi. Ces approches ont le potentiel, pour Descola, de rencontrer une exigence supplémentaire.

En effet, « si l'on veut donc demeurer fidèle aux dimensions les plus originales de ce à quoi le terme de paysage renvoie à l'origine, on devra prendre garde de préciser que le terme ne peut s'appliquer qu'à la représentation d'un lieu, c'est-à-dire d'un objet produit ou aménagé par des humains afin qu'il fonctionne comme un signe destiné à rendre présent sous une autre forme une portion d'espace accessible à l'expérience sensible. »

Ce caractère, nous dit Descola, doit, d'une part, être explicitement recherché et reconnaissable par ceux à qui il est destiné.

D'autre part, les signes dont il est question doivent être rassemblés en une représentation complète et idéalisée du site concerné en tant que site ou d'autre chose dont il tient lieu dans sa totalité – une collection d'indices isolés ne peut suffire.

Examen critique de la 1ère formulation – le paysage comme représentation culturelle

Descola critique de plus près les travaux d'Augustin Berque²³ et d'Alain Roger²⁴. En ce qui concerne les premiers, la qualité principale est de proposer des critères clairs permettant de définir et de circonscrire ce qu'est le paysage – qualité qui rencontre une des exigences préalables formulées par Descola. Cependant, d'autres aspects du travail de Berque achoppent. En premier lieu, la notion de « protopaysage », indiquant une sensibilité paysagère ne s'étant pas encore nécessairement développée comme esthétique, n'est guère satisfaisante. Ensuite, si le géographe établit une liste claire des indices permettant de repérer une pensée *du paysage* – principalement des indices matériels de l'ordre de la représentation - il y oppose une pensée *paysagère*, pour laquelle les critères et indices sont beaucoup plus difficiles à fournir.

En ce qui concerne les travaux d'Alain Roger, Descola relève comme qualités principales le fait de souligner la nécessité de mettre en évidence des indices concrets « d'artialisation » – une notion que Roger développe, qui concerne un spectre de phénomènes plus large que le paysage, mais dont ce dernier est un avatar. Cette mise en évidence d'indices matériels évite en effet de projeter des filtres issus de la formation culturelle de l'observateur, et rencontre ainsi une partie des exigences nécessaires à l'ambition de Descola. Ce dernier souligne également la pertinence qu'il y a à affirmer, comme Roger le fait, la différence irréductible qui

23 Voir, entre autres : Augustin BERQUE, *La pensée paysagère*.

24 Voir, entre autres : Alain ROGER, *Court traité du paysage*.

PROPOSITIONS POUR LE PAYSAGE

existe entre un environnement quelconque et sa transformation délibérée – le paysage ressortissant de cette dernière. Les propositions qu'il développe présentent cependant l'inconvénient majeur, aux yeux de Descola, d'être, à travers la notion d'artificialisation, trop « occidentalo-centrées », et ce, plus précisément, en considérant le processus en cause comme une transformation esthétique d'un substrat physique.

Examen critique de la 4ème formulation – le paysage comme présence au monde

Descola examine les travaux de Eric Hirsch²⁵ et de Christopher Tilley²⁶, deux auteurs qu'il juge les plus représentatifs de la "tendance" phénoménologique quant à l'approche de la notion de paysage.

Concernant les travaux du premier, Descola met en avant deux ordres de difficultés. Premièrement, selon les propos de Hirsch, ce serait une relation beaucoup plus générale, celle de l'oscillation entre avant et arrière-plan qui permettrait de qualifier la notion de paysage, qui n'en serait qu'une forme particulière. Or, nous dit Descola, d'une part, il ne s'agit là que d'une dimension parmi d'autres du paysage, et, d'autre part, cette relation est loin d'être universelle – une définition du paysage s'appuyant sur cette relation ne pourrait donc rencontrer les ambitions d'élargissement de la notion de paysage que nourrit Descola.

Deuxièmement, il faut noter que les propos de Hirsch établissent une « acception du paysage si ample et métaphorique qu'elle n'entretient plus qu'un rapport très vague avec ce que l'on entend couramment par cette notion ». En d'autres termes, il s'agit-là, nous dit Descola, d'une définition "triviale" du paysage.

L'analyse des travaux de Tilley mènent à des conclusions similaires.

Quatre définitions sont repérables dans les travaux en question:

- le paysage comme une portion d'espace vue à travers l'expérience d'un sujet
- le paysage comme ce qui résulte de l'évocation subjective d'un lieu par son nom
- le paysage comme l'itinéraire singulier d'un marcheur, analogue aux énoncés singuliers d'un locuteur
- le paysage comme série de lieux parcourus par un sujet

Le point commun entre ces définitions, nous dit Descola, c'est « l'appréhension subjective de l'espace, la perception d'un environnement par un corps situé, doté d'une intentionnalité et façonné par des codes culturels ». À nouveau, il s'agit là de ce qu'il faut appeler une définition triviale, désignant un ensemble de phénomènes tellement large que la pertinence du mot même de paysage s'évanouit avec sa perte de capacité discriminante.

Conclusion de l'état de la question et programme

Descola résume les difficultés rencontrées à l'examen des travaux représentatifs des première et quatrième voies de définition du paysage à travers la caractérisation de deux impasses: l'une « extensionniste », l'autre « intensionniste ».

25 Eric HIRSCH, *The anthropology of landscape*.

26 Christopher TILLEY, *A phenomenology of landscape*.

LA QUESTION DU PAYSAGE

La première implique une rupture avec l'acception courante en proposant un sens très englobant, dont la conséquence est une perte de pertinence de la notion.

Descola repère ainsi trois manières de généraliser à la base de ce phénomène: par analogie, par transposition, par trivialisation. En parallèle, cette impasse mène à deux alternatives insatisfaisantes: soit ne plus avoir aucune familiarité avec la conception traditionnelle du paysage, soit prendre le risque de ne pouvoir être applicable aux cultures auxquelles on tente de l'appliquer.

La seconde voie se caractérise par la définition de critères *a priori*: cette pratique clôt l'enquête avant même de la commencer et trouve ainsi nécessairement ce qu'elle cherchait dans le matériel qui a lui-même servi à façonner les critères discriminants préalables à l'enquête.

L'état de la question fait donc ressortir la nécessité d'une troisième voie qui, ni extensionniste, ni intensionniste, permette de sortir de l'impasse.

Pour cette voie à tracer, outre les exigences qui ressortent, par la négative, de l'analyse du matériel conceptuel existant quant au paysage – ayant trait principalement à la capacité discriminante de la notion – Descola formule une visée positive: exploiter la caractéristique selon lui la plus originale de ce à quoi la notion de paysage fait référence depuis sa naissance: dans ce cadre, on ne peut, dit-il, l'appliquer qu'à la *représentation d'un lieu*, quelle que soit la nature de cette représentation.

Ainsi, « un paysage est d'abord un objet produit ou façonné intentionnellement par des humains afin que, parmi une diversité d'autres usages possibles – utilitaires, récréatifs, religieux – il fonctionne aussi comme un signe iconique tenant lieu d'autre chose que lui, en l'occurrence une portion d'espace réel ou imaginaire. »

Amenant cette définition, Descola est conscient d'entretenir encore des proximités avec les propositions d'Alain Roger, mais prend soin, nous dit-il, de s'en écarter sur deux points importants étant donné les objectifs visés:

- la « charge esthétique » du processus, si elle est envisageable, n'est cependant pas nécessaire
- la supposition d'un substrat physique, existant en dehors de toute représentation, informé par un processus culturel qui lui donnerait *a posteriori* une signification n'est, elle non plus, pas nécessaire

Afin de garantir que l'étude des traces matérielles liées au paysage ne soient pas de l'ordre de la projection de représentations de l'observateur sur le matériel étudié, Descola insiste sur trois conditions pour parler de paysage lorsque confronté à l'étude d'artefacts et lieux:

- le résultat de l'opération doit avoir été recherché par ceux qui l'ont mise en œuvre
- l'opération ne peut être exclusivement utilitaire (espaces productifs, défensifs ou d'habitat)
- il faut qu'il y ait une conscience, chez ceux qui ont procédé à la transformation, d'une différence de nature entre les éléments de l'environnement dont ils disposaient au départ et leur métamorphose en paysage

PROPOSITIONS POUR LE PAYSAGE

Cette fonction représentationnelle du lieu, pour qu'il y ait paysage, doit être globale: il ne peut s'agir d'une collection d'indices matériels partiels servant de signe.

Se rapprochant encore de Roger pour mieux s'en distinguer sur les points décisifs, Descola conserve la distinction *in situ* et *in visu* que ce premier avait établie, mais troque la notion d'artialisisation qui l'accompagnait pour celle de *transfiguration* – manœuvre ayant pour but avoué d'éviter, une fois encore, la charge esthétique liée à la notion, et d'échapper aux poncifs du Naturalisme²⁷. La transfiguration, nous dit Descola, est une métamorphose d'un genre particulier: un changement d'apparence délibéré qui révèle un schème caché.

La question devient alors pour Descola: « à quoi reconnaître cette transformation en signe d'un morceau d'environnement lorsqu'on ne se trouve pas dans un culture paysagère? » - question qui servira de fil conducteur aux enquêtes menées par la suite dans les cultures non-naturalistes.

Analyse critique

La démarche est exemplaire sous plusieurs aspects:

- la typologie des approches du paysage qu'elle propose, dont on peut montrer l'efficacité également à l'égard de sources que Descola ne mobilise pas. Ces sources, si elles peuvent être situées par cette typologie, partagent donc également les difficultés que Descola repère pour chacun des types respectivement
- les exigences formulées quant à l'approche que Descola se propose rencontrent, pour une part, une volonté de rigueur que l'anthropologue se donne les moyens d'atteindre en exprimant ces exigences à travers des critères appropriés

En ce qui concerne le premier point, voilà donc un départ qui permette d'ordonner nos propres lectures, les sources qui, par leur retentissement médiatique, leur proximité avec nos disciplines (architecture, urbanisme, paysagisme, ...) ou leur valeur de référence, importent. La pertinence de l'usage de cette typologie est cependant liée à une remarque importante quant au second point.

Effectivement, concernant ce dernier, un examen approfondi est nécessaire: la parole que Descola développe s'ancre dans un champ particulier de la connaissance, et il n'y a pas de garantie que les objectifs visés par une démarche propre à ce champ conservent leur pertinence s'ils devaient être transposés dans un autre champ, en l'occurrence celui de l'architecture.

27 Le Naturalisme est une des quatre « ontologies » que formalise Philippe Descola. Il forme, avec l'Analogisme, le Totémisme et l'Animisme, l'ensemble des matrices culturelles disponibles. Nous renvoyons à l'ex-cursus en fin de chapitre pour une présentation détaillée de ces notions.

LA QUESTION DU PAYSAGE

Cette tâche commence par le recensement synthétique des objectifs proposés par Descola.

D'une part, 2 de ces objectifs sont définis en préalable à l'examen des approches typiques du paysage, dont l'un est propre à toute démarche épistémique rigoureuse, l'autre à la visée anthropologique du travail:

- 1 - que la notion soit suffisamment ouverte que pour valoir en dehors des axiomes du Naturalisme
- 2 - que la notion soit suffisamment restreinte que pour être pertinente, et, faut-il ajouter, non-redondante – qu'il y ait une spécificité du paysage comme concept

Un objectif supplémentaire suit l'examen des multiples approches du paysage à l'examen desquelles se livre Descola:

- 3 - il s'agit d'établir un lien avec ce que désigne la notion à l'origine ou, alternativement, ce que désigne son usage courant – au risque, nous dit Descola, de n'être plus qu'un moyen commode de désigner une chose ou un phénomène sans lien avec l'histoire de la notion et d'en forger une nouvelle de toutes pièces

Ces objectifs se traduisent, au fil du propos, en une série de critères.

Le premier donne lieu principalement à des critères négatifs, établis par rapport au cadre conceptuel particulier que constitue le Naturalisme:

- 1a – pas de charge esthétique nécessaire comme essentielle à la notion
- 2b – pas de représentation du type support matériel informé par une action culturelle comme essentielle à la notion

Le deuxième ne donne pas lieu à la formulation de critères précis – la synonymie abusive ou la grande généralité servant cependant d'indices dans l'analyse des sources auxquelles se livre Descola.

Le troisième objectif donne lieu à plusieurs critères qui, associés, constituent la définition que Descola se donne pour entamer son travail d'enquête:

- qu'il s'agisse d'un *lieu*
- qui agisse comme *représentation*
- d'un *autre lieu (réel ou imaginaire)*
- et que la valeur de cette représentation soit *globale*

Discutons en premier lieu les objectifs annoncés, pour ensuite nous attarder sur les critères que ceux-ci mènent à formuler.

PROPOSITIONS POUR LE PAYSAGE

Disons d'emblée que nous partageons les objectifs en question, pour les raisons suivantes.

Le deuxième objectif, qui associe la restriction mesurée de la notion à sa pertinence, nous paraît un *réquisit* légitime pour toute démarche qui veut éviter les écueils du solipsisme - ne rien désigner qui ait quelque référent partageable - ou de la pan-synonymie - désigner potentiellement toute chose. Cet objectif n'est pas propre à une enquête sur le paysage, mais, de façon générale, à toute démarche spéculative qui veut produire des effets, et plus précisément, accrocher une morceau de réalité - quelle que soit le registre de celle-ci, sociale, politique, technique, anthropologique, économique, Souscrire à cet objectif, c'est simplement vouloir que la notion en quête de laquelle nous nous mettons ait une pertinence. Cela veut dire, par conséquent, qu'il nous faut postuler une différence - qu'il nous faudra peut-être imaginer et construire - entre paysage et espace, entre paysage et lieu, entre paysage et territoire.

Le premier objectif, qui prescrit l'ouverture de la notion et sa possible sortie du cadre du Naturalisme, jouit d'une moins grande généralité que le deuxième, il porte déjà sur des concepts et phénomènes qu'étudie l'anthropologie - nous y souscrivons cependant, dans le cadre du présent travail. Les raisons de le faire sont cependant quelque peu différentes de celles qui animent le travail de Descola, et méritent donc d'être explicitées.

Se défaire des représentations collectivement partagées du Naturalisme afin d'asseoir la notion de paysage est une tâche qui revêt, dans le cadre d'une démarche anthropologique, les insignes d'une prudence scientifique permettant de garantir la validité des concepts et des observations en dehors des cultures issues du Naturalisme. C'est en ce sens que Descola annonce rechercher une notion de paysage qui puisse être « anthropologiquement productive », et pour être féconde, il faut que celle-ci soit caractérisée par des déterminants exempts d'un biais propre à telle ou telle culture ou famille de cultures, déterminants qui n'auraient aucun sens une fois la notion transposée sous d'autres auspices culturels.

Déjà, cette façon d'envisager la notion de paysage à construire peut nous séduire, puisqu'elle élargit le domaine de validité de la notion - mais il s'agit cependant d'un avantage collatéral en ce qui concerne notre propre démarche.

Bien plus à propos, si l'on considère les opinions couramment formulées au sein même du cénacle académique, un des effets de l'approche proposée est de se départir d'une identification massive entre *Paysage* et *Nature*. Le bénéfice est triple : il concerne la finesse avec laquelle il y a moyen d'aborder la notion, la pertinence de la notion dans le champ de la discipline architecturale et ses retombées, et enfin, de façon plus générale, l'économie des concepts qui régissent le fonctionnement symbolique de nos sociétés, lequel dirige en partie, non seulement nos capacités à concevoir le monde, mais aussi les actions et les formes d'organisation politiques qui y sont possibles.

Le premier point résulte de la très grande généralité du terme de *Nature*, autant que de l'absence de distance réflexive que nous avons par rapport à celui-ci, puisqu'il constitue un des axiomes premiers de notre rapport au monde, et de la facture

LA QUESTION DU PAYSAGE

« mythique » des raisonnements qu'il implique – origine du monde, rêve d'un état vierge, construction identitaire héroïque se développent aisément dans la fréquentation de ce terme et pilotent les conceptions qui s'y enracinent. D'autre part, le terme appelle un mode de raisonnement typique, celui de l'opposition binaire, avatar de la définition réciproque de Nature et Culture. Sans remettre en cause la pertinence de celle-ci, il faut cependant constater l'insatisfaction qui résulte de la généralité à laquelle incite ce type de raisonnement et la caricature à laquelle il nous condamne bien souvent – identifiant, par exemple, campagne et Nature, ville et Culture, et se satisfaisant, par le biais d'une telle approximation, d'une exhortation à faire « revenir » la Nature en ville.

Traiter la question du paysage par le biais de catégories plus multiples permet d'envisager une finesse plus grande dans l'approche de la notion, et aussi, à condition de veiller à ce que ces catégories soient définies rigoureusement et hors *doxa*, de se départir d'une approche mythique de celui-ci.

Plus loin, quitter le joug de la notion de Nature comme épïcêtre du champ sémantique associé au paysage permet d'entrevoir la possibilité de miser sur des catégories qui soient homogènes au champ de l'architecture, possibilité utile s'il s'agit de construire la pertinence de la notion de paysage pour celui-ci.

Enfin, troisième effet bénéfique, l'idée de paysage ainsi construite permettrait, en retour, d'apporter sa contribution à un système symbolique collectif moins tributaire de la notion de Nature. En effet, « l'idée de nature a pu servir un temps à exprimer toutes sortes d'aspirations confuses et de projets informulés [...]. Mais en dépit de cette utilité tactique [...], il [...] semble nécessaire de répéter que cette idée a fait son temps et qu'il faut maintenant penser sans elle afin d'imaginer des institutions qui permettraient de réaliser le couplage des humains et des non-humains [...]. Il faut donc imposer l'idée que les humains ne sont pas des démiurges ingénieux qui se réalisent par le travail et la transformation de la nature en ressources [...] »²⁸.

Le troisième objectif a trait à la continuité recherchée avec l'histoire de la notion, ce qu'elle désigne à l'origine. Nous partageons cette visée pour les mêmes raisons que celles avancées par Descola – forger une nouvelle notion de toutes pièces, sans aucun lien avec les éléments les plus originaux de la notion ou des réalités qu'elle désigne n'est pas, à proprement parler, sans intérêt, mais n'a pas d'effet de clarification quant au régime des concepts dans lesquels nous baignons, or il s'agit là d'une partie de la tâche que nous nous donnons.

La continuité dont il est question doit cependant être évaluée : est-elle ténue, porte-t-elle sur des éléments partiels, nécessite-t-elle une re-lecture des événements et phénomènes historiquement associés à la naissance de la notion ? La forme qu'il faut donner à cette articulation avec ce que la notion désigne dès l'origine nécessite également une forme d'invention, celle qui saura repérer, parmi tous les phénomènes associés et caractéristiques dominantes ceux à considérer comme les plus originaux, pour reprendre la formulation de Descola – et ceux-ci ne sont pas donnés.

28 Philippe DESCOLA, *La composition des mondes. Entretiens avec Pierre Charbonnier*, p.322.

PROPOSITIONS POUR LE PAYSAGE

C'est précisément sur ce dernier point que nous serons plus critiques par rapport aux propositions de Descola, critique qui mènera à la nécessité de formuler une autre voie possible, qui s'inscrive néanmoins dans la poursuite des objectifs repris ci-dessus.

Synthétiquement, Descola propose comme définition du paysage: un lieu qui en représente un autre de façon globale, selon un processus de transformation particulier, qu'il nomme la transfiguration.

Cette proposition entretient certains liens avec ce que nous associons communément, depuis les origines de la notion, avec le paysage, tout en s'en distinguant.

Le premier renversement concerne le statut de la représentation et de la vue: le paysage n'est pas la vue d'un pays ou sa représentation codifiée, mais un *lieu* qui agit comme représentation. La conséquence en est que la représentation, dans une telle formulation, n'est pas une catégorie directement assimilable à un objet ou à un percept, voire des représentations typiques, canoniques, mais à une fonction assumée par un lieu.

Les objets d'étude visés en sont affectés: il ne peut s'agir, en premier chef, des tableaux et *vedute*, sinon en passant par le tour de passe-passe de la distinction « *in situ* / *in visu* » – l'objet d'étude canonique devient le jardin, sous toutes ses formes. La formule célèbre de Foucault en donne la raison: « Le jardin, c'est la plus petite parcelle du monde et puis c'est la totalité du Monde »²⁹, formule qui s'associe à la définition plus générale que Foucault donne de l'hétérotopie³⁰, et qui rencontre en de nombreux points la proposition de Descola.

La différence principale étant que la juxtaposition d'espaces telle que la formule Foucault dans le cadre de l'hétérotopie semble désigner un processus potentiellement plus large que la représentation d'un lieu par un autre: ce dernier constitue, nous semble-t-il, un des moyens de « juxtaposer plusieurs espaces », comme dit Foucault. En ce sens, le paysage de Descola serait une forme particulière d'hétérotopie.

Mais notre critique, quant à la définition que Descola propose, est plus fondamentale: elle concerne le type de liaison que celle-ci perpétue entre paysage et représentation. Bien que les propos de Descola mettent la catégorie du *lieu* à l'honneur et déplacent la question de la représentation, cette dernière n'en reste pas moins le trait distinctif premier du paysage, ce qui, parmi l'ensemble des représentants de la catégorie « lieux », distingue les *lieux du paysage* des *lieux en général*. En d'autres termes, dans cette définition, si le lieu donne la nature de l'objet *paysage*, son trait distinctif, et partant, la pertinence de la notion, sont, encore et toujours, donnés par la représentation. En ce sens, on peut synthétiser la nouveauté de la proposition de Descola, par rapport aux définitions « culturalistes » de la notion, de la façon suivante: là où il s'agissait, avec le paysage, d'une représentation d'un lieu d'un type particulier, il s'agit ici d'un lieu particulier qui fonctionne comme

29 Michel FOUCAULT, « Des espaces autres », conférence au Cercle d'études architecturales, 14 mars 1967, dans AMC, n°5, Octobre 1984, pp. 46 – 49.

30 Voir principalement le troisième principe de l'hétérotopie: « L'hétérotopie a le pouvoir de juxtaposer en un seul lieu réel plusieurs espaces ».

LA QUESTION DU PAYSAGE

une représentation – d'un autre lieu, faut-il ajouter, mais qu'importe: à travers cette inversion, c'est bien la représentation qui donne son contenu le plus incisif à la notion.

Il faut ajouter, à ce constat, celui de l'impact de la notion de représentation *globale* d'un autre lieu: de façon générale, il fait la part belle aux procédés mimétiques et de miniaturisation, comme en témoignent les objets d'étude que Descola se donne par la suite.

Pourtant, nous maintenons que les objectifs que Descola se donne en préalable à cette définition sont remarquables d'acuité, et décisifs pour toute approche de la notion de paysage qui cherche à construire une nouvelle voie sur les restes épars des approches convenues que l'analyse de l'anthropologue fait voler en morceaux. Nous n'en affirmons pas moins que le rôle que Descola fait jouer à la représentation dans la nouvelle définition qu'il imagine n'est aucunement une conséquence directe des objectifs et critères annoncés. Dans le cadre précis d'une fidélité à ces derniers, il nous reste donc de la marge pour de l'invention.

Élargissement de la critique descolienne

Le recensement et la critique que dresse Philippe Descola des approches typiques de la notion de paysage font intervenir exclusivement des critères épistémologiques. Ceux-ci peuvent être rangés en deux catégories: des critères valides de façon générale pour toute démarche visant une forme de connaissance, d'autres qui semblent avoir un domaine de validité plus restreint, car ils visent une forme de connaissance particulière, celle que caractérise l'anthropologie.

Les premiers ont trait au caractère distinctif de la notion.

En premier lieu, il faut qu'elle soit suffisamment restreinte: elle doit pouvoir être opposable à d'autres, permettre d'accrocher un morceau de réalité d'une façon que d'autres ne peuvent pas, atteindre des distinctions qui lui sont propres.

Ensuite, elle doit pouvoir établir une forme de filiation avec ce que désigne la notion de paysage depuis sa naissance – critère plus obscur car nécessitant un effort de discrimination supplémentaire et préalable, mais aussi lieu d'opportunités à saisir, car en la matière il n'y a pas d'évidence qui vaille.

La seconde catégorie de critères peut se synthétiser en un critère unique: se départir des fausses évidences de la cosmologie naturaliste. Si la teneur de ce critère est anthropologique, nous avons indiqué plus haut les raisons non-anthropologiques de s'y conformer: son efficace est plus précieuse que le but légitimement visé par Descola, qui est de ne pas inférer de jugements naturalistes lorsque confronté à la description d'objets et de phénomènes appartenant à des cultures non-naturalistes. Nous l'envisageons, de façon plus générale, comme un critère permettant de développer un discours hors *doxa*, et, s'ajoutant aux deux autres critères cités ci-dessus, il affine encore un peu les exigences: s'il s'agit d'être suffisamment restrictif et d'être fidèle au contenu original de la notion, il s'agit également d'opposer une rigueur scientifique aux lambeaux d'opinions qui forment les idées communément reçues.

PROPOSITIONS POUR LE PAYSAGE

En somme, il s'agit d'être critique vis à vis des représentations collectivement partagées, au risque de se retrouver avec peu de choses entre les mains. Ainsi, si les premiers critères définissent ce qu'il faut au minimum pour être *distinctif*, le dernier définit ce qu'il faut au minimum pour être *pertinent* dans un certain contexte – celui d'une recherche universitaire. En concevant les choses ainsi, l'ensemble des critères qui permettent à Descola de procéder à l'examen critique des notions de paysage sont exclusivement d'ordre épistémologique et concerne une forme de connaissance particulière, qui caractérise la pratique de ceux qui prennent une distance critique par rapport aux contenus et raisonnements de la *doxa* – appelons-là scientifique.

Ici gît la puissance de la démarche: loin d'opposer les contenus d'un savoir spécialisé à ceux d'un autre, sa charge critique est obtenue d'une confrontation aux exigences envers laquelle *tout* processus de connaissance scientifique est redevable.

Si qualitativement, l'examen critique dont il est question est donc valide pour notre entreprise, il faut remarquer que quantitativement, c'est-à-dire du point de vue de l'étendue des œuvres traitées et de leur variété, il en est autrement. Descola traite d'un nombre d'œuvres assez restreint, bien que suffisant pour dégager une typologie, grâce aux contrastes importants qui les caractérisent. Au delà de la question du nombre d'œuvres traitées par la critique de l'anthropologue, il y a la valeur représentative de celles qui sont choisies: alors que certaines, comme celles de Augustin Berque et d'Alain Roger, ont connu un succès assez important et présentent des idées qui ont essaimé de façon patente, notamment parmi les architectes, d'autres par contre semblent moins représentatives – en tout cas en dehors du cénacle des chercheurs en anthropologie. Inversement, des œuvres importantes par le retentissement qu'ont connu leurs idées, notamment dans les milieux de l'architecture et de l'urbanisme, restent à traiter. Il s'agit de travaux dont les auteurs évoluent dans des milieux intellectuels proches d'auteurs traités – par exemple, Anne Cauquelin – mais aussi dont les auteurs appartiennent à des traditions parallèles – citons entre autres, John Brinckerhoff Jackson et Sébastien Marot.

Afin de poursuivre, l'examen critique des notions de paysage qu'a élaboré Philippe Descola doit donc être complété.

Anne Cauquelin

L'œuvre principale d'Anne Cauquelin sur le paysage s'intitule *L'invention du paysage*³¹.

Il s'agit d'un ouvrage qui connaît un certain succès, notamment dans les milieux de l'architecture – une conférence récente d'un paysagiste influent porte exactement le même titre³² - mais aussi ailleurs, de façon relativement diversifiée³³.

31 Anne CAUQUELIN, *L'invention du paysage*.

LA QUESTION DU PAYSAGE

À verser aux raisons de la notoriété de l'ouvrage, outre la plume et la clarté du propos, y-a-t-il peut-être le fait que l'auteure écrit également sur des sujets connexes: la ville et l'urbain³⁴, d'une part, l'art, et plus particulièrement l'art contemporain³⁵, d'autre part.

Édité pour la première fois en 1989, il est réédité en 2000 avec une nouvelle préface. Cette dernière présente l'intérêt de recenser les évolutions principales qu'a subies l'approche du paysage entre les deux éditions, et de prendre position par rapport à celles-ci.

Anne Cauquelin repère ainsi deux sortes d'élargissement, à partir d'un paysage qu'elle considère comme un équivalent culturellement construit de la nature.

Le premier tire vers la notion d'environnement, sous l'impulsion de l'écologie, et ses conséquences sont dégagées par la philosophe comme suit ci-dessous.

D'un point de vue conceptuel, « il semble [...] que le paysage soit sans cesse confronté à un essentialisme qui en fait une donnée naturelle »³⁶, croyance « [...] difficile à éradiquer, bien qu'elle soit infirmée par de nombreuses pratiques. »³⁷

Du point de vue des pratiques paysagères, l'idée de l'assainissement et de la santé publique viendraient recouvrir celle d'harmonie naturelle, et ainsi ferait passer « [...] l'idée de paysage au second plan, comme s'il s'agissait d'un esthétisme inutile. »³⁸

Le second tire vers d'autres cultures, d'autres horizons géographiques et culturels, sous l'impulsion, notamment, des travaux d'Augustin Berque, nous dit Cauquelin. Cet engagement à se déplacer, à voyager dans la pensée, a l'avantage remarqué par l'auteure de nous faire voir la valeur de construction d'une réalité que nous prenons, lorsqu'elle nous concerne, comme première, donnée, brute – en somme, le déplacement nous permet d'apercevoir ce à quoi nous sommes la plupart du temps aveugles quand immergés dans notre propre culture.

Ces quelques remarques dessinent, synthétiquement et par contraste, le lieu où Cauquelin situe la notion de paysage.

Cette dernière est définie comme une manière, intégrée culturellement, de percevoir l'ordre du monde. Plus particulièrement, le paysage résulte d'une « éducation

32 Bas SMETS, « L'invention du paysage », conférence donnée à Oslo le 03/04/2014, Bruxelles le 12/11/2014, à Champaign Illinois le 06/04/2015.

33 La géographie et l'archéo-géographie comptent parmi ces "ailleurs". Voir Gérard CHOUQUER, « Anne Cauquelin, *L'invention du paysage*. Paris, PUF, 2000, 180 p. (« Quadrige »). Et: *Le site et le paysage*. Paris, PUF, 2002, 194 p. (« Quadrige »). », *Études rurales* [En ligne], 163-164 | 2002, mis en ligne le 25 juin 2003, URL : <http://etudesrurales.revues.org/129>. Page consultée le 22/02/2018.

34 Voir notamment:

La ville la nuit ; Fréquenter les incorporels. Contribution à une théorie de l'art contemporain ; Essai de philosophie urbaine.

35 Voir notamment:

Petit traité d'art contemporain ; Fréquenter les incorporels. Contribution à une théorie de l'art contemporain.

36 ID. , *L'invention du paysage*, p.1.

37 *Ibidem*.

38 *Ibidem*, p.3.

PROPOSITIONS POUR LE PAYSAGE

permanente des manières de voir et de sentir, c'est-à-dire de prévoir et de lier les éléments d'un 'donné' »³⁹.

Si le paysage est « [...] entièrement soumis aux conventions picturales et littéraires [...] »⁴⁰, dépendant « [...] d'un certain état de la culture [...] »⁴¹ - lequel peut changer – sa portée est extrêmement large: de façon synthétique, est déterminé « [...] un ensemble de valeurs ordonnées dans une vision, autrement dit: un paysage. »⁴²

Dans le cas qui nous occupe en premier chef – la culture occidentale du paysage et son lien avec le monde pictural – un dispositif particulier fabrique du paysage: « [...] condition *sine qua non* [...] la fenêtre, le cadre sont des 'passes' pour les *vedute*, pour y voir du paysage là où sans eux il n'y aurait que... la nature. »⁴³ Avec l'opération du cadrage, « [...] il ne s'agit pas [...] d'une intention délibérée [...], il est simplement question de définir, de délimiter un fragment valant pour une totalité, attendu que seul le fragment rendra compte de ce qui est visé implicitement: la nature dans son ensemble. »⁴⁴

L'opération en question n'est donc pas consciente, intentionnelle: « elle va de soi, car elle est la condition de satisfaction de l'énoncé 'paysage' »⁴⁵.

Cette proposition distingue parmi tous les cadres possibles, à partir de la valeur de représentation de la totalité de la nature qui doit procéder du fragment. « Le cadre réclame son hors cadre comme son élément constitutif, sa condition nécessaire. Il faut que la croyance s'attache à la proposition de totalité qui recouvre le fragment. »⁴⁶ Ainsi, l'exiguïté d'un cadre, comme celui d'un jardin de banlieue par exemple, nous dit Cauquelin, ne permet pas d'engager suffisamment de hors cadre et de valoir pour une totalité, celle de la nature – il ne s'agira pas d'un paysage, sauf, à imaginer, comme c'est le cas dans de nombreux exemples de l'art des jardins, que l'on y rétablisse « [...] une échelle proportionnée à la petitesse du cadre. »⁴⁷

Si la fenêtre et le tableau sont des dispositifs permettant de cadrer, nous avons, en tant que membres d'une culture particulière, totalement intégré cette opération: « [...] le paysage [...] est devenu forme *a priori* de nos perceptions »⁴⁸, et avec cette intégration la notion de paysage se généralise – « il s'agit bien, [avec le paysage], d'appréhender l'étendue, d'une mise en condition de nos activités perceptives, cognitives et affectives »⁴⁹.

L'application des trois critères épistémologiques de Descola donne des résultats différents selon le critère concerné.

39 *Ibidem*, p.7.

40 *Ibidem*.

41 *Ibidem*.

42 *Ibidem*, p.8.

43 *Ibidem*, p.122.

44 *Ibidem*, p.123.

45 *Ibidem*.

46 *Ibidem*, p.125.

47 *Ibidem*, p.126.

48 Anne Cauquelin, « Paysage et cyberspace », in *Les pages du LAA*.

49 *Ibidem*.

LA QUESTION DU PAYSAGE

La filiation avec le contenu original de la notion est garantie – bien que critiquable – et ce d'emblée: les caractéristiques du tableau de paysage tel qu'il voit le jour en Occident à la Renaissance servent de matrice à ce qui deviendra une perception ordonnée du monde sous une forme culturelle particulière. Sous cet aspect, le travail de Cauquelin tombe sous le coup de la critique *intensionniste* que développe Descola.

Mais le travail d'Anne Cauquelin est à ce sujet particulier, puisqu'il propose, à partir de ce point de départ, de généraliser en conservant uniquement certaines caractéristiques (principalement la fonction du cadre et la valeur de représentation globale de la Nature qu'a le fragment). Cet élargissement est limité, il n'inclut pas tous les cadres possibles – il faut qu'ils soient suffisamment grands ou que les éléments disposés dans le cadre satisfassent à un rapport d'échelle qui leur permette de représenter la nature, ou le monde, dit parfois Cauquelin, de façon globale. À partir de la notion de cadre, suit un second élargissement: le cadrage propre au paysage devient une forme *a priori* des perceptions qui ont cours dans un certain modèle culturel. Avec ce second élargissement, le travail de Cauquelin tombe sous le coup de la critique *extensionniste*: la généralité de la notion lui offre un degré de synonymie tellement grand que plus grand chose qui soit de l'ordre de l'espace perçu par un sujet ne lui est encore opposable.

Enfin, il faut remarquer que le troisième critère épistémologique proposé par Descola, celui d'une position critique par rapport aux constructions et inférences du naturalisme, n'est pas rencontré.

Et pour cause: l'entreprise de Cauquelin est, de façon consciente et décidée, de faire apparaître ce qui, de façon inconsciente la plupart du temps, dirige nos perceptions. Sur ce point, il nous faut donc distinguer une définition scientifique de la notion de paysage, qui s'opposerait à sa définition commune, et une définition scientifique des tenants et aboutissants d'une définition commune du paysage. Si le travail de Cauquelin n'est pas de la *doxa*, elle fait cependant de la *doxa* son objet – objet d'étude légitime et largement étudié, mais dont les formulations ne peuvent servir à un autre type de travail, celui qui cherche à établir une définition critique et radicale de la notion de paysage.

John Brinckerhoff Jackson

L'œuvre J.B. Jackson est aujourd'hui largement diffusée au sein des praticiens du paysage.

Des auteurs importants, au rayonnement international, parmi lesquels Jean-Marc Besse et Sébastien Marot, ont contribué à l'ampleur du phénomène, en traduisant et préfaçant certaines rééditions des ouvrages principaux de Jackson⁵⁰, et en développant un système conceptuel proche de celui du sien⁵¹. Il s'agit d'un auteur qui participe à la constitution d'une tradition parallèle du paysage, celle qui s'accroche

50 Voir notamment John Brinckerhoff JACKSON, *À la découverte du paysage vernaculaire*, dont la préface est rédigée par Jean-Marc Besse et Gilles Tiberghien.

Voir encore, du même auteur, *De la nécessité des ruines et autres sujets*.

51 C'est le cas, comme nous le montrerons plus loin, de l'œuvre de Sébastien Marot, qui est caractérisé par une certaine filiation avec les propositions de Jackson.

PROPOSITIONS POUR LE PAYSAGE

étymologiquement au *land* là où l'autre s'appuie sur le *paesaggio*: raison pour laquelle, si l'œuvre de Jackson « [...] reste peu connue des lecteurs français », il « [...] a joué aux États-Unis un rôle de premier plan dans la constitution d'un champ de réflexion théorique et historique nouveau: le paysage. »⁵² Les conceptions que véhicule l'approche « latine » du paysage n'en sont pas inconnues de Jackson pour autant, et sa propre formulation doit s'entendre comme une critique de l'inadéquation d'une notion de paysage qui, se développant à partir du modèle du théâtre, fut vraie pendant un certain temps, à l'endroit qui l'a vue naître, mais n'aurait selon lui plus de pertinence dans le monde contemporain.

De façon plus précise, Jackson s'érige contre « [...] une conception qui ferait du paysage une simple représentation »⁵³. Si des représentations en sont possibles et véhiculent des valeurs qui servent à s'imaginer le monde, il serait « [...] d'abord une réalité objective, matérielle, produite par les hommes: un territoire. »⁵⁴

Ainsi, le mot paysage, pour Jackson, désigne aujourd'hui non pas une vue, une représentation, mais « un système d'espaces élaborés par l'homme à la surface de la Terre pour répondre aux besoins d'une communauté. En fait, l'intrication entre les activités humaines et les réalités naturelles est ce qui constitue un paysage. »⁵⁵ Le paysage est donc toujours un artefact, pour Jackson: il est produit par l'homme, même s'il inclut des éléments naturels. Tout paysage est politique, culturel, mais « [...] cela ne veut pas dire pour autant que la dimension de la nature en est exclue »⁵⁶. Dans un paysage, dans la transformation de l'espace terrestre, tout groupe humain inscrit des valeurs qui découlent d'un ordre social. Cependant, ce qui intéresse celui qui étudie les paysages, nous dit Jackson, ce n'est pas l'ordre social en question, mais les éléments matériels structurants, la morphologie des territoires, lesquels révèlent une certaine organisation des communautés. Dans une telle perspective, peu importe que les territoires étudiés soient œuvre collective ou celle d'un auteur, et d'une façon générale, ce qui est au cœur de la notion de paysage ainsi proposée, c'est l'affirmation selon laquelle « la relation entre l'homme et son environnement est, d'une certaine manière, semblable à celle qui existe entre l'artiste et le matériau qu'il a choisi pour être son moyen d'expression. »⁵⁷

Ainsi, à travers l'analogie de l'empreinte, le paysage est l'incarnation de l'esprit d'une culture dans la terre, dans les formes du territoire: travail de transformation d'un fond qu'il faut supposer amorphe, d'une pâte à modeler, dont on peut cependant moduler l'intensité, dont la profondeur des inscriptions connaît des degrés variables. Si le paysage est ainsi un marquage culturel de la nature à travers la fabrication des territoires, il est aussi un espace social: cette opposition entre nature et société est ce qui va permettre à Jackson de proposer une typologie du paysage - minimale, certes, puisque recensant trois cas.

Le premier⁵⁸ paysage est le « paysage politique ».

52 ID. , *À la découverte du paysage vernaculaire.*, 4ème de couverture.

53 *Ibidem*, p. 10.

54 *Ibidem*.

55 *Ibidem*, p.12.

56 *Ibidem*, p.13.

57 *Ibidem*, p.18.

58 Nous l'indiquons comme étant le premier paysage car il est le premier à être traité, dans l'ordre du texte, par Jackson. Ce dernier s'y référera cependant comme deuxième paysage.

LA QUESTION DU PAYSAGE

Celui-ci résulte de la décision d'un pouvoir central, et il rend visible le pouvoir qu'il incarne.

Paysage en premier lieu de la grande échelle, son organisation matérielle s'appuie fortement sur la constitution d'un réseau de voies, et toutes infrastructures capables de relier les points du territoire, mais aussi de développer un programme technique important – barrages, centrales électriques, etc.

Des lieux particuliers y voient le jour, propres à manifester la vie civique: places publiques, forums en font partie. Les murs et les alignements ont pour fonction d'y installer la présence du pouvoir, et de rappeler à chaque citoyen son statut. Dans ce paysage, nous dit Jackson, « les espaces et structures [sont] conçus pour imposer et préserver une unité et un ordre sur la Terre, ou en rapport avec un plan de longue haleine, à grande échelle. »⁵⁹

Dans ce paysage, semble-t-il, « [...] le milieu naturel n'a pas d'identité propre »⁶⁰. Le deuxième paysage, le « paysage vernaculaire », donne la primauté au « local ». Il s'oppose au paysage politique, au grand paysage classique, c'est un « paysage dont les marques d'une organisation politique de l'espace sont largement ou totalement absentes »⁶¹.

Sa mobilité, sa capacité d'adaptation est très grande, et elle est en quelque sorte « centripète »: elle ne procède pas du grand territoire, mais part d'un attachement local pour aller vers l'extérieur.

Les contraintes naturelles y sont très grandes, et s'expriment dans les formes.

Le paysage vernaculaire correspond typiquement, pour Jackson, à l'espace médiéval.

Le paysage politique, à l'espace renaissant, dont l'apogée est donnée selon lui par le paysage néo-classique et la nature ordonnée, uniforme, qu'il donne à voir, et le programme Jeffersonien pour le territoire américain y participe.

Cependant, il faut, selon Jackson, pour décrire le territoire américain qui lui est contemporain, envisager un troisième paysage, marqué principalement « [...] par la mobilité et la transformation des fonctions et des places [...] »⁶². Dans ce contexte, la tâche ne serait pas de tenter une « re-naturation », sur un mode passéiste et selon une conception fixiste de la nature, mais bien d'inventer de nouvelles natures, celles qui seraient « [...] d'une beauté nouvelle »⁶³.

Parallèlement, Jackson introduit directement dans l'étude du paysage une considération pour l'habitation. Pour ce faire, « [...] d'une part, il établit une distinction conceptuelle entre *habiter* et *demeurer*, et, d'autre part, ranime la relation sémantique très ancienne qui existe entre *habiter* et *habitude*. »⁶⁴

Habiter, nous dit-il, signifie rester un certain temps immobile, à un endroit, mais signifie aussi qu'à un moment donné, l'on va bouger, changer d'endroit. C'est avoir ses habitudes quelque part, mais cela signifie aussi que vient un moment où l'on

59 *Ibidem*, p.266.

60 *Ibidem*, p.27.

61 *Ibidem*, p.266.

62 *Ibidem*, p.31.

63 *Ibidem*, p.275.

64 *Ibidem*, p.25.

65 Voir « L'habitat mobile, et comment il parvint en Amérique » dans *Ibid.*

PROPOSITIONS POUR LE PAYSAGE

change d'habitudes. De façon générale, « habiter, c'est moins demeurer en un lieu qu'adopter, toujours provisoirement, une façon d'être. »⁶⁶

Ainsi, il est possible d'habiter, selon Jackson, dans la mobilité, et si, pour ce qui concerne l'étude des territoires en général, la maison constitue pour lui le concept central légitime, cette situation change lorsqu'il est question du troisième paysage: diagnostiquant une désagrégation de l'habitat, il repère un déplacement des habitudes propres à l'habitation du côté du transport et des lieux qui y sont associés.

Passant le propos de Jackson au crible de l'analyse critique initiée par Descola, nous tirons les conclusions suivantes.

D'une part, la conception naturaliste du monde y est active avec une puissance maximale: les oppositions les plus courantes du naturalisme fournissent au propos ses concepts-clé.

La Nature hypostasiée attend de recevoir sa forme du moule que constitue la société, et plus largement, la culture. Celle-ci pourrait imprimer plus ou moins fortement sa marque, et ainsi générer des paysages typiques – dont les formulations particulières restent cependant multiples.

Au-delà de ce constat, il faut remarquer que la notion de paysage, chez Jackson, s'apparente à celle de territoire: il devient très difficile de les distinguer. Jackson ne donne pas de définition précise de territoire, mais les définitions qu'il donne du mot paysage – un système d'espaces élaborés par l'homme à la surface de la Terre – pourraient, en droit, désigner l'ensemble des territoires habités, voire, en usant du terme encore plus englobant figurant dans la définition, désigner *l'ensemble des espaces habités*. La critique *extensionniste* s'y applique donc de plein droit – ce qui n'empêche de saluer les qualités et l'engagement de l'ensemble du propos, notamment la volonté d'introduire, dans le système de concepts qui gravitent autour du paysage, celui de l'habitation, et la perspicacité avec laquelle sont mises en mouvement l'ensemble de ces notions afin de qualifier la situation contemporaine du territoire américain.

Ces caractéristiques expliquent que les idées de Jackson aient une certaine influence sur la pensée contemporaine en matière d'urbanisme et de territoire. L'opposition entre une approche *globale* et une approche *locale* de la compréhension et des projets de territoires, que l'on peut reconnaître à travers la distinction du paysage politique et du paysage vernaculaire, a, depuis, connu un certain succès⁶⁷, même si l'on ne peut pas si aisément en attribuer la paternité à Jackson.

Mais au-delà du repérage de cette clé de lecture très répandue à l'heure actuelle, un des exemples les plus notables de l'influence de Jackson est donné par l'œuvre de Sébastien Marot. Ancien directeur de la revue *Le visiteur*, il traduit *De la nécessité des ruines* de Jackson⁶⁸, et édite *Le territoire comme palimpseste*, de Corboz⁶⁹.

En 2010, il publie son ouvrage principal, intitulé *L'art de la mémoire, le territoire et l'architecture*⁷⁰.

66 *Ibidem*, p.26.

67 Voir à ce sujet Alberto MAGNAGHI, *Le projet local*.

68 John Brinckerhoff JACKSON, *De la nécessité des ruines et autres sujets*.

69 André CORBOZ, *Le territoire comme palimpseste et autres essais*.

70 Sébastien MAROT, *L'art de la mémoire, le territoire et l'architecture*.

LA QUESTION DU PAYSAGE

Certains de ses écrits font plus directement référence à la notion de paysage, notamment l'article, remarqué, qui s'intitule « L'alternative du paysage »⁷¹.

Sa pensée propose une compréhension explicite du rapport entre territoire, site et paysage à travers laquelle on peut lire sans difficulté la filiation avec les propos de Jackson, mais aussi de Corboz.

Le territoire, c'est-à-dire, pour Marot, la matrice sur lesquelles s'inscrivent et s'enregistrent les traces matérielles d'actions aux origines différentes, se trouve pris, à l'époque contemporaine, entre les logiques associées au *programme*, d'une part, au *site* d'autre part. Selon Marot, dans cette perspective, le *sur-urbanisme* est le nom de cette stratégie de développement qui met le site au pas du programme, invente le site, de toutes pièces au besoin, en fonction d'un programme dont le développement est déterminé par des logiques internes. Le *sub-urbanisme*, quant à lui, prend le site pour donnée primordiale, le laisse s'exprimer – avec, au besoin, des interventions minimales – et invente le programme à partir des coordonnées du site. Rem Koolhaas, nous dit Marot, est le représentant le plus célèbre du sur-urbanisme, dont l'ouvrage *Delirious New-York*⁷² doit être considéré comme le manifeste.

La pratique des paysagistes contemporains, quant à elle, concentrerait toutes les caractéristiques d'une approche sub-urbaniste.

Si le propos de Marot se laisse comprendre à partir des apports de Jackson – l'action de transformation que Jackson envisage sur les territoires, de nature politique et sociale, étant remplacée par celle du programme – l'analyse critique développée ci-dessus reste donc valable.

Jean-Pierre Le Dantec / Wouter Reh et Clemens Steenbergen

Ingénieur, écrivain, architecte et urbaniste, ancien directeur de l'école d'architecture de Paris-La-Villette, et comptant parmi les fondateurs du DEA « Jardins, paysages, territoires »⁷³, Jean-Pierre Le Dantec est l'auteur de nombreux ouvrages dans lesquels le paysage est un protagoniste important⁷⁴.

Le centre de gravité des recherches et de l'enseignement de Le Dantec est l'art des jardins, et ses investigations se développent, de façon originale dans le contexte de l'étude du paysage, aussi bien du côté de l'étude des textes et concepts liés aux jardins, qu'à l'analyse de leurs configurations matérielles, leurs évolutions, et leur impact sur la fabrique de la ville. C'est ainsi qu'il se livre, par exemple, au recensement des textes liés à la question du jardin, à sa construction, à ses

71 Sébastien MAROT, « L'alternative du paysage », in *Le visiteur*, n°1, 1995.

72 Rem KOOLHAAS, *Delirious New-York*.

73 L'équipe de recherche « Jardins, paysages, territoires » a depuis été re-baptisée « Architecture, milieu, paysage ». Voir <http://www.amp.archi.fr/>. Page consultée le 22/02/2018.

74 Voir entre autres:

Jean-Pierre LEDANTEC, *Jardins et paysages: Textes critiques de l'Antiquité à nos jours ; Le sauvage et le régulier: Art des jardins et paysagisme en France au XX^e siècle ; Jardins et paysages: une anthologie ; Poétique des jardins.*

PROPOSITIONS POUR LE PAYSAGE

significations, et ce depuis l'antiquité jusqu'à nos jours⁷⁵. Ou encore, qu'il traite, ailleurs, de la question de la clôture du jardin et de ses configurations multiples, depuis l'*hortus conclusus* jusqu'à l'époque contemporaine, en passant par l'invention du *ha-ha*⁷⁶.

Ce qui vaut au jardin d'être au centre de la question du paysage dans le travail de Le Dantec, c'est la conception du paysage qu'il développe: celle d'un paysage comme « seconde nature », comme figuration de la nature pour et par l'homme, dont le jardin fournit un modèle adéquat.

Ce sont une définition et une attitude similaires qui sous-tendent le travail de Wouter Reh et Clemens Steenbergen, architectes et anciens membres de la chaire de paysage de la TU Delft.

Leurs ouvrages principaux⁷⁷ s'attellent à une analyse très précise – unique en son genre – des configurations spatiales des jardins et parcs célèbres, domestiques ou urbains, dont les découpages stylistiques éprouvés de l'histoire de l'art donnent la structure.

Très fourni et précis en termes d'analyses graphiques, le propos de l'ouvrage *Architecture and Landscape*, particulièrement, entretient une ambiguïté: s'agit-il de considérer comme paysage les jardins analysés eux-mêmes, ou ce avec quoi les jardins en question nous mettent en présence, et la façon dont ils le font – en l'occurrence, une certaine portion de territoire? Ambiguïté renforcée par une des qualités majeures de l'ouvrage, qui est l'attention portée aux implantations et aux échelles territoriales – mais dont le propos ne permet pas d'élucider la nécessité quant à la notion de paysage.

Du point de vue de la critique de ces approches, nos conclusions sont les suivantes. D'une part, la notion de paysage qui sous-tend leurs propos n'est que la traduction des axiomes naturalistes – l'on retombe ainsi aisément, sur une définition rebattue: la nature transformée par le goût. D'autre part, elle oscille entre la grande généralité et l'imprécision: soit elle désigne une quantité de phénomènes très large, puisque dans ce cadre conceptuel, à peu près tout peut être considéré comme transformation de la nature, soit les critères qui permettent d'en restreindre le champ sont purement quantitatifs et laissés à l'appréciation de chacun, puisqu'il s'agit d'évaluer l'action transformatrice sous l'angle du plus et du moins, le paysage se situant plutôt du côté d'une transformation moins importante.

Nous notons aussi que, la liaison avec le jardin comme objet d'étude, si elle peut sembler évidente, n'est pas précisée. Premièrement, comme nous le remarquons plus haut, il existe une ambiguïté quant au lieu du paysage, active principalement chez Steenbergen et Reh: s'agit-il du jardin lui-même ou d'un lieu extérieur au jardin, avec lequel le jardin nous met en présence, ou dont le jardin fait partie?

75 C'est notamment l'objet de l'ouvrage suivant: *Jardins et paysages: Textes critiques de l'Antiquité à nos jours*.

76 C'est le programme du deuxième chapitre, intitulé « Clôture », de l'ouvrage suivant: *Poétique des jardins*.

77 Wouter REH et Clemens STEENBERGEN, *Architecture and Landscape. The design experiment of the great european gardens and landscapes* ; ID., *Metropolitan Landscape Architecture. Urban parks and landscapes*.

LA QUESTION DU PAYSAGE

Deuxièmement, il s'agirait d'indiquer, pour être précis compte tenu d'une notion de paysage aussi large que celle décrite ci-dessus, ce qui vaut au jardin et au parc urbain d'être les seuls objets d'étude – mais ne serait-ce, comme c'est le cas traditionnellement, leur caractère exclusif d'agrément, que l'on présente comme antinomique d'autres usages?

Fausse évidence du Naturalisme et perspective extensionniste guettent donc ces approches, dont il faut, en contre-partie, souligner les qualités originales. Principalement, il s'agit de la profondeur de l'analyse des configurations matérielles des lieux décrits, et leur compréhension dans un contexte élargi, du côté spéculatif – avec les anthologies de textes et concepts proposés par Le Dantec – et du côté territorial – avec l'attention aux implantations qui caractérise le travail de Reh et Steenbergen.

Michel Desvigne

Michel Desvigne est paysagiste, et l'auteur de nombreux projets contemporains en matière de paysage et d'urbanisme. Sa pratique de pointe se double d'un effort de conceptualisation quant à la pratique du projet de paysage, ses caractéristiques, son utilité à l'heure actuelle, et ainsi également quant à la notion de paysage elle-même. Les éléments saillants de ce propos peuvent être recueillis à la lecture de ses interventions dans l'ouvrage édité à l'occasion du Grand Prix de l'urbanisme qui lui a été attribué en 2011⁷⁸, d'une part, et dans la monographie publiée à l'occasion de son travail intitulée *Natures intermédiaires*⁷⁹, d'autre part.

Déjà, les titres des ouvrages cités en indiquent la substance: le paysage est un préalable, il « [...] anticipe l'urbain »⁸⁰, car il constitue une nature intermédiaire. Une manière de qualifier la démarche paysagère peut ainsi se faire par un abord stratégique, à travers sa capacité d'« [...] acceptation et [de] gestion du provisoire et des incertitudes. En l'attente ou en l'absence de moyens, nous proposons d'exploiter des terrains vacants avec des techniques rudimentaires qui relèvent de l'agriculture pour permettre à une forme de nature de s'installer. »⁸¹

Cette qualité, le projet de paysage la devrait aux moyens propres qu'il développe: il s'agirait d'amplifier la géographie, de créer un « [...] support de nature amplifiée »⁸². Le paysagiste qu'il est, nous dit Desvigne, « [...] invente les vallons, [...] amplifie les reliefs, [...] viabilise les crêtes. »⁸³

78 Ariella MASBOUNGI, *Le paysage en préalable. Michel Desvigne, Grand Prix de l'urbanisme 2011*.

79 Gilles TIBERGHEN et James CORNER, *Natures intermédiaires. Les paysages de Michel Desvigne*.

80 Ariella MASBOUNGI, *Le paysage en préalable. Michel Desvigne, Grand Prix de l'urbanisme 2011*, p.14.

81 *Ibidem*.

82 ID., *Le paysage en préalable. Michel Desvigne, Grand Prix de l'urbanisme 2011*, p.37.

83 *Ibidem*, p.31.

PROPOSITIONS POUR LE PAYSAGE

Ce que ces moyens de transformation visent, c'est de donner, d'emblée, des qualités aux sites, avant que d'autres transformations s'y succèdent, et à travers lesquelles ces qualités se maintiendront.

C'est ainsi qu'il faut comprendre, nous dit Desvigne, la notion de « nature intermédiaire »: un « [...] paysage transformé dont les qualités archaïques d'orientation des espaces, de pente, d'humidité sont les préalables avec lesquels architectes et urbanistes transformeront la ville. »⁸⁴

Matériau vivant et travail du relief inscrivent le paysage dans un temps long: celui du développement des végétaux, et, plus loin, celui des mécanismes d'érosion et de sédimentation géologiques.

D'une certaine manière, il est donc possible de traduire le propos de Desvigne dans les termes de Jackson – le cadre conceptuel à l'œuvre étant celui d'un territoire transformé dont le socle, le donné brut peut s'exprimer de façon plus ou moins franche selon les stratégies de projet.

Deux remarques importantes doivent cependant accompagner ce constat.

Premièrement, si le propos s'accorde aux principes et nuances de la cosmologie naturaliste, ses caractéristiques majeures n'en ont pas l'étoffe: le propre du paysage peut ici se comprendre à partir d'un cadre conceptuel très large emprunté au naturalisme, mais son usage ne perpétue les motifs et poncifs de la *doxa* que sous une forme faible. Plus précisément, lorsque Desvigne qualifie les spécificités du travail des paysagistes, il indique une visée en termes de ce que nous qualifierons, encore imparfaitement pour l'instant, par *habitation* – visée qui équilibre les analogies naturalistes, de l'ordre de l'empreinte principalement. Ces dernières sont, remarquons-nous encore, mobilisées uniquement sur le versant constructif et stratégique du paysage: les qualités d'habitation que portent le paysage - « [...] orientation, [...] pente, [...] humidité, [...] »⁸⁵ - ne tirent pas leur substance d'une hypothétique proximité avec la nature, avec le donné brut que constituerait le « socle géographique ».

Cette proximité affirmée est cependant à l'œuvre dans le propos du paysagiste lorsqu'il s'agit de positionner le paysage et son projet par rapport à d'autres disciplines, d'autres objets: elle les distingue de l'architecture et de l'urbanisme, de l'édifice et de la ville, du territoire.

La deuxième remarque concerne la critique extensionniste qui était applicable aux propos de Jackson: si, chez ce dernier, il devenait impossible de distinguer le paysage du territoire, et, plus loin, de n'importe quel système d'espaces élaborés par l'homme à la surface de la Terre, il n'en est pas de même chez Desvigne. Le paysage, pour celui-ci, n'est pas le territoire transformé, mais une des manières de transformer le territoire, et acquiert ainsi plus de précision. Il serait possible d'établir un parallèle entre cette manière particulière de faire le territoire que désigne Desvigne sous le terme de paysage ou d'approche paysagère et ce que Jackson appelle « paysage vernaculaire »: mais les deux se correspondent en certains points seulement, et ne peuvent être synonymes – car Jackson aborde la caractérisation du paysage

84 Gilles TIBERGHIEU et James CORNER, *Natures intermédiaires. Les paysages de Michel Desvigne*, p.12.

85 *Ibidem*.

LA QUESTION DU PAYSAGE

vernaculaire en impliquant déjà des formes, alors que l'approche de Desvigne semble donner plus d'importance aux moyens qu'il faut placer sous la houlette du paysage, laissant la question des formes plus ouverte.

Notre critique épistémologique est donc ici fort contrastée.

La *doxa* naturaliste y est active, mais sous une forme faible seulement, et sans impact sur une des caractéristiques les plus originales de l'approche de Desvigne, qui est de lier la démarche paysagère à la visée de qualités en termes d'habitation. La précision de la notion est plus grande que celle que nous avons rencontrée ailleurs jusqu'à présent, et semble lui permettre d'échapper à la critique extensionniste. Mais la précision des autres termes qui devraient lui être opposables et qui participent à la construction de la notion de paysage dont il s'agit – tels territoire, par exemple – n'est pas développée.

Nous verrons plus loin comment les intérêts de cette approche, encore approximative, peuvent être développés et prendre place dans les propositions que nous ferons.

En outre, le repérage d'une forme de filiation avec « le contenu original » de la notion dès son invention resterait à faire – exigence que nous avons placée sous l'égide du deuxième critère apporté par le travail de Descola.

Michel Corajoud

Paysagiste et enseignant de renom, Michel Corajoud n'a publié que des communications relativement courtes sur le paysage. Elles se partagent entre expériences d'enseignement, conseils éclairés aux étudiants et praticiens, et propos plus généraux sur la notion de paysage elle-même⁸⁶.

Concernant cette dernière, selon Corajoud, « la difficulté actuelle d'éclaircir le concept de paysage n'est pas sans rapport avec une libération progressive et vraisemblablement illusoire des contingences territoriales. »⁸⁷

D'un tour poétique, le texte entend néanmoins clarifier ce qu'il en est du paysage, dont le lieu serait le sol, cet interface et cette proximité entre le ciel et la terre: « tout se passe comme s'il y avait, en périphérie de chaque substance, une suractivation particulière, nécessitée par la présence d'une substance étrangère; ces différents « états-limites » composant l'ensemble du champ de la perception. Par cette agitation de surface la terre protège son intégrité profonde et amorphe et, laissant la part du ciel, elle tisse avec lui un épiderme commun, le sol, qui prend, pour nous, tous les aspects des phases transitoires de leurs différents états d'équilibre. »⁸⁸ Le paysage tiendrait du sol sa qualité première et son origine: « Terre et ciel ne cessent de se quereller dans l'épaisseur du sol arable et de ces querelles naissent les qualités premières de tout paysage. »⁸⁹

86 L'ensemble de ces textes est repris dans l'ouvrage suivant: Michel CORAJOUD, *Le paysage, c'est l'endroit où le ciel et la terre se touchent*.

87 Michel CORAJOUD, « Le paysage, c'est l'endroit où le ciel et la terre se touchent », dans *Mort du paysage? Philosophie et esthétique du paysage*, p.40.

88 *Idem*, p.38.

89 *Idem*, p.39.

PROPOSITIONS POUR LE PAYSAGE

Ce centre de gravité, la pratique du paysagiste la partage avec celle de l'agriculteur et du jardinier: « Le sol, pour un jardinier, pour un paysagiste, c'est une profondeur irritable; en contrariant périodiquement les processus d'apaisement des surfaces confrontées, en réactivant leur contact par l'outil, le jardinier exacerbe ciel et terre, nous fait vivre les premiers instants de leur rencontre: il revitalise le sol et œuvre sa fécondité. »⁹⁰

Telles des conséquences de ces propos premiers, Corajoud enchaîne avec les propriétés du paysage.

Premièrement, « dans un paysage, l'unité des parties, leur forme, vaut moins que leur débordement; il n'y a pas de contours francs, chaque surface tremble et s'organise de telle manière qu'elle ouvre essentiellement sur le dehors. »⁹¹ Les éléments du paysage s'opposent à la perception de leurs contours individuels, c'est l'ensemble qui prévaut, le « [...] milieu articulé [...] »⁹² que tissent les rapports et la coexistence des choses.

Car, nous dit Corajoud, « le paysage est le lieu du relationnel où toutes les localités ne sont compréhensibles que par référence à un ensemble qui s'intègre, à son tour, en un ensemble plus vaste. »⁹³ Ces relations, la faculté de les percevoir, ou de les disjoindre, en isolant pour un instant tel ou tel détail, c'est notre appareil perceptif qui en délivre le secret: il faut probablement y faire l'hypothèse de seuils, selon Corajoud, et « peut-être devons-nous à l'atrophie de notre système sensoriel cette faculté d'anéantir la cohésion d'ensemble d'un paysage »⁹⁴.

Outre ces qualités qui tiennent autant des relations matérielles qu'il faut supposer entre les choses du paysage que des propriétés de notre appareil perceptif, « le paysage est une mémoire »⁹⁵: « [...] dans la chair même du paysage s'impriment et perdurent tous les stigmates du passé [...] le paysage est une mémoire »⁹⁶.

Les difficultés que nous aurions actuellement avec le concept de paysage, nous dit Corajoud, seraient aussi à imputer aux sciences: « la réalité sensible s'efface derrière l'écran de nos représentations »⁹⁷, d'une part, et, d'autre part, la liaison entre les choses qui constituent le paysage aurait été désarticulée par les sciences qui « tranchent dans la réalité »⁹⁸.

Si les relations que les choses tissent entre elles sont ce qui constitue un paysage, Corajoud repère alors deux configurations qui seraient en-deçà du paysage: d'un côté, le tas de sable, l'amas, de l'autre, l'automobile et l'objet architectural.

Dans la première, les choses sont juxtaposées, sans tisser les relations qui confèrent au paysage sa qualité de « milieu » – « le paysage, lui, résiste à cette totale discrimination des parties »⁹⁹.

90 *Idem*, p.38.

91 *Idem*, p.39.

92 *Ibidem*.

93 *Idem*, p.40.

94 *Ibidem*.

95 *Ibidem*.

96 *Ibidem*.

97 *Idem*, p.41.

98 *Ibidem*.

99 *Ibidem*.

LA QUESTION DU PAYSAGE

Dans la seconde, l'assemblage est compact, et l'unité factice: elle ne procède pas des relations que chaque chose entretient avec les autres et avec l'ensemble, mais d'une force extérieure, qui, de force, les fait participer à « [...] une unité plaquée »¹⁰⁰.

À ces distinctions, s'en ajoute une autre qui concerne plus spécifiquement la ville: le « paysage urbain » n'est pas réellement paysage: c'est un milieu, mais dont l'unité n'est qu'artefact.

Sciences et perte de l'ancrage au territoire sont rejoints par la puissance technique afin d'expliquer, une fois encore, ce qui serait une perte progressive du paysage à l'époque contemporaine, à comprendre comme la création « d'objets posés » plutôt que de milieux, tissus de relations.

Le développement de nos capacités techniques auraient défait « [...] l'adhérence entre l'espace et son projet »¹⁰¹, adhérence ailleurs et en d'autres temps obligatoire, garantie par la nécessité d'une négociation avec les formes matérielles de la surface terrestre qu'impose un outillage archaïque. Cette « dé-territorialisation », conséquence de la technique, est accompagnée, par l'uniformisation et les imports que cette dernière sous-tendrait, d'une perte de l'identité des territoires, de leurs ancrages historiques et géographiques, qui permettraient que les paysages soient distincts, et ainsi existent.

À travers le propos de Michel Corajoud, c'est la notion de *milieu* qui tend à remplacer celle de paysage. La plupart des caractéristiques formelles que le paysagiste tente d'attribuer au paysage en découlent. La critique extensionniste est ici d'application, et malgré l'effort développé dans le texte commenté afin de limiter la portée de la notion et indiquer ce qui ne serait pas de l'ordre du paysage, les critères qui permettraient de le faire restent très imprécis, et renvoient à un concept flou – bien que porteur de potentiel, notamment par l'insistance avec laquelle la question de la relation entre les choses est mise en avant¹⁰².

Landscapes of urbanism / Landscape as urbanism

C'est une autre association que celle du paysage et du territoire qui constitue l'objet d'étude de Panos Mantziaras: la ville-paysage¹⁰³. À travers cette locution, Mantziaras se réfère à une « [...] vision urbaine appelant à un nouveau rapport entre ville et nature »¹⁰⁴. Si Mantziaras relate et documente l'histoire de ce binôme, il n'indique

100 *Idem*, p.42.

101 *Idem*, p.46.

102 Le moment de la publication de ce texte - 1981 – explique probablement cette insistance, et permet peut-être de comprendre le caractère novateur que le propos a pu alors faire valoir. Il nous semble que dans le contexte actuel, au moins au niveau du discours, les thèmes de la relation entre les choses, du site et de son étude, de la mémoire du territoire, ont depuis été largement portés au débat.

103 Voir: Panos MANTZIARAS, « La ville-paysage. Un concept de projet dans le contexte de crise », dans *Landscapes of urbanism*
ID. , *La ville-paysage. Rudolf Schwarz et la dissolution des villes*.

104 ID. , « La ville-paysage. Un concept de projet dans le contexte de crise », dans *Landscapes of urbanism*, p.258.

PROPOSITIONS POUR LE PAYSAGE

pas moins son efficacité pour notre situation contemporaine en matière d'urbanisme et de projet de territoire. Sous-tend cette affirmation une hypothèse plus large: chaque période de crise que traverse notre civilisation occidentale – crise structurelle, récurrente – correspond à un moment de remise en question du rapport entre ville et campagne¹⁰⁵, ou, plus généralement, entre ville et nature.

Mantziaras entreprend de retracer la généalogie d'un concept particulier issu de ces réaménagements successifs, celui de ville-paysage, voyageant pour ce faire entre science géographique et urbanisme, du début du 20ème siècle à son milieu.

La notion générale du paysage qui sous-tend l'ensemble des variantes de ce concept, c'est celui d'une surface terrestre travaillée par le labeur humain et transformée par la nature.

À l'abord de cette surface, on peut ainsi distinguer un « paysage naturel » et un « paysage culturel », lequel tend à remplacer le premier, et qui comprend le « paysage ville ». Cette conceptualisation a permis, notamment au géographe Passarge, cité par Mantziaras, d'envisager l'étude morphologique comparée des paysages, lesquels incluent artefacts et sites naturels.

La ville-paysage, notion centrale de cet aspect du travail de Mantziaras, est considérée par le géographe en question comme un des aspects les plus artificiels du paysage – poursuivant une progression passant par le « paysage sauvage » et le « paysage cultivé ». Le « paysage urbain », nous dit Mantziaras en citant Eckert¹⁰⁶, serait la partie construite de la ville-paysage.

Les représentations qui intéressent l'étude de la ville-paysage seraient de type mixte, mêlant éléments bâtis et paysagers – terme qu'il faut entendre, semble-t-il, comme synonyme de non-bâti – de même que vues zénithale et frontale. À travers l'analyse du travail d'Eckert, le concept de ville-paysage se précise un peu: il s'agit de la ville prise dans l'étendue de son territoire, plus large que la ville bâtie elle-même.

Charles Waldheim est titulaire de la chaire de paysage à la Harvard Graduate School of Design, ainsi que le fondateur de la revue *The landscape urbanism reader*. Ses propositions quant au paysage sont remarquées outre-atlantique, et établissent une forme de filiation, quoique subtile, avec les propos de Jackson. Son dernier ouvrage en date porte le titre percutant de *Landscape as urbanism*¹⁰⁷. Dans cet ouvrage, au fil d'un cours historique allant de la naissance du paysage à la situation contemporaine, Waldheim examine l'évolution et les différentes facettes de ce qui constitue sa thèse principale: le paysage comme une forme d'urbanisation spécifique. Il ne s'agit donc pas, ici, d'opposer la ville et sa campagne, mais d'identifier le paysage à un processus particulier de fabrication du territoire. Ce processus, dans les cas qu'identifie Waldheim, joue également un rôle dans la formation de ce que nous appelons *la ville*. Une des particularités de la forme particulière d'urbanisation que constitue le paysage se trouve dans les conditions auxquelles elle se trouve associée: des situations de crise, principalement d'ordre économique, face auxquelles l'urbanisme du paysage sait y faire. Ce qui explique cette association, serait la

105 « Il conviendrait même de faire une hypothèse épistémologique générale, selon laquelle le bi-pôle ville-nature aurait fréquemment été revisité au motif d'une crise. » Voir Ibid., p. 257.

106 *Idem*, p. 263.

107 Charles WALDHEIM, *Landscape as urbanism*.

LA QUESTION DU PAYSAGE

capacité de cet urbanisme à faire avec la décroissance et le repli qu'impliquent les crises économiques structurelles.

On comprend dès lors que, ce qui qualifie *le paysage* en question, le type d'espaces que l'urbanisme concerné met en place, c'est simplement l'espace non-bâti: la différence avec Mantziaras, à ce sujet, est que Waldheim inclut « l'espace ouvert » intérieur aux villes.

Nous constaterons que, pour les deux références discutées ci-dessus, des points communs existent. Le principal se situe de l'utilisation du paysage par le biais d'un syntagme: la ville-paysage ou l'urbanisme de paysage. Si nous jugeons les questions que ces auteurs parviennent à traiter intéressantes et utiles pour une réflexion contemporaine sur l'urbanisme, la ville, les stratégies d'implémentation des projets urbains et les qualités qu'il faut leur chercher, nous devons constater que l'usage du terme paysage est ici fait dans un sens relativement pauvre: le paysage comme espace non-bâti – mais à quel point? - et vaguement « naturel ».

3) *Formulation de la question*

Première exigence critique: le sujet

Si la critique épistémologique développée ci-dessus se montre efficace et pertinente à l'égard de l'intégralité des sources visitées, elle fabrique, à revers, des critères positifs minimaux auxquels doit satisfaire notre propre recherche et les propositions qui la construisent.

Cette exigence d'ordre « épistémologique » est cependant rejointe par d'autres, d'une nature différente, et dont le développement permet de préciser la question et les objectifs poursuivis.

Les débats qui se développent autour de la notion de paysage, que l'on peut synthétiser par l'opposition, active au sein de la typologie dégagée par Descola, entre une alternative consistant en un support matériel, objectif, sujet à transformations, d'une part, et une alternative consistant en un ensemble de perceptions, dont la mise en forme est dépendante de schèmes culturels et/ou individuels, d'autre part, se déploient à partir d'une conception spécifique du sujet humain, de l'anthrope, et ce, qu'elle soit explicitement inscrite dans le fil du propos, ou active implicitement.

Plus précisément, ces conceptions sous-jacentes nécessitent, au-delà des exigences épistémologiques établies plus haut, d'être critiquées, et ce particulièrement en ce qui concerne le travail de Descola lui-même – s'agissant de la seule démarche immunisée à l'égard des déviations extensionnistes et intensionnistes repérées dans l'ensemble des autres sources examinées.

Nous avons déjà indiqué brièvement un des écueils de la proposition des *formes du paysage*: perpétuer la *représentation* comme contenu le plus incisif du paysage, en affirmant que le contenu le plus original de la notion dès sa naissance est de l'ordre

PROPOSITIONS POUR LE PAYSAGE

de la représentation, sans que, par ailleurs, cette affirmation soit étayée ou même discutée.

Mais de façon plus générale et fondamentale encore, l'entreprise descolienne repose sur une conception du sujet qui nous semble problématique.

Celle-ci est repérable à partir d'une exposition générale de sa pensée, à l'œuvre notamment dans sa publication la plus notable, *Par delà nature et culture*, et qui irrigue l'ensemble de ses travaux, dont ceux sur le paysage. La distinction fondamentale qui y qualifie le sujet est celle d'*intériorité* et de *physicalité*, de conscience intérieure et d'apparence extérieure. Cette distinction, nous dit Descola, jouit d'une universalité de principe: aucune langue recensée n'en ferait l'économie, aucun collectif observé n'y échapperait.

Pourtant, il s'agit là d'un point de départ peu convaincant, une impulsion à nos yeux trop faible que pour bâtir la suite avec suffisamment de solidité et prendre pied dans un débat qui fait du paysage, pour une part au moins, une *chose de la culture*, une *chose du sujet*, pour les raisons que nous exposerons brièvement comme suit.

Premièrement, pour attentifs que nous sommes à l'efficacité et à la compacité des systèmes conceptuels, il nous semble que le nombre de termes disponibles – *physicalité* et *intériorité* – ne permet pas de rencontrer la finesse et la diversité nécessaire au traitement d'un thème aussi important que celui du sujet.

Deuxièmement, le couple *intériorité* / *physicalité* n'est mobilisé qu'en vertu des jugements qu'il rend possibles pour un sujet. S'il permet l'affirmation selon laquelle l'*intériorité* est la *physicalité* sont des catégories du sujet – aussi bien d'un point de vue ontologique que d'un point de vue épistémologique – il laisse ouverte la question de savoir si d'autres catégories, fonctions, ou registres permettent également de penser le sujet. En réalité, il s'agit là d'une conséquence de la soumission de l'ontologie à l'épistémologie dans la pensée du sujet que dispose Descola, conséquence logique de son intérêt principal pour les représentations. Enfin, il s'agit d'une conceptualisation qui s'inscrit dans un canevas qui ignore singulièrement les bouleversements qui, depuis le 19^{ème} siècle, caractérisent la pensée du sujet. Dualisme corps et âme, conscience et jugements catégoriels s'en déduisent aisément comme caractéristiques principales, comme centres de gravité d'une constellation de concepts que les apports de Marx, Freud, Lacan, Deleuze, Badiou, pour ne citer que ceux-là, ont pourtant contribué à déplacer et à redistribuer, voire à faire voler en éclats.

De ce constat critique découle une exigence positive supplémentaire: alimenter la recherche et la construction d'une notion de paysage qui soit fidèle à une pensée du sujet argumentée et pénétrée par les événements majeurs du 19^{ème} et 20^{ème} siècles en la matière, à partir desquels il s'agit de penser *aujourd'hui*.

Seconde exigence critique: l'architecture

L'examen des différentes sources en début de chapitre a montré une certaine diversité quant aux domaines convoqués sous l'égide du paysage.

LA QUESTION DU PAYSAGE

Anthropologie, philosophie, histoire de l'art, géographie et écologie en sont les principaux, et décomposent, tour à tour, le paysage selon un faisceau de composants qui leurs sont propres.

Cette affirmation est relayée par la typologie des approches du paysage que construit Philippe Descola.

Or, si l'architecture – sans distinction d'échelle – est partie prenante dans la question du paysage à plus d'un titre, c'est-à-dire à travers la question particulière des jardins et à travers celle des territoires, pour ne citer que celles-ci, il faut remarquer que l'existence d'un prisme qui puisse décomposer, à son tour, le phénomène étudié en composantes propres au domaine de l'architecture fait défaut, aucune analyse, du moins, qui soit construite avec la consistance suffisante que pour pouvoir côtoyer celles diffractées par les prismes de l'histoire de l'art, de l'anthropologie, de l'écologie, de la géographie.

Outre ce manque à combler, l'exigence d'une compréhension du phénomène du paysage à partir du champ de l'architecture est motivée par de multiples aspects. Premièrement, des contributions significatives à la question du paysage manipulent, au moins partiellement, des notions qui sont issues du champ spécifique de l'architecture. Le cas des travaux de Philippe Descola en est, à nouveau, une bonne illustration: la catégorie du *lieu* y est centrale.

Cependant, aucune définition du lieu n'y figure, et il faut s'étonner qu'un concept sollicité à un niveau aussi fondamental de l'effort spéculatif qu'il propose ne soit pas plus fermement établi, ne trouve pas à se déployer à partir d'une compréhension plus générale d'un cadre à partir duquel le lieu pourrait se penser.

Deuxièmement, il en va pour nous de la théorie de l'architecture telle qu'elle doit exister aujourd'hui, de sa posture impérativement *analytique* et de la distance qu'elle se doit de prendre par rapport à la facture mythique des représentations collectivement partagées qui structurent partiellement les mondes qui s'égrenent sur la planète, et que certains nomment cosmologies.

Si, dans les propositions quant au paysage telles qu'elles existent dans les nombreux discours contemporains en la matière, les cosmologies et leurs logiques spécifiques sont actives, il est nécessaire, pour une démarche propre à une théorie de l'architecture actuelle, de prendre distance et d'adopter une posture *radicale* et *anthropologique*¹⁰⁸.

Les propos qui suivent se développeront en prenant soin d'établir les déterminants fondamentaux d'une conception contemporaine du sujet, d'une part, et d'une explication analytique de l'architecture, d'autre part. Ils auront donc l'ambition de répondre à la question suivante: *quelle notion de paysage développer qui soit épistémologiquement valide, fasse droit à une conception contemporaine du sujet et s'ancre dans le champ de l'architecture?*

108 Cette affirmation est plus précisément argumentée, en y distinguant notamment une architecture démiurgique et une architecture théorique, par Jean Stillemans dans la publication: « L'architecture théorique /anthropologique », dans *Les pages du LAA*.

PROPOSITIONS POUR LE PAYSAGE

EX CURSUS – LA PENSÉE DE PHILIPPE DESCOLA

Il nous paraît utile, en marge du fil principal de notre propos, de donner au lecteur quelques clés de lecture quant à la pensée de Philippe Descola, si celle-ci lui était étrangère. Ceci se justifie par le fait que certains concepts dont il est fait usage dans la critique de la notion de paysage que livre Descola dans son enseignement au Collège de France, critique dont il est question de façon extensive dans ce premier chapitre, figurent dans un système de pensée plus global, que l'anthropologue a mis au point tout au long de sa carrière. Les quelques lignes qui suivent ont donc la simple ambition de cerner de façon synthétique les développements les plus saillants et d'en indiquer les concepts qui en sont issus. Le lecteur se livrera à un examen personnel de l'œuvre de Descola si, d'aventure, il souhaitait en développer une compréhension plus fouillée.

Le travail de Philippe Descola, anthropologue et professeur au Collège de France, élève de Claude Lévi-Strauss, s'apparente à une tentative de compréhension la plus large des jugements que pose tout humain quant aux entités avec lesquelles il entre en relation. L'expérience ethnographique de Philippe Descola est marquée par son passage chez les Achuars d'Amazonie. C'est sur base de cette expérience que germeront les questionnements et les concepts majeurs de son œuvre. Les titres de deux de ses ouvrages principaux, *Par delà Nature et Culture*¹⁰⁹, et *La composition des mondes*¹¹⁰ en donnent deux des caractéristiques principales. Il s'agit, d'une part, de relativiser la dichotomie particulière qui caractérise les sociétés occidentales depuis la Renaissance. Les distinctions qui ont cours dans nos sociétés, principalement la manière dont nous identifions ce qu'est la nature, d'une part, et ce qu'est la culture, d'autre part, ne sont pas pertinentes ailleurs : les ensembles que ces distinctions découpent, et les paramètres sur lesquels elles s'appuient sont loin d'être universels.

D'autre part, relativiser la conception occidentale des choses est l'effet d'un travail méthodique, celui qui identifie les différentes manières d'envisager les rapports humains au monde et les critères sur lesquels elles portent, les ensembles qu'elles dessinent.

Deux remarques s'imposent à ce sujet. L'ambition du travail est englobante : il s'agit, non pas d'identifier *quelques* manières de composer des mondes, mais *toutes* les manières de ce faire - toutes celles qui, à partir des distinctions que Descola mettra en place, sont logiquement, structurellement possibles, dont l'anthropologue montrera l'existence effective. Il ne s'agit cependant pas d'épuiser l'infinie diversité – en puissance comme en acte – qu'ont les humains de concevoir leur monde : ce que Descola identifie sont des matrices, des jugements typiques, qui rassemblent une grande diversité de cultures au sein desquelles de nombreuses variations sont possibles, et effectives. L'objet du travail est de fournir une syntaxe, des schèmes

109 Philippe DESCOLA, *Par delà nature et culture*.

110 ID. , *La composition des mondes. Entretiens avec Pierre Charbonnier*.

LA QUESTION DU PAYSAGE

premiers, conformément à la répartition usuelle des tâches entre l'anthropologie, d'une part, et l'ethnologie, de l'autre.

L'hypothèse qui soutient la démarche de Philippe Descola est celle d'une primauté de certains jugements sur d'autres : ainsi, par exemple, les relations sociales qu'un humain envisage avec tel ou tel être, chose, éléments de son environnement dépendraient, en premier lieu, de certains jugements d'existence qu'il peut inférer à leur sujet.

Plus précisément, il s'agit de se départir d'un certain socio-centrisme, entreprise dont Descola s'explique: « Depuis Durkheim, c'est toujours ainsi que l'on a procédé: le privilège accordé au sociologique, nécessaire en son temps pour ouvrir aux sciences de l'homme un domaine de positivité qui leur soit propre, rendait inévitable que les croyances religieuses, les théories de la personne, les cosmologies, le symbolisme du temps et de l'espace ou les conceptions de l'efficacité magique fussent explicables en dernière instance par l'existence de formes sociales singulières projetées sur le monde et modelant les pratiques au moyen desquelles ce monde est objectivé et rendu signifiant. [...] Or, un système de relation n'est jamais indépendant des termes qu'il unit si l'on entend par "termes" des entités dotées *ab initio* de propriétés spécifiques qui les rendent aptes ou inaptes à nouer entre elles des liens, et non pas des individus interchangeables ou des unités sociales constituées. Il fallait donc se déprendre du préjugé socio-centrique et faire le pari que les réalités sociologiques – les systèmes relationnels stabilisés – sont analytiquement subordonnés aux réalités ontologiques – les systèmes de propriétés imputées aux existants. »¹¹¹

En somme, avant tout autre type de jugement particulier, c'est de la capacité humaine à établir des distinctions dont il est question en premier lieu, entre le continu et le discontinu, l'identique et le différent, ... Concernant l'universalité que l'on peut reconnaître à cette capacité, Descola indique que « contrairement à une opinion en vogue, les oppositions binaires ne sont pas des inventions de l'Occident ou des fictions de l'anthropologie structurale, [...] elles sont très largement utilisées par tous les peuples dans bien des circonstances, [...] c'est donc moins leur forme qui doit être mise en cause que l'universalité éventuelle des contenus qu'elles découpent. »¹¹²

Soucieux de conférer à ses résultats une validité anthropologique maximale, Descola construit ainsi son propos sur une distinction qu'il reconnaît comme universelle, au sens où toutes les langues en feraient l'usage : il s'agit de la distinction entre *physicalité* et *intériorité*. L'universalité de cette distinction, nous dit Descola, est confirmée par l'ethnographie. Aussi, ne connaît-on pas, semble-t-il, de théorie de la personne humaine comme pure intériorité.

Le jugement sur lequel Descola fait porter cette distinction première, est celui de savoir, pour tout être, si celui-ci est *humain* ou *non-humain*. Le type de jugement en question justifie que Descola parle, au sujet des possibilités logiques ainsi

111 Philippe DESCOLA, *Par-delà nature et culture*, p180.

112 Philippe DESCOLA, *Par-delà nature et culture*, p175.

PROPOSITIONS POUR LE PAYSAGE

discriminées, d'*ontologies* : il s'agit, pour tout existant du monde, de pouvoir identifier le type d'être dont il s'agit.

Ces ontologies, matrices culturelles de tout collectif humain, sont au nombre de 4 : autant que de manières d'inférer des jugements quant au caractère humain ou non-humain sur base de la physicalité ou de l'intériorité.

	Ressemblance des intériorités	Différence des intériorités
Ressemblance des physicalités	Totémisme Exemple : aborigènes d'Australie, chasseurs-cueilleurs	Nature anthropocentrée Exemple : humanisme classique
Différence des physicalités	Animisme Exemple : chasseurs-essarteurs d'Amérique du Sud	Analogie Exemple : sociétés sacrificielles comme les Aztèques ou les Incas

Fig.1: Descola, les 4 ontologies.

Le *Naturalisme* caractérise nos sociétés occidentalo-centrées. Il repose sur un dualisme, celui de la Nature et de la Culture, comme il est courant de l'appeler, et s'explique, à travers le travail de Descola, ainsi. Les jugements qui concernent la physicalité des êtres y sont marqués par la ressemblance : tous partagent, du point de vue de leurs caractéristiques physiques, matérielles, des propriétés fondamentalement identiques. De ce point de vue, rien ne distingue les êtres : les corps des humains partagent les mêmes propriétés que l'animal, que la pierre, que l'air, ...

Par contre, une radicale différence marque la catégorie de l'intériorité, et ce à deux niveaux.

Premièrement, c'est cette différence qui distingue les humains de tous les autres êtres. Lui seul possède une intériorité pleinement développée, que l'on désigne par celle-ci l'âme ou le psychisme.

Deuxièmement, au sein des humains, aucune solution de continuité n'est envisageable à partir de la catégorie de l'intériorité : elle est encore ce qui distingue, au sein des collectifs humains, tous les individus entre eux. Le *Naturalisme* postule ainsi une radicale différence des êtres du point de vue de leur intériorité, alors qu'il maintient la plus grande ressemblance du point de vue des corps, des matières, de la physicalité des êtres.

LA QUESTION DU PAYSAGE

L'*Animisme* développe une compréhension et une vie dans un monde où l'intériorité n'est pas le seul apanage des humains, d'une part, et n'est, d'autre part, pas unique, localisée dans un endroit mais potentiellement dans plusieurs. Un morceau de mon intériorité peut se trouver ailleurs que dans mon « enveloppe corporelle », voire m'être dérobée, tout comme elle peut investir pour partie d'autres personnes, humaines ou animales.

Les corps, par contre, singularisent à eux seuls des espèces entières, sans solution de continuité : les vêtements, déguisements, artifices tribaux, font partie intégrante de cette singularisation.

Cette disposition explique, par exemple, que lors de la conquête des Amériques, lorsque débarquent les Espagnols, alors que ceux-ci déclenchent une vaste enquête et querelle afin de déterminer si oui ou non les indigènes possèdent une âme (ce qui leur garantirait d'être comme eux, humains), les autochtones capturent des Espagnols et immergent leurs corps dans l'eau pendant de longues périodes, espérant pouvoir déterminer, grâce à l'examen de la putréfaction, quel type de corps possèdent-ils, et ainsi s'il est identique au leur.

Les deux autres ontologies – le Totémisme et l'Analogisme – se situent sur l'autre diagonale du tableau ainsi formé. Ils postulent, pour le premier, d'une ressemblance des intériorités et des physicalités, tandis que le deuxième entretient une radicale différence entre tous les êtres, aussi bien du côté des physicalités, que de celui des intériorités. Ils se structurent donc autour de deux questions principales, respectivement : comment établir des différences au sein de cette configuration où les ressemblances sont développées à leur maximum, pour l'un, comment rétablir des rapports possibles et une forme de continuité dans une radicale différence entre tous les êtres, pour l'autre.

Pour ce faire, le *Totémisme* fait usage du paradigme : il rassemble les êtres, en les distinguant d'autres, à partir de certaines de leurs qualités paradigmatiques, formant ainsi des collectifs rassemblant humains, animaux, sites, minéraux, etc. Descola donne, pour illustrer ceci, l'exemple de la tribu du kangourou chez les Aborigènes d'Australie : ce que nous traduisons par « kangourou » signifie en réalité « le sautillant », et identifie ainsi une classe d'êtres qui partage une série de caractéristiques, aussi bien physiques que psychiques, ce que nous identifierions comme des traits corporels et des traits de caractère. On le voit, la façon dont Descola explique le Totémisme s'écarte de celle dont Levi-Strauss l'envisage : il ne s'agit pas, dans le cas qui nous occupe, de projeter sur des discontinuités *naturelles* des discontinuités d'ordre *social* - distinction qui, à suivre Descola dans le développement de ses propositions principales, n'aurait pas véritablement de sens dès lors qu'il s'agit de collectifs « totémiques ».

L'*Analogisme* dispose les plus grandes singularités : tous les existants sont singularisés physiquement et intérieurement. Dans cette myriade d'êtres et de choses, il s'agit de tisser des liens et de recomposer une grande cartographie : des liens qui se constituent de proche en proche, des principes dont la multiplicité est poussée à l'extrême (les 10000 principes du Tao) et un jeu de correspondances voué

PROPOSITIONS POUR LE PAYSAGE

à travailler par paires, comme une manière de fabriquer, à travers la discontinuité qui constitue une donnée primordiale, une organisation qui ne fasse pas fi de la singularité qui marque toutes choses : le chaud, le froid ; la montagne, la mer ; le haut, le bas ; le sacré, le profane ; etc, sont autant de paires qui, s'accumulant, permettent petit à petit de recréer et d'organiser du lien entre des singularités séparées.

L'existence de ces 4 familles d'ontologie, nous dit l'anthropologue, ne sont pas tributaires de leur environnement. Certains collectifs humains habitent dans des conditions géographiques et climatiques identiques, et ressortissent cependant d'ontologies différentes. De même, des collectifs humains partagent la même ontologie alors qu'ils vivent dans des environnements très différents.

Aussi, selon Descola, tout collectif humain peut être caractérisé par une des quatre ontologies ainsi identifiées : il n'existe, en ce qui les concerne, aucune sortie possible. À cet égard, le Naturalisme ne vaut pas mieux que l'Animisme, le Totémisme, ou l'Analogisme : tous reposent sur des jugements *a priori* qui structurent notre rapport aux autres et au monde.

Il faut cependant nuancer, nous dit Descola, la prégnance des jugements caractérisant une ontologie particulière : ils désignent des tendances lourdes, mais n'empêchent pas, par exemple, qu'un membre d'un collectif « naturaliste » émette, ça et là, voire au quotidien, des inférences de type « analogiste » - tel, par exemple, un occidental lisant l'horoscope.

Ces 4 ontologies, bâties sur des représentations, orientent les choix que font les collectifs humains dans l'organisation des sociétés, de la production, de l'art...

C'est le cas, par exemple, des manières d'envisager la production alimentaire : loin de nos représentations, la culture s'envisage, ailleurs, comme un soin donné à des « autres » – différence déjà repérée et conceptualisée par Haudricourt¹¹³.

C'est encore le cas de la production des images : Philippe Descola a d'ailleurs montré, à l'occasion d'un cours et d'une exposition spécifiques¹¹⁴, des illustrations convaincantes de l'impact des différentes ontologies sur notre rapport à l'image, à leur fabrique, et ainsi à l'art en général.

Dernièrement, c'est donc le paysage, comme objet de pensée, qui est passé au crible du système que l'anthropologue a patiemment et finement mis en place.

113 Georges-André HAUDRICOURT, « Domestication des animaux, culture des plantes, et traitement d'autrui », dans *L'Homme*, 1962, Tome 2.

114 Philippe DESCOLA, *Ontologie des images. Cours au Collège de France*.

LA QUESTION DU PAYSAGE

Propositions

L'ensemble des propos développés ci-dessus peut se synthétiser par le biais de quelques propositions, que nous reprenons ci-dessous.

A) Hypothèses relatives à la critique épistémologique de la notion de paysage

- 1) La formulation d'une notion de paysage doit répondre à certains objectifs
- 2) Premièrement, la notion doit être *suffisamment restreinte* que pour être pertinente, apporter une capacité de distinction supplémentaire par rapport à d'autres notions connexes
- 3) Deuxièmement, la notion doit être *suffisamment ouverte* que pour valoir en dehors des axiomes du Naturalisme
- 4) Troisièmement, une forme de continuité doit être recherchée avec l'histoire et l'*origine de la notion*, le sens commun – sans présager de la façon dont cette continuité peut s'établir, ni des éléments sur lesquels elle porte
- 5) Une typologie des approches du paysage peut être faite. Celle-ci repose sur des critères épistémologiques uniquement. Elle permet de distinguer une dérive *extensionniste* et une autre, *intensionniste*
- 6) La dérive extensionniste consiste à élargir tellement la notion de paysage qu'elle en finit par tout désigner, potentiellement, ou concerner tellement de phénomènes qu'elle n'a plus de valeur discriminante
- 7) La dérive intensionniste consiste à clore l'enquête avant même de la commencer : à faire des propriétés d'une notion historiquement et géographiquement située les éléments d'une définition générale et abstraite

B) Hypothèses relatives aux exigences critiques complémentaires

- 1) L'examen de l'état de la question mène à formuler deux exigences supplémentaires, qui s'ajoutent aux exigences épistémologiques, et auxquelles devra se soumettre le travail qui suit
- 2) La première exigence est de soutenir le propos par *une conception contemporaine du sujet*
- 3) La deuxième exigence est d'*ancrer le propos dans le champ de l'architecture*. En particulier, le *lieu* devra y être défini, et les rapports entre *paysage* et *lieu* devront y être explicités

C) Hypothèses relatives aux « ontologies »

- 1) Les rapports qu'entretiennent les collectifs humains avec les existants du monde sont soumis aux jugements de type « *ontologique* » qu'ils infèrent à leur sujet
- 2) Ces jugements sont construits sur l'*identité* ou la *différence* des *intérieurités*, d'une part, et des *physicalités*, d'autre part
- 3) La diversité des jugements possible identifie *4 ontologies*, 4 matrices culturelles dans lesquelles s'inscrit toute culture particulière

PROPOSITIONS POUR LE PAYSAGE

- 4) Parmi ces ontologies, le *Naturalisme* postule de la radicale différence des intériorités, et de l'identité des physicalités
- 5) L'*Animisme*, quant à lui, postule de la différence des physicalités, mais de l'identité des intériorités
- 6) Le *Totémisme*, par contre, postule de l'identité des physicalités et des intériorités, et organise la diversité des existants en paradigmes
- 7) L'*Analogisme*, enfin, postule de la différence des physicalités et des intériorités, et organise la diversité des existants par la multiplication de rapports deux à deux

III. LE SUJET CONTEMPORAIN

Commencer à penser, dans le champ qui est le nôtre, consiste dans un premier temps à dégager le propre des avancées et propositions qui obligent notre pensée.

Comment penser le sujet aujourd'hui, c'est-à-dire en tenant compte des effets de vérité, de rupture, de basculement qui nous sont contemporains? Cette question, si elle peut paraître très générale, s'affine déjà quelque peu dès lors que l'on anticipe la seconde exigence de ce travail: parler depuis une position d'architecte, ancrer notre parole dans un champ spéculatif particulier qui prend l'architecture pour objet, penser en théoricien de l'architecture.

La question peut s'entendre alors: comment penser le sujet, dès lors qu'il s'agit de le penser aujourd'hui, d'une part, et en vue de fonder un discours théorique sur l'architecture, d'autre part?

S'agissant des ruptures auxquelles se mesurent, aujourd'hui, toute pensée du sujet, une thèse radicale peut être repérée, dont les effets et conséquences sont multiples: les 19^e et 20^e Siècles auront été le lieu d'un basculement, celui du passage d'un sujet *constituant* à un sujet *constitué*, lequel débouche sur des possibilités multiples, dont la particularité est de nous éloigner d'une explication du sujet positif – qu'il soit sujet des sens, de la conscience, ou des catégories *a priori*¹¹⁵.

Cette thèse est reprise et dépliée à partir de sa face individuelle comme de sa face collective, tâches qui correspondent aux inventions de la psychanalyse, d'une part, et de l'anthropologie, d'autre part.

Malgré des programmes différents, il est possible de reconnaître à ces deux disciplines des appuis communs, qui forment la trame au sein de laquelle prennent place les formulations particulières de la thèse générale, celle du sujet constitué.

Structure, signifiant-signifié, inconscient, mythes, symbolique, ..., font partie de la batterie de notions qui aident à cerner ce sujet ineffable et ses conditions de production, les causes dont il est l'effet - notions qui traversent, avec des poids variables et des sens parfois différents, l'ensemble des propositions dont il est question, qu'elles soient du côté de la psychanalyse ou de l'anthropologie, et entre lesquelles, manifestement, des "choses passent".

Ces rapports, dessinant des points de passage possibles en même temps que des domaines propres, nous mènent à identifier trois manières de considérer le sujet et sa réalité, trois points de vue sur celle-ci. Ces points de vue sont distincts et sont présentés ci-dessous selon l'ordre suivant: le premier est le plus général et constitue ainsi la thèse commune, le deuxième est, dans son élaboration, propre au discours analytique mais de portée anthropologique, le troisième circonscrit un point de vue proprement anthropologique. S'ils sont conceptuellement liés, comme nous le

115 Pour une discussion précise des différentes formes de subjectivité ainsi Alain BADIOU, *Théorie du sujet*.

PROPOSITIONS POUR LE PAYSAGE

verrons, la question de leur éventuelle compatibilité et de ses modalités sera traitée indépendamment.

Système/Structure

La notion de structure dont il s'agit est particulière: elle s'origine dans les propositions développées par Ferdinand de Saussure au sujet de la langue¹¹⁶. Ces propositions ne font pas usage du terme de *structure*, mais bien de celui de *système*, lequel désigne un ensemble dont les éléments sont définis négativement, différenciellement. Autrement dit, un élément ne tient son existence, sa valeur au sein du système considéré, que par le fait de ne pas être un autre. Ce n'est donc pas leur contenu qui définit les éléments, mais leur relation – relation *différentielle*.

La *langue*, nous dit Saussure, est un système de signes. Les signes dont il s'agit sont définis comme l'unité de base de la linguistique, et n'existent donc que par les autres signes, par le fait de s'y opposer.

Mais plus loin, le *signe* est l'association de deux faces, et peut donc être décrit selon deux versants: son versant « matériel », « l'image acoustique » que Saussure nomme le *signifiant*, et son versant « conceptuel », le concept associé au signifiant à travers le signe, qu'il nomme le *signifié*. Or, un signifiant est lié aux autres signifiants par une relation différentielle, tout comme le signifié l'est aux autres signifiés. Deux systèmes sont donc engagés dès lors que l'on définit la *langue* comme un système de signes: un « signe n'a de propriétés que par les relations de différence qu'entretiennent son signifiant avec tous les autres signifiants de la langue – et son signifié avec tous les autres signifiés de la langue. Le rapport d'association interne à un signe donné requiert le rapport, ou, plutôt, les rapports des signes entre eux. Autrement dit, le rapport du signe à lui-même est de même nature que le rapport du signe aux autres signes. »¹¹⁷

Ces systèmes sont indépendants, comme les deux faces d'une feuille de papier.

Pourtant, le signifiant n'existe que par le signifié, et réciproquement¹¹⁸. Ce point important signe la relation que l'on doit concevoir, dans cette pensée, entre signifiant et signifié: il n'est pas question de représentation, mais d'association¹¹⁹.

En effet, le signifiant ne représente pas le signifié, car le signifié n'est pas la chose désignée, mais bien le concept, l'idée associée à l'image acoustique qu'est le signifiant. La chose désignée, quelle que soit sa nature – réelle ou imaginaire, matérielle ou immatérielle, ... - constitue un tiers élément, avec lequel le *signe* pris dans son ensemble entre en relation. Mais cette relation de représentation n'a pas d'importance dans les propos de Saussure: « on assiste là à un déplacement décisif: Saussure construit un modèle du signe qui se disjoint de toute théorie de la représentation. »¹²⁰

L'ensemble de ces propositions a une conséquence: de la symétrie des versants du signifiant et du signifié pour un signe, et de leurs définitions différentielles, il faut

116 Ferdinand de SAUSSURE, *Cours de linguistique générale*.

117 Jean-Claude MILNER, *Le périphe structural. Figures et paradigme*, p. 43.

118 *Ibidem*, p. 32.

119 *Ibidem*, p. 33.

120 *Ibidem*, p. 33.

LE SUJET CONTEMPORAIN

déduire l'*arbitraire* du signe linguistique. En effet, d'une part il n'est plus question de faire de la relation de représentation, telle entre un mot et une chose, par exemple, la relation décisive. D'autre part, les deux faces du signe, tels le recto et le verso d'une feuille, sont dépendantes en tant que l'une n'existe pas sans l'autre. Mais entre les deux aucune relation: les figures dessinées sur l'une n'ont pas d'influence sur celles dessinées sur l'autre, et l'association d'un signifiant et d'un signifié peut, en droit, toujours être autre¹²¹.

Nous résumerons ces quelques développements de la façon suivante:

- 1) *système*: ensemble d'éléments définis négativement, par leur relation différentielle
- 2) *signe*: association de deux faces, de deux versants, soit le *signifié* (concept) et le *signifiant* (image acoustique)
- 3) *langue*: système de signes. Association de deux systèmes indépendants, celui des signifiés d'une part, des signifiants de l'autre – *arbitraire* du signe linguistique

Ces propositions, on le sait, ont eu des effets que l'on peut rassembler approximativement sous le vocable de « structuralisme ». À l'origine de cet effort de pensée se trouve une hypothèse supplémentaire à l'apport de Saussure: celle d'un élargissement du domaine de validité des notions qui y sont développées, en dehors de leur lieu d'élaboration qu'est la linguistique, pour d'autres objets que celui que cette dernière circonscrit, la langue.

De cette hypothèse découle un programme, un point de vue: lire toute réalité humaine à partir des relations systémiques qui peuvent y être repérées – que cette réalité soit sociale, technique, politique, artistique, ... son propre est de mettre en œuvre des relations différentielles, qui distinguent des valeurs structurales.

Dans cette optique, un enjeu majeur est de ne pas céder à la tentation de faire du langage le modèle de toute réalité humaine, et, ainsi, de faire de toute réalité humaine une réalité langagière.

S'en prémunir réclame de faire de la notion de *système* une dimension traversante de l'anthrope.

Elle nécessite également d'identifier, selon les types d'activité et les domaines concernés, l'équivalent des signes, signifiants et signifiés – soit les éléments de base dont, à chaque fois, il s'agit. Ceux-ci, il faut le remarquer, ne sont pas donnés par l'hypothèse systémique: tout comme Saussure doit en passer par établir le signe comme unité de base de la linguistique, de l'étude de la langue, d'autres tentatives d'analyse des réalités anthropiques contiennent, en germe, une exigence similaire de définition – exigence qui peut être rencontrée de façon voilée ou tout à fait explicite, selon les entreprises concernées.

Sur un autre versant, le raffinement de l'hypothèse du système comme dimension traversante de la réalité humaine peut s'envisager comme une précision des *relations* qu'entre les termes, l'organisation en système décrit. C'est dans cette direction qu'il faut évoquer un apport majeur supplémentaire du cours de Saussure: la distinction

121 *Ibidem*, pp. 38-39.

PROPOSITIONS POUR LE PAYSAGE

des *rapports syntagmatiques* et des *rapports associatifs*. Les premiers s'effectuent *in praesentia*, comme il est courant de le dire, et concernent la façon dont s'unissent des unités successives. Ainsi, le syntagme "une belle journée" combine entre elles des unités successives, co-présentes dans le discours.

Les seconds, que Saussure appelle les « rapports associatifs », sont également souvent appelés relations *in absentia*: celles par lesquelles un élément donné s'associe à d'autres pour former des séries, dont les éléments, dans un contexte effectif, s'excluent mutuellement. Plusieurs séries peuvent, à partir d'un élément particulier, être construites, qui forment des associations sur des critères différents. À partir d'un terme donné rayonnent donc une « constellation » d'associations: ainsi, le terme « changement » peut-il s'associer à « parlement, parement, ... », « modification, mutation, ... », et d'autres innombrables séries encore, selon la façon dont ces associations sont formées. L'exemple donné ci-dessus, lui-même analogue sur ce point à un exemple donné par Saussure, montre, en sus, que les rapports d'association peuvent se développer à partir du versant *signifiant* ou du versant *signifié* du signe considéré: à partir de la terminaison -ment, ou à partir du signifié « changement ».

Étant donné l'hypothèse structuraliste de l'élargissement du domaine de validité du *système* à l'ensemble des activités humaines, ces précisions, faites à partir d'une étude de la langue, sont également valables pour tout pan de la réalité de l'anthrope.

Nous résumerons ces quelques développements de la façon suivante:

- 1) *système*: ensemble d'éléments définis négativement, par leur relation différentielle. *Dimension traversante* de l'anthrope, qui concerne toute manifestation/construction de sa réalité
- 2) tout système requiert la définition d'éléments de base
- 3) tout élément de base d'un système présente deux faces, l'une n'existant pas sans l'autre, mais chacune se développant sans rapport *a priori* avec l'autre
- 4) les relations entre éléments d'un système peuvent être *successives* ou *associatives*, c'est-à-dire d'*articulation* ou de *substitution*. Celles-ci peuvent se développer à partir de chacune des faces de l'élément considéré.

En ce qui concerne la langue, les successeurs de Saussure, tels Hjelmslev, ont montré, tout en opposant au rapport syntagmatique non plus un rapport dit associatif, mais *paradigmatique*¹²², qu'entre ces deux rapports distingués existent des liens. Pas de séparation qui vaille donc, entre l'axe horizontal (syntagmatique) et l'axe vertical (paradigmatique), dans le fonctionnement de la langue, dont le mécanisme « [...] est établi sur un réseau de rapports syntagmatiques et paradigmatiques qui se conditionnent mutuellement »¹²³. À nouveau, l'hypothèse structuraliste étant celle d'envisager ces propriétés de l'organisation en système, non pas comme des propriétés distinctives de l'objet *langue*, mais comme une dimension traversante de

122 Christian TOURATIER, *Morphologie et morphématique: Analyse en morphèmes*, pp. 3-4. En particulier, cela signifie que le rapport en question devient véritablement un rapport de substitution uniquement, existant entre les membres d'une catégorie, le paradigme étant une classe d'éléments pouvant occuper une même place dans une chaîne syntagmatique.

123 Alain VANIER, *Lacan*, p. 58.

LE SUJET CONTEMPORAIN

l'anthrope, les quatre propositions synthétiques formulées ci-dessus peuvent se compléter d'une cinquième:

- 5) les relations horizontales (syntagmatiques) et verticales (paradigmatiques) d'un système se conditionnent mutuellement

Ces hypothèses, nous le verrons, ont eu des effets autant du côté du *sujet* que de l'*anthrope*.

Par ces deux termes, nous désignons deux enjeux compatibles mais néanmoins différents.

Le premier désigne une pensée et une pratique – celle de la psychanalyse – qui s'enquiert de la radicale singularité qui, entre les sujets, existe, du fait même de leur immersion dans une réalité traversée par le système. Les coordonnées de cette singularité sont à chercher du côté du désir et de la jouissance.

Le second désigne une pensée pour laquelle la singularité s'envisage à un autre niveau, celui de ce que l'on peut appeler trop vaguement « les cultures », ou encore les collectifs. Sous cette appellation, est désignée ainsi la discipline que l'on nomme communément l'anthropologie, mais pas seulement.

À partir de l'hypothèse structuraliste, outre la répartition des orientations que nous relevons ci-dessus, il nous semble que les variations potentielles, la multiplicité des formulations possibles d'une pensée particulière tiennent à trois décisions principales:

- Le poids que l'on peut réserver aux versants du signifiant et du signifié, à partir de la symétrie et réciprocité proposées par Saussure
- Les registres que l'on peut imaginer pour décliner la réalité anthropique en question
- La précision des propositions que l'élargissement structuraliste concerne. On pourrait en effet ne pas prendre toutes les propositions concernant la langue comme dignes d'un tel élargissement

Les ordres de la réalité

Symbolique

Les propositions de Jacques Lacan peuvent, pour une part, s'entendre à partir des considérations que nous avons exposées ci-dessus quant au système, et d'une combinaison particulière des trois décisions principales énumérées comme identifiant toute variante possible de l'hypothèse générale du structuralisme. Ces hypothèses concernent la structure et la définition de ses propriétés, et ainsi un ordre particulier de la réalité humaine telle que Lacan l'envisage: le Symbolique.

PROPOSITIONS POUR LE PAYSAGE

En ce qui concerne le traitement réservé à la symétrie du signifiant et du signifié, Lacan « [...] défait [leur] unité. Il 'décomplète' leur unification dans le signe ». Non seulement la symétrie entre signifiant et signifié n'est pas de mise – l'emphase étant sur le signifiant – mais encore: « signe et signifiant ne sont plus dans le même registre. Lacan définira le *signe* comme ce qui *représente quelque chose pour quelqu'un*, à la différence du *signifiant* qu'il définira ultérieurement comme ce qui *représente le sujet pour un autre signifiant*. »¹²⁴

Ici s'aperçoit d'emblée une occurrence de la thèse du sujet constitué: le sujet est sujet du *signifiant*, effet de la structure – car la structure, pour Lacan, c'est avant tout le langage.

Que le sujet soit un effet de la structure, voilà une proposition qui peut s'aborder de façons multiples, outre la proposition reprise ci-dessus qui fait apparaître explicitement le sujet comme un effet du signifiant qui le représente pour un autre signifiant.

Dans un premier temps, on peut indiquer que, ce qui anime ce sujet en propre, c'est-à-dire son désir, est également un effet de la structure. En effet, la symbolisation, la « mise en signifiants », écarte les mots des choses, crée entre ceux-ci une distance – déjà pointée par Saussure à partir de l'arbitraire du signe et d'un éloignement de la relation de représentation entre signe et chose – que rien ne pourra combler. Or, si l'on peut parler du désir comme « manque inscrit dans la parole et effet de la marque du signifiant sur l'être parlant »¹²⁵, c'est précisément parce que le désir du sujet s'articule au langage: « le manque est un effet du langage: en nommant l'objet, le sujet le rate nécessairement »¹²⁶.

Dans un second temps, si l'on aborde les choses à partir du clivage du sujet, c'est-à-dire non plus, du fait du langage, sujet *scient*, mais sujet de l'*inconscient*, la structure ré-apparaît à nouveau comme lieu d'explication principal: l'inconscient est structuré comme un langage.

Cependant, si comme nous l'indiquions, les propositions de Lacan peuvent s'entendre à partir de nos quelques considérations sur la notion de système et sa pérennité, ces propositions débordent de ce cadre par deux bouts. C'est ce que nous voulons indiquer à travers le titre de cette section, intitulée « les ordres de la réalité »: toute réalité humaine réalise le nouage – plus ou moins réussi! – de 3 ordres, parmi lesquels on trouve le Symbolique, lieu du langage et de la structure qu'il égrène.

En effet, si le régime du signifiant définit un ordre de réalité qui est le Symbolique, s'y associent, dans la pensée de Lacan, les ordres du Réel et de l'Imaginaire.

Ainsi, tout n'est pas de l'ordre du signifiant et de la structure telle que celui-ci la définit.

124 *Ibidem*.

125 Roland CHEMAAMA et Bernard VANDERMERSCH, *Dictionnaire de la psychanalyse*, p. 92.

126 *Idem*, p.94.

LE SUJET CONTEMPORAIN

Imaginaire

D'une part, la dimension de l'image, de l'identification et du rassemblement consistant marquent le sujet à travers son immersion dans l'Imaginaire. Ainsi, si le *Sujet* est, en tant que sujet du signifiant et instance du Symbolique, fondamentalement divisé, en tant qu'instance imaginaire « le *Moi* est le voile de cette division du sujet »¹²⁷. En d'autres termes, l'Imaginaire s'associe au Symbolique en tant qu'ordre de la réalité à partir duquel les choses se *ressemblent* et se *rassemblent*, et en premier chef, les corps.

C'est aussi, pour raccrocher avec nos propos précédents, là où il faudrait placer le *signifié* dans un tel ordonnancement.

Dans le développement diachronique de la pensée de Lacan, l'ordre de l'Imaginaire est premier: on peut en voir les premiers jalons dans son travail sur le stade du miroir, dont la première communication date de 1936¹²⁸. Plus tard, Lacan met au point un schéma, le schéma optique, qui représente ce qu'il appelle la « forme généralisée du stade du miroir ».

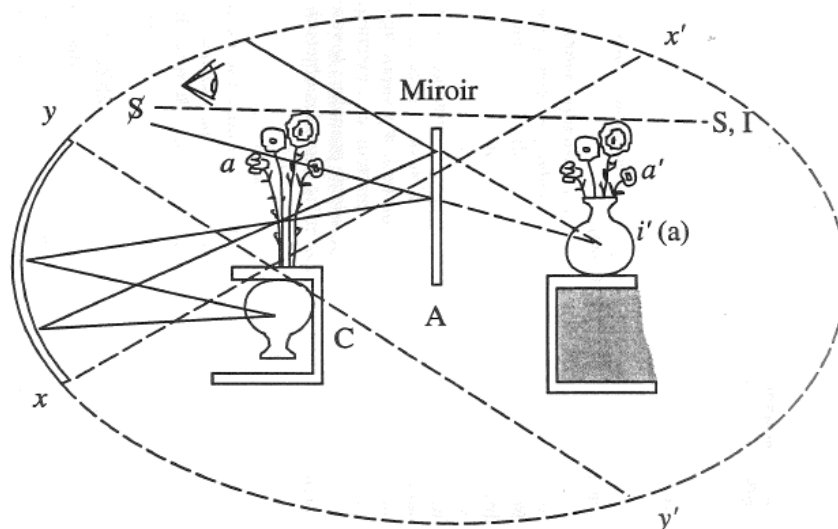


Fig.1: Lacan, schéma optique.

Ce qu'il s'agit d'expliquer, à travers l'étude du stade du miroir, c'est le phénomène de l'identification, à savoir « la transformation produite, chez le sujet, quand il assume une image »¹²⁹. Ce phénomène peut s'envisager de façon diachronique – le stade du miroir peut se produire dès 6 mois chez le nourrisson et constitue un stade de développement psychique notable – mais aussi de façon achronique, en insistant sur

127 Alain VANIER, *Lacan*, p. 43. Nous soulignons.

128 *Idem*, p. 31.

129 *Idem*, p. 33.

PROPOSITIONS POUR LE PAYSAGE

sa valeur structurale. Au-delà de la relation du sujet à son image, ce qui est en jeu, c'est également sa relation avec son semblable.

En ce qui concerne la première, ce que le sujet va recueillir, c'est une série d'images issues de processus d'identification multiples, dont la sommation constituera son Moi¹³⁰.

Ainsi, le Moi rassemble ces images disjointes pour leur donner consistance. Mais il constitue également une image aliénante: il la tient d'ailleurs, des semblables et du miroir, et il faudra l'intervention d'un tiers pour lui confirmer qu'il s'agit bien de *lui*. L'institution de l'Imaginaire introduit le sujet à un rapport particulier au monde: une façon de s'y rapporter qui est libidinalement investie, et à travers laquelle l'image peut jouer un rôle fascinant, captivant. C'est aussi une façon particulière de se rapporter aux autres: à ne trouver leurs coordonnées qu'à travers la seule dimension de l'imaginaire, nos rapports aux semblables seraient tout entiers sous le joug de la rivalité et de la jalousie, de luttes dont l'issue ne pourrait être qu'exclusive: moi *ou* l'autre.

C'est à ce niveau que se situe l'importance de l'articulation de l'ordre de l'Imaginaire à celui du Symbolique: c'est celle-ci qui permet de trouver une alternative à la relation duelle, narcissique, et mortifère qui régnerait sans partage sans l'intervention d'une dimension autre¹³¹.

Réel

D'autre part, le Symbolique connaît un *hors-champ*: celui-ci correspond à l'ordre du Réel, qui échappe aux symbolisations, dont on ne peut rien dire – un *reste* qui *résiste*. Voilà donc qui donne un point de butée au programme évoqué plus haut, développé à partir du système: voir toute réalité humaine à partir des relations systémiques qui s'y développent. Ce hors-champ est « consubstantiel » au Symbolique: leur émergence à l'un et à l'autre est simultanée, autrement dit: tout effort de symbolisation produit un reste. Lacan résumera cette propriété par l'affirmation selon laquelle « le Réel ne saurait s'inscrire que de l'impasse de la formalisation »¹³². L'usage du terme de formalisation a ici son importance: le réel est ce qui se délimite en quelque sorte de l'action du symbolique, mais il échappe tout autant aux tentatives d'*imaginarisation*.

Si l'avènement de l'ordre du réel est consubstantiel à ceux du symbolique et de l'imaginaire, c'est parce qu'ils apparaissent ainsi dans la constitution même du sujet. Dès les premières symbolisations, peuvent être posés le sujet comme divisé de même qu'un objet radicalement perdu – que Lacan nommera objet *a* – que le sujet manquera toujours, ne disposant que du langage pour tenter de le retrouver, alors que celui-ci manque précisément du fait de l'introduction du sujet au langage¹³³.

130 *Idem*, p. 44.

131 *Idem*, p. 45.

132 Jacques LACAN, *Le Séminaire Livre XX. Encore*, p.87

133 Voir à ce sujet: *Ibid.*, pp. 68-71.

LE SUJET CONTEMPORAIN

Les conséquences de l'introduction du réel, ainsi brièvement caractérisé par ces quelques lignes, dans l'économie du sujet, en déplacent significativement le centre de gravité.

D'une part, ce sujet qu'il n'était déjà plus possible de considérer comme sujet de la connaissance, n'est pas plus un sujet *total*, complet. Le manque en constitue une des marques les plus certaines, et ce du fait même des opérations fondamentales qui le font naître comme sujet.

D'autre part, les catégories classiquement requises par la philosophie moderne – *sujet, objet* – s'en trouvent reconfigurées, le réel introduisant, à leurs côtés, la notion de *chose*¹³⁴. Objet et sujet sont deux notions qui s'appellent l'une l'autre, alors que la chose, elle, n'est une chose pour personne, même si elle nous affecte.

Enfin, ce que l'introduction du réel aux côtés du symbolique et de l'imaginaire apporte à la compréhension du sujet, et de la culture en général, c'est la saisie de ce qui, excédant le régime du signifiant et de l'image, de leur « fonctionnement régulier », pourrait-on dire, oriente pourtant la vie des sujets, leurs actions, leurs représentations. Ce manque se révèle ainsi structurant au plus haut point: il constitue en même temps un *moteur*, l'éviction de toute *origine*, et l'insatisfaction qui marque toutes les *fins*. Face à cela, les sujets ont à se débrouiller: la diversité des manières envisagées et envisageables pour ce faire est grande – voire sans limites – ce qui ne veut pas dire que l'on ne puisse y repérer une structure, des subjectivités contrastées. En particulier, ce que la symbolisation permet, c'est que le manque n'apparaisse pas comme radical¹³⁵: de son fait même, des substitutions existent, symbolique et imaginaire recouvrent le réel, voilent la division du sujet et tissent une réalité.

R, S, I

Réel, Symbolique, et Imaginaire constituent ainsi les trois ordres irréductibles dont le nouage détermine toute réalité humaine. L'écriture réelle de cette structure, c'est le nœud borroméen: les trois ronds du Réel, du Symbolique et de l'Imaginaire existent côte-à-côte, « aucun des trois registres n'est réductible aux autres »¹³⁶, mais « si l'on en coupe un, tous se libèrent »¹³⁷. Ainsi, « le Réel existe par rapport au Symbolique, c'est-à-dire à côté, tout en étant noué à lui grâce à l'Imaginaire »¹³⁸.

Outre cette solidarité à trois, l'écriture du nœud permet d'inscrire la place d'autres instances psychiques: en particulier, les jouissances et le sens. Leur positionnement est lié aux intersections identifiées entre les registres. Certaines instances sont donc à l'intersection du Réel et du Symbolique (la Jouissance phallique), d'autres à celle du Symbolique et de l'Imaginaire (le sens), et d'autres à celle du Réel et de l'Imaginaire (la Jouissance de l'Autre). Les intersections constituent les lieux de la relation entre les registres R, S, et I. Conformément aux propos précédents, le corps est une instance imaginaire: il nous apparaît comme *un*, au prix d'un long

134 *Idem*, p.70.

135 *Idem*, p.73.

136 Roland CHEMAMA et Bernard VANDERMERSCH, *Dictionnaire de la psychanalyse*, p.362.

137 *Ibidem*.

138 *Ibidem*.

PROPOSITIONS POUR LE PAYSAGE

développement dont le point de départ sont les objets détachés qui surgissent dans le champ de vision de l'enfant, sans principe unificateur, sans image rassemblante.

Remarquons encore que, dans une telle écriture, le réel peut aussi se caractériser par ce qui, hors symbolique et hors imaginaire, est ainsi également *hors sens*¹³⁹.

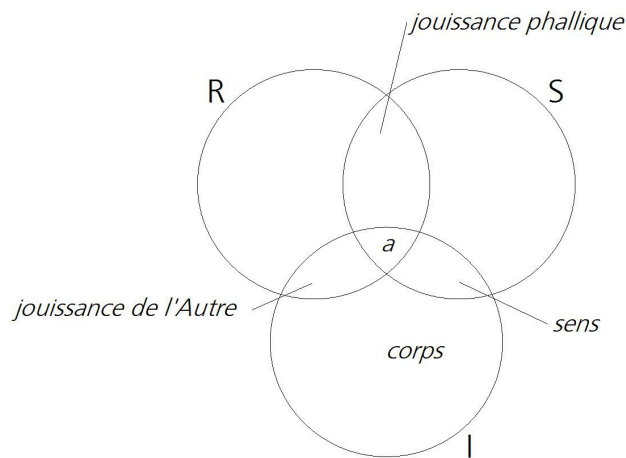


Fig.2: Lacan, RSI.

Les trois registres ainsi identifiés s'instituent simultanément, et il importe de ne pas les réifier: mieux vaut, lorsqu'il s'agit de Réel, Symbolique, et d'Imaginaire, garder à l'esprit qu'il s'agit toujours d'*effets* du Symbolique, du Réel, de l'Imaginaire. Cette remarque appelle deux développements.

En premier, il s'agit de constater qu'il n'est pas donné de rencontrer du Symbolique à l'état pur: l'intrication des registres du Symbolique et de l'Imaginaire est grande, et il est rare qu'un signifiant n'emporte pas, à quelque niveau que ce soit – conscient ou inconscient, forclos ou refoulé – une signification pour les sujets¹⁴⁰.

En second lieu, le nouage des trois registres ainsi identifiés dans la détermination des réalités humaines implique qu'une même instance puisse être analysée en fonction de chacun d'eux, mettant au jour des enjeux radicalement différents. Les concepts principaux de l'enseignement de Jacques Lacan sont sujets à une telle analyse, comme par exemple celui, fondamental, de *père*: père imaginaire, père symbolique, et père réel s'articulent au fil de cet enseignement, non sans tisser entre eux des rapports.

139 Voir à ce sujet: Nicolas FLOURY, *Le réel insensé. Introduction à la pensée de Jacques-Alain Miller*.

140 Voir à ce sujet: Roland CHEMAMA et Bernard VANDERMERSCH, *Dictionnaire de la psychanalyse*, p. 67.

LE SUJET CONTEMPORAIN

Les registres de l'existence humaine

Le regard anthropologique, dans sa formulation scientifique, a son destin lié à celui de l'invention saussurienne de système. Les analyses auxquelles se livre un Levi-Strauss font usage de propriétés déductibles du signe saussurien: *opposition*, d'une part, *enchaînement*, d'autre part. Ces analyses, pour certaines, prennent pour objet des éléments du discours – les mythes d'une société particulière¹⁴¹. Elles prennent aussi pour objet des éléments de l'organisation sociale des collectifs humains – telles, les règles de parenté¹⁴². L'organisation en système, pour l'homme, dépasse l'objet *langue*, dont l'étude a permis d'introduire la question. Ainsi, nous dit Levi-Strauss, « toute culture peut être considérée comme un ensemble de systèmes symboliques au premier rang desquels se placent le langage, les règles matrimoniales, les rapports économiques, l'art, la science, la religion. Tous ces systèmes visent à exprimer certains aspects de la réalité physique et de la réalité sociale, et plus encore, les relations que ces deux types de réalité entretiennent entre eux et que les systèmes symboliques eux-mêmes entretiennent les uns avec les autres.

Qu'ils n'y puissent jamais parvenir de façon intégralement satisfaisante, et surtout équivalente, résulte d'abord des conditions de fonctionnement propres à chaque système : ils restent toujours incommensurables ; et ensuite, de ce que l'histoire introduit dans ces systèmes des éléments allogènes, détermine des glissements d'une société vers une autre, et des inégalités dans le rythme relatif d'évolution de chaque système particulier. »¹⁴³

Des lignes qui précèdent se déduit aisément que l'organisation en systèmes de l'existence de l'anthrope, de son rapport au monde et autres, se développe selon des *registres* différents, et *incommensurables*, qui entretiennent néanmoins des *relations*.

Dans une telle perspective, l'identification des registres concernés a son importance. Ils dessinent la carte selon laquelle les rayons mêlés caractérisant la vie d'un collectif peuvent être diffractés.

Si une grande variété de registres n'est pas sans intérêt, il nous importe cependant, en ce qui concerne notre entreprise, d'être efficaces: la compréhension de l'anthrope que nous empruntons se doit d'être radicale. C'est ce souci qui nous mène à identifier, comme registres *minimaux*, le symbolique, le social et le technique.

En effet, comme l'indique Franck Tinland, « en toute société humaine, et pour tout homme au sein de ces sociétés, ces modalités de rapport avec l'ordre des coexistants s'opèrent au moins selon trois registres qu'il ne saurait être question ni de confondre, ni d'isoler. Le premier est celui de l'ordonnement et du déchiffrement de l'expérience telle qu'elle résulte du fait que les hommes sont affectés par ce qui les

141 Voir, entre autres: Claude LEVI-STRAUSS, *Mythologiques. tomes 1 à 4*.

142 Voir, entre autres: ID. , *Les structures élémentaires de la parenté*.

143 ID. , *Introduction à l'œuvre de Marcel Mauss*, p.18.

PROPOSITIONS POUR LE PAYSAGE

entoure et avec quoi ils interagissent, et cela commence avec l'expérience sensible qui offre à la représentation son rapport primitif avec la 'réalité'. »¹⁴⁴ C'est ainsi qu'il faut envisager le *registre anthropique du symbolique*, dont on conçoit ainsi la différence qu'il entretient avec l'*ordre du Symbolique*, à opposer au Réel et à l'Imaginaire.

Associé au symbolique, le registre du social « [...] est celui de la structuration des relations à l'autre sur la base des différentes situations et des statuts qui en prédéterminent la rencontre. »¹⁴⁵

On sait la pérennité que cette façon d'envisager l'existence humaine a eu dans le champ des sciences humaines – il est cependant utile de rappeler qu'entre les registres ainsi considérés, il n'y a, *a priori*, pas de hiérarchie.

« Le troisième volet de cette triade, sans doute bien simplifiante, concerne l'appropriation des ressources offertes par le monde. »¹⁴⁶ C'est sous cette définition très large qu'il faut reconnaître le registre du technique.

L'existence humaine diffractée selon les registres du Symbolique, du Social et du Technique associée, pour chacun de ceux-ci, un ensemble d'actes et de relations spécifiques.

« Ainsi les hommes élaborent-ils des représentations et interprétations de ce en quoi ils vivent et par quoi ils sont affectés. Ils le font en prenant appui sur des ensembles de symboles, de signes et de règles combinatoires qui présupposent une mémoire et des traditions. Ces mêmes hommes entrent dans des jeux d'échanges réglés et s'intègrent dans des circuits rendant possibles et structurant des transferts de valeurs. Ainsi se nouent entre eux des interactions qui reposent sur la réciprocité des services ou la cession des biens, sur l'entrecroisement des liens de l'alliance et de la filiation, sur les relations d'autorité et d'obéissance renvoyant à des codes explicites ou non en codes institutionnels. Enfin, ils développent une emprise efficace sur le monde à travers le développement d'activités par lesquelles ils exploitent leur environnement naturel, c'est-à-dire transforment et s'approprient ce qui, prélevé dans le monde, donne lieu à l'élaboration de "produits". »¹⁴⁷

Il s'agit, au-delà d'une manière commode d'analyser les existences des collectifs humains, d'une caractérisation puissante du propre de l'humain, laquelle passe par l'identification « d'objets » spécifiques. « L'être humain est donc l'être qui dispose du pouvoir de constituer des univers de significations en tissant des réseaux de signes et de symboles, du pouvoir d'entrer en relation avec les autres selon de multiples formes de prestations et contre-prestations conformes à des règles qui leur donnent structure et stabilité, du pouvoir de développer une puissance d'action indéfiniment perfectible sur ce que leur offre la nature. Il n'est pas difficile de reconnaître ici la triade que forment *signes, règles et outils*, référence usuelle, quoique non exclusive, des recherches sur le "propre" de l'homme. »¹⁴⁸

En suivant ces développements, d'un point de vue anthropologique, la réalité humaine est celle qui *associe* signes, outils et règles.

144 Franck TINLAND, *L'homme aléatoire*, pp. 175-176.

145 Ibidem.

146 Ibidem.

147 Ibidem.

148 Ibidem.

LE SUJET CONTEMPORAIN

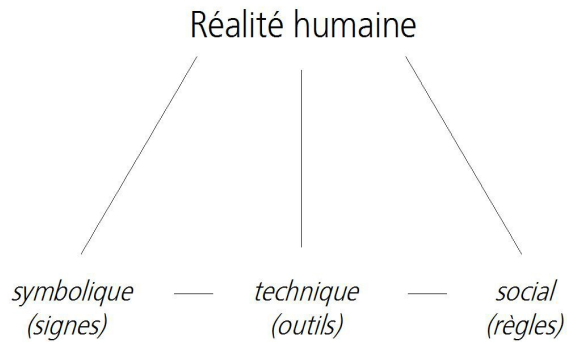


Fig. 3.

Cependant, si les propos de Tinland identifient la triade que constituent signes, outils et *règles* comme ressortissant du Symbolique, du Technique et du Social, respectivement, l'usage qu'il fait plus tôt du terme de *statuts* comme ce qui détermine la relation aux autres nous paraît plus convaincant – les « règles » dont il s'agit s'établissant dans l'après-coup des statuts qui mettent en forme les relations sociales. Les statuts sont bien, à nos yeux, ce qui ressort de l'*institution* – alors que le terme de « règles » désigne un ensemble de prescriptions, que l'on peut imaginer ressortir du social comme du symbolique ou du technique. Ainsi par exemple, établit-on des règles « techniques », « morales », ...

Le point de vue anthropologique que nous esquissons ici aborde donc la réalité humaine comme celle qui associe signes, outils et statuts, et tente de rendre intelligible toute forme particulière d'existence d'un collectif par l'explicitation des structures sociales, symboliques, techniques, et de leurs rapports.

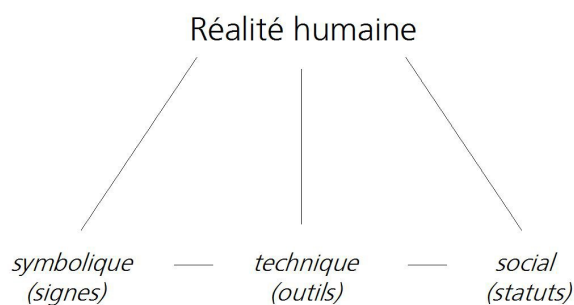


Fig. 4.

PROPOSITIONS POUR LE PAYSAGE

Les points de vue et leurs rapports

Voici donc identifiés brièvement trois points de vue sur le sujet contemporain, trois éclairages distincts. Comment penser leur relation ? S'agit-il de les départager et de déceler entre eux une organisation hiérarchique ? Faut-il envisager entre tous, ou certains, une relation dialectique ? Ou encore est-on contraint à choisir un camp, et postuler entre ces lignes de pensée une relation d'exclusion ?

Des convergences sont repérables de façon patente. Si les points de vue sont différents, ils ne brassent pas moins des notions communes, prennent appui sur des fondations en partage.

Particulièrement, il faut reconnaître les points de passage importants entre *le point de vue du système* et celui des *ordres de la réalité* à l'endroit du Symbolique : et, ainsi, « [...] noter le poids de la théorie saussurienne du signifiant sur la conceptualisation lacanienne du symbolique. »¹⁴⁹

Entre ces trois compréhensions du sujet, des divergences existent également, que l'on peut reconnaître, d'une part, du côté du type de regard qu'ils permettent – et auquel, en même temps, ils contraignent – et, d'autre part, du côté de certains contenus, certains concepts.

Concernant le premier ordre de divergences, les choses peuvent s'ordonner comme suit, à partir de ce qui précède :

- *le point de vue du système* propose un regard cadré sur la structure, avec une intensité et une acuité plus grande vis-à-vis des déterminants de cette structure, les aspects formels qui permettent d'en fournir l'analyse
- *le point de vue des ordres de la réalité* propose un regard élargi permettant d'envisager le hors-champ de la structure – regard qui échappe entièrement au précédent, contre-partie de la précision qu'il met en place dans sa compréhension de la structure
- *le point de vue des registres de l'existence humaine* propose un regard englobant visant à embrasser les différentes directions dans lesquelles se déploient la structure

Sur ce point, les enquêtes conduites sous l'égide de chacun de ces regards sont divergentes mais *complémentaires*. Cette complémentarité peut s'entendre de deux manières.

Elle se développe, d'une part, dans le sens d'une complémentarité des territoires couverts : chacun de ces regards, s'il partage avec les autres certains départs – que l'on peut, de façon générale, rattacher à la tradition du structuralisme – couvre des aspects qui échappent aux autres, car constitue un projet différent.

149 Michel ARRIVE, « Signifiant saussurien et signifiant lacanien », p.110.

LE SUJET CONTEMPORAIN

D'autre part, la complémentarité dont il s'agit autorise, entre ces regards, une forme d'*association* possible. Celle-ci concerne en particulier le point de vue du système et celui des registres de l'existence humaine : on peut imaginer se donner pour projet, ayant identifié une certaine nomenclature des registres en question, d'y appliquer le regard propre au système de façon appuyée, avec la précision qu'il permet dans l'identification des ressorts formels de la structure¹⁵⁰, combinant ainsi l'intensité du premier point de vue eu égard à la structure au caractère englobant et diffracté du troisième.

Le second ordre de divergences concerne plus particulièrement le point de vue du système et celui des ordres de la réalité, et s'applique au contenu d'une notion traversante, une notion-clé pour l'ensemble des édifices conceptuels dont il s'agit : celle de *signifié*.

Signifié, signification et sens

Le projet lacanien, tel que nous l'avons brièvement caractérisé ci-dessus, se départit du projet saussurien sur un point fondamental : le poids qu'il met sur le *signifiant*. L'autre face de cette différence, son corollaire, c'est la divergence qui en découle dans la façon d'envisager le *signifié*.

Chez Lacan, au contraire de la symétrie qui existe dans les propos de Saussure, signifiant et signifié évoluent dans des champs radicalement différents, comme nous l'avons déjà explicité plus haut : seul le signifiant emporte avec lui la vérité du sujet. Parallèlement, les propriétés et relations que l'on peut reconnaître au signifiant – celles, par exemple, de la métaphore et de la métonymie, développées par Jakobson et reprises par Lacan à partir des relations horizontales et verticales chez Saussure – ne sont pas pour autant déductibles au niveau du signifié. En dernier recours, la dissymétrie dont il s'agit indique qu'il n'y a pas « d'isomorphisme du découpage des deux plans »¹⁵¹ du signifié et du signifiant.

Ce refus n'est possible qu'à partir de certains glissements.

Le premier concerne le concept de diachronie: la corrélation entre signifiant et signifié, le fait que les deux puissent être découpés en même temps est remis en question au nom de la diachronie, qui chez Lacan est aussi bien la linéarité du langage que son évolution historique – la position lacanienne revient à « [...] assimiler le diachronisme constitué par la linéarité discursive et la diachronie constituée par l'évolution linguistique. »¹⁵²

Le deuxième glissement concerne le signifié lui-même.

Chez Saussure, il est possible de voir du côté du signifié non pas le sens que recouvre un mot, sa signification, mais ce qu'il faudrait appeler avec les linguistes un

150 La Théorie de la Médiation, oeuvre de Jean Gagnepain, tombe dans cette catégorie: elle est un exemple - très développé - d'un tel projet. Voir, entre autres, Jean GAGNEPAIN, *Du vouloir dire. Traité d'épistémologie des sciences humaines*.

151 Michel ARRIVE, « Signifiant saussurien et signifiant lacanien », p.110.

152 Ibidem.

PROPOSITIONS POUR LE PAYSAGE

sème – tels, le masculin et le féminin. Chez Lacan, le niveau qui prévaut lorsqu'il est question de signifié, est à rapprocher de la signification, du concept, du sens affecté à un signifiant de façon globale.

Ce glissement remet en cause la possibilité d'un découpage isomorphe des deux faces du signifiant et du signifié.

Mais il permet également que le diachronisme relevant de la linéarité du discours puisse être assimilé à la diachronie de l'évolution historique du « contenu » des signifiants, de leur signification¹⁵³.

Derrière cette divergence s'insinue donc la possibilité d'une distinction entre *signifié* et signification, ou *sens*.

Ce qui peut se repérer, à travers les proposition de Lacan, c'est que le *sens* est toujours conjoncturel - ce qui n'empêche de maintenir une notion de *signifié*, distincte du sens, à rapprocher des sèmes, et de maintenir à son endroit des opérations de découpage et des relations analogues à celles qui valent pour le *signifiant*, richesse présente dans les propos de Saussure.

Cette proposition a un double effet. D'une part, elle permet de prolonger les qualités du programme saussurien, et de comprendre, tout en ce faisant, où agissent les propositions de Lacan.

Ensuite, elle permet d'ouvrir la discussion qui s'est initiée entre deux points de vue, que nous avons appelés celui du *système* et celui des *ordres de la réalité*, au troisième.

En effet, si le sens est conjoncturel, il n'en est pas moins potentiellement diffracté selon des registres et des intérêts variables, que le regard anthropique nous permet de cerner dans les situations, toujours particulières, qu'il nous est donné d'étudier. Dans la foulée de ce qui précède, il sera donc possible d'identifier un sens symbolique, social, et technique à des faits de structure dont l'analyse en valeurs systémiques ne délivre, en tant que tel, aucun sens – et ce en se donnant une situation particulière, un contexte culturel, un lieu historique et géographique restreint ou large.

Ceci peut encore se dire dans une autre langue: le sens n'émerge que de la suspension de l'enchaînement du signifiant, en l'arrimant à une origine et à une fin – qui peut être celle d'un moyen – bref, qu'à penser l'action conjointe de l'Imaginaire et du Symbolique¹⁵⁴.

153 Jacques LACAN, *Écrits*, p. 414: « Le premier réseau, du signifiant, est la structure synchronique du matériel du langage en tant que chaque élément y prend son emploi exact d'être différent des autres - Le second réseau, du signifié, est l'ensemble diachronique des discours concrètement prononcés, lequel réagit historiquement sur le premier [signifiant], de même que la structure de celui-ci commande les voies du second. Ici, ce qui domine, c'est l'unité de signification, laquelle s'avère ne jamais se résoudre en une pure indication du réel, mais toujours renvoyer à une autre signification. C'est-à-dire que la signification ne se réalise qu'à partir d'une prise des choses qui est d'ensemble. - [Mais] Le signifiant seul garantit la cohérence théorique de l'ensemble comme ensemble. »

154 Voir à ce sujet les propos de Mario Montalbetti dans « Ce que Lacan n'a pas dit (sur l'architecture) est aussi organisé comme ce qu'il a dit (sur le langage) », dans *Les pages du LAA*, en particulier les pages 10 à 13.

LE SUJET CONTEMPORAIN

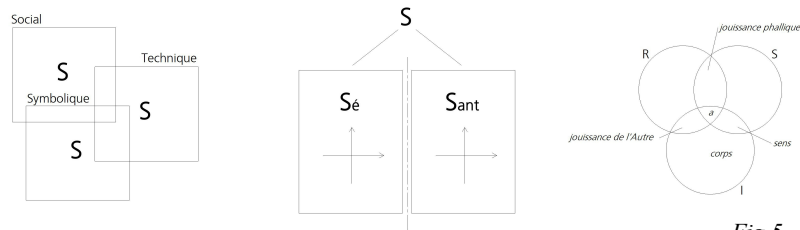


Fig. 5.

Les trois schémas repris ci-dessus synthétisent les trois points de vue discutés et en font apparaître les points de passage, les phénomènes en partage.

Le premier, à gauche, représente l'intérêt, que nous avons nommé "anthropologique", pour les registres dans lesquels se développe la structure ("S").

Le suivant, au milieu, schématise ce qu'il en est de la structure ("S") dès lors que l'on se place dans la perspective saussurienne: la structure s'apparente à deux faces, celle du structuré et du structurant ("Sé" et "Sant") – tel, pour le langage, le signifié et le signifiant – à partir desquels une analyse selon deux directions est encore possible: selon les relations en présence ou selon les oppositions qui s'absentent.

Enfin, à droite, figure la représentation courante des trois ordres de la réalité, les ronds du réel, de l'imaginaire et du Symbolique - le Signifiant et le sens y étant positionnés, et faisant le lien avec les deux autres représentations: celui du point de vue du Système, au milieu, où figure également potentiellement le signifiant, celui du regard anthropologique, dont les registres correspondent à chaque fois à un sens spécifique – sens social, technique, symbolique.

PROPOSITIONS POUR LE PAYSAGE

Propositions

Les hypothèses et prémisses qui soutiennent notre propos sur le sujet contemporain peuvent être résumées comme suit. Elles constituent l'arrière-plan qui, dans le chapitre suivant, nous permettra de développer notre propos sur l'architecture.

A) Hypothèses propres au point de vue du système

- 1) Un *système* est un ensemble d'éléments définis négativement, par leur relation différentielle
- 2) Tout système requiert la définition d'éléments de base
- 3) Tout élément de base d'un système présente *deux faces*, l'une n'existant pas sans l'autre, mais chacune se développant sans rapport *a priori* avec l'autre
- 4) Les relations entre éléments d'un système peuvent être *successives* ou *associatives*, c'est-à-dire d'*articulation* ou de *substitution*. Celles-ci peuvent se développer à partir de chacune des faces de l'élément considéré
- 5) Les relations horizontales (syntagmatiques) et verticales (paradigmatiques) d'un système se conditionnent mutuellement

B) Hypothèse de l'élargissement structuraliste

- 1) Développée historiquement à partir du langage, le système est une *dimension traversante* de l'anthrope, qui concerne toute manifestation/construction de sa réalité

C) Hypothèse des ordres de la réalité

- 1) La structure¹⁵⁵, identifiée comme l'ordre du *Symbolique*, est débordée par deux fois : l'ordre de l'*Imaginaire*, qui identifie ce qui se ressemble et rassemble, et l'ordre du *Réel*, qui identifie ce qui résiste et reste malgré l'office du Symbolique

D) Hypothèse des registres de l'existence humaine

- 1) L'existence humaine peut se diffracter selon des registres minimaux que sont le *social*, le *technique*, et le *symbolique*, qui s'organisent en *statuts*, *outils* et *signes*
- 2) Rien n'empêche, *a priori*, de diffracter l'existence humaine selon un prisme aux facettes plus multiples

E) Hypothèses relatives au sens et au signifié

- 1) Le sens est à distinguer du signifié. Le signifié est structurel, en tant qu'une des faces du signe analysable en système. Le sens est conjoncturel

155 La structure est ici identifiée comme ce qui, du premier point de vue, fait système.

LE SUJET CONTEMPORAIN

- 2) Le sens peut être, selon le point de vue des ordres de la réalité, considéré comme l'intersection, l'action conjointe des ordres du Symbolique et de l'Imaginaire
- 3) Le sens peut être, selon le point de vue des registres de l'existence humaine, les raisons sociales, techniques ou symboliques de la structure, son efficacité selon ces registres – laquelle peut être nulle, et ainsi insensée

Le cumul de certaines des hypothèses précédentes permet l'existence des suivantes.

F) Hypothèse B1 X D1

- 1) Les *registres* du social, du technique et du symbolique sont respectivement organisés en *systèmes* de statuts, outils et signes

G) Hypothèse B1 X (E1+E3)

- 1) Une relation analogue à celle qu'entretiennent, en ce qui concerne le langage, le sens et le signifié est valable pour l'ensemble des productions/constructions culturelles de l'anthrope. La face analogue au signifié de ces productions relève de leur structure, à distinguer de leur sens, c'est-à-dire de leur efficacité sociale, technique ou symbolique – laquelle est toujours conjoncturelle

IV. L'ARCHITECTURE

Si l'existence de définitions et de manières de concevoir ce qu'est l'architecture est avérée – précisions qui touchent à ses moyens, ses fins, ses champs connexes – nous ferons cependant, eu égard à celles-ci, un pas de côté, et ce pour mieux se repérer à partir des quelques jalons disposés plus tôt.

Dans le fil de nos propos précédents, trois manières d'envisager l'architecture s'offrent à nous. Trois façons encore larges et ouvertes quant à certaines questions et précisions cruciales, mais qui font cependant déjà coupure par rapport à certains poncifs et discours ambiants. En conséquence, de ces manières que nous esquisserons ci-dessous, nous ne ferons pas l'histoire – ce qui n'empêchera pas, ça et là, de reconnaître quelques amis, ou d'indiquer une filiation.

Les points de vue esquissés plus tôt, nous l'avons montré, sont conciliables, mais se pose néanmoins la question de comment organiser leurs rapports et leur enchaînement dans le travail spéculatif qui nous attend.

Nos propos précédents distinguent, parmi ces points de vue, les coordonnées de la conjoncture, d'une part, des déterminants de la structure, d'autre part. Il nous semble logique d'emprunter, pour commencer et fonder une compréhension de l'architecture qui soit *radicale*, les voies de la structure. Ayant fait ce choix, il nous importe d'être également méthodique, et ainsi d'emprunter le point de vue le plus large – soit celui qui permette d'embrasser les effets et phénomènes les plus multiples, qui, dans le fil de ce qui s'est déployé ci-dessus, correspond aux registres du Réel, du Symbolique, et de l'Imaginaire – puisque ce qui fait système se déploie, en toute rigueur, au sein du modèle R, S, I.

1) *Une définition radicale de l'architecture*

Donner une définition de l'architecture peut paraître trivial, ou, à l'inverse, d'une difficulté insurmontable¹⁵⁶. Abordant les choses à partir des ordres de la réalité que sont le Réel, le Symbolique et l'Imaginaire, il s'agit d'aborder la confection de cette définition en conséquence. Dans cette optique, la question de la définition qui nous anime peut s'entendre ainsi: quel est le réel spécifique à l'architecture?

Nous commencerons par poser que le réel que l'architecture permet d'approcher, de faire exister, c'est le *vide*. Que l'architecture ait avoir avec le vide est une affirmation récurrente, proférée depuis des positions internes à la pratique et la théorie de l'architecture comme externes, comme élément de discours savants comme d'entreprises de vulgarisation¹⁵⁷. Les techniques de représentation et de conception employées à l'égard de l'architecture témoignent, dans leur diversité, d'un trait

¹⁵⁶ Voir à ce sujet les contributions de l'ouvrage: Cécile CHANVILLARD ; Pierre CLOQUETTE ; Renaud PLEITINX ; Jean STILLEMANS, *Pourquoi est-il si difficile de parler d'architecture?*

PROPOSITIONS POUR LE PAYSAGE

récurrent: tenter de représenter ou d'anticiper la formation de vides à arpenter, de vides dans lesquels demeurer, de vides à frôler de près ou à apercevoir de loin. Cette dimension de création de vides est le réel que l'architecture permet d'approcher, « autour duquel elle s'organise »¹⁵⁸ de façon primitive.

En effet, « l'architecture n'est qu'un vide, elle n'est là que pour présenter le vide autour duquel elle est organisée, elle ex-siste au vide qu'elle entoure »¹⁵⁹, et « [...] l'acte proprement dit d'architecture est celui de créer un vide, acte qui est plus proche du réel que de l'imaginaire »¹⁶⁰.

De cette proximité, il suffira, pour s'en convaincre, de remarquer, d'une part, les difficultés avec lesquelles il faut se débrouiller, comme architecte, dans la représentation des vides, et la multiplication des points de vue, des techniques, qu'elle nécessite, l'invention renouvelée qu'elle requiert, et l'expérience *réelle* des vides architecturaux qu'elle suppose, comme référents toujours personnels dont le support est la dimension de l'*acte*. On remarquera ensuite qu'il n'y a pas de *sens* du vide à proprement parler, et qu'il n'est pas satisfaisant d'élucider son « expérience » par une formalisation des affects touchant à l'odorat, à la vue, au toucher, ... - même si nos facultés de perception ne sont bien entendu pas « éteintes » à l'abord des vides dont il est question et permettent, tout de même, d'en accrocher quelque chose. La première compréhension du réel générique de l'architecture se donne ainsi du fait que « [...] non seulement [elle] organise le vide, mais encore elle le rend familier [...] »¹⁶¹.

Cette précision n'est cependant pas suffisante afin de situer l'architecture et ses enjeux. Ceci peut se faire à partir de ce qu'il faut appeler le *mode de présence*¹⁶² qui caractérise l'architecture.

On peut en effet constater que certaines formalisations artistiques particulières *incarnent* le vide, selon un mode de présence que nous devons distinguer de celui de l'architecture. C'est le cas des vases Moché du Pérou.

Ces artefacts de la culture Mochica du Pérou, collectif ne connaissant pas l'écriture, datent d'une période allant de -100 à 700 et constituent un fait culturel notable.

157 Voir, entre autres: Bruno ZEVI, *Apprendre à voir l'architecture* ; Jacques LACAN, *Le séminaire livre VII: L'éthique de la psychanalyse* ; Hans VANDERLAAN, *L'espace architectonique. Quinze leçons sur la disposition de la demeure humaine*.

158 Voir Jacques LACAN, *Le séminaire livre VII: L'éthique de la psychanalyse*.

159 Viviana ST-CYR, « Créer un vide ou de la sublimation chez Lacan », dans *Recherches en psychanalyse*, 2012/1, n°13.

160 *Idem*.

161 *Idem*.

162 Alain Badiou fait intervenir cette notion à plusieurs reprises dans ses analyses de procédures artistiques. Voir notamment : Alain BADIOU et Fabien TARBY, *La philosophie et l'événement*, p.98.

Ces modes de présence – l'incarnation, la réalisation, la visitation ... - intéressent toujours Badiou du point de vue du mode de présence de l'Idée. Rien n'empêche cependant de généraliser la notion de mode de présence pour un art et un type d'artefacts particuliers: si par exemple, la sculpture permet l'incarnation d'une Idée, c'est que de façon générale son mode de présence est l'incarnation. Badiou ne donne cependant pas d'indication quant au mode de présence qui caractériserait l'architecture.

L'ARCHITECTURE



Fig.1: Vases Moché

Les vases en question ont été produits en grand nombre, et présentent, sur une période relativement longue, des caractéristiques récurrentes dont la stabilité est remarquable: même assemblage du goulot, de l'anse en étrier, et du corps en sont les principales. Une autre propriété importante concerne la diversité des représentations ainsi formées: scènes de la vie quotidiennes, portraits, animaux, scènes érotiques, architectures, ... en font partie, et attestent du fait qu'il s'agit, à travers cette pratique, de produire des représentations qui *entourent un vide*.

Ainsi, s'il est question du vide comme réel, il reste donc à savoir de quelle façon, ce qui nous mène à la nécessité de qualifier le mode de présence de l'architecture. Concernant cette nécessité, on peut également évoquer la façon dont Lacan décrit le passage, avec l'invention de la perspective, du vide comme ce *autour de quoi s'organise l'architecture*, au vide comme ce *autour de quoi s'organise la peinture*¹⁶³ – mais, ajouterons-nous, selon des modes de présence radicalement différents: si le vide est pointé, pour l'une et l'autre, comme réel définitoire, l'artefact pictural et l'artefact architectural diffèrent radicalement du point de vue de leur mode de présence, du point de vue de la façon dont le vide y existe.

Nous posons que le mode de présence de l'architecture, c'est la *fréquentation*.

La définition du terme « fréquenter », dans ses diverses acceptions, fait intervenir la notion de relation à « distance », avec un personne ou un lieu: distances variables, à trouver, depuis la proximité la plus grande à l'absence la plus totale, et à éprouver, de façon contractée dans l'approche, ou de façon plus distendue mais néanmoins régulière dans le suivi que cette relation particulière qu'est la fréquentation suppose¹⁶⁴. La fréquentation, comme mode de présence propre à l'architecture, est,

¹⁶³ Jacques LACAN, *Le séminaire livre VII: L'éthique de la psychanalyse*, p.162.

¹⁶⁴ Définition du Larousse: 1) Aller souvent ou régulièrement dans un lieu. 2) Avoir des relations suivies avec quelqu'un, un milieu. 3) Courtiser, voir fréquemment la personne aimée. 4) Avoir souvent recours à quelque chose.

Définition du Littré: 1) Aller souvent dans un lieu. 2) Approcher d'une côte pour la suivre de près. 3) Avoir des relations habituelles avec quelqu'un, le visiter souvent. 4) Se fréquenter: avoir des relations habituelles l'un avec l'autre.

PROPOSITIONS POUR LE PAYSAGE

en premier lieu, fréquentation du réel qu'est le vide. C'est en ce sens que l'on peut comprendre que l'architecture « [...] non seulement [...] organise le vide, mais encore elle le rend familier [...] »¹⁶⁵.

Ce mode de présence qu'est la fréquentation *s'organise*: de deux vides créés identiques, on peut encore imaginer organiser la fréquentation de façon multiple. La notion de fréquentation emporte également avec elle un aspect important: celui de l'expérimentation physique des lieux, de l'épreuve des corps, du parcours et de l'immersion dans les vides organisés. Cette dimension physique ne relève cependant en rien d'une phénoménologie: l'expérimentation dont il s'agit est soutenue par la façon dont le réel dont il s'agit *s'entoure* de Symbolique et d'Imaginaire – proposition dont il serait faux de déduire qu'il s'agirait simplement d'entourer des vides. L'office du Symbolique et de l'Imaginaire peut, dans ce contexte, s'exprimer ainsi: du réel *du vide*, l'architecture fait *des vides* – définis et qualifiés, articulés et rassemblés.

Cette opération peut-être qualifiée de *formelle*, et peut donner lieu à des descriptions en termes "structuralistes" au sens courant du terme: valeurs oppositives et contrastives, articulations "syntagmatiques" et identifications "paradigmatiques" en constituent les coordonnées principales.

À partir de ces propos, l'on peut soumettre le mode de présence propre à l'architecture à des distinctions plus fines: s'identifie une région particulière de la fréquentation, que nous nommerons *spatialité*. Pour saisir la portée de cette distinction, quelques développements complémentaires s'imposent.

La *fréquentation* peut concerner d'autres contenus que les vides formés à partir desquels elle s'organise néanmoins. De ce possible, nous donnerons deux exemples patents.

Le premier nous est donné par l'approche hégélienne de l'architecture.

Ainsi, pour Hegel, la fonction primitive de l'architecture, à travers le temple, est d'organiser la *fréquentation du sacré*¹⁶⁶. C'est d'ailleurs à la description d'une modalité d'une telle fréquentation à laquelle il se livre dans un passage de l'*Esthétique* concernant spécifiquement l'architecture: « Dans ces prostyles et amphiprostyles, dans ces colonnades simples ou doubles qui conduisent immédiatement à l'air libre, nous voyons les hommes circuler librement, à découvert, disséminés ou formant çà et là des groupes ; car les colonnes ne forment pas une enceinte fermée, mais des limites que l'on peut traverser en tout sens ; de sorte que vous êtes à moitié dedans et à moitié dehors, ou du moins l'on peut partout passer immédiatement à l'air libre. De cette façon aussi les longues murailles derrière la colonnade ne permettent pas à la foule de se presser autour d'un lieu central, où le regard puisse se diriger quand les allées sont remplies. Au contraire, l'œil est bien plutôt détourné d'un pareil centre vers tous les côtés. Au lieu du spectacle d'une assemblée réunie dans un seul but, tout paraît être dirigé vers l'extérieur, et nous offre l'aspect d'une promenade animée. Là des hommes qui ont du loisir se livrent à des conversations

165 Viviana St-CYR; *op. cit.*, pp.14-21

166 «Le premier besoin, en particulier, est de former un abri pour l'image, la statue du dieu, ou, en général, l'objet sacré, représenté pour lui-même, *et qui est là présent.*» HEGEL, *Esthétique*, p.260. Nous soulignons.

L'ARCHITECTURE

sans fin, où règnent la gaieté, la sérénité. L'intérieur du temple, il est vrai, laisse pressentir quelque chose de plus sérieux et de plus grave. »¹⁶⁷

Notre deuxième exemple est en même temps plus récent et plus ancien.

En effet, à travers une lecture subversive et salvatrice du mythe de l'origine de l'architecture de Vitruve, Pierre Caye livre un autre contenu possible de la fréquentation: la *fréquentation des autres*.

Ainsi, nous dit-il, « Le but de l'architecture consiste non pas à rassembler les hommes, mais au contraire à ménager entre eux de l'espace pour en desserrer l'étouffante promiscuité, à créer de la distance au sein de l'indifférenciation spatiale que crée la confusion sociale autour du foyer originaire. »¹⁶⁸.

Ces deux exemples sont convoqués à des fins d'illustration d'un principe plus général: nous nous tiendrons au fait que la fréquentation, en tant que mode de présence qu'organise l'architecture, peut s'associer à d'autres contenus: outre ceux relevés par d'autres que nous avons cités ci-dessus, nous laisserons la liste ouverte – citons tout de même, en particulier, la possibilité de fréquenter un nombre mathématique ou « l'ancêtre qu'est la montagne », contenus qui relèvent, bien entendu, de configurations culturelles très différentes.

La région particulière de la fréquentation que désigne la *spatialité* concerne les vides et leur organisation en tant que telle, prise pour objet principal de la relation qu'établit la fréquentation: il s'agit, avec la spatialité, d'identifier la fréquentation de la dimension formelle des vides, à l'exclusion d'autres contenus – les autres, le sacré, un nombre mathématique, ou la montagne ancestrale. La spatialité désigne ainsi, de façon synthétique, *l'organisation de la fréquentation des vides*, la forme particulière qu'elle revêt, et dont les coordonnées seront précisées plus loin.

Notons qu'à ce stade, une double description des vides peut déjà s'envisager, à partir du mode de présence qu'ils supposent: description selon leur spatialité – fréquentation des vides selon leur structure formelle – et description selon les présences que leur fréquentation installe – les autres, la montagne ancestrale, ...

Enfin, il nous semble également utile, à la suite de ces précisions de vocabulaire, d'aborder le terme d'*architecture* lui-même de façon explicite – l'ayant déjà traité implicitement de par l'usage que nous en avons fait plus haut.

L'architecture, dans l'économie des concepts qui sont les nôtres, désigne *l'art de faire des vides et d'en organiser la fréquentation*. Cette définition ne présage pas de l'organisation socio-politique de l'architecture dans une configuration culturelle donnée, et ne la restreint pas. En particulier, sa validité n'est pas dépendante du fait que cet art soit constitué en discipline spécifiquement identifiée et métier socialement reconnu, ou, qu'au contraire, les tâches et responsabilités que cette définition désignent soient assumées collectivement et, partant, soient plus

167 HEGEL; *Esthétique*, p. 277.

168 Voir Pierre CAYE; «Droit et architecture. Savoirs de la différence, arts de la distance», conférence du 07/01/2008 à l'Académie des Sciences Morales et Politiques.

PROPOSITIONS POUR LE PAYSAGE

difficilement distinguables d'organisations culturelles plus larges – tels mythes, rites, ou cosmogénèse.

2) *L'organisation des vides et de leur fréquentation*

L'organisation des vides peut se comprendre à partir des ordres de la réalité qui nous ont introduit à la question du vide comme réel de l'architecture. L'office du Symbolique et de l'Imaginaire est ici le suivant: *du* vide, faire *des* vides, et en permettre la fréquentation, organiser ce mode particulier de présence du vide. La multiplicité des vides à fréquenter est supposée par l'organisation particulière qu'est la *structure*, et elle est requise deux fois: la qualification et la distinction des vides suppose une multiplicité comme support de définition par opposition, autant que comme support de définition par contraste. Deux opérations fondamentales pour le sujet humain sont ici en cause, que nous considérons être des opérations de l'anthrope antérieures à toute distinction culturelle: *classer* et *dénombrer*. On reconnaîtra aisément, dans ces deux opérations, les avatars que sont les relations *in praesentia* et *in absentia*, ou autres relations métaphoriques et métonymiques. Dans leur formulation la plus simple, il s'agit de modes premiers de définition de la qualité et de la quantité: qualités qui s'excluent mutuellement et identifient des familles, quantités qui se comptent, acceptent des parties et se découpent, s'articulent, se rassemblent et s'intègrent.

La spatialité, en tant que fréquentation de la dimension formelle des vide, est donc en lien avec ces deux opérations fondamentales appliquées aux vides à fréquenter. La formulation d'une spatialité particulière propose une organisation des vides au sens que les développements ci-dessus indiquent, c'est-à-dire qu'elle répond aux questions suivantes: quelle(s) qualités identifier pour ces vides, et quels vides « compter-pour-un », considérer comme unitaires?

Les qualités des vides (valeurs oppositives)

Les façons d'identifier des qualités pour les vides, et ainsi contribuer à leur distinction, sont multiples – nous postulons de leur infinité potentielle. Tout au plus pourrions-nous en indiquer quelques-unes, dont l'efficace n'a de mesure que la pertinence de leur usage dans un contexte particulier – culturel, architectural, ... Précisons ce point: une différence en termes de qualité des vides peut avoir une valeur discriminante, jouir d'une certaine existence pour une architecture donnée – c'est-à-dire, pour une spatialité donnée – et n'en avoir aucune pour une autre. Les distinctions ne sont jamais acquises à titre de faits positifs, et la remarque vaut bien entendu également pour ce qui est du compte des unités, que nous aborderons plus loin.

L'ARCHITECTURE

Pour plus de facilité, nous regrouperons ces quelques exemples en catégories thématiques. Ces catégories s'appuient sur le travail de Renaud Pleitinx¹⁶⁹, qui s'est attaché à formuler une théorie de l'architecture à partir de la théorie de la médiation, qui est une théorie structuraliste. Si l'examen des tenants et aboutissants de la théorie de la médiation montre de grandes différences avec le système conceptuel que nous avons mis en place, l'existence, pour le travail de Renaud Pleitinx comme pour le notre, de valeurs structurales proprement architecturales établies par contrastes, d'une part, et par opposition, d'autre part, est un point d'accord important. Nous ouvrons cependant le champ en soutenant que les possibilités en termes d'établissement de ces valeurs sont infinies.

Qualités géométriques

- dimensions (par exemple: court/long, ...)
- courbure (par exemple: droit/courbe, ...)
- ouverture (par exemple: ouvert/fermé, ...)
- ...

Qualités topologiques

- orientation (par exemple: orienté vers l'horizon / orienté vers le ciel, orienté vers le sud/orienté vers le nord, ...)
- exposition (par exemple: intérieur/extérieur, couvert/non-couvert, ...)
- distance (par exemple: proche/lointain, ...)
- élévation (par exemple: aplomb/surplomb, souterrain/en surface, ...)
- ...

Qualités constructives

- robustesse (par exemple: solide/fragile, ...)
- opacité (par exemple: opaque/translucide, ...)
- surface (par exemple: rugueux/lisse, réfléchissante/mate, ...)
- assemblage (par exemple: tressé/appareillé, ...)
- ...

Qualités climatiques

- luminosité (par exemple: clarté/pénombre, ensoleillé/ombragé, ...)
- humidité (par exemple: sec/moite, ...)
- chaleur (par exemple: chaud/froid, température de chambre/température de séjour, ...)
- ...

Qualités ...

- ...

Quelques exemples patents de qualités des vides identifiées comme valeurs discriminantes sont donnés ci-dessous.

Qualité climatique – luminosité

¹⁶⁹ Voir entre autres : PLEITINX, Renaud (2006). « Des raisons du lieu », Les pages du LAA, 2, pp. 1-41.

PROPOSITIONS POUR LE PAYSAGE

Certaines organisations de vides tablent sur la luminosité comme valeur pertinente et discriminante, servant donc à distinguer et qualifier, au même titre que d'autres valeurs, les vides à fréquenter.

C'est ce que repère l'architecte Alvaro Siza au sujet de l'Alhambra de Grenade:

« Dans un bâtiment, j'aime la lumière, la pénombre et même l'obscurité. Ce sont des choses en rapport, complémentaires. Dans un pays du Sud, cette idée de profondeur, de variation et de contrôle de la lumière est très importante. On a toujours dans la mémoire l'exemple de l'Alhambra de Grenade où l'on est envahi par la lumière et le soleil dans le jardin, et on entre dans un espace et on passe dans un patio qui protège qui donne l'ombre et on entre dans une loggia où la lumière est moins intense et on passe dans une autre chambre où déjà il y a la pénombre et on va jusqu'à la sérénité totale. Ce sont des dimensions de l'architecture que l'on ne peut pas perdre. Que l'on doit utiliser. »¹⁷⁰

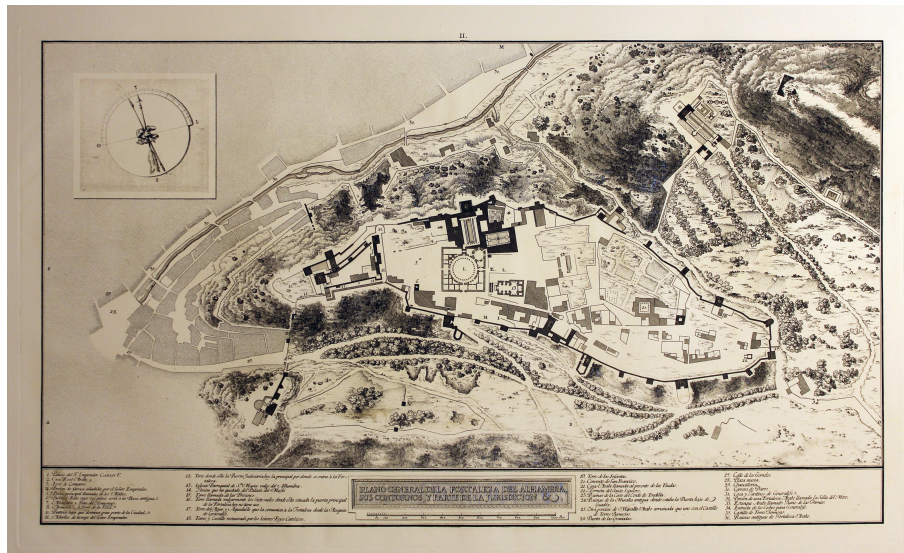


Fig.2: Alhambra de Grenade, plan d'implantation

¹⁷⁰ Alvaro Siza, architecte, extrait du DVD *Architectures*, vol. 1. Collection Architecture - Éd. Arte Vidéo - 2001.

L'ARCHITECTURE

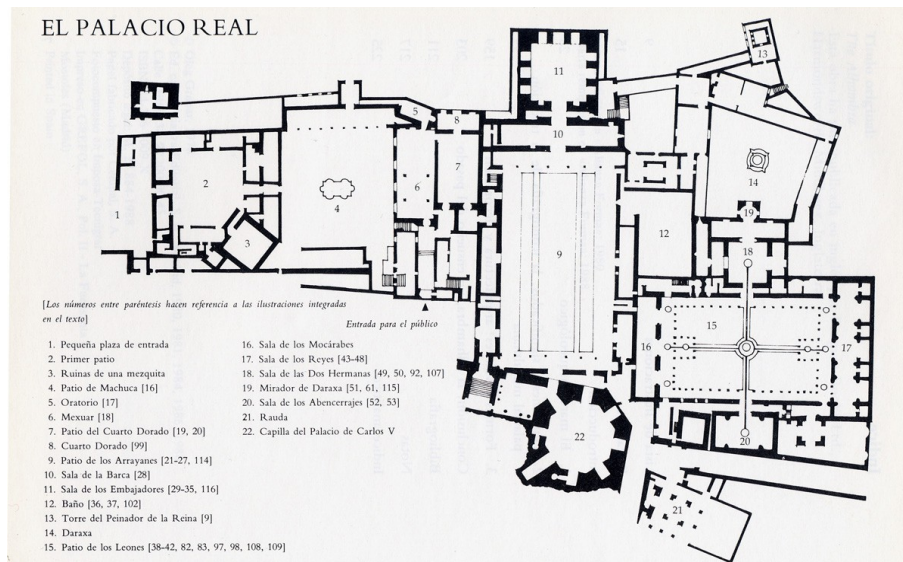


Fig.3: Alhambra de Grenade, plan

La définition de ces valeurs est inscrite dans la construction des vides que propose l'édifice, qui en établit un déclinaison assez fine, sous les traits que relève Alvaro Siza – de la lumière aveuglante à la pénombre.

Il faudrait cependant ajouter, aux propos de l'architecte, un complément: si la distinction de vides à partir de la qualité climatique qu'est la luminosité constitue un possible, elle n'est pas pas pour autant nécessaire, comme pourrait le laisser entendre le fait qu'il s'agirait d'une « [...] dimension[s] de l'architecture [...] »¹⁷¹. En effet, l'organisation de certains vides et de leur fréquentation ne tient pas cette qualité pour une valeur discriminante. On pourrait indiquer, à cet égard, le cas de certains îlots urbains bruxellois, dont les bords, de par leur orientation, présentent des conditions très variables en termes de luminosité, et dont les édifices sont pourtant organisés de la même manière, attestant que la qualité de luminosité n'organise pas les vides concernés, ne constitue pas une distinction pertinente – même si elle peut bien être réelle.

Qualité topologique – orientation

Certaines organisations de vides tablent sur l'orientation comme valeur pertinente et discriminante, servant donc à distinguer et qualifier, au même titre que d'autres valeurs, les vides à fréquenter.

Il s'agit d'une situation très fréquente, dont de nombreux exemples de l'architecture vernaculaire ou « savante », anciens ou contemporains, peuvent attester.

Le cas de la cité d'Ispahan, en Iran, et de l'ensemble formé par le bazar et les quartiers royaux est sur ce point remarquable de par les contrastes qu'il présente. Les

¹⁷¹ Ibidem.

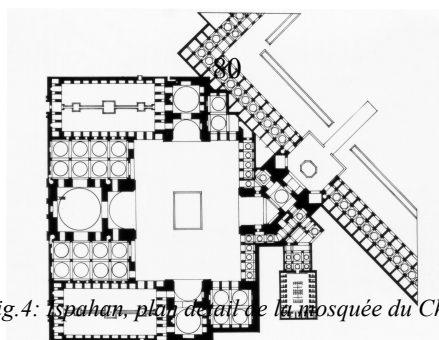


Fig.4: Ispahan, plan de détail de la mosquée du Chah

PROPOSITIONS POUR LE PAYSAGE

vides y sont distingués selon trois situations principales en termes d'orientation, lesquelles peuvent être, en sus, associés à leur valeur séculaire ou religieuse, royale ou vernaculaire – association qui, si elle doit être *a priori* considérée comme indépendante, n'en atteste pas moins de la validité du repérage de l'orientation comme valeur discriminante des vides concernés, partie intégrante de la formulation de leur spatialité – tout comme une différence de sens permet d'attester de la pertinence d'une variation au niveau du signifiant, cette différence en termes de fonction permet d'attester de la pertinence de la variation repérée au niveau des vides et de leur organisation.

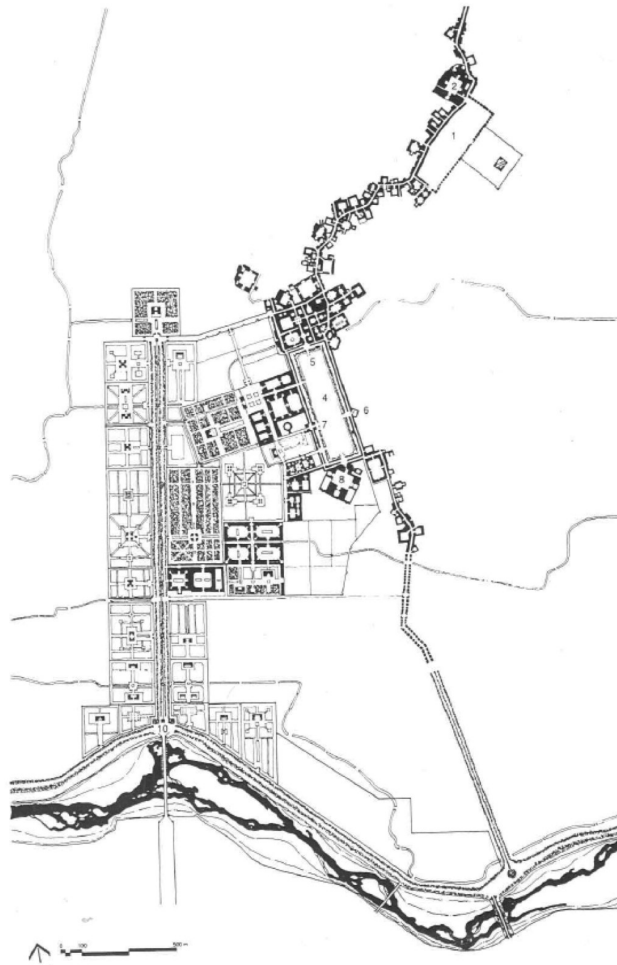


Fig.5: Ispahan, plan général

Qualité topologique – exposition

L'ARCHITECTURE

Certaines organisations de vides tablent sur l'exposition comme valeur pertinente et discriminante, servant donc à distinguer et qualifier, au même titre que d'autres valeurs, les vides à fréquenter.

Un cas particulier de la qualité d'exposition est le caractère couvert ou non-couvert des vides.

Le palais de l'Alhambra de Grenade dont il fut question plus haut permet d'illustrer le caractère discriminant de cette valeur, notamment à travers la représentation suivante du plan, qui fait apparaître la différence entre vides couverts et vides non-couverts.

La représentation du plan du palais reproduit ci-dessous s'oppose au plan reproduit précédemment sur le point précis de la qualité d'exposition que désignent le couvert et le non-couvert: elle identifie une qualité des vides qui échappait à la représentation précédente.

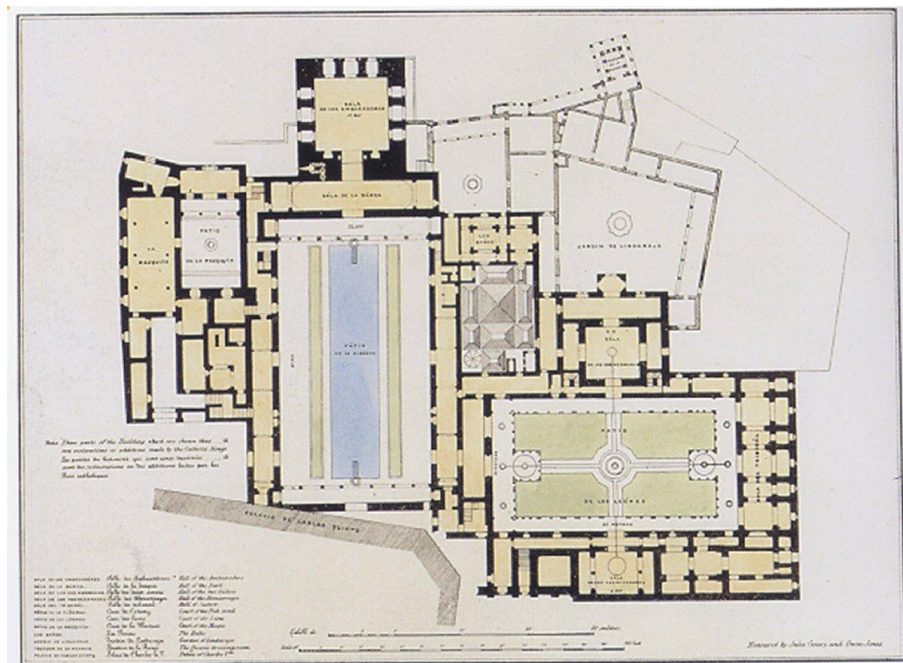


Fig.6: Alhambra de Grenade, plan

Le couvert et le non-couvert n'identifient pas forcément un fait de structure, une qualité pertinente des vides – et ce, que les vides soient effectivement couverts ou non.

C'est le cas au fil du travail de Hans Van Der Laan: les vides, dont la formation est soumise, à travers les propositions du moine architecte, à des rapports précis de proximité des bords, ne sont jamais distingués d'être couverts ou non-couverts,

PROPOSITIONS POUR LE PAYSAGE

comme en attestent, non seulement les propos développés au cours de ses ouvrages, mais aussi les représentations qui y figurent.

Ce n'est pas le cas d'autres qualités d'exposition, qui reçoivent, dans l'œuvre de Van Der Laan, une attention particulière: l'opposition dedans-dehors, indépendante de celle que recouvre le couvert et le non-couvert, y est dé-multipliée et extrêmement structurante – l'« espace naturel » étant le dehors de l'« espace architectonique », au sein duquel domaine, cour et cella forment à chaque fois, 2 à 2, une nouvelle opposition d'un intérieur et d'un extérieur¹⁷².

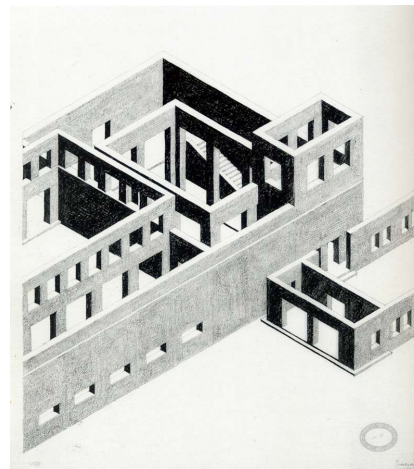
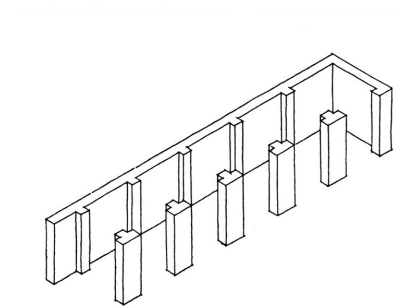
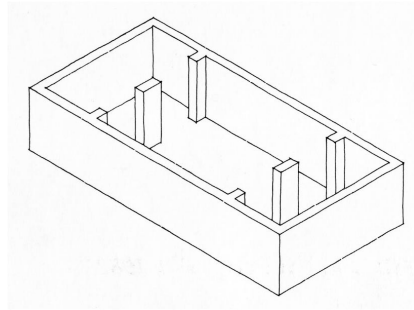
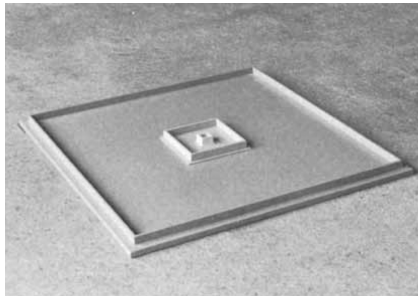


Fig.7: Maquettes et dessins de Hans Van Der Laan

Qualité géométrique – courbure

¹⁷² Pour un exposé de ces principes, voir, entre autres: Hans VANDERLAAN, *L'espace architectonique. Quinze leçons sur la disposition de la demeure humaine*.

L'ARCHITECTURE

Certaines organisations de vides tablent sur la courbure comme valeur pertinente et discriminante, servant donc à distinguer et qualifier, au même titre que d'autres valeurs, les vides à fréquenter.

La proposition des architectes du bureau japonais SANAA pour le musée du Louvre à Lens illustre de façon patente la valeur structurante de cette qualité, la qualification des vides qu'elle emporte. Le musée, « deuxième Louvre » à Lens, dans le Pas-de-Calais, a été inauguré en 2012. Son projet a fait l'objet d'une consultation internationale, remportée par le bureau SANAA, emmené par l'architecte Kazuyo Sejima. Prenant place sur un ancien site minier désaffecté, le site de l'ancienne fosse n°9 des mines de Lens, le projet lauréat fractionne le programme en 6 volumes distincts, dont 5 entretiennent une connexion privilégiée – connexion physique en termes de parcours, mais aussi partage de qualités récurrentes qui en fabriquent la spatialité.

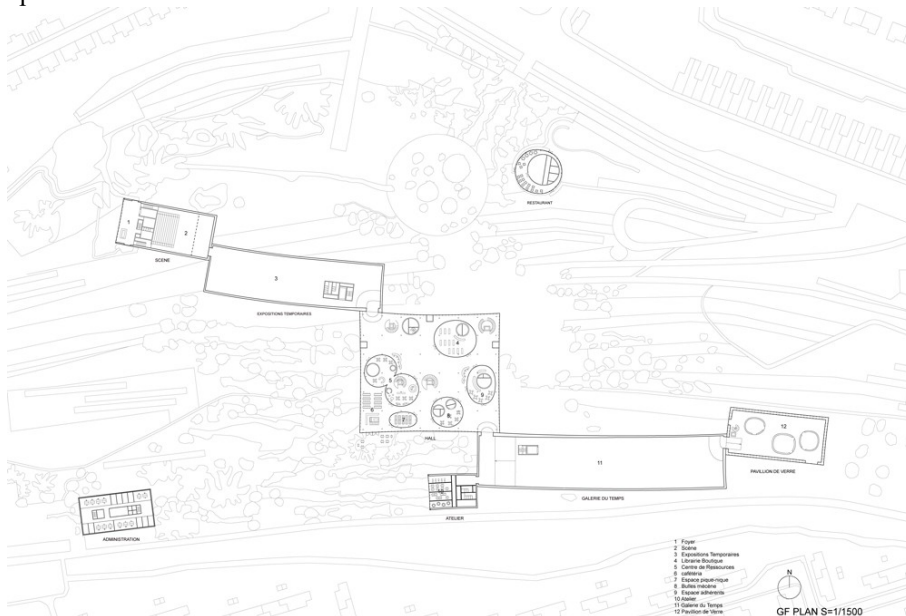


Fig. 8: Sanaa, Musée du Louvre Lens. Plan d'ensemble

Plus particulièrement, la qualité de la courbure traverse les édifices multiples, et qualifie de façon récurrente les vides à fréquenter. Indice complémentaire du caractère discriminant de cette valeur, les architectes identifient cette courbure comme qualité pertinente et la soumettent à leurs recherches, leur capacité de sélection, en les opposant à d'autres qualités géométriques possibles: « Breaking up the volume into smaller pieces, we avoid blocking the site and reduce the scale of this very large program. The size and the curving arrangement of these volumes adopt the dimension and arrangement of the surrounding cavaliers, as they flow down the calm slope of the site. [...] We consider rectilinear volumes too stark to comply with the idea of extreme affinity to this site. However, unleashed free form

PROPOSITIONS POUR LE PAYSAGE

can be oppressive to museum interiors. At the scale of the long stretched curvature of the site, very calm curves twist the volume along nature, gently distort the interior experience, and carefully interact with the art. »¹⁷³

Qualité constructive – surface

Certaines organisations de vides tablent sur la surface comme valeur pertinente et discriminante, servant donc à distinguer et qualifier, au même titre que d'autres valeurs, les vides à fréquenter.

Un cas particulier de la qualité de surface est le caractère réfléchissant ou non des bords des vides.

Le musée du Louvre Lens évoqué ci-dessus permet encore d'illustrer ce point.



Fig.9: Sanaa, Musée du Louvre Lens. Photo intérieure

Les choix constructifs relatifs aux parois ont été opérés relativement à la qualité particulière du matériau de réfléchir la lumière et de qualifier ainsi la spatialité des vides fréquentés.

On notera à nouveau, pour attester de la pertinence de cette qualité comme valeur discriminante dans la qualification des vides, d'une part le caractère récurrent et traversant de cette qualité dans le cas de l'édifice concerné, et, d'autre part, l'identification précise de cette qualité dans le discours et le travail des architectes de Sanaa: « [...] a highly reflective polished and anodized aluminum façade clad the

173 *El Croquis 139. Architectural topology. Sanaa 2004-2008*, Madrid, 2008, p. 184.

L'ARCHITECTURE

volumes, rendering blurred reflections of the surroundings, changing with the scenery, the weather, the position of the visitor. »¹⁷⁴

Les quantités des vides (valeurs contrastives)

Les façons de compter les vides pour *un* sont potentiellement tout aussi multiples que l'identification de leurs qualités. Il reste cependant que pour pouvoir distinguer *un* vide, la question des bords de ce vide, de sa délimitation, de ce qui soutient le découpage permettant son existence unitaire est la question majeure. La délimitation est *nécessaire*, et ici c'est donc la façon dont existe un bord qui est soumise à une infinité potentielle de formulations. Il est évident que certaines architectures, certaines spatialités, afférentes à une configuration culturelle particulière ou simplement à une « écriture » donnée, s'appuient sur des façons de faire des bords auxquelles d'autres n'attribuent aucune valeur discriminante.

Quelques façons de découper des unités, de fabriquer le bord d'un vide à fréquenter:

- le bord d'un sol (par exemple: une plate forme, un creux, ...)
- le bord d'un couvert (par exemple: une toiture, un plafond, une pergola, ...)
- le bord d'une paroi (par exemple: un mur, une colonnade, une clairière, ...)
- ...

Précisons que, s'il s'agit de faire le bord d'un vide, il ne s'agit pas forcément d'*entourer* ce vide, même c'est là une des configurations possibles.

Quelques exemples patents de façons différentes de compter un vide pour *un* sont donnés, à titre d'exemple, ci-dessous.

Paroi

Le cas du temple grec offre, à lui seul, une grande diversité de configurations lorsqu'il s'agit d'établir la capacité d'une paroi à délimiter un vide, à conférer à ce dernier une valeur unitaire.

¹⁷⁴ *Ibidem*.

PROPOSITIONS POUR LE PAYSAGE

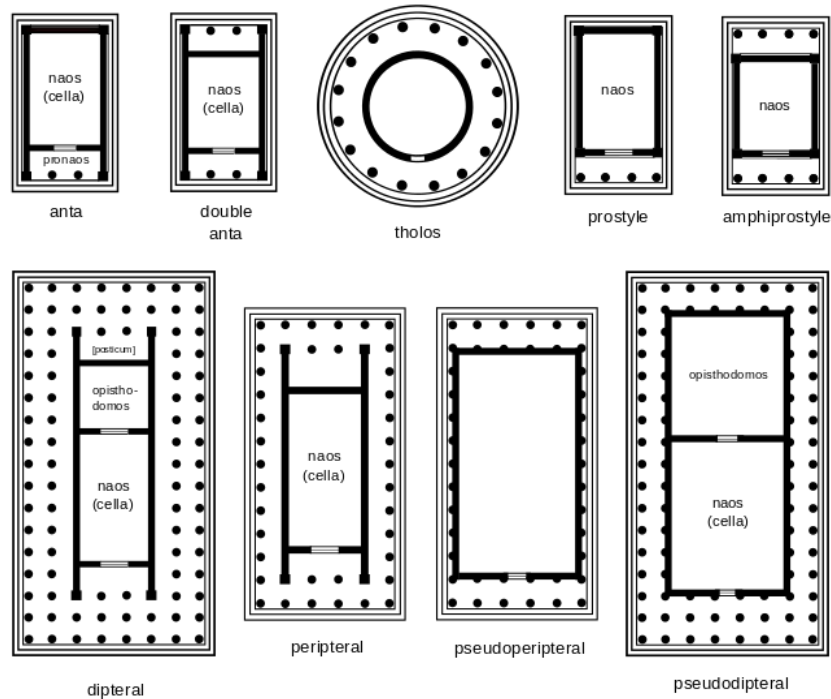


Fig.10: Temples grecs. Plans des configurations typiques

Les qualités que l'on peut associer à ces différentes configurations importent peu ici – si ce n'est qu'elles permettent d'attester, en retour, de la pertinence du compte-pour-un des vides concernés.

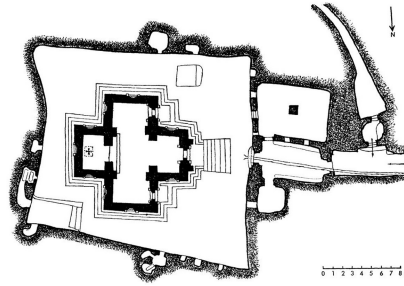
Péristyle, *pronaos*, *naos* et *paesticum* dénombrent les manières de compter un vide pour un qu'illustrent les usages de la paroi dans les quelques cas repris sur la planche ci-dessus.

Cet exemple classique ne doit cependant pas nous tromper sur la variété de configurations que recouvre le bord du paroi dès lors qu'il s'agit de délimiter un vide à fréquenter. Les exemples suivants constituent également des cas patents de la capacité de la paroi à délimiter *un vide* à fréquenter : il s'agit du cas typique d'une rue bordée d'édifices en ordre continu, et du cas des architectures rupestres.

En particulier, on notera, à partir de ces derniers exemples, qu'il n'est ni nécessaire que le vide soit cerné, ni nécessaire que la paroi soit un élément linéaire d'épaisseur limitée. Le vide d'une rue bruxelloise, en effet, ne présente que deux bords limitants correspondant aux parois que constituent les façades avant des édifices de la rue, lesquelles délimitent cependant un vide à fréquenter identifiable.

D'autre part, toute architecture rupestre fait usage de parois constituées par des massifs de terre dont les dimensions sont virtuellement illimitées – et en tout état de cause, bien plus importantes que celles des vides qu'elles découpent.

L'ARCHITECTURE



*Fig.11: Eglise rupestre Bete Giyorgis, Ethiopie.
Vue et plan.*



*Fig.12: Bruxelles, rue de Robiano.
Vue.*

Couvert

Les exemples suivants illustrent la capacité des bords d'un couvert¹⁷⁵ à délimiter un vide à fréquenter.

¹⁷⁵ Le terme de couvert est utilisé à dessein: il n'est pas identifiable à ce qu'on appelle couramment « la toiture », qui n'est qu'une des possibilités du couvert.

PROPOSITIONS POUR LE PAYSAGE



Fig.13A: Marché de Cureghem, Anderlecht. Vue.



Fig.13B: Marché de Cureghem, Anderlecht. Perspective..

Situés dans la commune bruxelloise d'Anderlecht, les abattoirs de Cureghem, dessinés par Emile Tirou, comprennent, comme pièce maîtresse, une charpente métallique délimitant un vide de 10000 mètres carré. Comme le montrent les documents ci-dessus, ce sont bien les bords délimités par la couverture qui sont ici pertinents dans le décompte des vides à fréquenter.

L'ARCHITECTURE

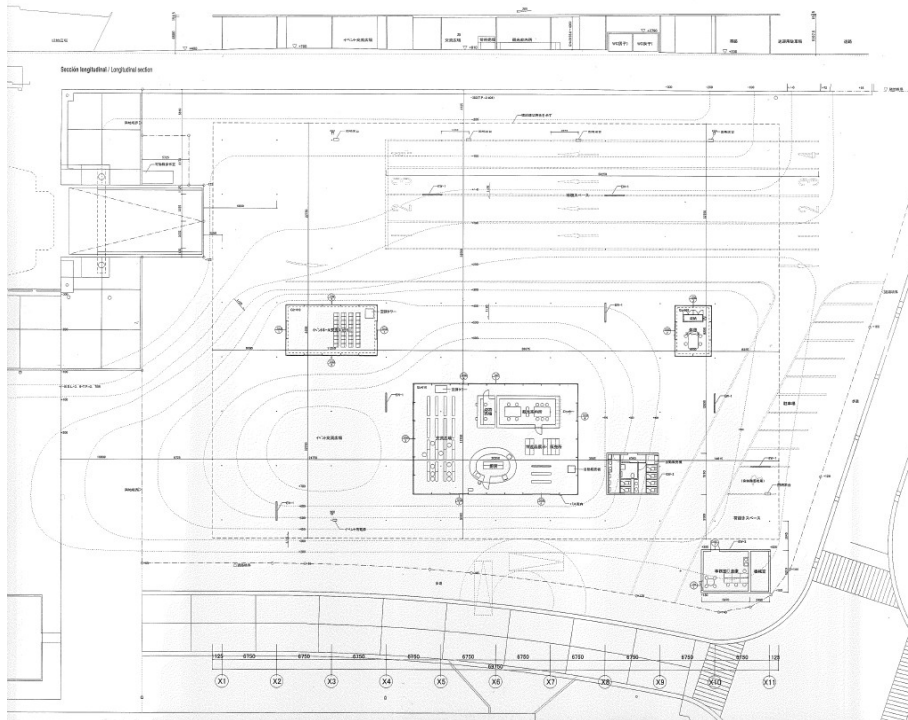


Fig.14A: Sanaa, Naoshima Ferry Terminal. Plan.

Le terminal de Ferry de l'île de Naoshima au Japon, conçu par les architectes de Sanaa, met également en œuvre, dans la délimitation des vides qui le composent, la capacité des bords d'un couvert à délimiter les vides en question.

Comme on peut le voir dans les documents ci-dessus et ci-dessous, et plus principalement dans la photo qui accompagne le propos, la conception du projet témoigne d'un volonté d'annuler la capacité de tout autre élément que le couvert lui-même à délimiter un vide à fréquenter. Le rapport entre l'élancement des colonnes et leur écartement important en fait des éléments isolés, leur présence ne s'associe en rien aux autres colonnes afin de découper un vide unitaire, « compté-pour-un ». Les parois disposées sous le couvert sont tantôt complètement transparentes, tantôt totalement réfléchissantes, et brillent plutôt par leurs qualités que par leur capacité le partage et le dénombrement des vides à fréquenter.

PROPOSITIONS POUR LE PAYSAGE



Fig.14B: Sanaa, Naoshima Ferry Terminal. Vue.



Fig.15A: Alvaro Siza, pavillon pour l'exposition universelle de Lisbonne. Vue.

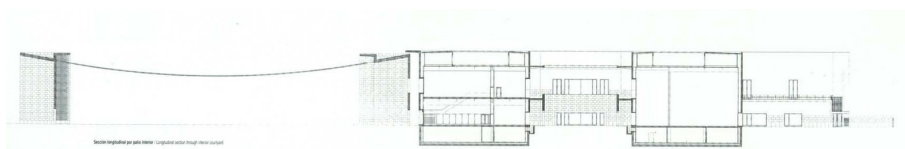


Fig.15B: Alvaro Siza, pavillon pour l'exposition universelle de Lisbonne. Coupe.

L'ARCHITECTURE

Un dernier exemple relatif à ce mode de décompte des vides est donné par le pavillon du Portugal de l'exposition universelle de 1998 à Lisbonne, dessiné par Alvaro Siza. L'édifice, implanté en bord de marina, est composé de 2 parties principales : un bâtiment sur cour et une couverture délimitant un vide unitaire au bord de l'eau. On ne manquera pas de remarquer que la façon dont la couverture se détache des parois auxquelles elle s'ancre identifie précisément le vide découpé par la première – lequel n'est pas, strictement parlant, l'égal du vide délimité par les parois en question.

Sol

L'exemple suivant illustre la capacité des bords d'un sol à délimiter un vide à fréquenter.

La Casa En el Tiempo des architectes portugais Aires – Mateus consiste en un projet de transformation et de rénovation d'une demeure implantée sur son domaine. Le projet s'agrément d'une piscine fabriquée à la manière d'un sol découpant, dans la vaste étendue de sol en laquelle consiste le domaine, un vide fréquentable particulier, identifié par les bords du sol en question.



Fig.16: Aires Mateus, Casa En el Tiempo. Vue de la piscine.

Conjonction

On peut également considérer l'action conjointe des bords – d'un sol, d'une paroi, d'un couvert, ... - à découper un vide à fréquenter. Plusieurs remarques doivent être faites à ce sujet.

La première concerne la conjonction des bords ainsi fabriqués, qui peuvent soit se coordonner entièrement, soit partiellement, soit rester indépendants. Le compte des vides qui en résulte est bien entendu différent, et ainsi, la spatialité que la fréquentation de ces vides désigne.

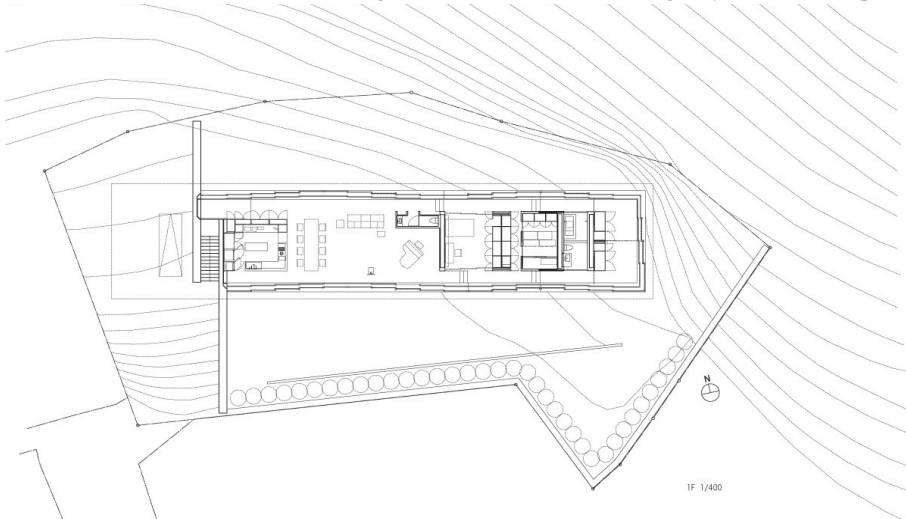
Ci-dessous, 2 cas divergents à cet égard, qui font intervenir les bords d'un sol et les bords d'un couvert.

PROPOSITIONS POUR LE PAYSAGE

La *floating roof house* de Tezuka Architects délimite un vide par la conjonction des bords d'un sol et des bords d'un couvert. Le compte des vides à fréquenter s'arrête ici à *un*.



Fig. 17A et 17B: Tezuka, *Floating roof house*. Vue et plan.

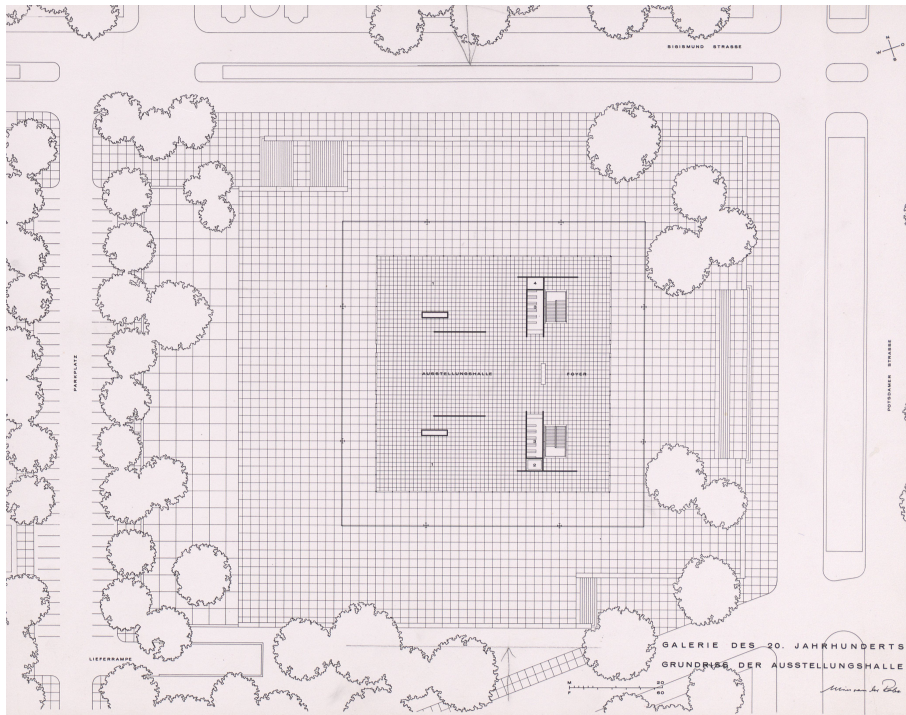


L'ARCHITECTURE

Dans le cas de la *Neue Nationalgalerie* de Berlin, la disjonction des bords du sol de l'esplanade, du couvert, et du sol de la galerie temporaire porte le compte des vides à fréquenter à 3, et implique des recouvrements.



Fig.18A et 18B: Mies Van Der Rohe, Neue Nationalgalerie. Vue et plan.



PROPOSITIONS POUR LE PAYSAGE

La deuxième remarque concerne l'impact de la conjonction des manières de découper des vides unitaires sur leurs contrastes et articulations. Plus précisément, et pour le dire à partir de la fréquentation des vides en question, un vide permet d'en fréquenter un autre, et à cet égard, la manière de découper les vides en question, de les compter-pour-un, n'est pas anodine.

Dans l'exemple de la *Neue Nationalgalerie* donné ci-dessus concernant le découpage d'un vide unitaire par les bords d'un sol, il apparaît évident que le vide ainsi décompté permet d'en fréquenter un autre, qui l'excède: le contraste, s'il existe bien, est néanmoins relativement faible. Fréquenter un vide et l'autre devient, à peu de choses près, ambivalent – mais néanmoins la *distinction* existe.

On peut opposer à ce cas de figure, le suivant.

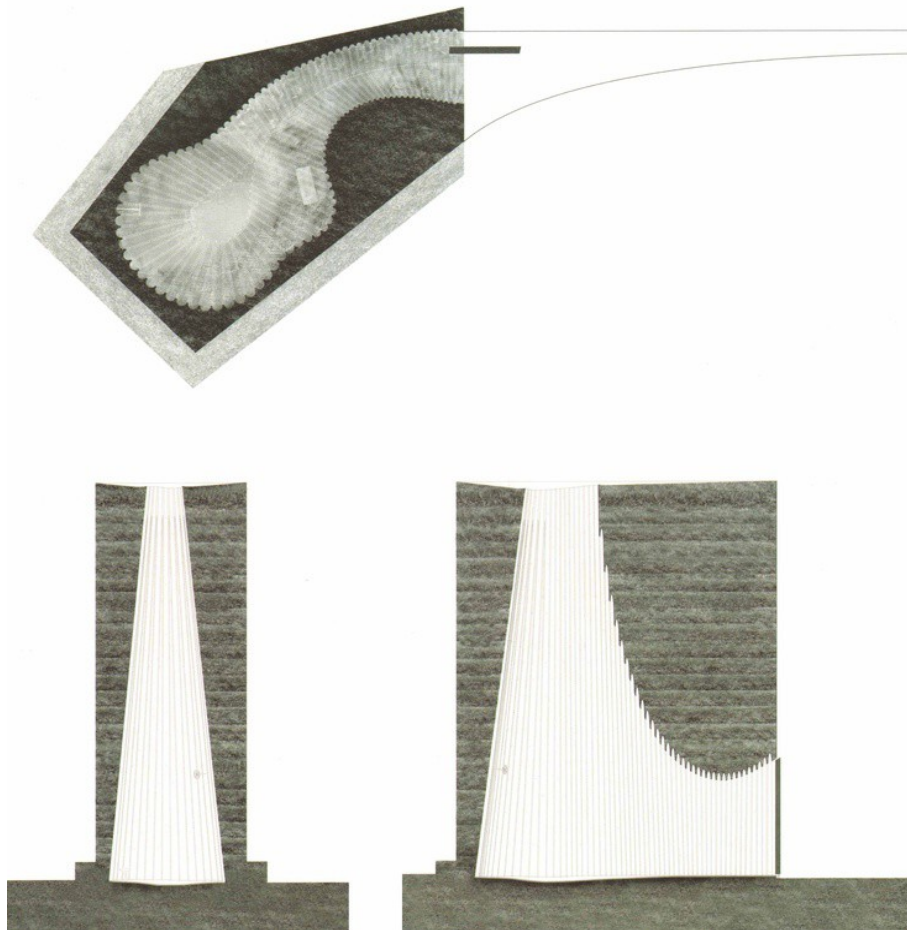


Fig.19: Peter Zumthor, Bröder Klaus Chapel. Plans et coupes.

L'ARCHITECTURE

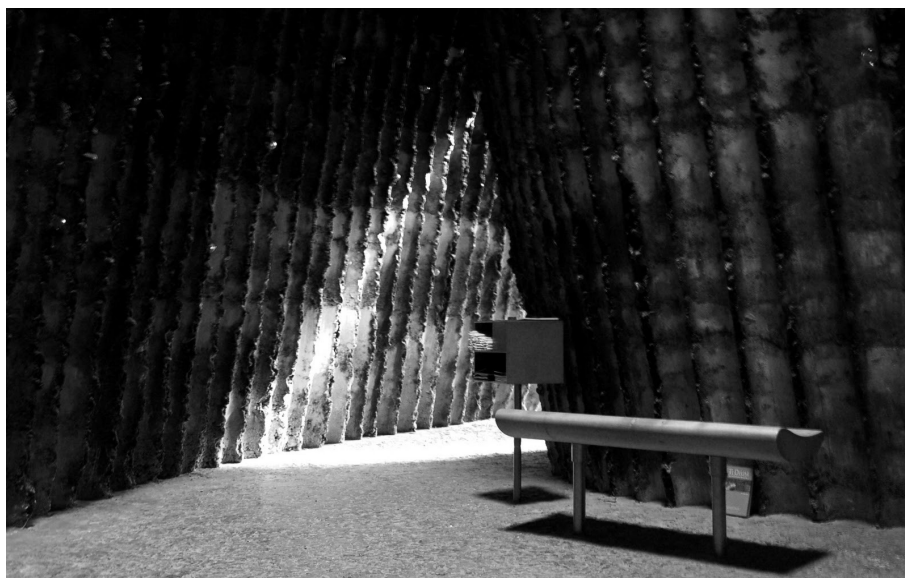


Fig. 19A et 19B: Peter Zumthor, Bröder Klaus Chapel. Vues intérieure et extérieure.



PROPOSITIONS POUR LE PAYSAGE

Il s'agit de la chapelle dessinée par l'architecte Peter Zumthor, construite à Mechernich, en Allemagne, en 2007. La chapelle fut commandée par les agriculteurs locaux afin d'honorer leur saint-patron.

On remarquera, à partir de cet exemple, que le phénomène décrit plus haut dépend en réalité des qualités des vides distingués (qualités topologiques et géométriques en l'occurrence). En ce qui concerne le dénombrement des vides, du strict point de vue des quantités donc, pas de différence entre le dernier exemple et celui du sol de la *Casa En el Tiempo* d'Aires Mateus (Figure 16): dans un cas comme dans l'autre, le vide concerné est compté-pour-un, seul critère qui vaille en termes de quantités.

Les éléments de la construction

On le perçoit dans les quelques exemples cités ci-dessus quant à la façon de faire les bords d'un vide, une grande diversité est encore possible pour chacun des cas – sol, couvert, et paroi.

En effet, les bords des vides sont sujets à *construction*, à laquelle revient également un degré de liberté dans la définition des *éléments* qui l'organisent, et donc, à nouveau, une multiplicité potentiellement infinie de formulations. Cette multiplicité peut, en l'occurrence, être exploitée au sein d'une même "écriture", d'une même spatialité typique, voire, comme dans l'exemple ci-dessous, au sein d'un même édifice, comme en témoignent les multiples configurations des parois de la *Casa del fascio* à Côme, dessinée par Giuseppe Terragni.

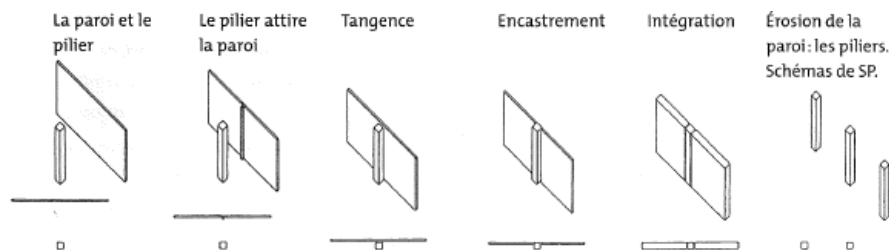


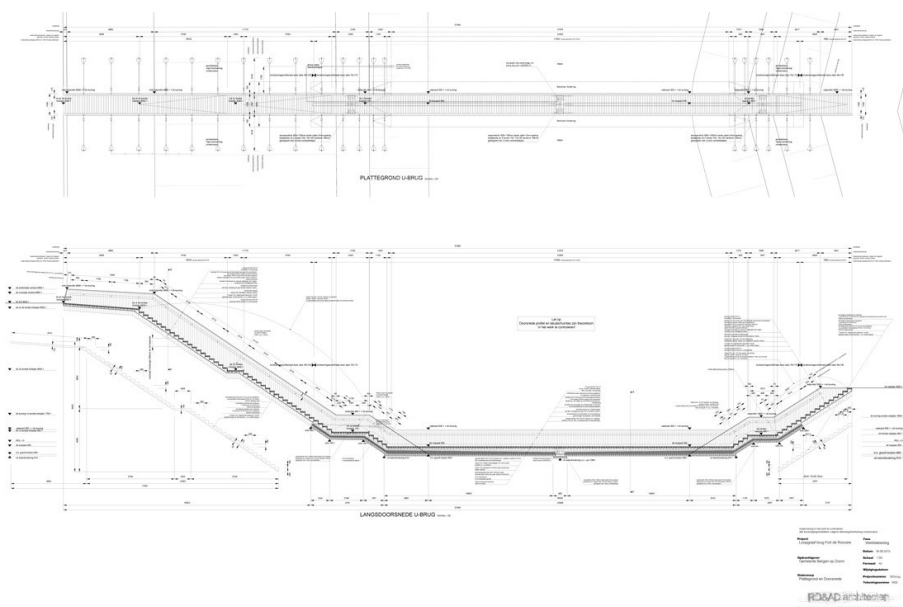
Fig.20: Giuseppe Terragni, *Casa del fascio*.
Schémas des configurations principales des parois (Sophie Paviol).

La diversité dont il s'agit concerne aussi ce qui peut être reconnu comme pouvant former une paroi, comme l'illustre le cas de la passerelle construite en 2011 à Halsteren par les architectes hollandais de RO&AD: une masse d'eau peut, spatialement, constituer le bord d'une paroi, en constituer un des éléments. Son épaisseur est ainsi virtuellement infinie, sa matière toute à fait pénétrable par les corps, la permanence de ses matières toute relative – mais pas celui de son office de paroi.

L'ARCHITECTURE



Fig.21A et 21B: RO&AD Architecten, Moses bridge. Vue et plan.



PROPOSITIONS POUR LE PAYSAGE

Le choix des éléments constructifs et leur formulation sont bien entendu également liés aux *qualités* des vides, telle qu'elles ont été explorées dans la section précédente. À titre d'illustration, nous pouvons considérer les deux cas suivants, pour lesquels le choix des éléments et la formulation des *parois* comme bords des vides à fréquenter sont liés aux qualités de luminosité (qualité climatique) et d'exposition (qualité topologique)¹⁷⁶.

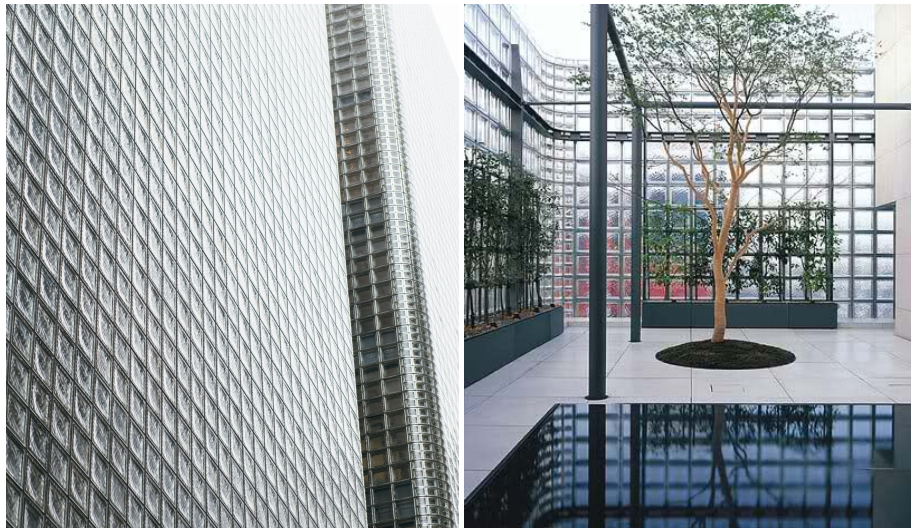
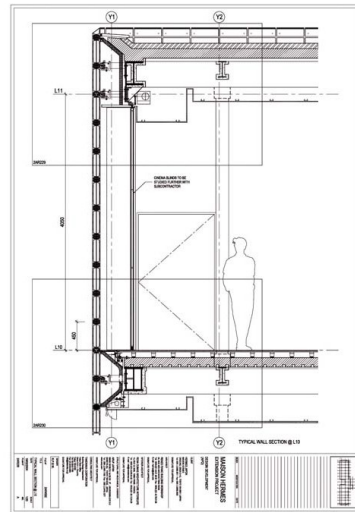


Fig. 22A, 22B et 22C: Renzo Piano,
Maison Hermès à Tokyo.
Vues intérieure et extérieure, coupe de détail.



¹⁷⁶ Nous n'excluons pas la possibilité, effective, que d'autres considérations président à ces choix au même titre que les qualités énumérées.

L'ARCHITECTURE



*Fig. 23A et 23B: Peter Zumthor.
Pavillon Suisse à Hanovre.
Vue intérieure et vue en surplomb.*

Le premier exemple consiste en l'immeuble dessiné par Renzo Piano pour Hermès à Tokyo. Comme le montre les vues et la coupe de détail ci-dessus, il s'agit bien de délimiter un vide unitaire à fréquenter au moyen des limites constituées par une paroi. Les qualités constructives de la paroi affectent cependant également les qualités des vides en question en termes de spatialité : la paroi, entièrement fabriquée par des briques de verre, propose un complexe de qualités climatiques et topologiques – respectivement, luminosité et exposition – tout à fait particulier.

Le second exemple fait intervenir le projet du pavillon suisse dessiné par l'architecte Peter Zumthor à l'occasion de l'exposition universelle de 2000 à Hanovre. À nouveau, les choix constructifs relatifs aux parois découpant les vides à fréquenter affectent leur spatialité d'un arrangement de qualités spécifiques. En l'occurrence, les parois sont constituées d'un empilement de sections brutes de bois. Entrent dans la constitution de ces parois pourtant massives, des intercalaires laissant passer l'air et la lumière, mais aussi, furtivement, le regard. Ce sont donc principalement des qualités spatiales climatiques et topologiques qui sont en cause.

La typologie et la composition des vides¹⁷⁷

Si les vides viennent ainsi à être qualifiés et distingués, il nous faut encore aborder la question de leur articulation et de l'organisation de leur multiplicité. Nous serons ici fidèles à la détermination des relations *in praesentia* et *in absentia* que les quantités et les qualités rendent possibles, respectivement.

¹⁷⁷ Nous reprenons du travail de Renaud Pleitinx la nomenclature des types de composition. Voir, entre autres : PLEITINX, Renaud (2006). « Des raisons du lieu », Les pages du LAA, 2, pp. 1-41.

PROPOSITIONS POUR LE PAYSAGE

Du côté des qualités, le classement par familles ordonne la multiplicité des vides possibles. La définition d'une famille repose sur la permanence du décompte unitaire d'un arrangement de qualités au travers d'une multiplicité de formulations de spatialités, et donc d'une ouverture par rapport à d'autres qualités, de laquelle résulte la multiplicité que la famille rassemble. On s'aperçoit aisément qu'il s'agit bien de relations s'opérant *in absentia* – dit simplement, un classement.

La définition d'un *type* en architecture repose sur ce mécanisme, et l'on peut imaginer une infinité de manières de définir des types, selon la ou les qualités dont la permanence est assurée dans la définition de la famille de lieux, de vides qualifiés, correspondante.

Le travail de Jean-Nicolas-Louis Durand à l'occasion de ses leçons à l'Ecole Royale Polytechnique propose diverses manières de considérer des familles possibles.

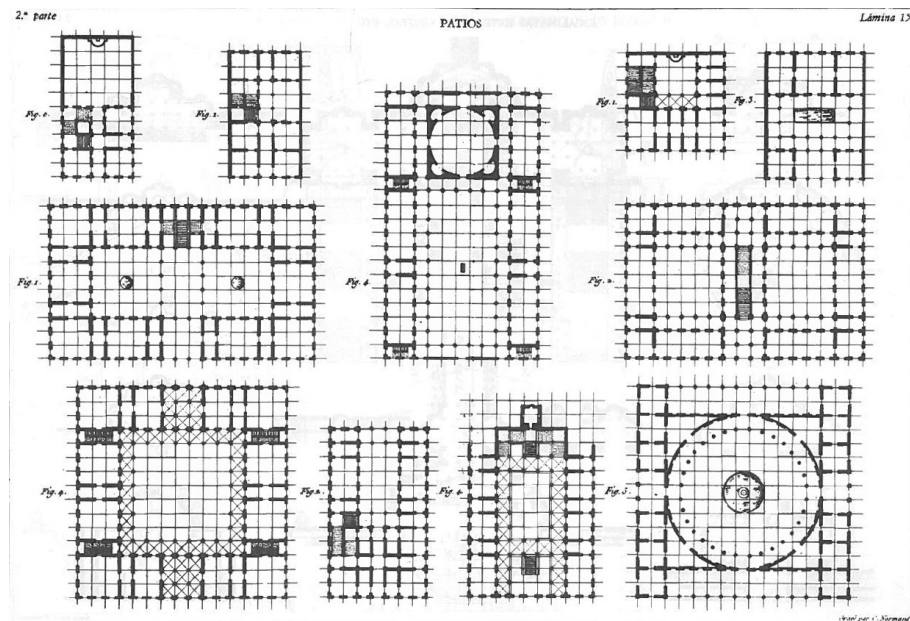


Fig.24: J.-N.-L. Durand,
Précis des leçons d'architecture données à l'Ecole Royale Polytechnique.
Planche 15, Patios.

Dans ce premier exemple, la famille est établie en fonction d'une manière de définir la spatialité d'un vide, semble-t-il indépendamment des usages qui les affecteraient, ou toute autre forme de destination des vides ainsi définis et composés.

L'ARCHITECTURE

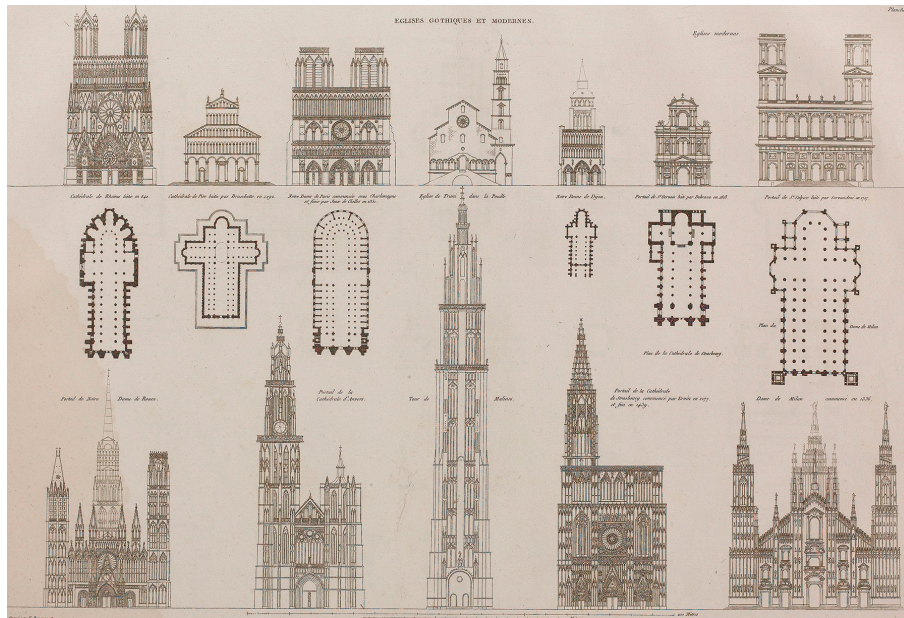


Fig.25:J.-N.-L Durand, *Recueil et parallèle des édifices en tous genres...*
Planche 8, *Eglises gothiques et modernes*.

Dans ce second exemple, le titre de la planche donne une destination des édifices comme principe du rassemblement. À l'examen des plans, on peut cependant également constater qu'une série de qualités géométriques et topologiques pourraient servir de prétexte au même rassemblement.

Du côté des quantités, la question devient celle de l'organisation des multiplicités de vides *en présence*. Déjà, la distinction d'un vide elle-même, reposant sur l'existence pertinente d'un bord, et ainsi, le contraste d'un vide par rapport à un autre (ou d'autres), désigne une articulation, l'enchaînement d'un vide à un autre (ou d'autres). Mais, plus loin, le dénombrement, l'opération de *compte* qui donne une partie de sa structure aux spatialités, connaît des degrés. En effet, une multiplicité de vides peut être rassemblée en une nouvelle unité, d'ordre supérieur.

Nous faisons l'hypothèse, à nouveau, d'une infinité potentielle d'établir les règles qui permettent d'associer de façon unitaire une multiplicité de vides comptés pour un. Et pour cause: ces règles s'établissent en lien avec la définition des *qualités* telle qu'elle a été discutée plus tôt: qualités géométriques, topologiques, constructives, climatiques, ... ainsi qu'avec la multiplicité de façons dont on peut considérer la valeur d'un bord.

La définition de la hiérarchie du compte-pour-un, le décompte des assemblages unitaires est une question récurrente dans le travail du projet d'architecture, et la tradition est à ce sujet relativement loquace. L'opération particulière dont il s'agit porte le vocable de *composition*, sujet qui intéresse des écrits notables de l'histoire

PROPOSITIONS POUR LE PAYSAGE

de l'architecture et de la théorie de l'architecture¹⁷⁸. Les « règles de composition » que ces écrits consignent, sont, pour la grande majorité, de l'ordre de qualités géométriques et topologiques, et, de façon plus précise, concernent principalement dimensions, orientations, et distances. C'est le partage de certaines dimensions ou proportions, la permanence d'une ou plusieurs orientations, la régularité d'une inter-distance, ou un complexe de ces qualités – telle la symétrie – qui permettent d'établir ce qu'il en est de la composition des vides, c'est-à-dire de la hiérarchie de leur décompte unitaire. Il n'y a cependant aucune difficulté à imaginer que d'autres qualités puissent assurer l'existence d'un décompte unitaire à travers une multiplicité de vides – nous tiendrons toute qualité potentielle comme susceptible de contribuer à cette opération.

Il nous semble utile, afin d'illustrer ceci, de comparer deux exemples, dont la pertinence n'a de mesure que leur capacité à s'opposer sur certains points d'importance majeure lorsqu'il s'agit de composer des vides.

Le premier est un embarcadère pour le ferry sur l'île de Naoshima, dans la mer du Japon, dont il fut déjà question plus haut et dont nous avons déjà donné quelques points généraux de compréhension et de situation.

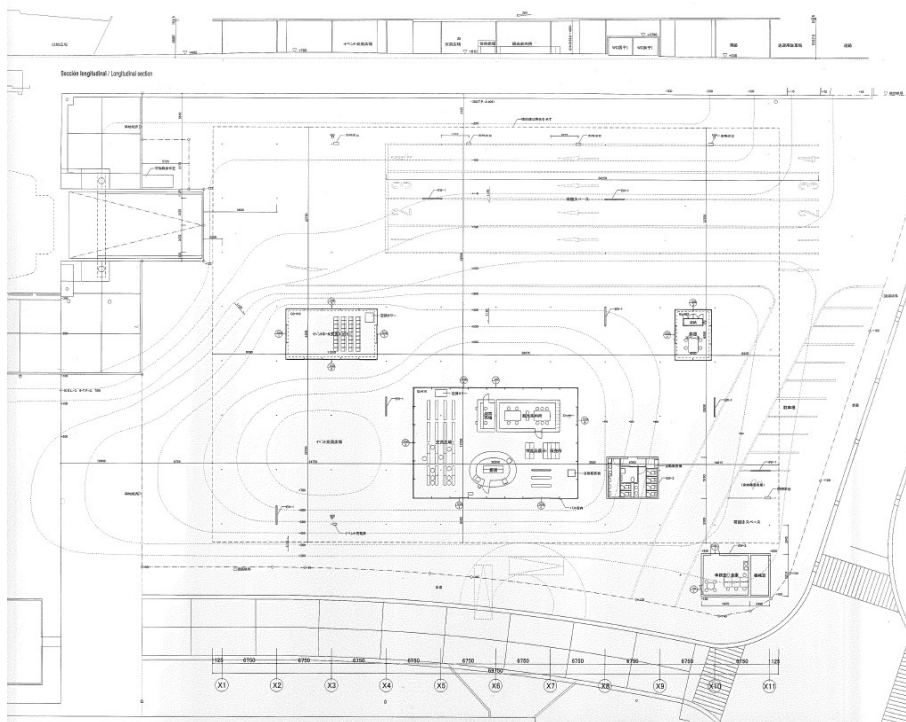


Fig.26A: SANAA, Naoshima Ferry Terminal. Plan.

¹⁷⁸ Voir entre autres, selon les extrêmes d'un spectre large: Julien GUADET, *Eléments et théorie de l'architecture. Cours professés à l'Ecole Nationale et Spéciale des Beaux-Arts*. Jacques LUCAN, *Composition, non-composition. Architecture et théories, XIX^e - XX^e siècles*.

L'ARCHITECTURE

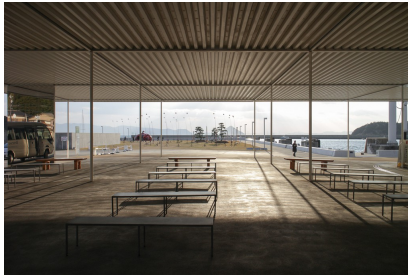


Fig.26B et 26C: SANAA, Naoshima Ferry Terminal. Vues.

Le second est une habitation construite à Portopetro, sur l'île de Majorque en Espagne, par l'architecte John Utzon en 1972. L'habitation est constituée de quatre édifices identifiables, disposés le long de la côte abrupte, entièrement construits en grès local.



Fig.27A à 27D: J. Utzon, Can Lis. Vues.

PROPOSITIONS POUR LE PAYSAGE



Fig.27E: J. Utzon, Can Lis. Plan.

L'ARCHITECTURE

Dans les deux cas, il s'agit bien d'une multiplicité de vides composés. Plusieurs vides sont repérables: leur fréquentation est sujette à des qualités distinctes (climatique, ...), et des bords les délimitent.

Dans les deux cas, il y a des traits partagés en ce qui concerne la permanence de certaines qualités, support du décompte unitaire de l'ensemble:

- la permanence de qualités constructives (surface, ...), garanties principalement par le choix des éléments
- la permanence de qualités géométriques (orthogonalité, ...)
- la permanence de qualités topologiques, en particulier: élévation (identique pour l'ensemble des vides) et exposition (exposition au rivage pour l'ensemble des vides)

Certaines qualités dont la permanence soutient le compte – pour – un de l'ensemble des vides composés divergent dans un cas et dans l'autre:

- Dans le cas du terminal de Naoshima, la qualité topologique du couvert est pertinente dans le décompte unitaire de la composition. Sa permanence assure l'unité de l'ensemble
- Dans le cas de la maison Can Lis à Portopetro, la qualité topologique d'orientation, normale à la côte, est pertinente dans le décompte unitaire de la composition. Sa permanence assure l'unité de l'ensemble

Les deux ensembles ainsi identifiés nous permettent de repérer deux logiques d'articulation à l'œuvre. Les premières qualités rassemblées permettent aux vides de s'accorder entre eux, sous un régime particulier que nous nommerons la *coordination* – tous sont égaux à l'égard de la permanence des qualités en question. Pour le deuxième ensemble de qualités, il y a, pour les deux exemples convoqués, une différence en termes d'articulation: il ne s'agit pas de coordination, mais bien de *subordination*. En effet, les multiples vides, les termes de la composition s'arriment à un autre qui ne subit pas les mêmes restrictions. La toiture, dans le cas du terminal de Naoshima, est le terme subordonnant en tant qu'il excède les termes qu'il ordonne du point de vue des restrictions qu'il leur fournit: en particulier, il n'est pas lui-même sous un couvert. Le bord de la côte, dans le cas de Can Lis, subordonne l'ensemble des vides de l'habitation en tant qu'il leur fournit une règle leur permettant d'avec lui, former une composition, mais il n'est pas lui-même soumis à cette règle: en particulier, la permanence de la qualité d'orientation normale à la côte. Nous dirons que, dans le cas d'une composition par subordination, le terme – ou le vide – subordonnant est en *excès* sur les vides multiples qu'il compose. Cet excès peut être multiple: le bord de la côte à Portopetro est également en excès dans sa qualité de dimension, notamment.

Il faut noter une différence supplémentaire entre la composition par coordination et la composition par subordination, qui concerne les vides multiples qui intègrent le compte-pour-un de la composition. Dans le cas de la subordination, la fréquentation de ceux-ci présente une *ambivalence* avec celle du terme subordonnant. À cette équivocité des vides, s'oppose l'univocité qui caractérise la composition par

PROPOSITIONS POUR LE PAYSAGE

coordination. À partir de l'exemple du terminal de Naoshima, on peut dire, notamment, que fréquenter les vides affectés par les salles d'attente, bureaux, services, et délimités par des parois c'est *aussi* fréquenter le vide désigné par le terme subordonnant de la toiture. Cette propriété, existante de fait, connaît cependant des degrés, et peut aussi être recherchée et accusée, entre autres par les choix qui affectent la spatialité des vides multiples rassemblés par la composition. On constatera, de plus, que dans l'un et l'autre cas, la hiérarchie du décompte des vides unitaires ne s'arrête pas aux niveaux de composition ainsi analysés, en puissance comme en acte.

3) *Habiter un monde: les fonctions des lieux*

Habiter est le nom d'une condition de l'anthrope, d'une façon dont s'organise, sous des formes multiples, l'existence des collectivités humaines. Elle fait intervenir les registres de la réalité des collectifs anthropiques – organisation sociale, technique et symbolique – affirmation relayée par les propositions d'André Leroi-Gourhan¹⁷⁹.

Bien que contingente et locale, la liaison de l'architecture et de l'habitation est possible, et caractérise le destin de l'Occident contemporain. Cette liaison démontre, par ailleurs, une certaine efficacité, qu'il faudra préciser. Ceci mène à une formule: notre situation contemporaine est caractérisée par un engagement, faire habiter par l'Art, proposition de laquelle il est cependant faux de déduire que l'architecture est l'art de faire habiter, qui n'est qu'une détermination seconde, et constitue une proposition qui ne jouit d'aucune universalité. On se gardera donc toute définition de l'architecture qui lie nécessairement son propre à l'habitation, et toute définition de l'habitation qui la lie nécessairement à l'architecture, proposition dont on peut indiquer brièvement les écueils.

Le premier consiste en une caractérisation erronée et indûment élargie de l'architecture. L'anthropologie et l'ethnologie, que nous pouvons caractériser selon ce qui précède comme des sciences spécialisées dans la description des mondes culturels et de leurs structures techniques, sociales et cognitives, nous offrent des observations qui sont à cet égard sans appel: des collectivités habitent – c'est-à-dire vivent dans des réalités qui tissent ordre social, ordre technique, et ordre symbolique – et ce, sans architecture, à moins que l'on élargisse à un tel point la définition de cette dernière que l'on soit amené à voir comme un acte architectural le geste de l'aborigène qui consiste à nommer les lieux qu'il habite et à tisser d'une histoire ancestrale leur ordre symbolique.

Le second écueil consiste en une restriction de ce qu'il faut entendre sous le terme "habiter" de manière à le rendre conforme à ce que l'architecture rend possible. Mais, premièrement, il faudrait alors en passer par le détour d'une définition de l'architecture qui contrevienne à ce qui a été établi précédemment, et ensuite par

179 « Dans tous les milieux humains qui soient connus, l'habitat répond à une triple nécessité: celle de créer un milieu qui soit techniquement efficace, celle d'assurer un cadre au système social, celle de mettre de l'ordre, à partir d'un point, dans l'univers environnant » Voir André LEROI-GOURHAN; *Le geste et la parole*, p.150

L'ARCHITECTURE

celui d'affirmer qu'une partie de l'humanité n'habite pas – affirmation qui ne résiste pas à sa confrontation avec les observations et définitions de l'ethnologie et de l'anthropologie, sur lesquelles nous pouvons, en ce qui concerne les lois et la diversité de la pluralité des mondes effectifs, compter. Munis des notions que nous avons construites jusqu'à présent, il est donc possible d'avancer les affirmations suivantes.

Certaines cultures sont caractérisées par une collusion entre l'habitation et l'architecture – ce que nous avons qualifié d'un engagement particulier, celui d'habiter par l'art. C'est dans cette situation que le contenu affecté au mode de présence que dispose l'architecture, à savoir la fréquentation, est le plus multiple. Outre la fréquentation des vides formés eux-mêmes, il nous est loisible de classer ceux-ci en fonction des registres mêlés qui composent l'habitation dans sa définition anthropologique: principalement, fréquentation des autres associée à l'ordre social¹⁸⁰, fréquentation des séries de gestes aux efficacités variées que nous nommons synthétiquement les usages.

Notons que si l'art qu'est l'architecture concourt à l'habitation, il n'en n'est pas le seul dépositaire¹⁸¹. D'autres cultures sont caractérisées par une absence d'architecture – définie synthétiquement comme création de vides et organisation de leur fréquentation – tissant les dimensions de l'habitation autrement.

D'autres cultures encore sont caractérisées par l'existence d'une architecture dont le mode de présence, la fréquentation, est strictement réservé à certains moments spécifiques de la vie sociale, tels rites de passage précis, cultures dont l'habitation, dans ses dimensions multiples et quotidiennes, s'organise de façon autonome par rapport à l'architecture. Citons, à ce sujet le cas des Indiens Guayaki¹⁸².

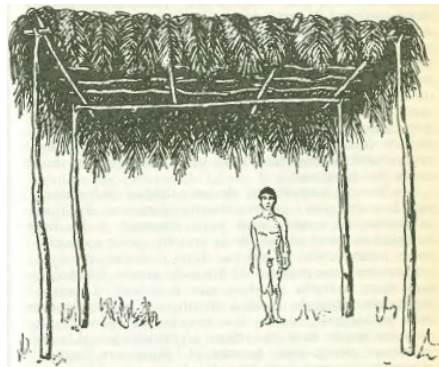


Fig.28: P.Clastres.

Tapy Ywa, abri initiatique des garçons.

180 En ce sens, et replacé dans la situation particulière de l'architecture occidentale que les propos de Vitruve fondent, la lecture de Pierre Caye est rigoureusement perspicace. Elle est néanmoins incomplète d'après nos développements exposés ci-dessus. Voir Pierre CAYE; « Droit et architecture. Savoirs de la différence, arts de la distance », conférence du 07/01/2008 à l'Académie des Sciences Morales et Politiques.

181 Pour l'exemple, les histoires que nous nous racontons au sujet des lieux, qu'elles soient fictives ou non, tissent ceux-ci d'un ordre symbolique qui caractérise une des dimensions de l'habitation. Plus simplement, nos lieux sont aussi nommés.

182 Voir Pierre CLASTRES, *Chronique des Indiens Guayaki. Les Indiens du Paraguay une société nomade contre l'État*.

PROPOSITIONS POUR LE PAYSAGE

Ce peuple de chasseurs cueilleurs nomades de l'Est du Paraguay, étudié par Pierre Clastres, édifie en effet des architectures très précises à l'occasion de rituels initiatiques – des vides construits à fréquenter dans des conditions très spécifiques, et aux fonctions sociales importantes.

Reprenant à partir de nos développements antérieurs quant au rapport entre *signifiant*, *signifié* et *sens* à partir du champ du langage, nous pouvons préciser encore ce qu'il en est de l'habitation dans le modèle spéculatif que nous sommes en train d'établir à l'endroit de l'architecture.

L'hypothèse structuraliste nous permet de supposer l'existence d'un phénomène analogue au *sens* dans le domaine de l'architecture, des vides architecturés et qualifiés, que nous nommerons les *fonctions* des vides de l'architecture: *fonctions sociales, techniques et symboliques*¹⁸³.

De façon analogue au sens, celles-ci sont toujours conjoncturelles: elles sont l'effet des nécessités, conventions et occasions propres à une configuration culturelle particulière, à un monde culturel donné.

Cette affirmation est confirmée par l'expérience de la pratique de lieux et de leur conception: l'adéquation d'une structure de vides à fréquenter et d'une donne particulière en termes d'organisation sociale, technique ou symbolique – existante ou imaginaire – n'est ni automatique, ni entièrement pérenne. L'exemple couru de la ruine illustre ce fait à souhait, dont il ne reste, les fonctions des structures de vides nous échappant, que l'alternative entre, d'une part, une fréquentation désœuvrée, l'expérimentation des vides, de leurs formes, de leurs qualités, et de leurs enchaînements, et, d'autre part, une reconstruction imaginaire, une projection à partir de savoirs plus ou moins éclairés et éclairants de ce que le tissu de relations symboliques, techniques et sociales – l'*habitation* – que cette structure de vides soutenait, aurait pu être, sans garantie de véracité, ni sans jamais pouvoir rejoindre l'expérience. Notons au passage que, de cette dernière possibilité, il est couramment fait usage dans la méthode de conception des lieux qu'est le projet d'architecture: les allers-retours entre la structure des vides, la spatialité qu'elle désigne, et les relations d'habitation qu'elle permet constituent un des aspects majeurs de la méthode.

Le sens que nous attribuons à la notion d'*habitation*, à l'action et à la condition d'*habiter*, est donc en dialogue avec certaines conceptions faisant référence en la matière, tout en infléchissant leur contenu.

Par rapport à la conception heideggerienne¹⁸⁴ de l'habitation, une différence principale se situe du côté de la notion de structure sur laquelle nous construisons notre propos. Celle-ci est radicalement absente du propos de Heidegger, alors qu'elle infléchit entièrement notre conception de l'habitation. Cette dernière implique, entre autres, que l'on puisse se donner des cas d'étude, des configurations particulières des relations entre les registres sociaux, techniques et symboliques, et en donner les principes, en identifier les déterminants, les règles spécifiques – entreprise que l'on

183 L'usage du terme fonction est volontaire, et choisi malgré la pauvreté conceptuelle dans laquelle on le tient d'habitude, l'identifiant peu ou prou à ce que l'on nomme le « programme ». Ce choix vise à rétablir, dans le champ de l'architecture, l'aura et la pertinence dont jouit le terme en question dans d'autres domaines.

184 Voir, notamment: Martin HEIDEGGER, « Bâtir, habiter, penser », dans *Essais et conférences*, pp.170-193.

L'ARCHITECTURE

peut rapprocher du travail de l'anthropologue et de l'ethnologue, mais qui n'a aucun sens dans la cadre des objectifs et de la généralité du propos heideggerien. En somme, une réflexion sur les « genres de vie » est, par le biais de notre définition de l'habitation, accessible, qui ne l'est pas dans le cadre d'une approche existentielle.

Par rapport à la façon dont Georges Hubert de Radkowski¹⁸⁵ envisage la notion d'habitation, il faut constater que ce dernier, s'il implique une notion de structure sous-jacente au phénomène de l'habitation qui peut s'apparenter à celle que nous utilisons, restreint cependant la portée de l'habitation à une dimension exclusivement sociale de l'existence humaine.

En effet, pour de Radkowski, « habiter, c'est être localisé »¹⁸⁶. Or la localisation, nous dit-il, peut être situation « de fait » ou « de droit », « en tant qu'ethnie » ou « en tant qu'individu ». Le dernier couple de situations fait appel à la structure en tant que capacité d'opposition différentielle, selon des coordonnées proches de ce que nous avons examiné précédemment selon le *point de vue du système*. En résumé, il s'agit d'une situation qui ne s'obtient que par relation avec d'autres situations, une telle situation – celle de l'anthrope – ne peut être définie que relativement aux autres. Le premier couple de situations distingue entre la situation qui agit les hommes par convention, « situation de droit », et un « mode d'acquisition de la propriété résultant de la prise de possession d'une chose sans maître avec l'intention de se l'approprier »¹⁸⁷. Cette dernière, de Radkowski la disqualifie et ne l'associe pas au phénomène de l'habitation.

En somme, habiter, dans cette optique, désigne l'articulation différentielle des *places* – et ne requiert, pour se définir, que la dimension des autres et des relations qui, avec eux et par convention, se tissent et s'instituent.

Or cette manière de faire est à la fois trop restrictive et trop générale. Trop restrictive, elle l'est du point de vue des registres envisagés: s'appuyant sur les propos de Leroi-Gourhan, notre vision de l'habitation inclut également ceux du technique et du symbolique, et ouvre donc la réflexion sur l'habitation à des phénomènes dont la proposition de de Radkowski ne peut tenir compte – à moins de les passer tous au crible du « social ». Trop ouverte, elle l'est en conséquence de cette restriction: là où le tissage de relations entre les registres social, symbolique, et technique permet de restreindre le phénomène de l'habitation au *nœud* ainsi formé, à la forme d'existence collective que cette dernière désigne, la restriction au registre du social rate le réseau de relations ainsi identifié et n'offre que peu de délimitation pertinente au phénomène de l'habitation – irait-on, à suivre de Radkowski, jusqu'à l'identifier au registre social en tant que tel? Si pas, comment l'éviterait-on?

Les faisceaux de relations symboliques, techniques et sociales qui caractérisent et structurent la vie des collectifs humains connaissent des rassemblements unitaires,

185 Voir Georges-Hubert de RADKOWSKI, *Anthropologie de l'habiter. Vers le nomadisme*.

Il est intéressant de remarquer, étant donné le contexte de pensée dans lequel nous évoluons, les liens qui existent entre le travail d'Augustin Berque et celui de de Radkowski. En particulier, la notion d'*Écoumène*, que ce dernier établit, et que le premier reprend.

186 *Idem*, p.28.

187 Selon la définition, en droit civil, de « l'occupation ».

PROPOSITIONS POUR LE PAYSAGE

on peut y déceler des formes de cohérence qui les unifient et les détachent d'autres formes d'organisation. Nous nommerons *monde* le rassemblement cohérent et unitaire d'un faisceau de relations sociales, techniques et symboliques. D'une telle définition se déduit qu'une multiplicité de mondes sont envisageables et coexistent – et ce parfois au même endroit, au même instant. Arrivés à ce stade du développement de notre propos, il nous est possible de préciser le sens que revêt, pour nous, le terme de *lieu*.

Un lieu est un vide qualifié et habité.

La qualification des vides est tributaire des opérations fondamentales de la structure, que nous avons examinées ci-dessus, et détermine les coordonnées de leur *fréquentation*, la spatialité que ces opérations font exister. Les organisations sociales, techniques et symboliques des collectivités, le monde qui désigne leur faisceau de relations, forment l'étoffe de la manière d'exister que recouvre le terme d'*habitation*.

Une certaine pratique de l'architecture prend, non pas seulement les vides et leur fréquentation, pour objet, mais bien les lieux: autrement dit, elle cherche, en outre, à inscrire les vides qualifiés dans un *monde*. Si nous ne pouvons cacher notre inclinaison pour cette manière de faire, l'ouverture et la généralité qui président au développement de notre propos nous interdit d'en faire la seule et unique envisageable.

Le caractère

Ayant précisé ce qu'il en est pour nous du *lieu*, apparaît un phénomène qu'il serait commode de pouvoir désigner. Il s'agit du nœud que nous avons mis en évidence, ci-dessus, entre d'une part une structure de vides, les valeurs discriminantes qui y sont repérées ainsi que leur articulation, et, d'autre part, une forme d'existence collective, les valeurs qui sont discriminées dans les systèmes symbolique, technique et social. Ainsi, nous nommerons *caractère* une forme d'association particulière entre l'organisation symbolique, et/ou technique, et/ou sociale des lieux et leur spatialité. On peut ainsi parler, de façon potentiellement différenciée, du caractère social, technique ou symbolique des lieux.

Le terme de caractère est choisi à dessein: il indique, en filigrane, la forme d'inertie culturelle que l'on peut reconnaître dans l'association dont il est question. L'usage de certaines spatialités peut induire, chez qui est immergé dans la culture au sein de laquelle l'association dont il s'agit est suffisamment récurrente, un caractère particulier alors même que l'association désignée – entre une structure de vides, ses qualités et ses contrastes, et une organisation technique, et/ou symbolique, et/ou technique – n'est pas *effective*. Ce décalage peut même être recherché dans le dessin de certains lieux: on peut noter, pour l'exemple, le cas d'un édifice scolaire dont le caractère industriel serait recherché.

Outre les phénomènes associés à l'inertie culturelle dont il est question, il s'agit de se munir d'un terme permettant de mettre en lumière, au besoin, non pas la structure de vides qui constitue la *spatialité* des lieux, non pas les organisations symboliques,

L'ARCHITECTURE

techniques et sociales qui en constituent les *fonctions*, mais bien l'association, le nœud que l'on peut repérer entre les unes et les autres.

Ce nœud, comme l'annonçait la fin de la section précédente, n'est ni garanti, ni univoque.

Il est fonction de l'opportunité de valeurs pertinentes en termes de spatialité à l'égard de valeurs pertinentes en termes d'organisation sociale, technique et symbolique de l'existence d'un collectif.

Les opportunités en la matière peuvent être nombreuses comme rares, leur association délibérément recherchée ou volontairement tenue pour impertinente¹⁸⁸.

Il est important d'également noter que, si l'association entre une structure de vides et un monde est recherchée, celui-ci peut être un monde à venir, présagé ou souhaité, ou encore un monde désuet, ressuscité imaginativement pour l'occasion: pour le meilleur et pour le pire, nous tenons qu'il s'agit également ici de mettre le doigt sur la capacité des structures de lieux à faire bouger la carte des mondes, à instituer une organisation symbolique, technique ou sociale qui, fut-elle locale, n'ait pas cours et puisse être tenue pour pionnière.

4) *Ce que l'architecture fait aux corps*

Les propos précédents sont utiles dans la compréhension des principes qui régissent la structuration des lieux et des fonctions qu'ils supportent.

Il est un ordre de questionnement qui leur échappe cependant, et pour lequel nous devons faire retour sur le nœud à trois ronds de ficelle – Réel, Symbolique et Imaginaire – de toute réalité humaine.

Ce questionnement permet de déplacer quelque peu le centre d'intérêt du propos, et de s'enquérir de l'impact qu'a l'architecture sur les sujets – l'architecture désignant, de la façon la plus large qui soit dans le cadre de notre propos, l'art d'organiser les vides et leur fréquentation.

Nous pouvons être plus précis à ce sujet: si les *vides* et leur *structure* constituent le noyau des sections précédentes, il s'agit d'examiner ce qu'il en est des *corps* soumis à leur *fréquentation*.

Fidèles aux notions développées à l'occasion du deuxième chapitre, nous commencerons, pour ce faire, par remarquer que le corps de l'être parlant peut s'envisager de trois manières: *corps symbolique*, *corps imaginaire*, *corps réel*.

Le premier est du côté du sujet. Il s'agit de l'*existence* que lui donne, parmi les autres, toute nomination, en dehors même de sa présence "organique". Il s'agit du corps parlé et parlant, mais pas seulement: conformément aux développements précédents, nous ouvrons cette effet du Symbolique à l'ensemble des registres anthropiques. Les signifiants du corps symbolique sont bien sûr sous les effets de la structure telle qu'elle a été conceptualisée dans le cadre de nos efforts.

¹⁸⁸ On notera que cette dernière éventualité tient la discipline de l'architecture non pas pour responsable des *lieux*, mais des *vides*, débarrassant ceux-ci de la pertinence - et de la responsabilité - qu'il y aurait à les inscrire dans un *monde*.

PROPOSITIONS POUR LE PAYSAGE

Pour illustrer ceci, nous pourrions indiquer que la façon dont Georges Hubert de Radkowski s'intéresse à l'habitation¹⁸⁹ est caractérisée par une attention exclusive pour le corps symbolique dans son registre social: le *domicile* en constitue la pierre angulaire.

Nous pourrions encore remarquer que le corps de l'anthrope, tel que le conçoit Leroi-Gourhan, est le sujet d'une transmission: les « techniques du corps » constituent un patrimoine dont les séries de gestes, apprises et transmises, doublent l'organisme d'un corps symbolique¹⁹⁰ – où statuts, représentations et techniques se mêlent, et à partir duquel distinguer entre le « biologique » et le « culturel » devient une gageure¹⁹¹.

Le deuxième, le corps imaginaire, est du côté du moi comme voile de la division du sujet, autrement dit de la *consistance* qui, à l'issue de l'aliénation imaginaire, trouvera à se *projeter*. Les images du moi y trouvent leur support, qui les totalise. C'est à travers le corps imaginaire que le corps se trouve libidinalement investi, et ainsi le rend sujet au narcissisme. La consistance du corps imaginaire se conjugue à l'existence du corps symbolique d'une façon que nous pourrions dire « dialectique »: si la première est en lien avec le corps comme lieu d'une jouissance mais présente le risque d'un enfermement contenu dans l'illusion de la totalité unifiante du corps imaginaire, la seconde n'a d'office que de s'arrimer à d'autres.

Le troisième, le corps réel, peut être associé à tout ce qui du corps est l'objet d'un impossible, d'un rejet, ou résiste.

L'impossible dont il s'agit est celui de la formalisation: tout ce qui du corps échappe aux tentatives d'imaginarisation et de symbolisation.

Ce qui, du corps, résiste, est ce par rapport à quoi le sujet ne peut rien – ou pas grand chose: la différence des sexes, la mort, le patrimoine génétique, le morcellement corporel originaire, ...

Enfin, il y a tout ce qui du corps fait l'objet d'un rejet de la part du sujet.

Ce que nous avons indiqué, en ce qui concerne le corps réel, comme ce qui résiste ou est rejeté, peut faire l'objet d'un refoulement éventuel, en lien avec la difficulté pour les sujets d'assumer une part du réel, par exemple la mort comme destin final des corps.

Le schéma repris ci-dessus formalise et synthétise nos considérations quant aux corps, inscrivant, de plus, comme mode d'être du corps réel, la *présence* – par opposition à l'existence et la consistance qui prévalent pour les corps symbolique et imaginaire, respectivement.

189 Georges-Hubert de RADKOWSKI; *Anthropologie de l'habiter. Vers le nomadisme*.

190 Rappelons qu'il est primordial de distinguer le Symbolique tel qu'il s'entend à partir de la triade R, S et I, du symbolique tel qu'il se conçoit au sein des registres du symbolique, du technique et du social. Dans ce derniers cas, le symbolique désigne ce qui est de l'ordre de la représentation, par opposition à ce qui est de l'ordre de l'institution ou de la fabrication.

191 Cette dernière remarque nous a été soufflée par Jean Stillemans, au cours d'un entretien. Elle a ici trouvé, selon nous, sa place adéquate dans le fil du propos.

L'ARCHITECTURE

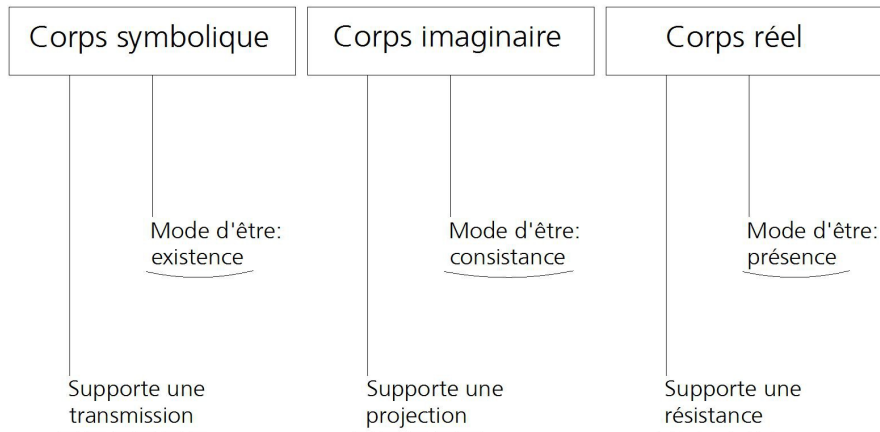


Fig.29: Les corps.

La fréquentation, mode de présence des vides de l'architecture, prend pour destination, telle que nous l'avons définie, les corps des sujets.

Il n'est pas difficile, à partir de nos propos précédents concernant l'*habitation*, de voir dans cette dernière une manière de synthétiser la façon dont interviennent, dans cette fréquentation, les corps symbolique et imaginaire.

L'abstraction que constitue la *spatialité*, de son côté, désigne ce qui, de la fréquentation des vides, reste au plus près du corps réel.

Même si, comme nous l'avons vu, le patrimoine culturel est partie prenante dans la capacité des sujets à reconnaître telle ou telle valeur pertinente dans l'organisation des vides, qu'il s'agisse de leurs valeurs de bords ou du caractère discriminant de certaines qualités, la fréquentation des vides ne fait pas l'objet d'une *transmission*.

En atteste, par exemple, dans l'organisation de l'enseignement de l'architecture, la place importante qu'occupent les voyages, visites de sites, ...

En atteste encore le fait qu'en dehors de la présence que soutient le corps réel, cette fréquentation n'a pas lieu. Par comparaison, si la persistance d'un nom, et donc d'une existence parmi les autres est soutenue par le corps symbolique alors même que la présence du corps réel n'est pas requise – l'exemple du domicile ou encore de ce qui est dit d'un défunt sont ici pertinents – la fréquentation des vides, ou des autres, concerne en propre le corps réel, et les deux connaissent une fin tout aussi abrupte.

Il s'agit encore de voir que la fréquentation des vides s'envisage, pour une part, à l'encontre du corps imaginaire. Plusieurs points doivent être développés à ce sujet: ils concernent la constitution du corps imaginaire comme totalité, d'une part, et les dimensions des vides, d'autre part. En prenant les choses dans cet ordre, commençons par constater que les vides et leur organisation mettent à mal la consistance des corps et la totalité à laquelle ils prétendent. Il s'agit là d'un simple point de définition: pour qu'il y ait vide à fréquenter, il faut qu'ils ne collent pas aux corps! Même si, pour certaines architectures, il peut s'agir de conforter les corps, il s'agit là d'une différence radicale d'avec le vêtement. Les vides à fréquenter ne

PROPOSITIONS POUR LE PAYSAGE

supportent que de manière boiteuse et secondaire – à travers les surfaces que présentent, à l'occasion, leurs bords – les projections imaginaires.

Que les vides ne collent pas aux corps et ce, *par définition*, indique déjà que plusieurs places soient possibles, et ainsi déplacent la référence totale, absolue, à laquelle est tenté de prétendre le corps imaginaire. Mais encore, comme nous l'avons examiné à l'occasion des lignes ci-dessus, la structure des vides les ouvre à d'autres vides, et si plusieurs places sont toujours possibles, successivement, dans *un* vide, il faut noter également que le rassemblement unitaire d'une position, compacte, auto-suffisante, est, en outre, par structure, impossible: la façon dont les vides viennent à exister a pour conséquence que la fréquentation d'un vide est toujours en même temps la fréquentation d'autres vides – *in absentia* et *in praesentia*.

Nous poursuivrons sur la déception des corps imaginaires qu'entraîne la fréquentation des vides de l'architecture en explicitant ce que nous entendions, plus tôt, par les dimensions des vides.

D'autres ont rapproché, avant nous, la dimension de la *profondeur* et le registre du réel lorsqu'il s'agit des lieux que l'architecture donne à parcourir, à expérimenter, bref, à fréquenter¹⁹². En effet, pas de vide sans elle: une ligne ou une surface ne sera jamais un vide – la première est tout entière décrite par un enchaînement, une articulation « point par point », fût-ce à l'infini, la deuxième consiste entièrement dans sa surface. Un vide, doit être quelque chose de plus qu'une ligne ou une surface – et ce quelque chose, c'est sa profondeur qui la lui confère, laquelle déborde, à l'évidence, l'articulation de la ligne et la consistance de la surface. En tant qu'affectés par cette profondeur, les vides échappent ainsi aux vellétés de la ligne et de la surface, soit aux effets du Symbolique comme ceux de l'Imaginaire – même si, comme nous l'avons montré, à travers l'organisation des vides et de leur fréquentation, les registres du Symbolique et de l'Imaginaire ne sont pas sans affecter ces vides, du point de vue de la structure qui les découpe et les identifie, les compose et les rassemble, comme du point de vue de leur habitation, qui à travers les fonctions associées aux vides, aux opportunités mondaines des valeurs qu'ils discrétisent en terme de spatialité, rejoint un régime analogue à celui du sens.

192 Voir à ce sujet J. Stillemans, « La cruauté des artefacts » et « La fabrique des corps ».

L'ARCHITECTURE

Propositions

L'ensemble des propos développés ci-dessus peut se synthétiser par le biais de quelques propositions, que nous reprenons ci-dessous.

A) Propositions relatives à la définition de l'architecture

- 1) Le *réel* de l'architecture est le *vide*
- 2) Le *mode de présence* de l'architecture est la *fréquentation*
- 3) La fréquentation peut prendre pour objets des contenus différents: les autres, la montagne sacrée, ...
- 4) La *spatialité* est la *fréquentation des vides* et de leur organisation
- 5) Dans sa définition la plus ouverte, l'*architecture* est l'*art de faire des vides et d'en organiser la fréquentation*

B) Propositions relatives à l'organisation des vides et de leur fréquentation

- 1) L'office du Symbolique et de l'Imaginaire est, *du vide*, faire *des vides*
- 2) L'organisation des vides est de l'ordre de la structure. *Classement et dénombrement* en sont les opérations fondamentales
- 3) La formulation d'une spatialité identifie, pour les vides qu'elle concerne, des *qualités*, et en établit un décompte unitaire – les *quantités*
- 4) Les *qualités* des vides sont des *valeurs oppositives*. On peut en concevoir une infinité. Nous identifions les suivantes: valeurs géométriques, topologiques, constructives et climatiques
- 5) Les *quantités* des vides sont des *valeurs contrastives*. Elles dépendent de l'existence d'un bord, d'une délimitation supportant le décompte unitaire. On peut concevoir une infinité de manières de faire un bord. Nous identifions les suivantes: le bord d'un sol, d'une paroi, d'un couvert
- 6) Les bords des vides sont sujets à *construction*. Ils se discrétisent en *éléments*. Le choix des éléments influence les qualités des vides
- 7) L'organisation des vides connaît des niveaux hiérarchiques. Ceux-ci existent aussi bien du côté des qualités que des quantités
- 8) Du côté des qualités, les *types* correspondent à un *arrangement unitaire d'un ensemble de qualités*, ils ordonnent une multiplicité de vides *in absentia*.
- 9) Du côté des quantités, les *compositions* correspondent à un décompte unitaire d'une multiplicité de vides en présence, par le biais de la *permanence d'une ou plusieurs de leurs qualités*
- 10) La composition des vides multiples peut être de l'ordre de la *coordination* ou de l'ordre de la *subordination*
- 11) La coordination des vides multiples en présence les lie de façon *égale* quant à une ou plusieurs qualités dont la permanence assure le décompte unitaire de l'ensemble

PROPOSITIONS POUR LE PAYSAGE

- 12) La subordination est un mode de composition des vides pour lequel un terme n'a pas les mêmes propriétés que les autres: il n'est pas soumis à la permanence des mêmes qualités que les termes qu'il subordonne
- 13) On appellera *excès* cette propriété du vide subordonnant. L'excès peut, *a priori*, porter sur toute qualité possible
- 14) Les vides multiples que la composition par subordination ordonne présentent une propriété d'*ambivalence*. Il y a une équivocité entre la fréquentation des vides multiples en question, et celle du grand vide subordonnant, laquelle peut être recherchée et accusée

C) Propositions relatives à l'habitation

- 1) *Habiter* est le nom d'une condition de l'anthrope, d'une façon dont s'organise, sous des formes multiples, l'existence des collectivités humaines. Elle fait intervenir les registres de la réalité des collectifs anthropiques – organisation sociale, technique et symbolique: elle associe les valeurs discriminées dans chacun de ces registres
- 2) L'hypothèse structuraliste nous permet de supposer l'existence d'un phénomène analogue au *sens* dans le domaine de l'architecture, des vides architecturés et qualifiés, que nous nommerons les *fonctions* des vides de l'architecture: *fonctions sociales, techniques et symboliques*
- 3) Les fonctions sont toujours *conjoncturelles*
- 4) Un *monde* est le rassemblement cohérent et unitaire d'un faisceau de relations sociales, techniques et symboliques
- 5) Une pluralité de mondes coexistent à la surface de la terre
- 6) On habite un monde
- 7) Un *lieu* est un vide qualifié et habité. Il associe donc spatialité et fonctions sociale, technique et symbolique
- 8) Le *caractère* d'un lieu désigne la forme d'association particulière entre les valeurs discriminées d'un point de vue spatial, d'une part, et les valeurs discriminées d'un point de vue symbolique et/ou social, et/ou technique d'un lieu
- 9) Le caractère est sujet à l'*inertie culturelle*

D) Propositions relatives aux corps

- 1) La fréquentation, mode de présence de l'architecture, prend pour destination les *corps*
- 2) Le corps peut être analysé en *corps symbolique, corps imaginaire* et *corps réel*
- 3) Le *mode d'être* du corps symbolique est l'*existence*, du corps imaginaire la *consistance*, du corps réel la *présence*
- 4) Le corps symbolique est le sujet d'une *transmission*, le corps *imaginaire* d'une projection, le corps réel d'une *résistance*

L'ARCHITECTURE

- 5) La spatialité prend pour destination le corps réel
- 6) La spatialité échappe ainsi, pour une part, au corps symbolique et imaginaire

V. LE PAYSAGE

« Quoi que j'y fasse, ce sont là les premières images qui me viennent à l'esprit lorsque je m'accroche au mot territoire: il s'y trouve beaucoup de vides; la densité des choses et des êtres – sauf celle des légendes – y est moins élevée que partout ailleurs. Et puisque le territoire est plein de vides, il nécessite l'errance afin de se procurer le nécessaire à la survie. »¹⁹³

1) *Distinctions: ce que le paysage n'est pas*

Le chemin arpenté jusqu'ici nous a mené d'une critique épistémologique des acceptions principales de la notion de paysage à la formulation d'exigences pour celle-ci, pour ensuite dessiner une compréhension radicale de l'architecture et des lieux construite sur une reconnaissance des apports de l'anthropologie et de la psychanalyse quant à la formulation du sujet humain.

S'approchant maintenant d'une proposition de notion de paysage ancrée dans le champ de l'architecture ainsi délimité, il nous faut entendre certains rapprochements, voire certaines identifications, qui ont cours dans ce domaine particulier de la connaissance qu'est l'architecture – au sens large du terme, c'est-à-dire pour nous sans distinctions liées au « programme » ou à « l'échelle ».

Cette tâche constitue, pour une part, un travail du négatif: à nouveau, distinguer, trancher, éliminer pour avancer et se débarrasser de ce qui nous encombre. Au passage, tenter de jeter un peu de clarté sur des notions la plupart du temps employées sans vergogne, et avec une certaine naïveté quant aux conséquences implicites de leur usage.

Cette tâche constitue également, d'autre part, un tri permettant d'identifier des appuis possibles. Les quelques concepts qui seront examinés ci-dessous ne sont pas égaux à divers points de vue. Leur degré de généralité, leur efficacité dans leur association éventuelle à la définition du paysage que nous construisons, sont variables. Mais varie aussi le lieu qui les a forgés: certains sont totalement importés, puis remaniés éventuellement – tel, *l'environnement* – certains sont construits, au moins en partie, dans le champ de la théorie de l'architecture et de l'urbanisme, en collaboration avec d'autres disciplines – tel, le *territoire*.

193 Luc BUREAU, préface de F. Lasserre, A. Lechaume (dir.); *Le territoire pensé. Géographie et représentations territoriales*, 2003, Presses de l'Université du Québec

LE PAYSAGE

Environnement

La principale critique que nous pourrions adresser à la notion d'environnement, outre le flou et la grande généralité qui la caractérisent, est le fait qu'elle semble échapper aux prises de la *structure* telle que nous l'avons définie précédemment. On peut ramener la diversité subsumée par le vocable en question à deux orientations principales: elles correspondent aux versants « objectif » et « subjectif » d'une même proposition, comme nous le verrons.

La première, à partir du versant objectif, rassemble « tout ce qui entoure un individu ou une espèce », sans autre précision que le fait qu'il s'agisse de conditions matérielles. On peut ainsi voir la notion d'environnement comme une transformation de celle de « nature » ou de celle de « d'écosystème ». D'une part, en généralisant à partir de la notion de « nature », l'environnement désignerait l'ensemble des conditions matérielles entourant un individu – humain, animal, végétal, ... - en incluant ce qui est de l'ordre de leur transformation, les conditions « artificielles », si tant est qu'il soit possible, autrement que d'un point de vue purement théorique, de les distinguer. L'environnement généralise ainsi à partir de l'hypothèse que constitue la notion de nature pour inclure l'ensemble de ses états transformés ultérieurs. D'autre part, en se concentrant sur le donné et les paramètres matériels plutôt que sur les relations entre individus et organismes, la notion d'environnement ampute celle d'écosystème d'une part de son contenu, lequel rassemble le donné matériel de l'environnement et les interactions, non seulement entre le ou les individus concernés et l'environnement en question, mais encore, entre les individus eux-mêmes (relations trophiques, symbiose, compétition,...).

La deuxième orientation évoquée ci-dessus, quant à elle, que nous avons appelée « subjective », se construit à partir des travaux, maintes fois mis à profit, d'Uexküll¹⁹⁴. À travers la notion d'*Umwelt*, telle que la définit Uexküll, c'est bien le pendant *subjectif* qui devient déterminant, à comprendre, dans ce contexte, comme ce qui est déterminé par les capacités sensorielles et motrices de chaque individu – fussent ces capacités et dispositions physiques et psychiques partagées par un ensemble d'individus formant une espèce. À comprendre l'environnement à partir de l'*Umwelt*, c'est donc une myriade d'environnements qui apparaît, une déclinaison dont le terme est tributaire de la finesse avec laquelle on distingue les capacités motrices et perceptives des individus considérés, et ainsi leurs mouvements et perceptions eux-mêmes. Si l'espèce constitue le terme en question de cette déclinaison chez Uexküll, rien dans la notion d'environnement n'empêche d'imaginer un raffinement plus grand, voire autant d'environnements que d'individus – proposition qui résonne singulièrement avec certaines voies de garage dans lesquelles s'est engouffrée la théorie du paysage.

Comme le montrent ces quelques lignes, l'une et l'autre de ces orientations, à partir desquelles se développe la diversité conceptuelle que rassemble la notion d'environnement, ont un point commun: la référence individuelle. Ce sont les corps, ou les organismes, pris comme individus, qui livrent à la notion sa charge principale.

194 Jakob VON UEXKÜLL, *Milieu animal et milieu humain*.

PROPOSITIONS POUR LE PAYSAGE

Individus, et non sujets – distinction effectuée ici à dessein, afin d'indiquer le positivisme qui est associé à la notion critiquée: contexte, paramètres, perceptions et individus y sont posés comme des faits.

L'une et l'autre de ces orientations ont eu des conséquences pérennes sur la façon dont est abordé le paysage d'un point de vue conceptuel.

D'une part, le rapprochement entre les concepts d'environnement et de paysage infléchissent ce dernier dans la direction des sciences de l'environnement. Il n'est pas rare qu'une pure et simple identification entre *environnement* et *paysage* soit convoquée.

D'autre part, la filiation entre les propos d'Uexküll et ceux d'Heidegger, mais aussi avec le discours phénoménologique d'une manière plus large, ouvre à une interprétation du paysage à partir de la phénoménologie. De façon générale, il s'agit en conséquence de s'intéresser aux rapports entre un environnement et un corps "hors-culture", dont la fameuse "régression" constitue la porte d'entrée.

Nous ne nous attarderons pas plus sur les difficultés que ces deux rapprochements occasionnent, puisqu'ils nous ramènent à celles qu'a relevées Philippe Descola à l'occasion de son travail critique de la notion de paysage.

Territoire

Le *territoire*, quant à lui, jouit d'une définition relativement établie, dont l'usage courant appauvrit cependant considérablement le sens et la portée - il convient de rétablir un usage plus rigoureux du terme. Bien qu'il possède dès l'origine des sens relativement divers, le terme est précis sur certains enjeux. « L'adjectif *territorialis* offre, comme le rappelle M. LeBerre, un degré de précision supplémentaire puisqu'il signifie 'morceau de terre appropriée' et donne naissance au mot 'territoire' »¹⁹⁵. Plus récemment, un effort de définition et de synthèse supplémentaire en a livré le contenu suivant: il s'agit d'une « [...]portion de surface terrestre délimitée et aménagée par une collectivité selon ses besoins; il contient l'idée d'autorité s'exerçant sur une surface dont les limites sont reconnues, et celle d'utilisation et d'aménagement par un groupe social qui se l'approprie »¹⁹⁶. Extension, limites, appropriation par une collectivité constituent les traits distinctifs de cette portion de la surface terrestre qu'est le territoire, et lui offrent une pertinence propre dans le cadre de notre pensée. Il est important de remarquer qu'il s'agit d'une notion qui accepte une certaine variabilité – en termes de dimensions physiques, de fabrication ou d'institution des limites, en fonction du ou des collectifs humains concernés – et qu'une grande variété de territoires coexistent sur la surface terrestre, en se recouvrant ou s'incluant pour une part, selon la collectivité considérée. Celle-ci constitue le centre de gravité de la notion de territoire: la question de l'organisation

195 Pierre GINET, « Le territoire, un concept opératoire pour la Géographie appliquée (à l'aménagement) », dans *Documentaliste. Sciences de l'information*, 2012, 49 (3) pp. 26-27.

196 Maryvonne LEBERRE, citée par Pierre GINET, « Le territoire, un concept opératoire pour la Géographie appliquée (à l'aménagement) », dans *Documentaliste. Sciences de l'information*, 2012, 49 (3) pp. 26-27.

LE PAYSAGE

sociale semble ainsi revêtir une importance considérable pour ce mode de définition de morceaux de la surface terrestre.

La définition de territoire, telle qu'elle nous vient de l'histoire et des sciences géographiques, fait donc ainsi intervenir deux traits distinctifs: une portion de l'étendue terrestre et ses limites, d'une part, un collectif qui s'en approprie la gouvernance, d'autre part.

D'autres travaux, ancrés dans le champ de l'urbanisme et de l'architecture, permettent de préciser encore la notion et de confirmer certains des aspects déjà énoncés.

À ce sujet, Marcel Roncayolo a développé une pensée du territoire et de la territorialité qui mérite que l'on s'y attarde dans le cadre de nos réflexions sur le paysage et les artefacts qu'il concerne¹⁹⁷. La construction que Roncayolo propose, en effet, « fait du territoire un artefact, non une donnée naturelle, et du sol un simple support. »¹⁹⁸ Avec le territoire, il s'agit pour Roncayolo, de « diriger l'attention – à la différence de la notion de région, plus ambiguë – sur le principe d'organisation, qui est d'origine et de nature sociale, et sur la correspondance entre territoire et pouvoir. »¹⁹⁹

Le territoire serait donc un artefact, doté d'une organisation spécifique, et dont l'existence est liée à une origine et une dimension sociales. Cependant, les travaux de Roncayolo nous permettent de considérer qu'en ce qui concerne le territoire, c'est bien la correspondance entre la nature d'artefact de celui-ci et sa dimension sociale, collective, qui est la plus importante – le *nœud* qui, entre les deux, s'établit. En effet, en ce qui concerne le territoire, « [...] l'unité sociale n'est pas la tribu. C'est l'établissement, qui est à la fois groupement social et unité territoriale. »²⁰⁰

Aussi, les « [...] principes d'organisation - qu'il s'agisse de techniques culturelles, d'habitat, de hiérarchies sociales, de rapports avec les groupes voisins – qui modèlent le territoire [...] peuvent être transférés d'un lieu à un autre »²⁰¹.

Insistant sur l'origine sociale et collective prépondérante pour la notion de territoire, Roncayolo y associe néanmoins une autre dimension: « [...] le territoire fournit d'abord le moyen de production par excellence, la terre »²⁰². Cette dimension, qui dans le territoire s'associe à la dimension sociale, n'en constitue pas moins que cette dernière, un vecteur d'organisation, car « [...] la terre, inégalement cultivée, utilisée, donc traitée par les communautés paysannes, n'est pas conçue de manière homogène, mais hiérarchisée, discontinue »²⁰³.

Distinguer les pertinences respectives de découpages du territoire en fonction d'une organisation sociale et d'une organisation de la production agricole est possible, mais dans les faits ces découpages semblent converger au moins en partie : « Les techniques agricoles justifient ces divisions.[...] Mais cette division veut aussi recouper, du moins, à l'origine, les statuts différents du sol et notamment la distinction entre des terres appropriées individuellement et celles qui dépendent de

197 Voir Marcel RONCAYOLO, *La ville et ses territoires*.

198 *Ibid.* pp. 181 – 182.

199 *Ibid.* p. 182.

200 *Ibid.* p. 184. Nous soulignons.

201 *Ibid.* p.190.

202 *Ibid.* p.192.

203 *Ibid.*

PROPOSITIONS POUR LE PAYSAGE

la propriété collective ou familiale. La nature des droits fonciers dépend, toutefois, d'autres éléments que les exigences proprement culturelles. Elle participe à la capacité des groupes humains de s'organiser en sociétés plus ou moins complexes, hiérarchisées ou, au contraire, égalitaires et à la place relative qui revient à la communauté, à la famille large, à l'exploitation individuelle dans la répartition des responsabilités. »²⁰⁴.

Pour résumer, écartant de sa construction conceptuelle toute réduction à un sentiment stéréotypé d'appartenance au terroir, Roncayolo avance que « la notion de territoire a deux points d'accrochage plus précis à partir desquels les rapports avec les lieux et les rapports à l'intérieur du groupe ou entre les groupes sociaux s'articulent. Le premier a trait à l'exploitation et donc aux conditions à la fois techniques, économiques et sociales de la production. Le second, détaché davantage de ces aspects productifs, est plus orienté vers le contrôle territorial, la structure de la communauté et ses relations avec les autres communautés »²⁰⁵.

Il s'agit donc d'un artefact qui jouit d'une organisation, laquelle est « orientée », selon les termes de Roncayolo, vers la structure de la communauté et ses relations avec les autres communautés, d'une part, et vers les conditions de l'exploitation des ressources du territoire, d'autre part.

Le territoire ne constitue donc ni l'organisation sociale ni l'organisation de la production en tant que telles, mais *l'artefact qui en conditionne matériellement les possibilités*.

Site, situation, monde, terre, nature, cosmos

La notion de territoire, nous semble-t-il, peut nous fournir un appui pour la suite. Les raisons de miser sur celle-ci sont multiples, et sont autant d'ordre stratégique que d'ordre conceptuel.

Premièrement, il s'agit, comme nous l'avons brièvement montré ci-dessus, d'un concept dont la construction montre une certaine rigueur, et dont les effets, dans les disciplines qui en usent, sont patents. En particulier, il s'agit d'une notion qui, bien qu'englobante, a conservé son tranchant et sa capacité discriminante, et constitue une base solide pour d'autres développements.

Deuxièmement, il s'agit d'un centre d'intérêt majeur pour l'architecture et d'autres disciplines connexes, telles l'urbanisme et la géographie, caractéristique qui rencontre deux des principales ambitions de ce travail: s'ancrer dans le champ de l'architecture, d'une part, faire droit, dans une certaine mesure, au sens commun, d'autre part – sans pour autant ne rien sacrifier à la *doxa*.

Mais, outre ces raisons stratégiques de s'appuyer ainsi sur la notion de territoire, il existe encore des connivences possibles en termes de contenu entre celle-ci et la façon dont nous avons développé nos propos jusqu'ici. La résonance dont il s'agit concerne le point de vue sur le sujet que nous avons appelé *anthropologique*, en tant qu'il identifie les registres de l'existence humaine, et, plus particulièrement, les propos sur l'*habitation* que nous avons développés à partir de celui-ci.

204 *Ibid.* p. 193.

205 *Ibid.* p. 197.

LE PAYSAGE

En effet, la caractérisation de la notion de territoire que nous avons exposée concerne deux des trois dimensions de l'habitation: les organisations techniques et sociales. Rien n'empêche de joindre à celles-ci la dimension symbolique permettant de disposer d'une « triade anthropique minimale », pour paraphraser les propos de Franck Tinland: en faire autant ne met pas à mal la construction de la notion de territoire et ce qu'elle désigne, il s'agirait même, à notre avis, d'un complément nécessaire permettant d'enrichir la notion, de la porter à une meilleure efficacité dans la description de ce que nous nommons territoire – en somme, de combler un manque interne auquel certains pallient déjà par des moyens externes²⁰⁶.

Les dimensions anthropiques identifiées – les organisations sociales, techniques et symboliques – sont donc ici portées à la hauteur d'un artefact particulier, de dimensions physiques potentiellement importantes, certes, mais variées : la taille de l'artefact, nous l'avons vu, ne permet pas de circonscrire la notion de territoire de façon efficace. La taille des communautés concernées ne nous aide pas non plus à déterminer des bornes quantitatives à la réalité du territoire : des collectifs peu nombreux développent des territoires de dimensions parfois bien plus importantes que d'autres plus nombreux – tout au plus pouvons-nous admettre qu'il y ait une borne inférieure, liée à la dimension collective de l'habitation que l'artefact « territoire » supporte, mais qu'il nous est impossible à quantifier.

Pour reprendre, en les précisant, des propos développés plus haut, il nous est donc possible d'affirmer que le territoire est l'artefact qui conditionne matériellement l'organisation sociale et l'organisation de la production d'une collectivité, et que cet artefact soutient également une organisation symbolique. Plus précisément : il fournit le support de représentations ordonnées et partagées collectivement.

Ainsi thématiqué, le territoire emmène dans son sillage une série de notions qu'il nous est nécessaire d'aborder dans notre travail.

La première est celle de *terre*. L'examen du concept de territoire le montre fortement lié à celui d'une délimitation de l'*étendue terrestre*. Il en est un découpage, il en identifie une partie – en somme, si le territoire est un artefact, il est, pourrait-on dire, un artefact terrestre.

206 Et ce singulièrement dans le champ des études dites « de paysage », croisées avec une approche ethnologique ou anthropologique. Il peut s'agir par exemple de construction symbolique du territoire (voir, entre autres, S. STEENHUYSE, « La construction symbolique du territoire. L'approche ethnologique appliquée au cas de l'étang de Berre: le rôle de la parole habitante »). Il peut s'agir encore, du sens du territoire (voir, entre autres, M. AUTÈS, « Les sens du territoire »). Bien souvent, il s'agit d'élaborer un propos tournant autour de la construction identitaire qui résulte d'une navigation agile dans les codes, sens et imaginaires associés à un territoire. C'est en ce sens qu'il faut comprendre la territorialité dont parle Roncayolo, qui se trouve incluse dans une conception du territoire comme artefact social, technique, mais également symbolique – une inclusion du sentiment d'appartenance et d'identité que Roncayolo vise par l'usage du terme de territorialité, non pas ici comme phénomène principal, mais comme résultante, conséquence possible d'un phénomène anthropique plus large et plus fondamental.

PROPOSITIONS POUR LE PAYSAGE

La terre est ici un concept rassemblant, désignant l'étendue terrestre disponible²⁰⁷.

Un *site* partage avec le territoire le fait d'être un fragment, une parcelle de l'étendue terrestre. Les deux diffèrent cependant quant aux raisons de leur découpage, ce par quoi la délimitation est orientée. Si pour le territoire, il s'agit, à travers la délimitation, de créer les conditions d'une organisation sociale, technique et symbolique des collectifs humains, le site est orienté par un point de vue *morphologique*. Les délimitations, les valeurs et différences valant pour un site²⁰⁸ peuvent cependant valoir comme vecteurs de délimitations, valeurs et différences valant pour un territoire – comme c'est d'ailleurs souvent le cas, un nouage des raisons des sites et des raisons des territoires peut être de mise. Mais il est rare que ce soit le cas de façon intégrale, compacte et pérenne, et, quoi qu'il en soit, il nous faut, par souci de rigueur, distinguer ces deux réalités et reconnaître, entre elles, un « joint », un débrayement possible – en somme, un site n'est pas un territoire, et c'est bien pour cela que se pose la question de leurs rapports, parmi lesquels figure, à titre de possible, l'identification de l'un à l'autre. Ceci écarte tout « naturalisme » quant aux raisons des territoires et des sites: le joint dont il s'agit permet d'envisager que le nouage entre les raisons des sites et les raisons des territoires évoqué ci-dessus ne connaisse pas de configuration unique, mais bien qu'il y ait une multitude de possibles nouages. Parallèlement, on peut donc aussi admettre qu'un territoire soit associé à une multitude de sites, ou qu'un site s'étende sur de multiples territoires: cas particulier de la proposition générale, qui est que l'un et l'autre constituent des délimitations de l'étendue terrestre orientées par des valeurs différentes.

Du côté de ce que le territoire soutient, à savoir les organisations symboliques, techniques et sociales des collectifs humains, nous appellerons *monde*, conformément aux propositions du chapitre précédent, un rassemblement ordonné le plus grand de structures symboliques, techniques et sociales. Plusieurs mondes cohabitent sur l'étendue terrestre.

Un monde partage avec la terre le fait d'être un concept rassemblant. Nous sommes sur ce point fidèles à l'étymologie philosophique de la notion de monde²⁰⁹. Un monde se distingue d'un territoire sur le fait que si ce dernier est l'artefact – terrestre – qui *conditionne* les organisations sociales, symboliques et techniques d'une existence collective, une monde *est* le rassemblement d'un faisceau d'organisations symboliques, sociales, et techniques.

On peut ainsi se livrer à une analogie: si, d'une part, l'étendue terrestre rassemble une multitude de sites, à titre de configuration locales, identifiées d'un point de vue

207 C'est donc en un sens bien différent que celui que propose Heidegger que nous employons ce terme.

208 Insistons sur le fait qu'un site est déjà soumis à la variabilité – culturelle, entre autres – des valeurs discriminantes et différences que l'on peut y repérer. L'économie des concepts que nous employons rend fondamentalement impertinente la distinction subjectif-objectif, laquelle associe toute détermination morphologique au caractère objectif. En conséquence, il est évident qu'il peut y avoir plusieurs sites au même endroit.

209 Barbara CASSIN, *Vocabulaire européen des philosophies. Dictionnaire des intraduisibles*. Voir l'article "Welt", principalement., pp. 1390-1396.

LE PAYSAGE

morphologique, d'autre part, un monde rassemble une multitude de situations, à titre de configurations locales, identifiées d'un point de vue anthropologique.

En marge de ces distinctions - entre fragment et rassemblement, entre point de vue morphologique et point de vue anthropologique - il nous semble important d'identifier également ce qu'il faut nommer un *donné mythique*. Par cette dernière locution, nous entendons une notion qui présente deux caractéristiques: celle de viser non plus un rassemblement de configurations locales, de fragments, mais leur *totalisation*, d'une part, et celle d'indiquer une *origine*, que ce soit en termes de principe d'ordonnement, ou que ce soit à la façon d'une généalogie, d'une naissance prescrivant le sens d'une histoire et d'un héritage. Les donnés mythiques que nous identifions ont ainsi une fonction *imaginaire*, au sens de l'ordre de la réalité que nous avons discuté à l'occasion du chapitre II. Ces donnés mythiques nous semblent identifiables, à nouveau, du côté de l'étendue terrestre, aussi bien que du côté des mondes. Nous en donnerons deux cas particuliers, qui nous intéressent particulièrement vu l'objet de notre propos et vu notre ancrage culturel.

Nous donnerons à la *nature* le sens d'un donné mythique totalisant l'espace terrestre et constituant son origine imaginaire. D'autre part, nous donnerons au *cosmos* le sens d'un donné mythique totalisant les mondes existants - en acte comme en puissance! - et prescrivant le principe premier de leurs organisations.

Le tableau ci-dessous reprend l'ensemble des termes - site, situation, étendue terrestre, monde, nature, cosmos. Les vides et les lieux - en tant que vides qualifiés et habités - constituent, quant à eux, une catégorie supplémentaire.

Y figure la place particulière que prend, dans un tel arrangement, la notion de territoire, et que la mise en ordre graphique de l'ensemble des notions traitées ci-dessus permet encore de préciser.

En effet, le territoire *associe* aux découpages et discriminations d'ordre morphologique de la surface terrestre des découpages et discriminations d'ordre social, technique et symbolique. Telle est donc la façon dont il faut comprendre la formulation employée plus tôt, à savoir: les territoires, artefacts terrestres qui conditionnent matériellement les organisations sociales, techniques et symboliques des collectifs humains, se trouvent donc à la jointure entre sites et situations, entre surface terrestre et mondes.

PROPOSITIONS POUR LE PAYSAGE

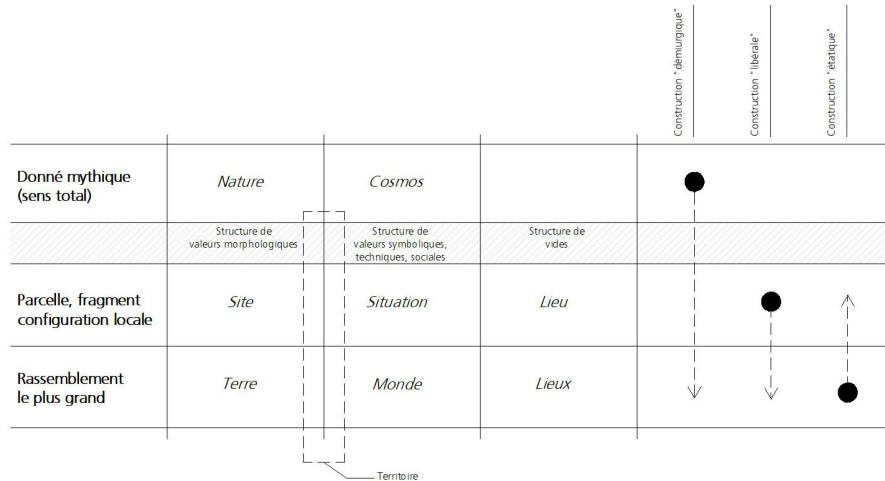


Fig.1: Tableau synthétique des notions.

À partir de ces distinctions, on peut également différencier, de façon grossière, ce qui est moteur dans l'organisation des collectifs et la construction de leur réalité. En premier lieu, on peut imaginer que ce soit le donné mythique qui livre aux configurations locales comme à leurs rassemblements les matériaux de leur construction, les distinctions pertinentes, les valeurs qui orientent leur déploiement. Nous appellerons cette manière de faire, à la suite de Jean Stillemans²¹⁰, une *construction démiurgique*.

On peut encore imaginer que ce soit le rassemblement que constitue un monde qui donne aux configurations locales leur principes, leurs valeurs discriminantes. Nous appellerons ceci la construction *étatique*. Les grands projets à l'échelle des territoires étatiques sont de cet ordre – qu'il s'agisse de projets d'éducation, d'infrastructure, ... On peut, enfin, imaginer que ce soient les configurations locales, les situations, qui à chaque fois trouvent leurs principes et les mettent en œuvre. Nous appellerons ce type de construction *libéral*²¹¹. Le phénomène des contrats de quartier²¹² à Bruxelles

210 Jean STILLEMANS, « Architecture théorique/anthropologique », dans *Les pages du LAA*.

211 Non pas au sens, particulier, de libéralisme *économique*, mais au sens, premier, d'un antonyme d'*étatique*, tels l'usage de libéral dans *arts libéraux* ou *professions libérales*.

212 Un contrat de quartier est un plan d'action limité dans le temps et dans l'espace reposant sur un contrat conclu entre la Région bruxelloise, la commune et les habitants d'un quartier. Il fixe un programme à réaliser, avec un budget défini, dont les caractéristiques sont, de façon générique, rassemblées sous l'adjectif de *proximité* : rénovation ou création d'espaces publics de *proximité*, liés à la vie du quartier, à ses habitants, création d'infrastructures et d'équipements de *proximité*, telles crèches, lieux récréatifs, ... La définition des programmes est chaque fois particulière aux situations locales rencontrées (en termes de caractéristiques urbaines, démographiques, économiques, ...) et l'ensemble est géré, pour chaque contrat de quartier, par une antenne de quartier située dans le périmètre à rénover. C'est l'*addition* de ces initiatives qui constitue, à l'échelle de la ville,

LE PAYSAGE

pourrait être ramené à ce type de construction. Plus fondamentalement, le cas des sociétés sans État, étudié par Pierre Clastres²¹³, trouve ici sa place.

Il va de soi, comme en témoigne l'exemple un peu moins affûté des contrats de quartier, que construction étatique et construction libérale co-existent. La construction démiurgique est, par contre, totalisante – construction libérale et étatique ne co-existent pas avec elle, sauf accidentellement, comme anomalie.

Arrivé au terme de cette section, nous voilà donc avec quelques appuis, quelques distinctions sur lesquelles construire éventuellement. Nous voici également avec les certitudes suivantes: *le paysage n'est ni l'environnement, ni le territoire, ni le site, ni la situation, ni le monde, ni l'espace terrestre, ni la nature, ni le cosmos.*

2) Proposition: ce qu'est le paysage

Si le territoire ainsi décrit est une réalité anthropique soutenant l'existence des collectivités, la dimension de la spatialité, telle que nous l'avons identifiée, est absente des phénomènes qu'il permet d'aborder. Dans le fil direct de nos propositions du chapitre III concernant l'architecture, se dessine un domaine d'étude particulier, celui de la fréquentation des vides des territoires.

Celle-ci peut prendre des formes multiples, en lien avec la multiplicité des façons dont on peut imaginer organiser les vides et leur fréquentation, et ainsi proposer des spatialités différenciées.

Comme nous l'avons vu, les spatialités et leur définition sont soutenues par des opérations de structure : pour l'exprimer synthétiquement, y sont en cause classement et dénombrement des vides, dont nous avons examiné de façon plus extensive les tenants et aboutissants au cours du chapitre précédent.

C'est ici qu'il convient d'introduire notre proposition : *le paysage est une spatialité des territoires.*

Tirer toutes les conséquences de cette proposition est la tâche qui nous attend plus loin.

Au préalable, il nous faudra caractériser la spatialité en question. Mais avant tout, il nous faut avertir de la portée de la restriction que contient notre proposition. Une spatialité est à vrai dire à entendre comme *une famille* de spatialités : nous le verrons, les situations qu'elle recouvre sont potentiellement en nombre infini. Cependant, la restriction est nécessaire : s'en passer reviendrait à identifier le paysage à la spatialité des territoires, c'est-à-dire toute spatialité afférente aux vides des territoires. Or cette affirmation est fausse, nous semble-t-il, et cela sera évident à l'examen des pages qui suivent, nous l'espérons. Plus gravement, souscrire à cette affirmation serait tomber à nouveau dans un excès de généralisation qui mettrait à

une transformation significative.

213 Pierre CLASTRES, *La société contre l'État*.

PROPOSITIONS POUR LE PAYSAGE

mal le difficile équilibre auquel nous tenons et que nous tentons de tenir, en filigrane, à l'arrière-plan des développements spéculatifs principaux, entre l'ouverture suffisante de la notion et son efficacité opérative dans notre situation contemporaine, d'une part, et l'histoire de la notion ainsi que le berceau culturel qui l'a vue naître, d'autre part.

Une spatialité particulière

Il convient, afin d'identifier la famille de spatialités visée sous le vocable de paysage, d'en établir les caractéristiques principales. En poursuivant à partir des propos que nous avons développés à l'occasion du Chapitre III de ce travail, la formulation d'une spatialité peut s'envisager à partir des *qualités* et des *quantités* des vides qu'elle concerne. Dans cette tâche, nous sommes guidés par le souci d'une ouverture suffisante, ainsi que le devoir d'éviter que s'imposent trop tôt certains poncifs en la matière. Nous tenterons donc de déduire à partir de cette simple proposition – *le paysage comme une spatialité des territoires*.

Une des particularités des territoires, à l'égard d'autres artefacts, est leur grande taille, leurs dimensions. Certes, la plage des dimensions concernées est importante, car les dimensions des territoires sont variables. À ne prendre que les territoires étatiques par exemple, on peut comparer la taille du Lichtenstein (160km²) à celle des Etats-Unis (983400km²). À prendre d'autres types de territoires en compte, la variabilité rencontrée est encore plus importante. Néanmoins, par rapport à d'autres artefacts, les dimensions concernées révèlent, de façon générale, c'est-à-dire pour tout type de territoire, un ordre de grandeur sans commune mesure avec d'autres types d'artefacts.

Restreignant l'examen de ceux-ci aux artefacts communément associés aux métiers de l'architecture, cette conclusion générale vaut également pour le cas particulier ainsi désigné: pièce, édifice, immeuble, "grands-ensembles", ville, ... Autant de productions qui semblent être subsumées par le territoire comme artefact de grandes dimensions.

La faible accroche qui nous est ainsi donnée emporte avec elles deux conséquences possibles du côté de la spatialité.

En ce qui concerne les qualités, la grande taille de l'artefact territoire peut impliquer une grande dimension des vides à fréquenter – *qualité géométrique* donc. Elle peut également être associée à une *qualité topologique*, celle que nous avons désignée par le terme de *distance*. Mais les grandes dimensions territoriales peuvent encore être rapportées à d'autres qualités – telle, par exemple, la *qualité d'exposition* que désigne le couvert/non-couvert – selon leur pertinence éventuelle, que rien ne peut restreindre *a priori*. Si ce degré d'ouverture pourra se révéler utile pour la suite, il témoigne cependant d'une difficulté à tabler sur un ordre de qualités particulier pour livrer son caractère définitoire à la notion de paysage que nous cherchons à établir. De l'autre côté, celui des quantités, la grande taille de l'artefact territoire peut être mise en rapport avec un grand nombre de contrastes – c'est-à-dire avec une grande multiplicité de vides distingués et articulés. Elle peut encore, selon les degrés de

LE PAYSAGE

hiérarchie que peut connaître l'opération du *compte*, être mise en relation avec une certaine façon d'organiser la multiplicité des contrastes en question.

C'est ici que se situe la précision nécessaire quant à la famille de spatialités que désigne le paysage: elle concerne les grands vides des territoires en tant que *comptés-pour-un*.

Le corollaire de cette affirmation est négatif: il ne s'agit pas, avec le paysage, uniquement d'un grand nombre d'articulations, de contrastes – conséquence potentielle de la taille de l'artefact territorial – mais bien du compte unitaire qui subsume cette multiplicité.

Comment les grands vides des territoires peuvent-ils être comptés-pour-un?

Nos développements du chapitre précédent concernant la spatialité de façon générale seront à nouveau notre appui pour répondre à cette question.

La permanence d'une qualité à travers une multiplicité de vides articulés est ce qui permet de distinguer la charge unitaire du paysage. L'ouverture quant à la qualité – ou l'ensemble de qualités – dont il s'agit pour ce faire est *a priori* totale, comme en témoigne la difficulté rencontrée plus haut.

Si le paysage désigne pour nous une famille de spatialités des territoires, il s'agit avec celle-ci d'un ensemble borné d'un côté et infini de l'autre: le paysage n'est pas toute manière de formuler une fréquentation des grands vides du territoire, mais il ne renferme pas moins potentiellement une infinité de manières d'organiser celle-ci.

Nous avons également établi la nécessité d'un bord, d'une délimitation, comme condition du compte, à mettre en relation, dans le cas qui nous occupe, avec la permanence d'une qualité ou d'un complexe de qualités des vides. Si, comme nous le verrons dans les exemples nous servant d'illustration ci-dessous, certains cas peuvent témoigner de cette nécessité de façon relativement évidente, quelques remarques s'imposent à ce sujet.

La première est générale: l'existence de ce bord ne présage en rien des qualités qui peuvent y être associées. En l'occurrence, il n'est pas donné que l'existence de ce bord puisse être mise en relation avec une qualité d'*intérieur* / *extérieur* de façon systématique. La pertinence de cette association n'est valable que dans les limites de certaines configurations matérielles et culturelles particulières – quand bien même seraient-elles répandues.

La deuxième constitue un rappel: l'existence d'un bord n'est pas un fait positif – si certaines architectures véhiculent de façon évidente ce qui constitue la valeur d'un bord, d'autres reposent sur des distinctions plus fines, qui n'ont pas forcément de pertinence pour d'autres. Ce qui peut faire bord et ainsi découper *un* vide doit exister matériellement, mais doit également être reconnu comme tel.

Enfin, la troisième remarque concerne notre formulation de la notion de paysage en tant que telle: le phénomène de l'*horizon*²¹⁴ constitue un cas particulier de la délimitation qui soutient la spatialité qu'est le paysage. En toute rigueur, il s'agit là d'une des conséquences possibles de l'extension des vides concernés, dont la valeur de bord excède les possibilités qu'offrent notre vue, en conjonction avec la configuration de la surface terrestre, soit la courbure qu'elle présente. En d'autres termes, il se peut que les bords des vides concernés excèdent le bord – phénoménal – de notre vision. Il s'agit donc là d'un cas limite, qui s'explique par les caractéristiques

214 Rappelons qu'en grec ancien, *horizon* signifie « ce qui borne. ».

PROPOSITIONS POUR LE PAYSAGE

de la spatialité concernée, mais qui ne constitue cependant pas, à nos yeux, une condition nécessaire.

Subordination

Les propositions précédentes quant à la spatialité des territoires à laquelle engage le paysage nous amènent à une précision supplémentaire, qui concerne le moyen de composition d'une multiplicité de vides: *la fréquentation des vides que propose le paysage est obtenue par subordination.*

Le *compte-pour-un* des vides du territoire que désigne le paysage repose donc sur la présence d'un terme – ou, dirons-nous, d'un vide – subordonnant. Celui-ci fournit aux vides multiples de la composition la permanence des qualités qui les rassemblent, mais il est lui-même en *excès* par rapport à ceux-ci.

Il fut évoqué, au cours du chapitre III, que les qualités par rapport auxquelles le terme subordonnant peut être en excès sont variables et multiples – elles dépendent des coordonnées particulières d'une composition de vides donnée. Nous préciserons encore ceci, restreignant plus avant les caractéristiques de la spatialité que nous cherchons à cerner: *la qualité de la dimension est toujours une des qualités en excès pour le terme subordonnant.*

Comme nous l'avons établi au chapitre précédent, le décompte unitaire d'un vide repose sur l'existence d'un bord. Or, différentes manières de délimiter un vide, d'offrir un support au décompte unitaire sont envisageables, à partir des propositions que nous avons développées.

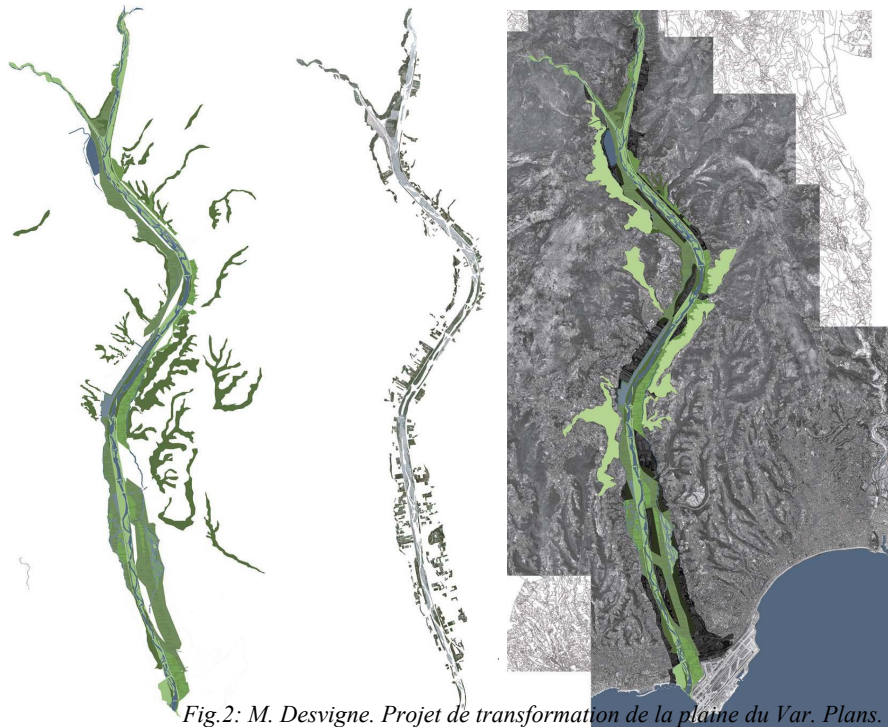


Fig.2: M. Desvigne. Projet de transformation de la plaine du Var. Plans.

LE PAYSAGE

Tel est le cas du projet de M. Desvigne pour la plaine du Var, dont le schéma fut développé suite à une commande, en 2006, par les communes du Grand Nice sur l'emprise des 2500 Ha de terrain concernés. Désireuses de structurer cette aire et de la libérer de son caractère péri-urbain, les autorités ont confié une mission d'étude au groupement constitué par les urbanistes et architectes De Geyter – OMA, et au paysagiste Michel Desvigne.

Comme l'illustrent les éléments graphiques ci-dessus, l'unité subordonnante de la composition peut être constituée par *le bord d'un sol*, celui qui est ici formé par l'emprise de la vallée. Le grand vide à fréquenter est ainsi distingué par contraste au niveau des sols. La *dimension* est, de façon évidente, une des qualités en excès par rapport à l'ensemble des termes subordonnés, les différents vides à fréquenter que le grand vide de la vallée ordonne.

Le cas de la vallée comme grand vide découpé par les bords d'un sol peut être considéré comme *générique*: il couvre beaucoup de cas possibles, et constitue un cas particulier de la spatialité du paysage dont il est fréquemment fait usage, dans des formes néanmoins variables.

Pour s'en convaincre, on produira ci-dessous un exemple supplémentaire de cette classe de projets, dont les qualités géométriques sont cependant différentes – attestant que c'est le découpage unitaire qui est pertinent dans la définition qui nous occupe. Il s'agit du projet de re-naturation de l'Aire, à Genève, conçu par Georges Descombes, dont l'objectif est de redonner au cours d'eau un tracé plus libre sur 4,5 km, et de remédier aux inondations récurrentes des terres agricoles avoisinantes tout en offrant des parcours possibles.



Fig 2A: G. Descombes. Projet de renaturation de l'Aire. Plan.

On remarquera, à partir de cet exemple, que les qualités qui peuvent être associés au découpage unitaire que ces sols produisent peuvent être multiples. En l'occurrence, la qualité géométrique qu'est la courbure peut être pertinente, mais pas définitoire

PROPOSITIONS POUR LE PAYSAGE

pour la famille de spatialités que nous associons au paysage: elle est une des qualités pertinentes possibles, parmi les autres.



Fig.2B: G. Descombes. Projet de renaturation de l'Aire. Vue aérienne.

Outre le bord d'un sol, le décompte unitaire du vide subordonnant peut être supporté par le bord d'un couvert.

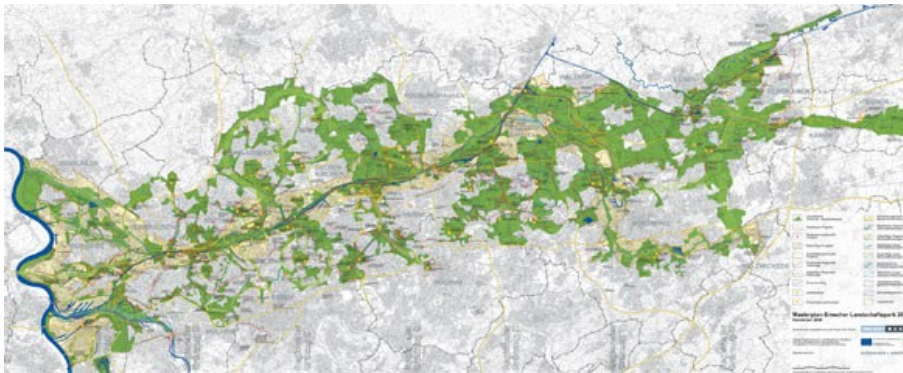


Fig.3: IBA Emscher Park. Plan de principe.

Nous convoquerons, pour l'exemple, le plan de principe ayant servi d'armature aux projets rassemblés par l'Internationale Bau Ausstellung (IBA) Emscher Park, active de 1989 à 1999. Le cadrage stratégique de cette opération est donné par la vallée de la Ruhr, en Allemagne. Le plan produit ci-dessus l'esquisse d'un projet dont l'unique principe gît dans la délimitation d'un vide en excès sur l'ensemble des situations qu'il entend ordonner. Celui-ci repose sur les limites que dessinent le couvert des arbres

LE PAYSAGE

repris sur le plan, et la permanence de la *qualité topologique* de *couvert/non-couvert* comme pertinente pour tous les vides que la composition ordonne. Ceux-ci partagent une restriction simple: ils appartiennent tous à l'emprise ainsi définie.

Le cas du territoire de la Finlande constitue à cet égard un cas extrême. La conjugaison d'une couverture forestière de 73% de la surface du territoire et d'un étalement prononcé de la population résulte en la pertinence de la qualité couvert-découvert sur l'entièreté du territoire, et ainsi, pratiquement, d'un vide à fréquenter aux bords correspondants²¹⁵²¹⁶.

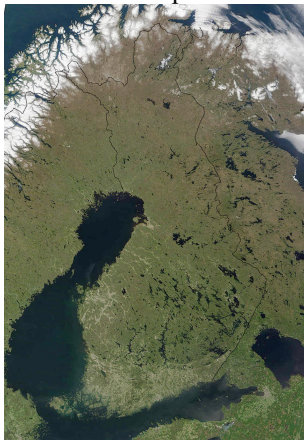


Fig.3B: Alvar Aalto. Maison à Muuratsalo. Vue.

Fig.3C: Image satellite de la Finlande.

Conformément aux propos développés au cours du troisième chapitre, il nous reste à examiner la capacité du *bord d'une paroi* à découper le grand vide subordonnant de la composition qui nous occupe.

C'est cette possibilité qu'illustrent les documents repris ci-dessus – le bord d'une paroi étant ici formé par le massif végétal. Ils concernent le projet d'urbanisation de Saclay, dessiné par l'équipe constituée par XDGA comme architecte et urbaniste, et Michel Desvigne en tant que paysagiste, qui fut initié en 2009. L'enjeu est d'aménager le vaste plateau, situé au Sud-Ouest de la région parisienne, et d'y installer, outre les fonctions urbaines majeures, un « cluster scientifique ».

On remarquera, à partir du premier plan, l'excès de ce bord et du vide qu'il découpe par rapport aux vides multiples des rues, îlots, édifices, qu'à partir de lui, le projet tente d'ordonner – l'excès porte, avec évidence, sur la qualité de la dimension.

215 C'est ce qu'indique l'affirmation, prosaïque, de certains habitants: « Nous habitons la forêt ». Podcast « En Finlande, vivre au fond des bois à Rautalampi », France Culture, 10/10/2013.

216 L'opposition couvert/non-couvert constitue, de façon patente, une valeur pertinente pour les vides à fréquenter. Outre le fait que la photo de l'édifice dans son contexte immédiat permette d'approcher la valeur spatiale du couvert dont l'ampleur est donné sur l'image satellite, le cas de la maison à Muuratsalo d'Alvar Aalto est ici convoqué afin de montrer, par contraste, la puissance d'un vide, dégagé par les parois de l'édifice, et *non-couvert*.

PROPOSITIONS POUR LE PAYSAGE

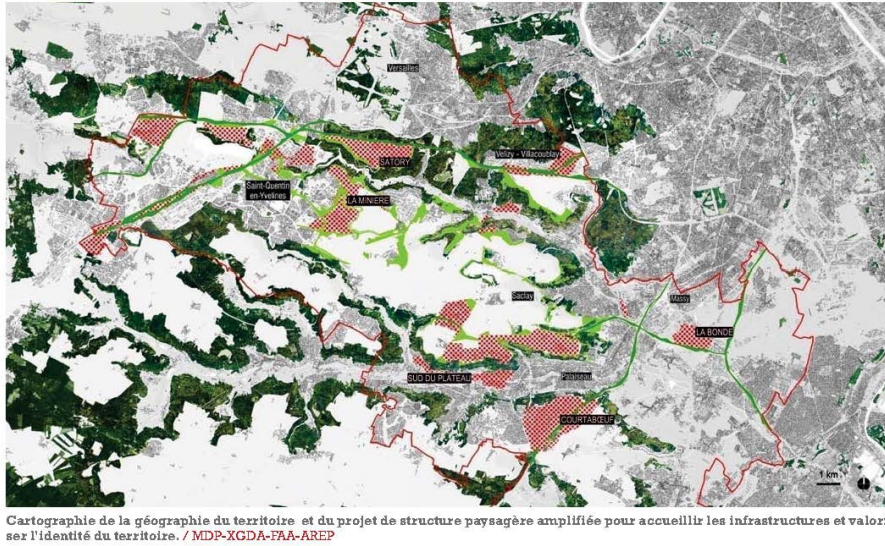


Fig.4:XDGA et M. Desvigne. Projet d'urbanisation du plateau de Saclay. Plan d'analyse.



Fig.5:XDGA et M. Desvigne. Projet d'urbanisation du plateau de Saclay. Master plan.

LE PAYSAGE



*Fig.6:XDGA et M. Desvigne. Projet d'urbanisation du plateau de Saclay.
Vue aérienne du projet.*

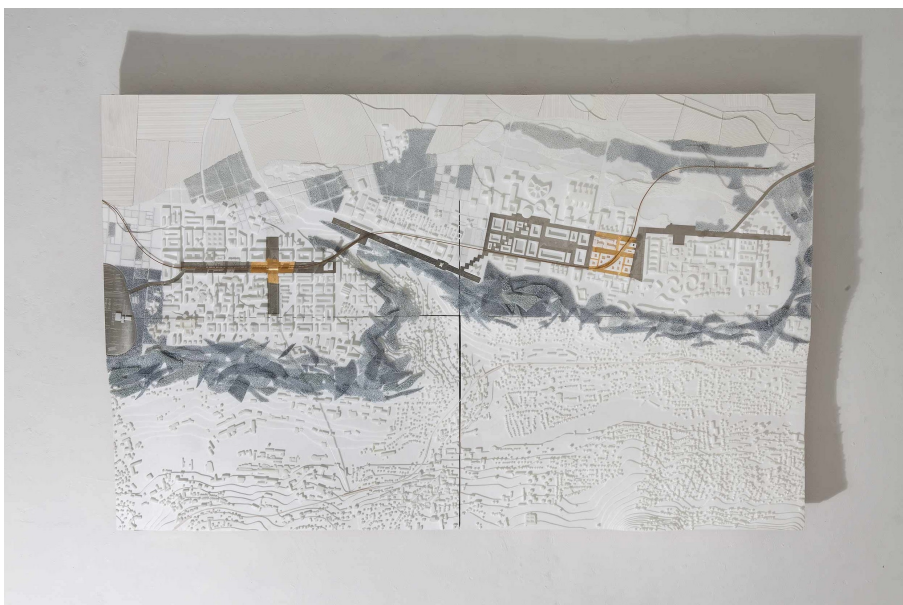


Fig.7:XDGA et M. Desvigne. Projet d'urbanisation du plateau de Saclay. Maquette.

PROPOSITIONS POUR LE PAYSAGE

Ambivalence

Caractériser la spatialité concernée peut encore se faire à partir des vides multiples que la composition intègre. Pour rappel, une des propriétés de la subordination comme moyen de composition est l'*ambivalence* potentielle de la fréquentation des vides multiples, l'équivocité qui peut en résulter. Dans le cas du paysage, il s'agit d'une propriété délibérément recherchée: *l'ambivalence est favorisée* – avec des succès différents, et des moyens variables.

Afin de favoriser l'équivocité des vides, selon laquelle fréquenter un des vides multiples s'apparente à fréquenter le grand vide de la composition, nous repérons deux voies.

La première favorise, en ce qui concerne les termes désignés par les vides multiples, le rapport de subordination dirigeant la composition à l'égard d'autres rapports, les rapport de coordination, avec d'autres termes d'égale hiérarchie, ou les rapports de subordination avec des termes de rang intermédiaire.

La deuxième a trait à la formulation des bords qui découpent les unités ainsi composées, et les qualités qui leur sont associées. Selon la configuration considérée, certains choix favorisent l'équivocité, atténuant par exemple les contrastes, ou maintenant certaines qualités du grand vide comme pertinentes pour les vides, plus restreints, qu'ils découpent.

On peut revenir ici sur le cas de la transformation de la plain du Var de Michel Desvigne (Figure 2), pour remarquer que le projet vise l'ambivalence des situations qu'il rassemble : fréquenter les vides multiples de la composition, c'est fréquenter le vide de la vallée, en excès par rapport à ceux-ci. On remarquera aussi que toutes les parties que la reconnaissance du grand vide de la vallée subsume tendent, dans leur traitement, à favoriser leur subordination à la vallée plutôt que de développer des rapports plus complexes de coordination entre eux, ou de subordinations d'ordre intermédiaire.

On reviendra également sur le cas du projet d'urbanisation du plateau de Saclay (Figures 4 à 7), pour remarquer le rapport particulier qu'entretiennent les édifices projetés avec le grand vide identifié par le bord de la paroi que constitue le massif boisé du point de vue de la propriété de l'ambivalence. D'une part, leur organisation semble répondre à une spatialité différente de celle que l'on pouvait attendre à partir d'une recherche de l'ambivalence de leur fréquentation avec celle du grand vide subordonnant: non seulement entretiennent-ils, entre eux, un haut degré de coordination (principalement géométrique), mais encore trouvent-ils à s'arrimer à des termes subordonnants intermédiaires (les vides subordonnants des tracés des voiries).

Notre lecture, à cet égard, permet de développer à ce sujet deux remarques.

La première est, qu'en marge de la spatialité que propose ainsi la partie du plan caractérisée par l'organisation des édifices, la concentration qu'ils proposent permet de conserver intacte, ailleurs, la fréquentation du grand vide découpé par la paroi comme principale. Il s'agit, en somme, d'un acte visant à la conservation d'un "patrimoine spatial".

LE PAYSAGE

Ensuite, le document que constitue la maquette, principalement, montre une série de vides d'ordre intermédiaire, apparaissant en gris, qui sont subordonnants pour les quartiers d'édifices, et qui sont clairement en relation de subordination, quant à eux, avec la paroi délimitant le grand vide. La relation dont il s'agit mise sur la restriction de l'orientation, laquelle est soumise à la configuration de la paroi. Par contraste avec le projet de transformation de la plaine du Var, il s'agit donc d'un emboîtement de niveaux de composition plus diversifiés, mais dont le terme subordonnant ultime reste bien, *in fine*, le grand vide territorial en excès sur l'ensemble des vides multiples du point de vue de sa qualité de dimension.

Nous concluons ce point en signalant que les choses sont ici simplifiées à dessein – la paroi que nous identifions comme moyen de délimiter la charge unitaire du grand vide devrait être mise en parallèle avec ce qu'il faut appeler le plateau et la pente, deux valeurs qui seraient pertinentes afin de former le contraste nécessaire à découper, ici, la *même* unité.

Ainsi, si le choix des exemples proposés ci-dessus est guidé par la simplicité qui les caractérise, du moins en première lecture, une analyse plus fouillée pourrait montrer moins d'univocité dans les valeurs de bord et les qualités en jeu. Nous restons, à ce stade, volontiers caricaturaux, motivés par la clarté de l'exposé et son efficacité à illustrer les concepts présentés, en parallèle, de façon abstraite.

Niveaux de hiérarchie

On peut cependant envisager, ayant toujours en ligne de mire la spatialité particulière que désigne pour nous le paysage, différents niveaux d'articulation, et ainsi une variété de rapports entre coordination et subordination des vides, de niveaux de hiérarchie qui entrent en ligne de compte dans la composition.

Le cas, illustré plus haut par le projet de transformation de la plaine du Var, d'un vide subordonnant découpé par les bords d'un sol peut se complexifier en se démultipliant.

Le projet d'extension de la ville de Boston, dirigé par Charles Eliot, présente non pas une vallée, mais de multiples vallées, chacune en excès sur les territoires dont elles ordonnent les vides, mais pas à l'égard de l'unité de rang supérieur que le dessin ci-dessous permet de considérer, et qui unifie l'ensemble des vallées en question. Le terme subordonnant devient, dès lors, le bord de la baie, un autre sol, qui lui est bien en excès sur l'ensemble de la composition. L'ambivalence qu'il s'agit de considérer, entre la fréquentation de chacun des termes que désignent les sols des vallées, et la fréquentation du bord de la baie repose, à ce stade de définition du projet, sur la seule présence d'un même traitement graphique des surfaces qui les représentent.

PROPOSITIONS POUR LE PAYSAGE



Fig.8: Boston Park Commission. Map of the metropolitan district of Boston.

Le cas suivant repose davantage sur le potentiel de composition que constitue la coordination. La région des lacs en Lusace, entre Dresde et Berlin, est marquée par la création, à partir de la récupération de sites miniers, d'une vingtaine de lacs, qui ont été reliés par une série de canaux. La création de cette composition fait partie d'une IBA, à la manière du projet de l'Emscher Park cité plus haut, dont les projets stratégiques ont été développés de 2000 à 2010. Il s'agit, à nouveau, de se ré-appropriier de grands territoires marqués par l'industrie, qui a ces dernières années déserté la région.

La spatialité dont il s'agit est donc obtenue par la coordination des grands vides formés par les bords des lacs, dont l'unité formée par l'ensemble constitue un terme subordonnant pour la spatialité des vides multiples que cette nouvelle unité compose.

LE PAYSAGE

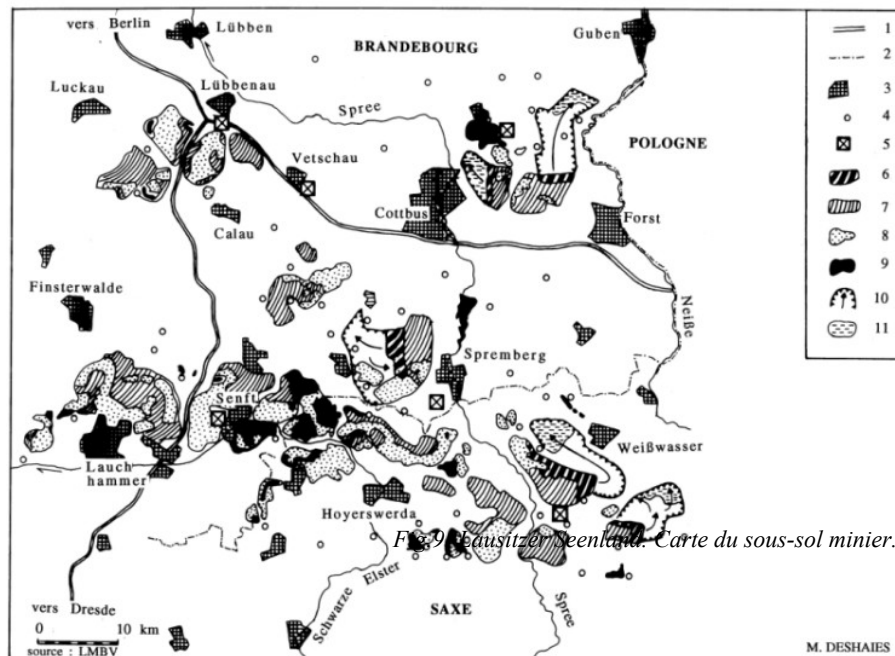
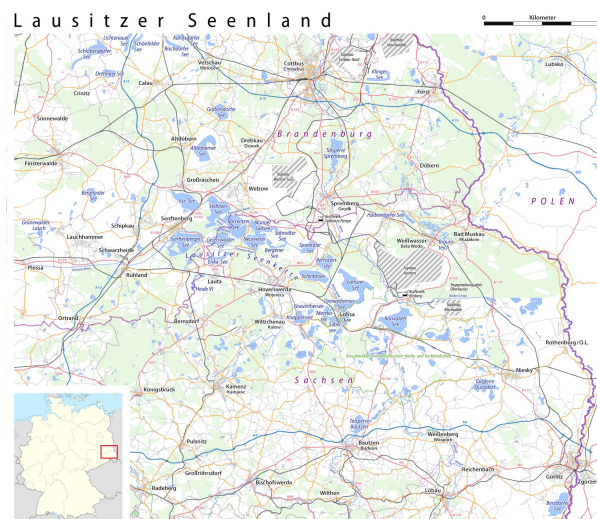


Fig.10: Lausitzer Seenland. Plan des Lacs.



Viele der Seen werden derzeit noch befüllt, die Karte zeigt aber bereits den vorgesehenen Endzustand

PROPOSITIONS POUR LE PAYSAGE



Fig.11:Lausitzer Seenland. Vue aérienne.

Stratégies

Les caractéristiques explicitées ci-dessus ont des conséquences quant aux capacités d'action sur les territoires que les spatialités associées au paysage induisent.

En effet, la taille des vides subordonnants a pour conséquence fréquente que les moyens d'en définir les bords échappent, dans une certaine mesure, aux volontés collectives.

Si tel est le cas, la question des moyens à mettre en œuvre dans la formulation de la spatialité en question se déplace. Rappelons que la pertinence d'un élément à acquérir une valeur de bord, à découper et à mettre au jour l'existence unitaire d'un vide n'est pas acquise comme un fait positif – elle est soumise à une structure de lieux, en tant que système d'oppositions et contrastes pertinents, dont les formulations sont très variées: cette pertinence est également soumise à la variabilité des conditions historiques et culturelles, c'est-à-dire conjoncturelles.

Nous résumerons donc ainsi les capacités d'action sur les termes subordonnants et subordonnés respectivement, étant donné les propriétés mises au jour.

– Actions sur le terme subordonnant

La première action possible est celle qui engage le moins d'efforts de transformation concernant le terme subordonnant. Il s'agit de la *reconnaissance* de sa valeur de

LE PAYSAGE

bord. Le poids des choix, en termes de composition, se déplace alors sur les vides multiples que compose ce bord, et la formulation de la spatialité qui en résulte. La deuxième action possible consiste à *conforter* la valeur de bord du vide subordonnant. Il s'agit, pour être plus précis, outre la reconnaissance de la valeur de bord que le premier type d'action désignait, d'y adjoindre une ou des qualités – qui peuvent être partielles, dans le sens où elles ne doivent pas forcément engager l'entièreté de ce qui fait bord, et qui délimite le vide en question. Il peut s'agir, par exemple, d'attribuer une qualité *géométrique* au bord à conforter. Ce type d'action peut être rapproché de ce que Pierre Caye appelle la « surédification », terme qui lui sert à qualifier l'architecture classique et son rapport au territoire, au pouvoir, et à la technique²¹⁷. La troisième action possible consiste en la *création* de l'artefact auquel est associée la valeur de bord – fait plus rare, mais qui constitue néanmoins une possibilité logique à inclure.

Confortement

En faisant retour sur le cas de la Lausitzer Seenland (Figures 9 à 11), il est possible d'illustrer une manière de conforter la valeur de bord d'un vide subordonnant.



Fig.12:IBA Emscher Park. Lausitzer Seenland.
Vue aérienne. Détail.

Il s'agit, dans le cas qui nous occupe, de lui conférer quelques *qualités* dont la permanence est associée à la valeur unitaire de ses bords, son existence et sa valeur

217 Voir: Pierre CAYE, *Empire et décor. L'architecture et la question de la technique à l'âge humaniste et classique*, ainsi que *Critique de la destruction créatrice*.

PROPOSITIONS POUR LE PAYSAGE

discriminante étant, par là même, déjà acquises: permanence d'une qualité topologique d'élévation, d'une qualité constructive de surface, ... On peut remarquer que c'est également l'occasion d'établir, quant à ce bord, une valeur de contraste – et donc une articulation – supplémentaire: le bord en est ainsi redoublé.

De façon générale, il s'agit du type d'action le plus courant, du fait même des propriétés de la spatialité qu'est le paysage, et du type d'excès qui en caractérise la composition.

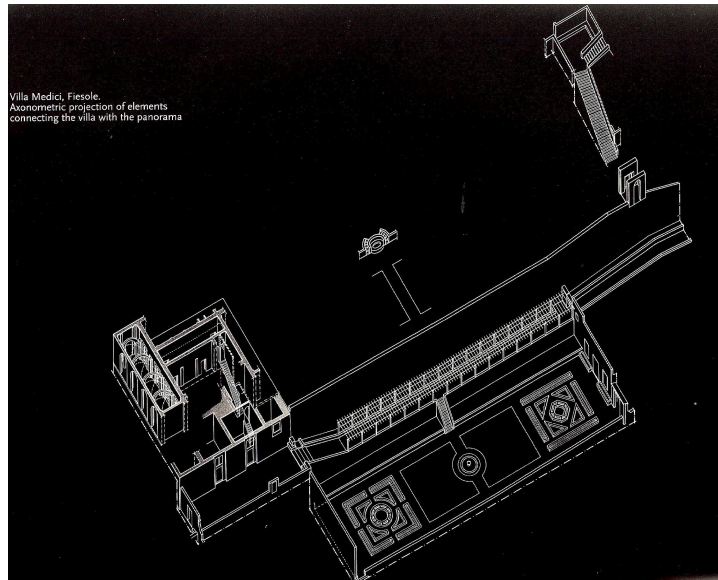
Reconnaissance

Le cas des villas florentines de la Renaissance nous donne un exemple patent de ce type d'action sur le grand vide subordonnant du paysage qu'est sa *reconnaissance*. Les documents reproduits ci-dessus montrent, premièrement, l'ampleur du phénomène et la règle d'implantation des villas concernées (Figure 13). Nous nous attarderons ensuite sur le cas particulier de la villa Medici à Fiesole, dessinée par Michelozzo et construite entre 1451 et 1457 pour Giovanni di Cosimo, fils de Cosme de Medicis.

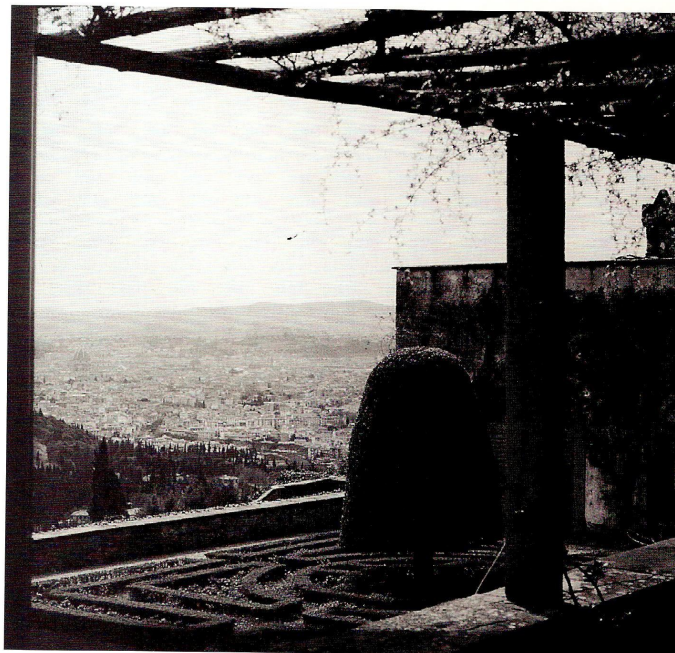


*Fig.13: Villas florentines de la Renaissance.
Plan de repérage des implantations.*

LE PAYSAGE



*Fig.14: Villa Medici à Fiesole.
Vue axonométrique.*



Villa Medici, Fiesole. Panorama (photograph by G. Smienk)

Fig.15: Villa Medici à Fiesole. Vue depuis les jardins.

PROPOSITIONS POUR LE PAYSAGE

La disposition de la Villa Medici de Fiesole (Figure 14), et la vue que l'on a depuis ses jardins (Figure 15), montrent, de façon représentative pour l'ensemble des établissements considérés par le plan des implantations (Figure 13), l'enjeu: fréquenter le grand vide de la vallée de l'Arno, dont les bords d'un sol découpent l'unité, laquelle est bien sûr en excès, du point de vue de sa qualité de dimension, par rapport aux vides des villas, mais aussi, ceux de la ville de Florence. L'architecture de la villa elle-même, dont l'axonométrie ci-dessus donne une bonne idée, est toute entière dirigée par l'ambivalence recherchée entre la fréquentation de ses vides et celle du grand vide de la vallée. La coordination avec d'autres vides est réduite à son minimum lorsqu'il s'agit de la fréquentation des vides majeurs de la villa – alors même qu'elle s'établit dans un noyau rural, où d'autres vides, d'autres établissements coexistent à proximité.

Le cas de ces villas, souvent associé au phénomène de la naissance culturelle du paysage, l'est d'autant plus du fait du type d'action qu'il désigne quant au grand vide subordonnant auquel il arrime sa spatialité: aucune action directe sur la configuration « matérielle » des bords du grand vide considéré n'est nécessaire. Mais, si changement culturel il doit effectivement y avoir afin de traiter comme valeur discriminante et pertinente du point de vue de la spatialité des lieux, une chose qui n'en n'avait pas auparavant, il ne peut s'agir ici uniquement de cela: la valeur que, d'un point de vue spatial, le bord en question acquiert est intimement liée aux artefacts qui en rendent la fréquentation possible, c'est-à-dire : les villas.

Création

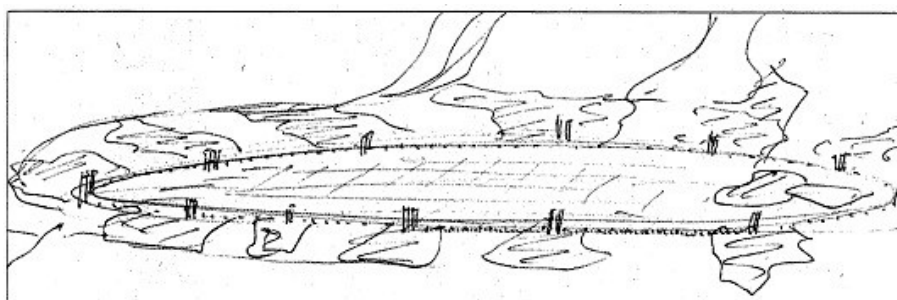
Le cas du projet non-réalisé de Luigi Snozzi pour la « Delta Metropolis » aux Pays-Bas est exemplaire de ce type d'action (Figures 16 et 17). Un grand vide unitaire est délimité pour subordonner les vides à fréquenter de plusieurs territoires. Le fait que, comme on peut l'apercevoir sur la perspective esquissée, le bord qui délimite le grand vide soit surélevé est important: il accuse l'ambivalence entre la fréquentation des vides multiples et celle du grand vide, laquelle aurait été moindre s'il s'agissait, par exemple, des bords d'une paroi.

Il s'agit cependant d'un cas-limite: il faut, pour le considérer comme valide, considérer, à notre sens, un autre terme subordonnant, lequel est véritablement en excès sur toutes les situations que le projet compose: il s'agit du *sol*, que la permanence de la qualité d'élévation, dans ce territoire particulier que sont les Pays-Bas, permet de distinguer comme *un* – mais dont les bords, ici, nous échappent.

LE PAYSAGE



Fig.16:Luigi Snozzi. Projet pour l'aménagement de la DeltaMetropolis aux Pays-Bas. Plan.



*Fig.17:Luigi Snozzi. Projet pour l'aménagement de la DeltaMetropolis aux Pays-Bas.
Croquis perspectif.*

PROPOSITIONS POUR LE PAYSAGE

– Actions sur les termes subordonnés

Outre la recherche de l'équivocité pour les vides multiples subordonnés dont nous avons parlé ci-dessus, trait distinctif de la spatialité des paysages, l'action sur ces termes peut s'envisager de plusieurs manières, qui a trait à la hiérarchie de la composition.

En premier lieu, cas extrême, les vides multiples peuvent n'être caractérisés que par leur rapport au terme subordonnant. Ils partagent alors seulement un degré de coordination entre eux, puisque tous sont subordonnés au vide de rang supérieur à partir de la permanence d'une qualité particulière, restriction qu'ils ont donc en partage et qui les coordonne (entre eux) par la même occasion qu'elle les subordonne (au terme rassemblant la composition).

À partir de ce cas limite peuvent s'envisager diverses variations, qui ont trait à la complexité des hiérarchies envisagées, et ainsi aux logiques de coordination et de subordination qui, définissant des termes de rang intermédiaire, en finissent par s'arrimer au vide qui, par son excès, subordonne l'ensemble. En particulier, citons le cas de vides de rang intermédiaire, subordonnant des vides multiples et étant eux-mêmes subordonnés au vide dont les bords découpent le compte-pour-un du paysage concerné. L'ambivalence, en termes de fréquentation, que ces termes intermédiaires recherchent avec le vide subordonnant, et ce par définition de la spatialité qu'est le paysage, ne caractérise pas forcément les vides multiples de niveau inférieur, lesquels peuvent potentiellement favoriser une autre spatialité. Ce potentiel de différenciation des spatialités s'ajoute à celui de la complexité des hiérarchies envisagées, et démultiplie encore le champ des possibles que cerne le paysage tel que nous l'avons défini. Les cas du projet d'urbanisation du plateau de Saclay ou d'extension du Boston métropolitain, ont été discutés plus haut en abordant succinctement ces questions. Le choix des éléments destinés à construire les bords des vides concernés constitue un autre type d'action possible sur les termes subordonnés. Comme nous l'avons mentionné, certains choix favorisent l'ambivalence de la fréquentation des vides rassemblés par la composition et du grand vide les subordonnant. C'est dans cet esprit que nous mentionnions plus haut, à propos du projet de Luigi Snozzi pour la « Delta metropolis », l'importance du choix d'un bord surélevé, repris dans la perspective d'esquisse.

LE PAYSAGE

Propositions

L'ensemble des propos développés ci-dessus peut se synthétiser par le biais de quelques propositions, que nous reprenons ci-dessous.

A) Hypothèses propres aux notions connexes

- 1) La *terre* est un concept *rassemblant* dont les valeurs discriminantes sont d'ordre *morphologique*
- 2) Un *site* est un *fragment*, une parcelle d'étendue terrestre, dont le découpage est dirigé par des *valeurs morphologiques*
- 3) Un *monde* est le *rassemblement* unitaire et ordonné d'un faisceau de *valeurs symboliques, techniques et sociales*
- 4) Une *situation* est un *fragment*, une parcelle de monde, dont le découpage est dirigé par des *valeurs symboliques, techniques, et sociales*
- 5) Un *territoire* est un découpage à la surface de la terre, un *artefact terrestre* qui conditionne l'habitation des collectifs humains, c'est-à-dire leur organisation sociale, technique et symbolique. Ainsi, le territoire, comme artefact, *associe* à des *valeurs discriminantes morphologiques des valeurs discriminantes d'ordre social, symbolique et technique*
- 6) La *Nature* est un *donné mythique*. Elle *totalise* l'étendue terrestre et lui prescrit une *origine* imaginaire
- 7) Le *Cosmos* est un *donné mythique*. Il *totalise* les *mondes* et leur prescrit une *origine* imaginaire
- 8) On peut distinguer entre une construction *démiurgique, étatique et libérale*, selon que ce soit le donné mythique, l'unité rassemblante, ou les fragments qui, respectivement, en constituent le moteur
- 9) Le *paysage* n'est ni le territoire, ni le site, ni la situation, ni la terre, ni le monde, ni la nature, ni le cosmos

B) Hypothèses propres au paysage

- 1) Le *paysage* est une *spatialité des territoires*
- 2) La spécificité de cette spatialité se situe du côté du *décompte unitaire*, des *quantités des vides*
- 3) La spécificité de ce décompte unitaire concerne une multiplicité de vides, il est une *composition*
- 4) La spécificité de cette composition est de composer par *subordination*
- 5) La spécificité de cette subordination est double: le *terme subordonnant* est toujours en *excès du point de vue de la qualité géométrique de la dimension*, et l'*ambivalence* est *favorisée* au niveau des *termes subordonnés*
- 6) Favoriser l'ambivalence de la fréquentation des vides multiples composés à l'égard du grand vide subordonnant peut se faire de plusieurs manières. Cette recherche connaît des degrés: on peut favoriser l'ambivalence avec plus ou moins de succès selon les cas, imaginer des situations dont

PROPOSITIONS POUR LE PAYSAGE

l'équivocité de la fréquentation des vides est marquée avec plus ou moins de subtilité

- 7) La première concerne la formulation des bords des vides multiples en question, et les éléments en lesquels ils se discrétisent. Certains choix, selon les spatialités précises dont il s'agit, sont plus efficaces que d'autres en la matière
- 8) La seconde concerne la hiérarchie du décompte unitaire de la composition. Il s'agit de favoriser, pour les vides multiples composés, la relation de subordination au grand vide à l'égard d'autres relations de subordination, et à l'égard de relations de coordination avec d'autres vides multiples
- 9) Diverses *stratégies* peuvent s'envisager au niveau des actions sur le terme subordonnant: il peut s'agir de *reconnaissance*, *confortement* ou *création* de la valeur de bord qui soutient le décompte unitaire de la composition
- 10) Étant donné la propriété d'excès du terme subordonnant quant à la qualité géométrique de la dimension, la spatialité qu'est le paysage est fréquemment associé à la stratégie du *confortement* ou à celle de la *reconnaissance*

VI. EFFETS

1) *Retour sur les exigences préalables*

Le moment étant venu de mesurer les effets de la proposition avancée au cours de ces pages, il n'est pas inutile de se retourner vers les exigences formulées à l'entame du travail.

En ce qui concerne les exigences critiques complémentaires que nous avons formulées – établir une notion de paysage qui s'inscrive dans les conséquences d'une formulation contemporaine du *sujet* et ancrée dans le champ de l'*architecture* – nul besoin de s'attarder trop longtemps, puisque celles-ci sont inscrites dans la construction même du propos.

Par contre, il nous faut soumettre ce dernier aux exigences épistémologiques formulées par Descola, qui, pour rappel, peuvent s'entendre ainsi:

- Rechercher une *ouverture* suffisante. En particulier, se dégager de la gangue naturaliste et ouvrir vers d'autres horizons culturels potentiels
- Maintenir une restriction suffisante de la notion, de façon à ce qu'elle soit discriminante, qu'elle puisse désigner un phénomène spécifique avec *pertinence*
- Mesurer la rupture éventuelle avec ce que la notion désigne pour le sens commun depuis son origine, et maintenir avec celle-ci une forme de *continuité* – à définir - sous peine d'inventer une nouvelle notion de toutes pièces

Ouverture

Les phénomènes sur lesquels s'appuient notre définition du paysage sont potentiellement à l'œuvre dans toute culture. L'horizon culturel que concerne le paysage s'en trouve considérablement élargi. Parallèlement, la formulation de la notion de paysage que nous proposons ne repose pas sur une caractérisation esthétique, et n'implique pas les catégories qui y sont couramment associées - mais elle n'empêche pas pour autant que la formulation des paysages soit soumise, au même titre que d'autres productions culturelles, à l'office du Beau ou du Sublime.

Pertinence

La synonymie abusive à laquelle le terme de paysage est fréquemment soumis n'a pas cours dans les contours fixés par notre proposition. En l'occurrence, la notion est clairement distinguée de notions connexes – territoire, environnement, site, ... La proposition que nous faisons quant au paysage permet également, outre la distinction de ces notions, leur articulation: les phénomènes et caractéristiques

EFFETS

qu'elles désignent sont positionnés relativement, les domaines de pertinence sont délimités et associés, et construisent, ensemble, un système conceptuel plus large – il en est ainsi particulièrement pour *site*, *territoire*, et *paysage*.

Continuité

Si le paysage, tel que nous en avons construit la définition, couvre ainsi des horizons culturels plus grands tout en acérant la pointe de sa distinction, la continuité avec la façon dont on relate l'histoire de la notion est toujours de mise. La naissance – occidentale et renaissante – du paysage désigne un réseau de caractéristiques qui peuvent tout à fait trouver place dans une approche de la spatialité des territoires. L'histoire s'en trouve légèrement déplacée, certes, certains rôles re-distribués. Il en est ainsi, foncièrement, du domaine de la peinture: non pas lieu du propre du paysage, faisant de celui-ci une représentation, mais représentation – avant-gardiste! – du lieu du paysage. Cette re-distribution ne vaut pas exclusion: l'alternative exclusive que formule Jackson, entre une conception ancienne du paysage à partir du tableau, et une conception contemporaine du paysage n'a pas cours ici. Ce qui vaut, pour notre propos, c'est une autre hiérarchie des protagonistes, une re-définition des rôles, à partir de l'identification claire des phénomènes sur lesquels porte le paysage tel que nous proposons de le définir.

2) *Positionnement socio-politique*

Notre proposition a également, dans son ensemble, un impact sur la distribution des compétences et responsabilités à l'égard du paysage, et, de façon plus large, à l'égard des lieux en général. Les tâches et responsabilités instituées collectivement sont ce que nous désignons couramment par le terme de *métiers*, auxquels sont associés, en conséquence, un faisceau de compétences et de connaissances, ainsi que les formations éventuellement requises pour les acquérir: il s'agit ici des métiers d'*urbaniste*, de *paysagiste*, et d'*architecte*.

La distinction que nous avons opérée entre *territoire* et *paysage* s'appuie sur une délimitation plus large: celle qui permet de cerner les contours d'une organisation sociale, technique et symbolique – à laquelle il faut associer l'artefact qu'est le *territoire* – à distinguer du phénomène spécifique de la *spatialité*, de l'organisation de la *fréquentation des vides*.

Cette distinction fonde deux disciplines, et dans le droit fil de celles-ci, deux ordres de tâches et responsabilités, dont le second versant revient, en propre, à l'architecte. En effet, le souci de l'urbaniste réside dans l'organisation sociale et technique, parfois symbolique, des territoires. À celles-ci, dans tout projet sans distinction "d'échelle" – c'est-à-dire, de dimensions – l'architecte associe des spatialités possibles, et ce non pas de manière fortuite ou univoque, mais en évaluant les bénéfices des unes et des autres à l'aune des organisations sociales, techniques et symboliques possibles, et *vice-versa*. En conséquence de l'économie des concepts que nous avons définis et mis en relation, ce n'est pas la taille des artefacts ou leur

PROPOSITIONS POUR LE PAYSAGE

complexité qui permet de distinguer les métiers, mais l'absence ou non de considération pour l'organisation de la fréquentation des vides qui y sont associés, considération qui, pour l'architecte, existe au même titre que celle dévolue à l'organisation sociale, technique et symbolique des artefacts. Notre pente d'architecte nous incline à penser que, dans tout travail de projet, les uns sont mesurées aux autres, et servent inlassablement de critère réciproque.

Le paysagiste, dans ce contexte, est un architecte qui a développé des compétences spécifiques pour une famille de spatialités particulières, celle que nous avons définie à l'occasion du chapitre précédent. Cette qualification du métier de paysagiste n'est pas sans lien avec le développement de compétences, de connaissances, et de pratiques liées à l'usage de certains *éléments* de construction propices à formuler les spatialités en question, rassemblées sous le vocable de paysage, ni à certaines manières d'appréhender les *sites* et les *territoires*.

Singulièrement, la culture constructive liées aux éléments de type sols, haies, chenaux, terrasses, murets, ... peut être lue de deux manières: à partir de la tradition des jardins et de leur architecturation, ou à partir de leur efficace en tant qu'éléments à même de fabriquer des bords de vides unitaires laissant exister comme valeur principale des vides plus grands, cultivant l'ambivalence de la fréquentation des vides multiples composés à l'égard du grand vide qui les subordonne. La première est affaire de conjoncture, la seconde un fait de structure – les deux, pour nous, se rejoignent, en tant qu'opportunités réciproques. L'injonction de certains paysagistes, praticiens et enseignants, à constater que, pour le paysage, "[...] L'unité des parties, leur forme, vaut moins que leur débordement; [qu'] il n'y a pas de contours francs, [que] chaque surface tremble et s'organise de telle manière qu'elle ouvre essentiellement sur le dehors"²¹⁸, constitue, par ailleurs, une compréhension implicite de certains enjeux liés à la spatialité des territoires que constitue le paysage – sans pour autant parvenir à en donner une compréhension et une expression claires, la débarrasser du superflu. Une certaine manière de voir les territoires et leur potentiel en termes de spatialité est donc transmise dans la tradition et l'enseignement du paysage, qui véhicule, en fond, la valeur des grands vides à fréquenter comme orientation principale des choix en termes de projet.

Mais il s'agit là d'une spatialité particulière, un possible parmi d'autres en termes d'organisation de la fréquentation des vides de l'artefact *territoire*.

À ce titre, le succès de cette spatialité reçoit, à travers notre propos, une explication légèrement différente de celle qui a cours fréquemment.

Cette explication tient, d'une part, à la distribution des métiers d'urbaniste, d'architecte et de paysagiste. Les rapports entre urbaniste et paysagiste, parfois ambigus si l'on prend la taille de l'artefact comme un trait discriminant, ne le sont pas si l'on considère à la place l'absence ou la présence de la spatialité comme responsabilité assumée. Le paysagiste, spécialiste d'un type de spatialité des territoires, apporte bien une compétence complémentaire à celle de l'urbaniste – là où l'architecte, qui assume une *responsabilité généralisée* quant aux spatialités et à leur formulation, est pourtant tenu hors-jeu, à la faveur d'un critère relativement faible – faute de mieux, pourrait-on dire – c'est-à-dire celui de la taille des artefacts concernés. La spatialité, évacuée des considérations de premier plan de l'urbanisme,

218 Michel CORAJAUD, *Le paysage, c'est l'endroit où le ciel et la terre se touchent*, p.39.

EFFETS

fait retour par une voie détournée, celle du paysage: voilà selon nous une des raisons du succès de ce dernier, qui s'ajoute à celles relevées par d'autres, sans préjudice. D'autre part, l'explication de cet engouement a trait aux données de la conjoncture. D'autres ont déjà mis en avant la capacité du paysage à s'affranchir, en tant que projet, de certaines conditions politiques et économiques, et principalement des incertitudes qui y sont liées: incertitude quant aux aléas des décisions politiques, à la pérennité des programmes, incertitude liée à l'instabilité des ressources, aux investissements consentis²¹⁹.

Les caractéristiques de la spatialité des territoires que le paysage désigne ne sont, à cet égard, pas anodines. En effet, le fait de garantir, en premier lieu le caractère unitaire d'un grand vide territorial, et de miser sur la spatialité qu'il délivre, allège potentiellement quelque peu le poids des décisions à prendre par la suite: les articulations, plus fines, des vides à venir, la formulation de la spatialité des multiples vides futurs retrouve un degré de liberté supplémentaire dès lors que la spatialité du grand vide territorial est affirmée. En somme, la responsabilité du compte-pour-un de l'ensemble est déjà assumée, et dépend *moins* de la formulation des spatialités des multiples vides encore potentiellement à définir. En tout état de cause, elle permet que leurs coordinations variées et leur subordinations de niveau intermédiaire soient moins décisives.

Il s'agit donc d'une lecture légèrement différente du rôle *pionnier*²²⁰ que certains confèrent au projet de paysage, lecture qui présente l'avantage de reposer sur des faits de structure plutôt que sur l'imaginaire collectif, celui de l'existence d'une nature vierge et hypostasiée, socle du monde, état rêvé dont certaines transformations pourraient être plus ou moins proches.

Mais la conjoncture recèle également d'autres éléments d'explication du succès du paysage, dès lors qu'il est soumis à l'éclairage particulier de notre proposition. La redistribution globale des lieux de production des grandes entreprises privées à la surface du globe, la défaite du contrôle public de certaines industries de premier plan et le déplacement de celles-ci, sont des conséquences structurelles d'un système économique particulier, d'une forme particulière d'organisation de la production et de la distribution des richesses. Les conséquences de cette organisation, s'exprimant à travers le déplacement de sites de production importants de nos contrées vers d'autres, sont généralisées et répétées: de nombreux cas sont concernés, qui traversent l'Occident dans son entièreté, et émaillent son histoire de ces quelque 50 dernières années. Or, d'une part les sites concernés sont très importants en termes de *dimensions* – il suffit, pour s'en convaincre, de penser à la vallée de la Rhur. D'autre part, ils sont rendus "disponibles" – formulation positive – ou vidés de leur activité, désaffectés – formulation négative – *en une fois*.

Cette situation particulière mène à évaluer la valeur patrimoniale de cet héritage, précisément comme *unitaire*. On comprend aisément, à l'examen de ces quelques éléments, la résonance qu'il peut y avoir avec le paysage comme formulation particulière de la fréquentation de ces grands vides de dimensions territoriales. Cette

219 Voir à ce sujet les propos de Michel Desvigne dans: Gilles TIBERGHEN et James CORNER, *Natures intermédiaires. Les paysages de Michel Desvigne* ; et Ariella MASBOUNGI, *Le paysage en préalable. Michel Desvigne, Grand Prix de l'urbanisme 2011*.

220 *Ibidem*.

PROPOSITIONS POUR LE PAYSAGE

lecture n'empêche pas que, sur un mode différent et en parallèle, la thématique récurrente de la "re-naturation" de ces grands domaines soit l'occasion d'affirmer la pertinence du paysage – il s'agit là cependant d'une notion de paysage différente de celle que nous mettons en avant.

3) *Positionnement épistémologique*

Il nous importe de dégager les enjeux épistémologiques associés à la proposition que nous faisons quant au paysage. Celle-ci permet de s'intéresser à la question des territoires d'une certaine façon – à partir de leur spatialité. On l'aura compris d'après les développements antérieurs, la spatialité est une dimension *formelle* des lieux. Ainsi, le paysage est une dimension formelle des lieux territoriaux, des lieux définis à partir de l'artefact *territoire*.

Cette affirmation est propice à indiquer des façons différenciées de s'intéresser aux territoires, selon des enjeux épistémologiques propres.

Dans un premier temps, il est possible de distinguer l'approche *formelle* que nécessite, dans les suites de notre définition, le paysage, d'une approche que nous nommerons *anthropologique*.

Plus précisément, parler, développer un discours sur le paysage en tant que spatialité des territoires suppose une *abstraction*: celle qui fait valoir pour elle-même les opérations de classement et de dénombrement des vides à fréquenter, en les distinguant des systèmes sociaux, techniques et symboliques à l'œuvre dans la définition de tout territoire – comme de tout lieu *habité*. Si l'*étude* de la dimension formelle de la spatialité autonomise cette dernière, à la manière d'un *logos*, d'une science, il reste qu'elle est, dans la plupart des conjonctures, mêlée aux registres anthropiques du social, du technique, et du symbolique, en bref elle soutient une façon d'habiter. La ruine ou le vestige archéologique constituent, à cet égard, des cas extrêmes: où, éprouvant les vides construits et parcourant leurs articulations, nous manquent leurs *fonctions*²²¹, quant auxquelles une reconstitution historique lente et patiente peut seulement nous donner quelques indications.

L'approche anthropologique des territoires est pour nous opposable à l'approche formelle que nous avons identifiée ci-dessus, en tant qu'à l'encontre d'une abstraction de cette dernière dimension, elle favorise l'étude des correspondances systématiques entre les dimensions mêlées des territoires. L'intérêt épistémologique porté par l'approche anthropologique est du côté du *nœud*, qui entre les systèmes symboliques, techniques, sociaux et spatiaux, s'établit – alors que l'approche formelle, précisément, commence par défaire ce nœud pour mieux en distinguer un aspect. Il est important de remarquer que l'abstraction formelle dont il est question est *théorique*: elle constitue une visée pour un discours spéculatif ou scientifique, elle peut constituer un moment particulier des études, mais aucun projet – de paysage ou autre – ne fait l'économie de la conjoncture et des systèmes symboliques, techniques et sociaux qui l'émaillent, ne fût-ce que parce qu'ils en fournissent les conditions de

221 Au sens précis que nous avons donné précédemment à ce terme, c'est-à-dire leur sens social, technique et symbolique.

EFFETS

réalisation. En somme aucun projet n'est en dehors d'un *monde*, même si ce monde, dans certains cas, constitue seulement un possible.

Que le paysage comme intérêt épistémologique soit supporté par un effort d'abstraction formelle, est une affirmation que l'on peut partiellement associer à certains propos d'Augustin Berque²²².

En effet, la *forclusion du travail* paysan est, d'après Berque, une condition du paysage.

Nous ajouterions: forclusion de tout travail, de même que des relations sociales et des réseaux de significations symboliques. Nous signalerions encore qu'il s'agit là d'une abstraction du paysage comme catégorie *théorique*.

Cette notion de forclusion, ou d'exclusion, nous permet d'utiliser notre proposition quant au paysage comme une articulation pour une autre manière encore de s'intéresser aux territoires.

Celle-ci est opposable cette fois quant au mode de présence, à la fréquentation des vides du territoire: si la spatialité véhicule un intérêt pour l'*immersion* des sujets dans les paysages, on peut la distinguer d'une *exclusion* du sujet, que soutiendrait une relation purement visuelle.

Cette dernière posture épistémologique serait donc cernée par une abstraction supplémentaire: à la forclusion des dimensions sociales, techniques et symboliques des territoires, s'ajoute celle du sujet.

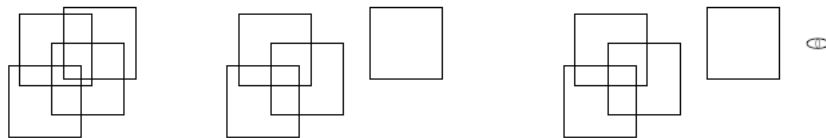


Fig.1 : 3 approches.

Une façon simple de désigner ces trois approches serait la suivante: la première est *anthropologique*, la deuxième, *architecturale*, la troisième, *picturale*.

Cette nomenclature ventile la variété des intérêts que l'on peut nourrir autour de la question du paysage, lesquels permettent d'identifier et de penser des objets d'étude différents, et de les ordonner.

Par exemple, toute question relative au sens des configurations formelles des territoires, aux significations que revêtent la dimension paysagère d'un territoire particulier s'inscrit dans le premier schéma, *anthropologique*.

Les questions de projet, de transformation et de capacité d'action sur les territoires intégrant leur dimension spatiale, formelle, s'inscrivent dans la deuxième situation, *architecturale*.

Diverses sous-questions y prennent place, comme autant de possibles de possibles:

222 Augustin BERQUE, *La pensée paysagère*.

PROPOSITIONS POUR LE PAYSAGE

- Quelle indépendance vis à vis des autres dimensions territoriales?
- Comme le schéma l'indique, quels croisements, éventuellement partiels, privilégier selon telle ou telle conjoncture?
- En termes de stratégie d'implémentation des projets, quelle succession temporelle imaginer pour les projets territoriaux? (On notera l'exemple patent des paysagistes contemporains comme un des possibles envisageables à ce niveau)

Le troisième schéma constitue l'espace où s'inscrivent les questions d'esthétique *picturale*.

Celles-ci peuvent être pensées pour elles-mêmes ou en continuité avec les deux premiers schémas. En particulier, une œuvre de paysage peint peut être envisagée dans le cadre du troisième schéma, sous l'espèce d'une relation visuelle d'un sujet et d'un territoire, mais également selon le deuxième schéma, c'est-à-dire en dirigeant le regard sur la multiplicité d'articulations à habiter représentée: il s'agit là de l'ambivalence foncière du tableau: il offre l'opportunité de le considérer comme *présentation* ou comme *re-présentation*.

La manière proposée ci-dessus d'ordonner les intérêts variés que l'on peut soutenir quant à la question du paysage permet de situer certains des travaux analysés lors du premier chapitre de ce travail. En premier lieu, le travail d'Augustin Berque²²³, distinguant pensée du paysage et pensée paysagère nous semble être à la poursuite de ce qui, dans une culture particulière peut indiquer le moment d'abstraction qui qualifie le troisième schéma. Qualifier les choses ainsi, c'est sortir du cercle vicieux que Descola indique, justement, à propos du travail de Berque: cela permet d'ouvrir un peu le champ et de ne pas faire, d'emblée, des caractéristiques particulières des conjonctures historiques et géographiques étudiées – la Chine du 4^{ème} Siècle et l'Europe de la Renaissance – les éléments définitoires de ce que l'on tente d'élever au rang de catégorie logique – le paysage.

Continuant sur cette dernière remarque, cela situe également l'enjeu: le paysage comme catégorie logique, et l'émergence de celle-ci dans la pensée des peuples que l'on se donne à étudier.

On remarquera également, que les distinctions possibles s'enrichiraient, à qualifier le travail de Berque comme proposé: la relation esthétique nécessitant une forclusion du sujet ne serait pas la seule à étudier – pourrait également faire l'objet de cette étude ce moment particulier, dans des cultures diverses, à identifier, la situation décrite par le deuxième schéma, celui de la possibilité d'une abstraction de la dimension formelle, structurelle de la spatialité des territoires.

Le travail d'Anne Cauquelin, nous semble-t-il, peut également être situé à partir du troisième schéma proposé. Sa particularité, cependant, est celui d'une volonté d'allers-retours entre celui-ci et le premier: la question du sens – commun, partagé – sur lequel l'abstraction esthétique du troisième schéma fait retour est un point important du travail de Cauquelin.

223 *Ibid.*

EFFETS

Les enjeux d'autres travaux encore peuvent être situés à partir des propositions du chapitre 4.

À l'autre bout du spectre des études relatives à la notion de paysage, se situent les travaux de J.B. Jackson.

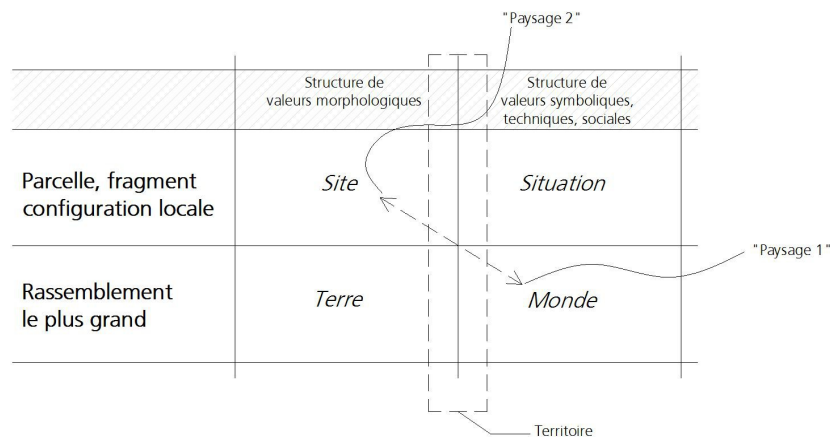


Fig.2 : Les propositions de Jackson.

Dans l'économie des concepts que nous avons développés autour de la question du paysage, les travaux de Jackson peuvent être situés au niveau des types de construction des territoires que nous avons identifiés. En effet, les « paysage I » et « paysage II », dans l'œuvre de Jackson, sont des cas particuliers de ce que nous avons nommé la construction étatique, d'une part, et la construction libérale, d'autre part. Nous parlons de cas particuliers de ces deux types de construction, car elles correspondent, dans le schéma reproduit ci-dessus, à une possibilité seulement, celle du croisement qui du site – configuration locale terrestre, découpée et organisée par des valeurs d'ordre morphologique – va vers le monde – rassemblement de structures symboliques, techniques et sociales.

Situer ainsi les enjeux des travaux de Jackson permet de clarifier ce qu'il en est du paysage à leur égard, et le fait qu'il s'agisse d'un ordre de questionnement légèrement décalé par rapport à celui-ci, pour lequel l'artefact *territoire* et ses rapports avec les découpages morphologiques et mondains constitue le véritable centre de gravité.

Mais, plus loin, envisager la question de la morphologie et des sites tel que nous l'avons fait permettrait, non seulement de rendre plus fines les distinctions accessibles à partir du travail de Jackson, mais aussi d'éviter l'écueil d'une opposition caricaturale entre un support objectif, constitué par un substrat physique, et l'empreinte d'une culture, traversée par la subjectivité.

Si nous jugeons que nos propositions permettent de situer les travaux en question à partir des concepts et rapports mis en place, en clarifiant leurs enjeux, en mettant au jour les différences qu'ils entretiennent en termes de visée, de ce qu'ils cherchent à dire, et en termes de fondements, de ce à partir de quoi ils pensent, nous devons

PROPOSITIONS POUR LE PAYSAGE

cependant constater que cette clarté n'est pas, en l'état, de mise. Quelques-unes des remarques que nous avons faites plus haut à propos des travaux concernés permettent d'apercevoir brièvement quelques pistes d'explication de cette situation. Mais plus encore que de permettre un peu de clarté à ce niveau, il nous semble que notre proposition identifie l'angle mort qui, dans la conduite des travaux sur le paysage, empêche qu'une telle structuration des différents discours puisse se mettre en place: il s'agit de la méconnaissance de la dimension spécifique de la spatialité et l'absence d'une notion adéquate, dont nous avons donné une construction possible.

4) *Un champ de recherches à baliser*

Notre compréhension du paysage le désigne comme *une famille particulière de spatialités du territoire*, dont les caractéristiques distinctives ont été discutées à l'occasion du chapitre IV.

Cette affirmation implique qu'il y ait d'autres spatialités possibles pour l'artefact *territoire*.

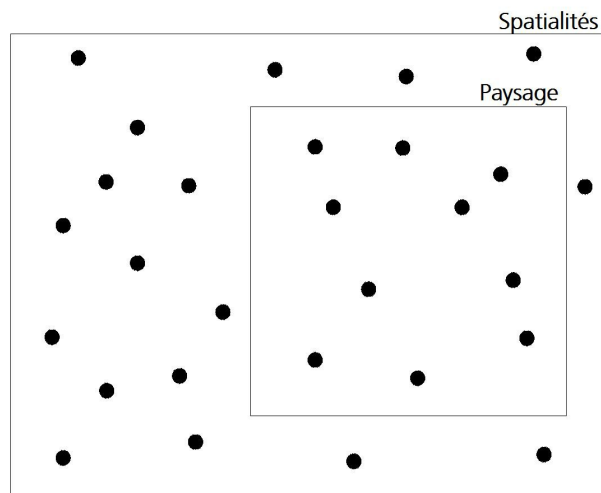


Fig.3A : Les spatialités / le paysage.

En conséquence, la possibilité d'un travail de reconnaissance se dessine, qui concerne les spatialités des territoires *en général*. Ce travail constitue une première opportunité de champ de recherches, à baliser, dont la première étape devrait constituer un recensement éclairé, lequel pourrait donner lieu à d'autres catégories que celle du paysage et mieux nous armer dans la description de la spatialité des territoires: si ce que nous nommons paysage concerne un ensemble de caractéristiques partagées en termes de formulation de spatialités des territoires, quelles autres configurations reconnaître et rassembler?

EFFETS

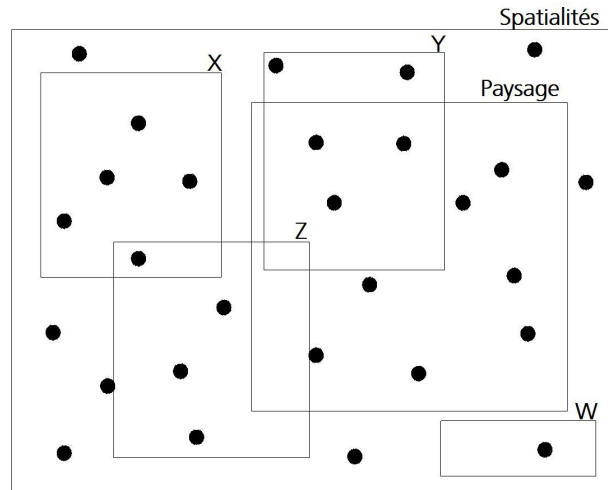


Fig.3B : Les spatialités / le paysage.

Ce champ de recherche inclut le paysage à titre de cas particulier, de restriction partielle, et concerne donc un domaine relativement large, dont nous ne connaissons pas d'étude systématique. Les résultats de recherches effectuées dans le domaine ainsi identifié pourraient être descriptifs aussi bien que projectuels, et servir à formuler des possibles.

Afin de mieux cerner les questions relatives à ce champ, il convient de reprendre certaines distinctions et de les articuler de façon plus systématique.

En premier lieu, rappelons que la spatialité des territoires n'est pas la morphologie des sites.

Les sites – morceaux de l'étendue terrestre – et leur morphologie ne sont pas pour autant des faits positifs: ce qui, pour nous, leur donne leurs contours, relève déjà des traits discriminants et pertinents que nous y relevons, de ce à quoi nous conférons une existence et de ce que nous laissons dans l'*in-différence*.

PROPOSITIONS POUR LE PAYSAGE

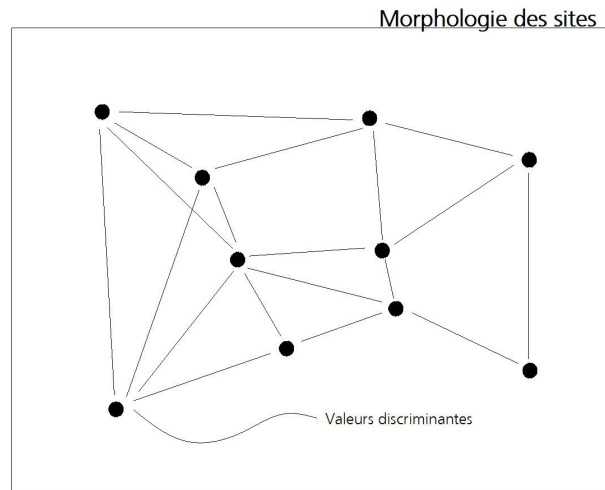


Fig.4 : La morphologie des sites.

La structure qui traverse les dimensions sociales, techniques et symboliques de l'existence des collectifs distingue, à chaque fois, de telles valeurs discriminantes propres à chaque registre ainsi distingué – valeurs que l'on peut considérer, *a priori*, à chaque fois indépendamment de celles qui concernent d'autres registres de l'existence humaine.

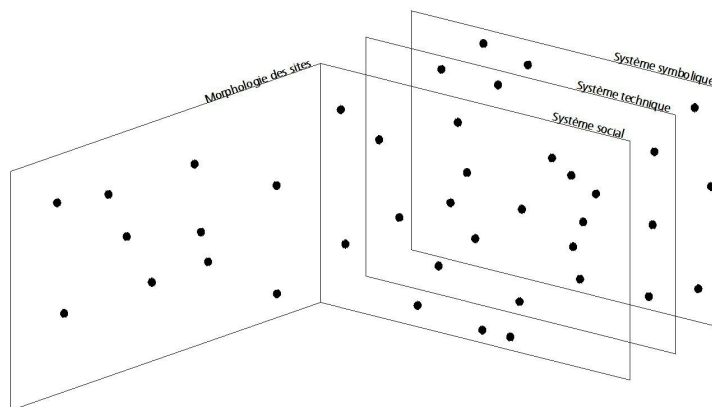


Fig.5: Valeurs morphologiques, sociales, techniques, symboliques..

EFFETS

Les opportunités des valeurs discriminées dans un registre peuvent aussi s'envisager à l'aune de celles qui ont – ou peuvent avoir – cours dans un autre registre de l'existence.

En particulier, nous avons avancé que *le territoire est l'artefact qui noue des valeurs discriminantes des sites et des systèmes social, technique et symbolique.*

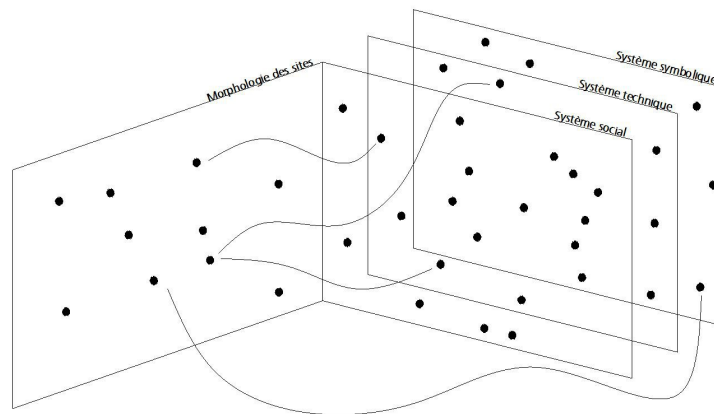


Fig.6 : Le territoire.

C'est le sens que nous donnons aux propositions discutées plutôt à propos du territoire comme artefact *soutenant* les existences sociale, technique et symbolique des collectivités.

Définissant le champ spécifique de l'architecture, les vides à fréquenter constituent un plan autonome, dont l'organisation dépend de valeurs discriminées en propre, c'est-à-dire du classement et du dénombrement des vides eux-mêmes. Autrement dit: la spatialité constitue le centre de gravité de ce champ, et définit sa responsabilité particulière.

PROPOSITIONS POUR LE PAYSAGE

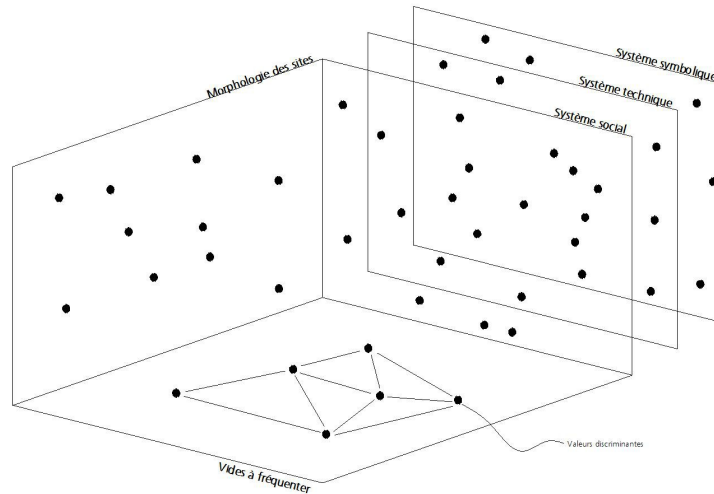


Fig. 7A: Les vides à fréquenter

À nouveau, les opportunités des valeurs discriminées dans ce registre peuvent aussi s'envisager à l'aune de celles qui ont – ou peuvent avoir – cours dans un autre registre.

En particulier, si *un lieu est un vide habité, il est donc l'artefact qui effectue le nouage entre valeurs discriminantes en termes de spatialité, de morphologie des sites, de registres social, technique et symbolique.*

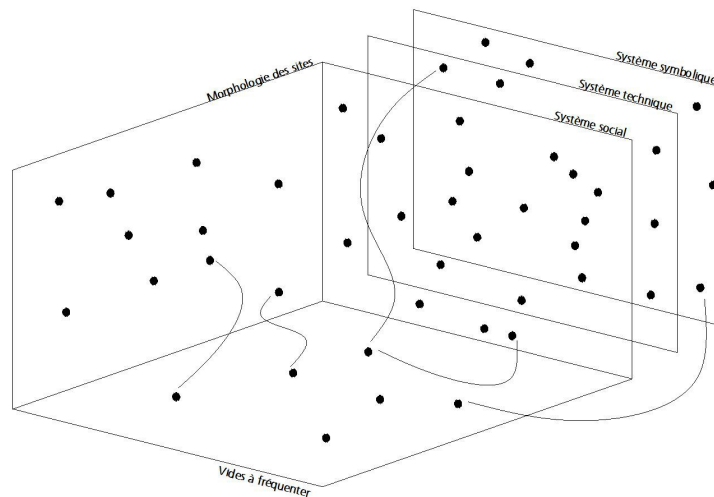


Fig. 7B: Les vides à fréquenter

On comprend l'infinité de manières qu'il y a de réaliser ce nouage – infinité « multiple », puisqu'elle est de mise pour chaque repérage de valeurs discriminantes,

EFFETS

quel qu'en soit le registre, et que la façon d'effectuer le nouage en question et le choix des valeurs sur lesquels il porte reçoit également une infinité de solutions. On comprend également les ratages – indénombrables eux aussi – que suppose un tel édifice, et qui explique qu'il soit toujours et inlassablement à reprendre. Les ratages dont il est question sont liés à la nature formelle – structurelle – des opérations de distinction des valeurs en question, formalisation qui suppose une impasse, car le compte n'est jamais « juste ». Ils sont aussi liés à l'imperfection des correspondances entre les valeurs discriminées dans un registre et dans les autres, au nœud lui-même. Mais ces échecs, structurellement inscrits dans la nature *formelle* des opérations sous-jacentes, sont parents d'inventions: de nouvelles façons de classer, dénombrer et composer sont toujours possibles, et font bouger les réalités, les reconfigurent, font apparaître de nouvelles valeurs²²⁴.

Or, le mouvement de cette invention peut s'envisager selon des sens différents. Une nouvelle configuration d'un *monde* peut engager à trouver des manières de formuler des vides à fréquenter en conséquence, autrement dit, inventer de nouveaux lieux²²⁵. Mais, d'autre part, inventer de nouvelles spatialités, dont le compte et les articulations connaissent des associations moins évidentes, moins conventionnelles, avec les valeurs discriminées par un monde dans les registres sociaux, techniques et symboliques, peut amener à faire émerger une nouvelle réalité et faire bouger la carte de ce monde²²⁶.

En marge d'une définition « par extension » d'un champ de recherche en termes des multiples spatialités associées et associables à l'artefact *territoire*, se profile donc également une autre réserve de questionnements. Ceux-ci concernent la complexité des *nouages* entre registres que nous avons évoquée ci-dessus, les opportunités des valeurs discriminées sur un plan à l'égard de celles pertinentes sur un autre plan. Ces nouages peuvent s'étudier de plusieurs manières, à partir des plans et registres que nous avons distingués ci-dessus. Chacune part d'une autonomisation partielle de l'un de ces derniers pour revenir vers les autres, considère en *premier lieu* des valeurs discriminées dans un registre pour ensuite étudier celles qui, *distinguées* ou *distinguable*s dans les autres, forment avec elles un nœud qui constitue le véritable objet des recherches potentielles ici identifiées. Entre autres résultats possibles d'une

224 Cette affirmation n'est pas sans lien avec le rapport qu'établit Alain Badiou entre l'impossible comme impasse d'une formalisation et l'événement comme ce qui rend possible ce qui était impossible pour une formalisation donnée.

225 Cette démarche peut prendre pour objet l'état du monde dans un registre anthropique particulier. C'est le cas, bien documenté, des propositions de Le Corbusier, à partir du registre *technique*. Voir, entre autres, LE CORBUSIER, *Vers une architecture*.

226 En parallèle du registre technique, il faut noter la recrudescence contemporaine d'un intérêt pour l'effet du projet d'architecture, de la recherche et de l'invention de spatialités, sur les valeurs qu'il est possible de discriminer sur un plan symbolique – que nous entendons comme celui des représentations en général, et donc aussi de la connaissance. Le « projet comme producteur de connaissance » résume, sans l'épuiser, cet intérêt et la démarche particulière qui le soutient. Voir: Paola VIGANO, *Les territoires de l'urbanisme. Le projet comme producteur de connaissance*. Nous situons donc cet intérêt comme une possibilité particulière d'un phénomène plus large. On peut aussi constater constater qu'une possibilité semble moins exploitée actuellement, du moins dans le champ du discours: celui qui, des valeurs discriminées du côté des vides et de leur qualification, entend changer le monde plus spécifiquement dans son registre social.

PROPOSITIONS POUR LE PAYSAGE

telle recherche, on peut citer la possibilité de mesurer l'*efficacité* de certains de ces nouages à l'égard de problématiques précises. En particulier, celle du « développement durable » pourrait, il nous semble, avantageusement être reformulée dans les termes que nous proposons. En ce qui concerne la spécificité d'une telle recherche à l'égard d'autres façons se s'intéresser aux mêmes problématiques, issues de champs connexes ou distants de celui de l'architecture , s'esquisse la promesse d'accompagner les performances à atteindre, les comportements à infléchir et les restrictions à instituer, qu'elles soient d'ordre technique, social ou symbolique, de propositions de structures qui soutiennent et suscitent un désir: celui des vides à fréquenter.

BIBLIOGRAPHIE

- ARRIVÉ, Michel, « Signifiant saussurien et signifiant lacanien », dans *Langages*, n°77 Le sujet entre langue et parole(s), 1985 pp. 105-116.
- AUTÈS, Michel, « Les sens du territoire », dans: *Recherches et Prévisions*, n°39, mars 1995. Action sociale familiale. Décentralisation, recompositions, enjeux. pp. 57-71.
- BADIOU, Alain, *Théorie du sujet*, Paris, Seuil, 2008, coll. « L'ordre philosophique ».
- BADIOU, Alain et Fabien TARBY, *La philosophie et l'événement*, Germina, 2010.
- BELDERBOS, Marc et Johan VERBEKE, *The unthinkable doctorate. Proceedings of the colloquium 'The unthinkable doctorate' at Sint-Lucas Brussels from 14-16 April 2005*, Hogeschool voor Wetenschap & Kunst, 2005.
- BERQUE, Augustin, *La pensée paysagère*, Editions éoliennes.
- CHANVILLARD, Cécile ; CLOQUETTE, Pierre ; PLEITINX, Renaud ; STILLEMANS, Jean, *Pourquoi est-il si difficile de parler d'architecture?*, Louvain-la-neuve, Presses Universitaires de Louvain, 2014.
- CASSIN, Barbara, *Vocabulaire européen des philosophies. Dictionnaire des intraduisibles*, Paris, Le Seuil, 2004.
- CAUQUELIN, Anne, *Essai de philosophie urbaine*, PUF, 1982.
- CAUQUELIN, Anne, *Fréquenter les incorporels. Contribution à une théorie de l'art contemporain*, PUF, 2006, coll. "Lignes d'art".
- CAUQUELIN, Anne, *L'invention du paysage*, Paris, PUF, 2000, coll. "Quadrige".
- CAUQUELIN, Anne, *La ville la nuit*, PUF, 1977.
- CAUQUELIN, Anne, *Le site et le paysage*, PUF, 2013, coll. "Quadrige".
- CAUQUELIN, Anne, "Paysage et cyberspace", dans *Laboratoire Analyse Architecture*.
- CAUQUELIN, Anne, *Petit traité d'art contemporain*, Le Seuil, 1996.
- CAYE, Pierre, *Critique de la destruction créatrice*, Paris, Les belles lettres, 2015, coll. « L'âne d'or ».
- CAYE, Pierre, *Empire et décor. L'architecture et la question de la technique à l'âge humaniste et classique*, Paris, Vrin, 1999, coll. « Philologie et Mercure ».
- CHEMAMA, Roland et Bernard VANDERMERSCH, *Dictionnaire de la psychanalyse*, Paris, Larousse, 2005.
- CLASTRES, Pierre, *Chronique des Indiens Guayaki. Les Indiens du Paraguay une société nomade contre l'État*, Pocket, coll. « Terre humaine poche ».
- CLASTRES, Pierre, *La société contre l'État*, Éditions de Minuit, 1974.
- CORAJOUD, Michel, *Le paysage, c'est l'endroit où le ciel et la terre se touchent*, Actes sud / ENSP, 2010.
- CORAJOUD, Michel, « Le paysage, c'est l'endroit où le ciel et la terre se touchent », dans F. Dagognet édit., *Mort du paysage? Philosophie et esthétique du paysage*, Champ Vallon, 1981.

PROPOSITIONS POUR LE PAYSAGE

- CORBOZ, André, *Le territoire comme palimpseste et autres essais*, Les éditions de l'imprimeur, 2001.
- CORBUSIER, LE, *Vers une architecture*, Paris, Flammarion, 1995, coll. « Architectures ».
- DAVOINE, Gilles, « Entretien avec Michel Desvigne », dans *AMC*101/Octobre 1999, 1999.
- de RADKOWSKI, Georges-Hubert, *Anthropologie de l'habiter. Vers le nomadisme*.
- de SAUSSURE, Ferdinand, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1995, coll. « Grande bibliothèque ».
- DELEUZE, Gilles et Félix GUATTARI, *Qu'est-ce que la philosophie?*, Les Éditions de Minuit, 1991, coll. "Critique".
- DESCOLA, Philippe, *La composition des mondes. Entretiens avec Pierre Charbonnier*, Flammarion, 2014.
- DESCOLA, Philippe, « Les formes du paysage I », 2011-2012.
- DESCOLA, Philippe, *Par delà nature et culture*, Paris, Gallimard, 2005, coll. « Bibliothèque des sciences humaines ».
- FLOURY, Nicolas, *Le réel insensé. Introduction à la pensée de Jacques-Alain Miller*, Germina, 2010, coll. « Les clés de la philo ».
- FOUCAULT, Michel, « Des espaces autres », dans *AMC*5, 1984 pp. 46-49.
- GAGNEPAIN, Jean, *Du vouloir dire. Traité d'épistémologie des sciences humaines*, Paris, Livre et Communication, 1990, coll. « Epistémologie ».
- GINET, Pierre, « Le territoire, un concept opératoire pour la Géographie appliquée (à l'aménagement) », dans *Documentaliste - Sciences de l'Information*, n° 49 3, 2012 pp. 26-27.
- GUADET, Julien, *Éléments et théorie de l'architecture. Cours professés à l'École Nationale et Spéciale des Beaux-Arts*, Paris, Aulanier et Cie, coll. « Librairie de la construction moderne ».
- HEIDEGGER, Martin, *Bâtir, habiter, penser*, dans, *Essais et conférences*, Gallimard, 1958, coll. "Tel".
- HIRSCH, Eric, *The anthropology of landscape. Perspectives on place and space*, Clarendon Press, Oxford, 1995.
- JACKSON, John Brinckerhoff, *De la nécessité des ruines et autres sujets*, S. Marot, Éditions du Linteau, 2005.
- JACKSON, John Brinckerhoff, *A la découverte du paysage vernaculaire*, Xavier Carrière, Actes Sud / ENSP, 2003.
- KOOLHAAS, Rem, *Delirious New-York*, Oxford University Press, 1978.
- LACAN, Jacques, *Écrits*, Paris, Seuil, 1966.
- LACAN, Jacques, *Le séminaire livre VII: L'éthique de la psychanalyse*, Paris, Seuil, 1986, coll. « Champ freudien ».
- LEDANTEC, Jean-Pierre, *Jardins et paysages: Textes critiques de l'Antiquité à nos jours*, Larousse, 1996, coll. « Textes essentiels ».
- LEDANTEC, Jean-Pierre, *Jardins et paysages: une anthologie*, Paris, Éditions de la Villette, 2003.
- LEDANTEC, Jean-Pierre, *Le sauvage et le régulier: Art des jardins et paysagisme en France au XX^e siècle*, Le Moniteur, 2002.
- LEDANTEC, Jean-Pierre, *Poétique des jardins*, Arles, Actes sud, 2011.

BIBLIOGRAPHIE

- LEVI-STRAUSS, Claude, *Introduction à l'œuvre de Marcel Mauss*, 1968, coll. « Sociologie et Anthropologie ».
- LEVI-STRAUSS, Claude, *Les structures élémentaires de la parenté*, Mouton et Cie/Maison des sciences de l'homme, 1971.
- LEVI-STRAUSS, Claude, *Mythologiques. tomes 1 à 4*, Plon, 2014.
- LUCAN, Jacques, *Composition, non-composition. Architecture et théories, XIX^e - XX^e siècles*, PPUR, 2009.
- MAGNAGHI, Alberto, *Le projet local*, Mardaga, 2003, coll. « Architecture + Recherches ».
- MANTZIARAS, Panos, *La ville-paysage. Rudolf Schwarz et la dissolution des villes*, MetisPresses, 2008, coll. « Vues d'ensemble ».
- MANTZIARAS, Panos, « La ville-paysage. Un concept de projet dans le contexte de crise, » dans P. Vigano A. Sampieri, V. Ferrario, édité., *Landscapes of urbanism*, Officina Edizioni, 2011.
- MAROT, Sébastien, "L'alternative du paysage", dans *Le visiteur: ville, territoire, paysage, architecture. Revue trimestrielle de critique des situations construites*, n° 1995/1 54 pp. 54-80.
- MAROT, Sébastien, *L'art de la mémoire, le territoire et l'architecture*, Éditions de la Villette, 2010.
- MASBOUNGI, Ariella, *Le paysage en préalable. Michel Desvigne, Grand Prix de l'urbanisme 2011*, Parenthèses, 2011, coll. « Grand Prix de l'urbanisme ».
- MILNER, Jean-Claude, *Le périple structural. Figures et paradigme*, Paris, Verdier, 2008, coll. « Verdier Poche ».
- MONTALBETTI, Mario, « Ce que Lacan n'a pas dit (sur l'architecture) est aussi organisé comme ce qu'il a dit (sur le langage) », 2009.
- PITTE, Jean-Robert, *Histoire du paysage français. Tome 1: Le sacré: de la préhistoire au XV^e siècle*, Paris, Tallandier, 1983.
- PLEITINX, Renaud (2006), « Des raisons du lieu », Les pages du LAA, 2, pp. 1-41.
- ROGER, Alain, *Histoire d'une passion théorique, ou comment devenir un Raboliot du paysage*, dans Alain Roger, édité., *La théorie du paysage en France: 1974-1994*, Champ Vallon, 1995, coll. « Les classiques du Champ Vallon ».
- ROGER, Alain, *La théorie du paysage en France, 1974-1994*, Champ Vallon, 1995, coll. « Les classiques de Champ Vallon ».
- RONCAYOLO, Marcel, *La ville et ses territoires*, Gallimard, 1997, coll. « Folio/Essais ».
- RUDOLFSKY, Bernard, *Architecture sans architectes: brève introduction à l'architecture spontanée*, D. LeBourg, Paris, Chêne, 1977.
- SAMPIERI, A, VIGANO, P., FERRARIO, V., *Landscapes of urbanism*, Officina Edizioni, 2011.
- ST-CYR, Viviana, « Créer un vide ou de la sublimation chez Lacan », dans *Recherches en psychanalyse*, n° 1/2012 13 pp. 14-21.
- STEENBERGEN, C., REH, W., *Architecture and Landscape. The design experiment of the great european gardens and landscapes*, Prestel, 1996.
- STEENBERGEN, C., REH, W., *Metropolitan Landscape Architecture. Urban parks and landscapes*, Thot, 2011.

PROPOSITIONS POUR LE PAYSAGE

- STEENHUYSE, Séverine, « La construction symbolique du territoire », publié dans Projets de paysage le 04/01/2012, http://www.projetsdepaysage.fr/fr/la_construction_symbolique_du_territoire
- STILLEMANS, Jean, « Architecture théorique/anthropologique », dans *Structures architectoniques / structures anthropiques*, 2012.
- « Fabriquer les corps. La part vide de l'architecture », intervention lors de la journée d'étude autour des travaux de Slavoj Žižek, organisée dans le cycle « Penser la condition anthropologique aujourd'hui », FNDP Namur, mars 2010.
- « La cruauté des artefacts, l'architecture. Mais que font les artefacts aux humains ? », Seminario binacional UCL/PUCP DAR 3 (Decir la arquitectura) : « estructuras arquitectonicas - estructuras antropicas », Lima (du 29/10/2012 au 31/10/2012).
- TIBERGHIE, Gilles et James CORNER, *Natures intermédiaires. Les paysages de Michel Desvigne*, Birkhäuser, 2008.
- TILLEY, Christopher, *A phenomenology of landscape. Places, paths and monuments*, Berg publishers, 1994.
- TINLAND, Franck, *L'homme aléatoire*, PUF, 1997.
- TJALLINJII, Sybrand., « Planning with water and traffic networks. Carrying structures of the urban landscape », dans D. Jauslin S. Nijhuis, F. van der Hoeven, éd., *Flowscales: designing infrastructure as landscape*, TU Delft, 2016.
- TOURATIER, Christian, *Morphologie et morphématique: Analyse en morphèmes*, Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence, 2002.
- VANDERLAAN, Hans, *L'espace architectonique. Quinze leçons sur la disposition de la demeure humaine*, Leiden, Brill, 1989.
- VANIER, Alain, *Lacan*, Paris, Les Belles Lettres, 2006, coll. « Figures du savoir ».
- VIGANO, Paola, *Les territoires de l'urbanisme. Le projet comme producteur de connaissance*, Metis Presses, 2013, coll. « Vues d'ensemble ».
- VON UEXKÜLL, Jakob, *Milieu animal et milieu humain*, Rivages, 2010.
- ZEVI, Bruno, *Apprendre à voir l'architecture*, Paris, Éditions de Minuit, 1959.

INDEX DES FIGURES

LA QUESTION DU PAYSAGE

p. 44 : Figure 1 ; Philippe Descola, les 4 ontologies.

LE SUJET CONTEMPORAIN

p. 55 : Figure 1 ; Lacan, schéma optique dans A. VANIER, *Lacan*.

p. 58 : Figure 2 ; Lacan, RSI. Schéma de l'auteur.

p. 61 : Figure 3 ; La réalité humaine. Schéma de l'auteur.

Figure 4 ; La réalité humaine. Schéma de l'auteur.

L'ARCHITECTURE

p. 71 : Figure 1 ; Vases Moché., Musée de Cuzco, Pérou. Photo [www. Veroeddy.be](http://www.Veroeddy.be)

p. 76 : Figure 2 ; L'Alhambra de Grenade. Plan d'implantation.

Figure 3 : L'Alhambra de Grenade. Plan.

p. 77 : Figure 4 ; Ispahan. Détail de la Mosquée du Chah.

p. 78 : Figure 5 : Ispahan. Plan général.

p. 79 : Figure 6 ; L'Alhambra de Grenade. Plan.

p. 80 : Figure 7 ; Maquettes et dessins. Hans Van der Laan.

p. 81 : Figure 8 ; Sanaa, Musée du Louvre-Lens. Plan dans El croquis n°139.

p. 82 : Figure 9 ; Sanaa, Musée du Louvre-Lens. Photo dans El croquis n°139.

p. 83 : Figure 10 ; Configurations des temples grecs et romains.

www.fr.wikipedia.org/wiki/Temple_romain

p. 84 : Figure 11 ; Eglise rupestre de Bete Gyorgys. Photo et plan.

Figure 12 ; Rue de Robiano. Photo.

p. 85 : Figure 13A ; Abattoirs de Cureghem à Anderlecht. Photo.

Figure 13B ; Abattoirs de Cureghem à Anderlecht. Dessin perspectif, Emile Tirou.

p. 86 : Figure 14A ; Sanaa, Terminal ferry de Naoshima. Plan dans El Croquis n°139.

p. 87 : Figure 14B ; Sanaa, Terminal ferry de Naoshima. Photo dans El Croquis n°139.

Figure 15A ; A. Siza, Pavillon du Portugal à Lisbonne. Photo.

Figure 15B ; A. Siza, Pavillon du Portugal à Lisbonne. Coupe.

p. 88 : Figure 16 ; Aires Mateus, Cas En el Tiempo. Photo.

p. 89 : Figure 17A ; Tezuka, roof house. Photo.

Figure 17B ; Tezuka, roof house. Plan.

p. 90 : Figure 18A ; Mies van der rohe, Neue Nationale Galerie. Photo.

PROPOSITIONS POUR LE PAYSAGE

- Figure 18B ; Mies van der rohe, Neue Nationale Galerie. Plan.
- p. 91 : Figure 19 ; Peter Zumthor, Brüder Klaus Chapel. Plans et coupes.
- p. 92 : Figure 19A ; Peter Zumthor, Brüder Klaus Chapel. Photo.
Figure 19B ; Peter Zumthor, Brüder Klaus Chapel. Photo.
- p. 93 : Figure 20 ; Giuseppe Terragni, Casa del fascio. Schémas de Sophie Paviol.
- p. 94 : Figure 21A ; RO&AD, Moses bridge. Photo. www.ro-ad.org.
Figure 21B ; RO&AD, Moses bridge. Coupe. www.ro-ad.org.
- p. 95 : Figure 22A ; Renzo Piano, Maison Hermès à Tokyo. Photo.
Figure 22B ; Renzo Piano, Maison Hermès à Tokyo. Photo.
Figure 22C ; Renzo Piano, Maison Hermès à Tokyo. Coupe de détail.
- p. 96 : Figure 23A ; Peter Zumthor, pavillon suisse à Hanovre. Photo.
Figure 23B ; Peter Zumthor, pavillon suisse à Hanovre. Photo.
- p. 97 : Figure 24 ; Durand, Précis des leçons d'architecture. Planche 15, patios.
- p. 98 : Figure 25 ; Durand, Recueil et parallèles d'édifices en tous genres. Planche 8, églises gothiques et modernes.
- p. 99 : Figure 26A ; Sanaa, Terminal ferry de Naoshima. Plan dans El Croquis n°139.
- p. 100 : Figure 26B ; Sanaa, Terminal ferry de Naoshima. Photo dans El Croquis n°139.
Figure 26C ; Sanaa, Terminal ferry de Naoshima. Photo dans El Croquis n°139.
- Figures 27A à 27D ; John Utzon, Can Lis. Photos de Torben Eskerod.
- p. 101 : Figure 27E : John Utzon, Can Lis. Plan.

LE PAYSAGE

- p. 122 : Figure 1 ; Tableau synthétique des notions. Tableau de l'auteur.
- p. 127 : Figure 2 ; Michel Desvigne, projet de transformation de la plaine du Var. Plans.
Figure 2B : Michel Desvigne, projet de transformation de la plaine du Var. Vue aérienne.
- p. 128 : Figure 2A ; Michel Desvigne, projet de transformation de la plaine du Var. Plan.
Figure 2B : Michel Desvigne, projet de transformation de la plaine du Var. Vue aérienne.
- p. 129 : Figure 3 ; IBA Emscher Park. Plan de principe.
- p. 130 : Figure 3B ; Alvar Aalto, maison à Muuratsalo. Photo.
Figure 3C ; Image satellite de la Finlande.
Figure 4 ; XDGA et Michel Desvigne, projet d'urbanisation du plateau de Saclay. Plan d'analyse.
- p. 131 : Figure 5 ; XDGA et Michel Desvigne, projet d'urbanisation du plateau de Saclay. Master plan.
Figure 6 ; XDGA et Michel Desvigne, projet d'urbanisation du plateau de Saclay. Vue aérienne.
- p. 132 : Figure 7 ; XDGA et Michel Desvigne, projet d'urbanisation du plateau de Saclay. Maquette.
- p. 134 : Figure 8 ; Boston Park Commission, Map of the metropolitan district of Boston.

INDEX DES FIGURES

- p. 135 : Figure 9 ; Lausitzer Seenland. Carte du sous-sol minier.
- p. 136 : Figure 10 ; Lausitzer Seenland. Plan des lacs.
Figure 11 ; Lausitzer Seenland. Photo aérienne.
- p. 138 : Figure 12 ; Lausitzer Seenland. Photo aérienne.
- p. 139 : Figure 13 ; Villas florentines, plan des implantations. Plan de Wouter Reh et Clemens Steenbergen.
Figure 14 ; Villa Medici à Fiesole. Axonométrie. Dessin de Wouter Reh et Clemens Steenbergen.
- p. 140 : Figure 15 ; Villa Medici à Fiesole. Photo de G. Smienk.
- p. 141 : Figure 16 ; Luigi Snozzi, Projet pour la Delta Metropolis. Plan.
- p. 142 : Figure 17 ; Luigi Snozzi, Projet pour la Delta Metropolis. Croquis.

EFFETS

- p. 152 : Figure 1 ; 3 approches. Schéma de l'auteur.
- p. 154 : Figure 2 ; Les propositions de Jackson. Schéma de l'auteur.
- p. 155 : Figure 3A ; Les spatialités / le paysage. Schéma de l'auteur.
- p. 156 : Figure 3B ; Les spatialités / le paysage. Schéma de l'auteur.
- p. 157 : Figure 4 ; La morphologie des sites. Schéma de l'auteur.
Figure 5 ; Valeurs morphologiques, sociales, techniques, symboliques.
Schéma de l'auteur.
- p. 158 : Figure 6 ; Le territoire. Schéma de l'auteur.
Figure 7A ; Les vides à fréquenter. Schéma de l'auteur.
- p. 159 : Figure 7B ; Les vides à fréquenter. Schéma de l'auteur.

REMERCIEMENTS

Arrivé au terme du parcours dont le texte qui précède ne reflète qu'imparfaitement les multiples pistes balisées, les détours consciemment et inconsciemment empruntés, les reprises incessantes et les lents déplacements de la question comme du propos, m'apparaît la qualité du soutien dont, tout au long du chemin parcouru, j'ai bénéficié.

Je tiens en premier lieu à remercier l'institution universitaire en général, et l'Université Catholique de Louvain en particulier, pour m'avoir procuré un cadre matériel et des conditions institutionnelles dans lesquelles exercer une recherche spéculative de fond. Je remercie également l'université de faire exister un statut particulier, et de m'en avoir fait profiter: celui d'enseignant-chercheur. À travers celui-ci, j'ai très tôt pu mesurer à quel point les deux facettes de l'institution constituent l'une pour l'autre une constante source de renouvellement.

Je remercie les membres du jury de ma thèse et son président, pour leur disponibilité, leurs remarques judicieuses et constructives, la capacité de déplacement intellectuel et physique dont ils ont fait preuve à l'occasion d'une épreuve qui constitue un moment important et mémorable de ma formation académique. Je les remercie également d'avoir fait de cet événement une véritable discussion.

Ma reconnaissance va également à mon comité d'accompagnement, qui a su, tout au long de ce travail, maintenir dans les conseils prodigués un équilibre bienveillant entre critique attentive et propositions d'ouverture, entre intérêts personnels et souci d'intégrité du propos.

Je remercie spécialement mon promoteur. La liberté dont j'ai bénéficié tout au long de ce parcours témoigne autant de ses grandes qualités personnelles que de sa capacité intellectuelle à accompagner un travail de construction conceptuelle avec la juste distance.

Je tiens aussi à exprimer ma gratitude envers ceux qui, par leur simple présence, ont contribué au chemin parcouru.

Il s'agit, d'une part, de l'équipe du LAA, et plus spécialement de Renaud et Cécile. Nul doute que les discussions et excursions vécues avec eux ont permis de forger, pour une part, le propos, par le feu de la critique implicite et explicite auquel il a été soumis.

Il s'agit, d'autre part, de Christophe, mon associé et ami avec lequel je partage l'autre versant de mes aventures professionnelles. Il m'apparaît clair à présent que sa capacité à passer, dans la même après-midi, d'une discussion du dernier ouvrage de

Badiou, à la résolution d'un détail d'étanchéité, en passant par un échange passionné sur l'application potentielle des propositions de Hans Van der Laan, m'a aidé à vivre plus sereinement le grand écart qui caractérise le statut d'assistant à temps partiel, et qui en constitue tout autant la force que la difficulté principale. Christophe est à ce titre, exemplaire d'une définition possible de l'architecte: un intellectuel praticien engagé.

Enfin, il s'agit de Philippa, ma moitié, à laquelle il sied que je m'adresse directement. Je ne te ferai pas l'affront, comme il est coutume de le faire, de te remercier d'avoir supporté les aléas liés à ce travail de longue haleine. Car l'architecture te tient à cœur, et architecte, tu l'es, même si tu n'en as pas la formation. Je préfère te remercier pour ton enthousiasme à l'égard des questions que j'ai pu, ça et là, te soumettre, pour l'acuité sans fard de tes commentaires, et ta capacité à percevoir des valeurs et des distinctions qui échappent parfois à certains dont l'architecture est pourtant la profession.